

**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DU
LOGEMENT ET DE LA MER
PROGRAMME INTERMINISTERIEL D'HISTOIRE ET
D'EVALUATION DES VILLES NOUVELLES FRANÇAISES.**

HYDROLOGIE ET PAYSAGES URBAINS EN VILLES NOUVELLES
Morphologie et logiques de conception
*Le Val Maubuée, secteur II de Marne-la-Vallée et le Centre ville de Saint-Quentin-
en-Yvelines- 1970-1990*

Rapport Final - Octobre 2005

Annexes

- 1- MORPHOLOGIE ET HISTOIRE & ATLAS CARTOGRAPHIQUES**
- 2-ENTRETIENS RETRANSCRITS**
- 3- NOTES DE TRAVAIL & BIBLIOGRAPHIE**

(note : pour des raisons de poids de fichiers les atlas signalés en fin de sommaire ne sont pas consultables dans cette version Internet du rapport)

**Direction scientifique : Nicole Eleb-Harlé , Sabine Barles,
Avec
Valérie Foucher-Dufoix, Hélène Saudecerre, Amina Sellali et Armelle Varcin**

LABORATOIRES IPRAUS ET TMU - UMR 7136
Ecole d'Architecture de Paris-Belleville –
Paris VIII - Institut Français d'Urbanisme

ANNEXES

Annexe 1 Histoire et morphologie	6
Les constructions du territoire : (XVIII°- XX°)	6
Le Val Maubuée : Champs, Lognes et Torcy	6
Saint Quentin en Yvelines : Les trois villages, Montigny, Guyancourt et Voisins	8
Chronologies des Etudes et des réalisations	20
La ville nouvelle de Saint-Quentin en Yvelines et le centre-ville.....	20
La ville nouvelle de Marne-la-Vallée et le secteur II du Val Maubuée.....	20
Hydrologie	22
Repères chronologiques :	22
Caractéristiques des bassins en eau de Saint-Quentin en Yvelines.....	22
Principaux acteurs de la gestion de l'eau à Saint-Quentin-en-Yvelines.....	23
Caractéristiques des bassins en eau de Marne la Vallée	24
Annexes 2 Entretiens retranscrits	25
Entretien avec Serge Golberg. Directeur de l'EPA de SQY de 1970 à 1979. (Février 2003- N.E-H & A.V-C.)	25
Entretien avec Bertand Ousset (Directeur adjoint de l'EPA) et Hélène Huber (paysagiste à l'EPA depuis 1973). Février 2003 – N.E-H & V.F-D	30
Entretien avec Michel Macary à son Agence. Architecte coordinateur du Val Maubuée. EPA de Marne-la-Vallée de 1970 à 1980. 27 octobre 2003 (A.S, A.V-C, V.F-D.)	39
Entretien avec M.Macary 10-12-2004 N.E-H.....	45
Entretien avec Yves Draussin. Architecte-urbaniste à l'EPA de Saint-Quentin en Yvelines de mars 1974 à avril 1989. Responsable de la mission « cœur de ville ». mai 2003 à l'EAPB (N.E-H, A.V-C, V.F-D.).....	55
Entretien avec François Bourgeois. Architecte-urbaniste du quartier de Grande Ile dans les locaux de l'EAPB (Avril 2003 NEH & V.F-D.).....	63
Biographie d'Erik Jacobsen (A.V-C.).....	67
Entretien avec Laurence Vacherot et Gilles Vexlard – 20/07/03 H.S	69
Entretien avec Gilles Vexlard, paysagiste dplg.....	73
Entretien de Saint-Maurice avec Montaigut (H.S.).....	76
Entretien Laurent Sacardy. Paysagiste dplg. (à Vichy 03 N.E-H)	77
Annexes 3- Notes de travail &Bibliographies	83
Note de travail 1	83
formation et culture des concepteurs face à la commande des Villes nouvelles : Architectes-urbanistes et paysagistes.....	83
La formation des architectes.....	83
Le contexte des formations	85
La formation des paysagistes.....	88
Ecologie du milieu urbain : le cadre de vie des villes nouvelles.....	91
« Ce ne sont pas les urbanistes qui ont dessiné nos villes ».....	92

Notes de travail 2	95
Note sur 2 concours en villes nouvelles : les coteaux de Maubuée à Marne-la-Vallée et le Cœur de Ville de Saint-Quentin-en-Yvelines.....	95
Le concours du cœur de ville de Saint-Quentin-en-Yvelines.....	101
Notes de travail 3 La réception des projets dans la presse spécialisée.....	105
Les formes architecturales, les paysages urbains, les espaces publics	105
Le centre régional de Saint Quentin en Yvelines :.....	105
Plaidoyer pour les villes nouvelles	106
Plaidoyer pour une urbanité faite d'attention aux éléments proches.....	108
Une démarche de greffe pour un quartier à caractère résidentiel.....	109
Les rigoles de Grande Île – ou un paysage utile.....	110
Les Villes Nouvelles, une vitrine de l'architecture en France	112
La critique de la Monumentalité	115
Notes de travail 4	116
Notes sur les questions méthodologiques soulevées par l'approche des pratiques professionnels au sein des EPA.....	116
Notes de travail 5 . Les Personnels des EPA : tableaux des principaux acteurs	119
Principaux acteurs de l'EPA de Marne la Vallée	119
Principaux acteurs de l'EPA de Saint-Quentin en Yvelines	122
Principaux acteurs du SCA puis du SAN du Val Maubuée	124
Principaux acteurs du SCA puis du SAN de Saint-Quentin en Yvelines	125
Constitution des professions. L'architecte, le paysagiste et l'urbaniste	126
Bibliographies	128
Bibliographie sélective sur les villes nouvelles	128
- Bibliographie sélective pour la ville nouvelle de Marne-la-Vallée	129
Bibliographie sélective pour la ville nouvelle de Saint-Quentin en Yvelines	129
Bibliographie sélective sur les acteurs de la ville	131
Bibliographie sélective sur les questions de méthodes.....	133
Bibliographie sur l'assainissement et l'écologie	133
Revues, rapports, Colloques, mémoires :	135
<i>Note : pour des raisons de poids de fichiers, les atlas cartographiques ne sont pas consultables dans le rapport téléchargeable sur Internet :</i>	
Atlas Cartographiques Historiques de Marne la Vallée	136
Atlas Cartographiques contemporains de Marne la Vallée.....	137
Atlas Cartographiques Historiques de Saint Quentin en Yvelines	138
Atlas Cartographiques contemporains de Saint Quentin en Yvelines.....	139

Annexes 1- Histoire et morphologie

Les constructions du territoire : (XVIII° - XX°)

Les sites des deux villes nouvelles et des secteurs étudiés présentaient des caractères patrimoniaux importants. Celui de Saint-Quentin-en-Yvelines, d'un point de vue écologique et hydrographique, est un véritable château d'eau, l'architecture de son territoire est fortement marquée par cette caractéristique géographique. Celui du secteur II du Val Maubuée possède une identité forte due à la présence des massifs forestiers, des châteaux et des parcs, de la Marne, de ses coteaux et de ses rus.

S'ils n'ont pas connu d'urbanisation conséquente avant la ville nouvelle et se sont maintenus pour une longue période, dans des structures assez stables, on peut lire sur les cartes la disparition progressive des structures rurales et des constructions matérielles qui l'accompagnaient dans le territoire. Effacement des chemins ruraux dès la fin du XIX° siècle, avec les premières coupures des voies ferrées, disparition de certains ouvrages hydrauliques notamment à Saint-Quentin-en-Yvelines, remembrements, lotissements dans l'entre-deux-guerres, etc.... et dégradation de la campagne dans la période précédant la mise en place des villes Nouvelles.¹

Le Val Maubuée : Champs, Lognes et Torcy

Les cartes du XVIII°siècle

Pour le secteur II de Marne la Vallée, nous ne disposons pas de la Carte des Chasses du roi, très excentrée à l'Ouest. En revanche les limites de la carte des environs de Paris au 1/17 280° de l'abbé Delagrive, recouvrent partiellement les villes nouvelles de Saint-Quentin-en-Yvelines et de Marne-la-Vallée.

Ici, la limite de la carte est le petit hameau de Lognes au centre de la feuille 5 de 1740.

Les traits principaux de la carte sont à l'échelle du site géographique : la Marne et ses îles au Nord, les massifs boisés du bois St Martin et de Combault au Sud, entre les deux parallèlement à la rivière, le chemin de Torcy rectiligne, le traverse d'Est en Ouest.

Le château de Champs s'étend de part et d'autre de cette voie. Au Nord, le parc régulier à la française, au Sud le parc du Lizard dont les limites sont géométriques, et le bois du Boulai, limité par le chemin onduleux de Croissy. Au sud encore, le chemin de Beaubourg

Des rus courent du Sud vers la marne : d'Ouest en Est, le ru de Nesle, le ru Merdereau dont le cours est ponctué d'un étang de retenue, au Sud du Bois de Grace, d'où part un aqueduc longeant le parc du Lizard ; le ru Maubuée et ses deux petits affluents depuis le Mandinet et Lognes.

Des regards, des mares et des bosquets enclos, ponctuent l'ensemble des champs représentés par des hachures, des vergers s'y dessinent. Des bruyères sont représentées à proximité de la Marne et des Rus. On note l'absence de représentation du relief.

À l'échelle du détail, la représentation des massifs boisés, des châteaux et des parcs est très fine. La composition des grandes allées étoilées forme un réseau géométrique articulé entre Lognes et le château de Champs.

Le contraste apparaît très fort entre ce réseau géométrique et celui des chemins ruraux qui tissent un ensemble de fils ramifiés, complexe et dense de relation, avec un grand nombre de croisements.

Des structures plus indépendantes comme le bois de Grace, La Malnoue et son abbaye, se rattachent davantage à ce réseau de chemins onduleux.

¹ Cf Le cahier des planches de l'Atlas en fin du document des annexes

Les cartes du XIX^e siècle

On peut confronter la description précédente aux plans au 1/10 000^e réalisés par les élèves ingénieurs d'état Major, pour la confection de la carte topographique au 1/80 000^e. Il s'agit de relevés exécutés sur place et surhaussés de couleurs pour les originaux qui se trouvent à l'IGN.

Deux dessins minutes existent, l'un pour Lognes et Champs-sur-Marne, l'autre pour Torcy. Malgré l'échelle très précise, seuls les grands traits sont esquissés, alors que certains détails sont accentués et d'autres estompés. Par exemple l'abbaye de la Malnoue apparaît nettement, alors que le dessin du château de Champs et de son parc est très simplifié. On peut aussi en déduire que ces propriétés aristocratiques ont connu un certain déclin et sont à l'abandon.

En revanche la toponymie est moderne et l'orthographe plus précise que dans la carte précédente.

On note peu de changement de la structure générale. L'exception d'une grande allée Nord-Est-Sud-Ouest est cependant remarquable à noter comme structure territoriale baroque traversant le plateau. Elle part de la route de Torcy à Paris, depuis un dispositif de porte à l'Est du Parc du château, traverse le bois de Lognes (anciennement du Boulai), et rejoint le chemin de Croissy, à l'Est de la Malnoue.

On peut accorder un crédit à ce dessin, alors que des disparitions comme celle des allées du parc du Lizard sont moins évidentes. Négligence du dessinateur ? De nouveaux aménagements nous intéressent, comme les petites mares sur un des affluents du ru Maubuée, entre la ferme du Buisson et Lognes, à proximité d'un enclos, ainsi que la localisation d'une glacière. Au Nord, de part et d'autre de la route de Torcy, les grands vergers ont disparu pour laisser la place à des vignes, représentées de façon conventionnelle. On note également à l'Est un petit réseau de fossés et de mares qui se développe depuis un des affluents du ru Maubuée et alimente un petit canal qui longe la grande allée Nord-Sud.

Sur la feuille de Torcy, apparaît la vallée du ru Maubuée et au Sud, l'étang de Croissy, de forme régulière, auquel aboutit le ru. Au delà du cadrage du plan de Delagrive, un petit affluent coule vers le Sud-Ouest, traverse la ferme des Grès pour former plus loin une petite vallée représentée comme une prairie.

Les coteaux de la Marne autour de Torcy et sur la rive droite du ru Maubuée sont soulignés sur ce dessin de façon expressive, ils portent des cultures de vergers et de vignes. Vers Croissy et la ferme de grès, le talweg est plus encaissé, ce que souligne le dessin.

Entre le coteau de la Marne et la route, le bourg de Torcy se développe de part et d'autre d'un chemin qui conduit à la rivière. Côté Ouest une grosse demeure et son parc à la française, côté Est le village, composé de rues et d'un gros îlot dont le bâti enserme des jardins. Vers le Sud un segment de voie rectiligne rejoint le chemin rural qui relie Torcy et Croissy.

Sur ces deux dessins, la dualité entre lignes droites et lignes onduleuses persiste, indiquant de façon claire les aménagements des lumières et quelquefois leur effacement.

Les cartes du XX^e siècle avant 1965

Les cartes suivantes sont des extraits des cartes topographiques de la région de Paris (Plans directeurs dressés par le service géographique de l'armée), entre 1872 et 1901 au 1/20000^e et révisées entre 1933 et 1936. C'est l'échelle qui sera retenue pour travailler sur la période contemporaine, celle de l'édification de la ville nouvelle.

L'échelle du 1/20000^e permet un cadrage plus vaste du territoire étudié, mais fait perdre beaucoup d'informations à l'échelle du détail. C'est néanmoins le premier document sur lequel apparaît la représentation du relief, selon une convention de hachures empruntée à la carte des chasses.

Sur le document de 1887, seules les grandes armatures sont mises en évidence et rehaussées de couleur rouge, celle de la permanence des structures antérieures.

Les nouveaux réseaux représentés sur cette carte sont la voie ferrée au Sud de Emerainville et l'embranchement Meunier, qui traverse le plateau en contournant le château au Sud, et en

longeant la grande Allée du bois de Lognes, pour ensuite bifurquer à l'Est vers la ferme du Buisson et suivre ensuite la vallée du ru Maubuée.

Le réseau hydrographique est également mis en évidence et représenté jusqu'au bois de Beaubourg, où apparaît un bassin de forme oblongue, un ensemble de mares et des lignes de fossés géométriques entre le château, le bourg et le bois.

La Carte du SGA de 1901 présente un dessin du relief, réalisé par des courbes de niveau, ce qui permet une lecture plus précise de la topographie.

Le Plateau s'incline vers la vallée du ru Maubuée selon une orientation Sud-Ouest / Nord-Est. La côte 100 marque sa limite, au delà le relief du talweg est plus rapide. Le coteau Est, est plus accentué.

La vallée elle-même a un profil qui se creuse aux environs de Croissy de la côte 100 à 80 puis 60 vers le Nord à la traversée de la route de Torcy. (voir la carte du SGA de 1895 au 1/10000°, pour plus de détails). Les deux étangs de Croissy et de Beaubourg se situent donc en partie haute sur le plateau, le premier à la côte 80, le second à la côte 100. Sur cette carte, une ligne d'eau de tracé rectiligne relie l'étang de Beaubourg au château de Emerainville situé sur une petite hauteur.

Les événements nouveaux sur cette carte sont la cité ouvrière de Noisiel, l'usine Meunier en bordure de la Marne et la régularisation des allées du parc au Nord du château de Champs.

La carte du SGA de 1933 clôt cette première série de cartes. Aucune nouvelle infrastructure ne perturbe les armatures en place depuis le XVIII^e siècle. Seule la ligne ferrée de l'embranchement Meunier est venue se glisser en suivant des allées ou des chemins existants. Sur cette dernière carte l'ensemble des grandes lignes sont présentes mais estompées ou à l'état de traces. Elles ont perdu de leur matérialité et ne représentent plus de réalités d'usages. Les bourgs se sont peu développés, la cité ouvrière s'est dotée d'une extension où l'hospice s'est installé. Les cimetières, dont l'apparition remonte à la carte précédente, se sont étendus. À l'Est et à l'Ouest du village de Torcy, sur les pentes du coteau, orientées au Sud, de premiers découpages de lotissements apparaissent, sur les emprises des parcs du château et sur des pièces de terre régulières à l'Est.

Saint Quentin en Yvelines : Les trois villages, Montigny, Guyancourt et Voisins

les cartes et plans du XVIII^e siècle

La Carte des Chasses du Roi

Assemblage du Sud-Ouest de la feuille Versailles et du Nord de la feuille Rambouillet.

Sur ce cadrage, agrandi de 140%, le parc du Château s'étend au Nord-Est, prolongé par la route de Villepreux et la plaine du Trou Moreau. Au Sud-Ouest, les massifs boisés du bois de Trappes et à l'Est les plaines de Guyancourt et Saclay.

Le Grand Chemin de Chartres traverse ce site du Nord-Est au Sud-Ouest. Sur la carte, il est figuré par des tronçons rectilignes, planté d'alignements, sauf à la traversée de Trappes. Le bourg se développe inégalement de part et d'autre de ce Grand Chemin et s'étend à l'Ouest avec, comme limites, le Grand Chemin de Bretagne sensiblement Est-Ouest et l'Aqueduc de la Boissière, Nord-Sud.

Si l'on excepte les grands ouvrages hydrauliques du Parc de Versailles, sur cette carte les étendues d'eau : étangs, mares, sont peu nombreux. On remarque :

- les deux principaux étangs par leur taille et leur forme irrégulière, l'étang de Saint-Quentin et l'étang de Bois d'Arcy, tous deux à l'Ouest du Grand Chemin,
- l'étang de Bois Robert, de taille plus réduite et de forme régulière, sans doute déjà asséché.

Le Grand Chemin de Chartres découpe le site selon deux bassins versants, celui de la Seine aval et celui de la Seine amont.

Le bassin versant Est, est celui sur lequel court la Bièvre selon une orientation d'Ouest en Est. La vallée décrit un relief de talweg prononcé, bordé de coteaux boisés. Le dessin indique un filet d'eau au départ de Bouviers (au Sud, hors carte, coulent la Mérantaise et l'Yvette, ainsi que le Rhodon).

Parmi les ouvrages hydrauliques portés sur la carte, on peut noter, la présence de rigoles et d'aqueducs, ainsi que des retenues ou étangs de faible importance.

Les rigoles forment plusieurs systèmes :

- au Sud du site, sur la plaine de Guyancourt, depuis l'étang de Saclay (en limite du site) et jusqu'à l'étang de Saint-Quentin, court un ensemble de rigoles formé de tronçons rectilignes et décrivant un dessin anguleux,
- à l'Ouest, la rigole de Trappes suit de la même façon les rives Nord de l'étang de Saint-Quentin pour ensuite bifurquer à angle droit en direction du Sud,
- plus à l'Ouest, deux autres systèmes traversent la plaine de Gâtine au Nord et celle d'Élancourt au Sud.

Les aqueducs ne semblent pas tous appartenir à la même logique, on dénombre :

- l'aqueduc de la Boissière à l'Ouest traversant la plaine de Trappes depuis la retenue de la Boissière, jusqu'à rejoindre la rigole de Trappes en limite Ouest du village,
- l'aqueduc du Manet, relie la rigole du ruisseau de Gironde (dans le bois de Trappes) à celle de Guyancourt sur Montigny,
- l'aqueduc de Trappes relie Bouviers et la source présumée de la Bièvre (à la fontaine des Gobelins) à l'étang de Saint-Quentin.

Une maison du Garde Rigole est implantée en limite Est de la rive Sud.

Les remises de chasse sont peu nombreuses et de petite taille (Bouviers, remise du poirier) plutôt de formes carrées. On remarque au Nord, dans l'alignement de la rive Est de l'étang de Saint-Quentin une remise linéaire dite de l'aqueduc de Bois d'Arcy.

Les villages, de dimension modeste, se situent à des croisements de chemins ou le long de ceux-ci. Ils sont reliés par un réseau de chemins irrégulièrement tracés qui parcourent le plateau. Des voies rectilignes plantées les relient parfois : entre Voisins-le-Bretonneux et Guyancourt, entre Troux et le Grand Chemin de Chartres.

Cartes du XVIII^e : Plan des environs de Paris

Le plan de l'abbé Delagrive, 1734-1739, s'étend à l'Ouest et au Sud, aux confins du domaine de Versailles, sans toutefois représenter l'étang de Saint-Quentin à l'Ouest et le village de Montigny.

Ce plan, dans le fragment qui nous intéresse, interprète les structures du territoire de façon très significative, en mettant en évidence le contraste entre des traits morphologiques réguliers, tirés au cordeau, et des traits irréguliers. Ces derniers, relèvent du réseau des chemins ruraux qui parcourent le plateau en créant un grand découpage de forme plus ou moins triangulaire. Ces délimitations enserrent un autre découpage, celui des champs, en forme de polygones irréguliers convexes, avec parfois des imbrications de puzzle.

On peut supposer que ce réseau renvoie à la manière de drainer les champs par des rigoles ou des fossés que suivent, sans doute, les haies.

Le plan fait état d'un plus grand nombre de remises et de petites mares que la carte des Chasses. La représentation du talweg et du cours de la Bièvre présente aussi cette dualité entre les tracés réguliers des allées présentes au sein des massifs boisés au Nord de la rivière, et ceux du Sud. D'autre part, des zones maraîchageuses sont indiquées suivant le fond du talweg et ponctuellement.

Les cartes et plans du XIX^e siècle

Parmi ceux-ci, les minutes de l'État-Major de 1820, préalables à l'élaboration des plans et cartes topographiques. Leur échelle (au 1/10000^e) permet de lire plus de détails.

Les deux relevés étudiés portent sur le Nord du site. Ils montrent les étangs du Bois Robert et la vallée de la Bièvre à l'Est, et les étangs de Bois d'Arcy et de Saint-Quentin à l'Ouest.

À l'Est, dominant les tracés réguliers du parc du Château de Versailles : allée des matelots, allée des Mortemets dans le bois de Satory et tirés du Roi sur le plateau.

La Bièvre est représentée avec son coteau et ses ravines boisées. Au Nord du village de Bouviers, un bras, dit de la petite Bièvre, rejoint l'étang du Bois Robert en formant un petit étang situé au Sud du bassin régulier.

Des étangs aux formes régulières sont présents au Sud-Est, étangs du Désert et de la Marinière, ainsi que des formes anguleuses caractéristiques des rigoles.

La Bièvre traverse une zone marécageuse ou un étang de forme allongée, étang du Val (La Minière) indiqué en zone marécageuse sur le Delagrive. Une voie franchissant la vallée rejoint Versailles par Satory au Nord.

Sur le relevé du secteur Ouest, on remarque l'étendue importante de l'étang de Saint-Quentin et la disparition semble-t-il de celui du Bois d'Arcy, toujours indiqué mais non rehaussé. L'étang du Bois Robert apparaît surtout rehaussé par les talus des digues.

Sur la commune de Montigny, entre Bouviers et la limite Est de l'étang de Saint-Quentin une bande double de forme anguleuse s'étire ainsi que le tracé d'un aqueduc souterrain reliant l'étang à la Bièvre (source de Bouviers), à partir de l'emplacement du pavillon. Entre ces deux délimitations est compris le plan de Troux qui s'étend du hameau de Troux à Bouviers sur la commune de Guyancourt.

La ligne de chemin de fer de Chartres à Paris suit sensiblement la route de Rambouillet à Paris. Au carrefour des 4 Pavés, la fourche a été aménagée pour les voies rejoignant Troux à l'Est et Montigny au Sud.

Le triangle formé avec la voie reliant Troux à l'étang du Bois d'Arcy, constitue le site du centre de Saint-Quentin-en-Yvelines aujourd'hui. Les noms de lieux, sur le Pré, La Mare des Saules, le Plan, sont toujours présents dans le toponyme.

Sur ces relevés, les chemins ruraux sont représentés par un trait noir, les voies plus importantes sont mises en valeur par deux traits et dominant la représentation. On remarque également l'esquisse de divisions parcellaires orientées N.E.-S.E.

Les cartes de l'armée de 1870/73 et 1924

Ces cartes présentent un intérêt particulier car, élaborées par les services de l'armée de terre, elles fournissent une excellente approche de la topographie, du relief, des ouvrages d'art et militaires, ainsi que des principales infrastructures, voies nouvelles ou redressées, élargissements, aménagements de franchissements et de carrefours, passages à niveaux.

En revanche, elles ne s'intéressent que très peu aux petits découpages fonciers, en dehors des noyaux habités, ruraux ou aristocratiques, ainsi qu'aux chemins ruraux d'intérêt local. Cependant la toponymie y est précise.

Les cartes concernant notre secteur d'étude offrent donc une lecture plus fine de la topographie du plateau avec ses cotes dominantes (160) et ses points les plus hauts (165/67) et les plus bas (155/52). La vallée de la Bièvre y est bien décrite avec ses coteaux – 140 – et ses fonds - 120 à la minière à l'Est. Sa vallée haute constituée de deux branches, la plus longue de Bouviers à l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines, avec le site du plan de Troux. Le parcours de l'aqueduc souterrain des eaux de Saint-Hubert décrit une anse au Nord de Bouviers pour rejoindre la branche la plus courte du talweg à l'étang de Saint-Robert et suivre ensuite les limites de la vallée en bordure des champs de manœuvre.

On note les permanences les plus importantes comme la stabilité du réseau de voies principales, quelques fois élargies (entre Trappes et Voisins).

Hors quelques voies de dessertes des ouvrages de défenses militaires (Fort de Saint-Cyr, redoutes et batteries de Bouviers et de Satory), il n'apparaît aucune ouverture de voies, mais de fréquents aménagements de carrefours et franchissements d'aqueducs.

Autre permanence, de la fin du XIX^{ème} à 1924, les rigoles apparaissent selon la même géométrie et extension au Sud du plateau. Au Nord, nous avons déjà noté l'aqueduc souterrain, décrit avec plus de précisions sur ces cartes au 1/10000^o (voir les minutes), les mares plus nombreuses également.

Dans les noyaux villageois, l'évolution la plus visible est leur faible expansion et la disparition de divisions parcellaires indiquant des regroupements de propriétés à Montigny, le château Notta, à Voisins. À Guyancourt apparaît la première marque de l'industrie : sucrerie, réservoir, cheminée, alors que le village est maintenant traversé par la voie qui butait sur le château. Au Sud, l'écart se développe à l'intérieur des découpages de grands îlots avec l'église au centre.

Les terres dites de la Sourderie à Montigny et de Grande Île à Guyancourt sont limitées par la rigole du Sud. L'aqueduc du Manet la rejoint à la Sourderie.

La structure la plus complexe apparaît être celle composée des trois villages de Bouviers, Guyancourt et Troux. Avec le bois de la Garenne, les Roncières, le Plan de Troux, les ravins de Bouviers et les chemins ruraux qui les relie, cet ensemble présente une grande stabilité du XVIII^{ème} à 1924.

NOTE SUR LES PRINCIPES DE L'URBANISATION DE LA VILLE NOUVELLES DE LA VALLEE DE LA MARNE²

Depuis 1969, les actions de promotion de l'urbanisation nouvelle se sont manifestées dans trois directions : la mobilisation des sols, et le financement et le lancement des grandes infrastructures urbaines qui constituent les conditions premières à la préparation des programmes équilibrés d'habitat et d'emplois.

Cet objectif stratégique, est développé à l'échelle de la région est de Paris, qu'il s'agit de rééquilibrer et d'équiper : rechercher l'équilibre habitat-emploi, assurer l'emploi des 2/3 des résidents, réduire à 30% les migrations quotidiennes dues à l'emploi (40% environ).

Les objectifs, considérés comme très volontaristes, sont liés à la mise en service de l'A4 et à la réalisation du RER – conditions du lancement des ZI prévues en bordure de l'A4.

« Les ZAC du rû de Nesles et Champs-Noisiel-Torcy sont en cours de création, les mises en chantier sont prévues pour 71 (logements et ZI) coordonnées avec la mise en service en 72 des réseaux et du premier itinéraire de dégagement routier.

Le développement attendu est de 15 000 logements et de 63 hect de ZA, qui constituent la première tranche d'un programme d'urbanisation de 32 500 logements et 200 hect de Z.A. mise en chantier au cours du 6^{ème} Plan – soit 25 000 logements occupés à l'horizon 75/76 ».

Les contraintes et la prospective

Cette présentation porte essentiellement sur la réalisation des infrastructures et la programmation de logements et des zones d'activité à une grande échelle. Les objectifs en nombre de logements, ne sont réalisables qu'avec des densités importantes, elles supposent également un rythme de financement et de mise en chantier des infrastructures qui ne souffre aucun aléa .

La réalisation du RER constitue l'élément fondamental d'une stratégie urbaine qui vise deux objectifs : rééquilibrer la région parisienne à l'Est, et promouvoir un type d'urbanisation en relation avec un transport en commun de grande capacité. Les déplacements engendrés par l'accroissement de la population en banlieue et les 25 000 logements nouveaux en ville nouvelle, les réalisations (itinéraires d'accessibilité et bus mis en services) d'infrastructures, font que la saturation sera atteinte en 75/76.

L'ouverture de l'A4 prévue en 76 ne sera pas suffisante, car l'urbanisation se poursuivant au même rythme, la saturation sera atteinte en deux ans si le RER n'est pas réalisé.

La mise en service de la branche « Vallée de la Marne » du RER s'impose dès 77/78 pour une bonne coordination de l'urbanisation et des systèmes de déplacement. Les délais (acquisition foncière, délais et techniques de réalisations) estimés à 6 ou 7 ans, nécessitent une programmation financée dans le cadre du 6^{ème} Plan. Si cette décision n'est pas prise, il faudra reconsidérer le rythme de développement de la ville nouvelle et le moduler en fonction des capacités de desserte du système routier.

La situation foncière

Elle est contrôlée par les ZAD sur les trois secteurs et la base régionale de Jabline, couvrant 1739 hectares sur les secteurs 1 et 2 et 6340 hectares sur les zones rurales du 3^{ème} secteur et de la base de Jabline.

Pour le second secteur, 2 DUP ont déjà été lancées, 71 hect à Champs sur Marne (12/08/68) et 1600 hect sur l'ensemble du secteur 2 (28/01/69) qui semble correspondre à une partie du domaine Meunier à Noisiel.

² n° 21 des cahiers de l'IAURP consacré à « la ville nouvelle de la Vallée de la Marne » en 1970

En effet parmi les acquisitions déjà réalisées on note outre 6 hect sur la DUP de Noisy le Grand, 1400 hect dans le 2^{me} secteur dont 455 hect de bois et parcs qui seront préservés et aménagés « au profit de la population »

Les infrastructures urbaines :

Deux questions prioritaires concernent le désenclavement et l'accessibilité du périmètre à urbaniser et l'assainissement. Les projets mis à l'étude témoignent de la prise en compte du réseau routier existant et de son raccordement progressif au projet autoroutier de l'A4 à l'Est de Paris.

L'accessibilité sera assurée par l'autoroute A4 en projet (achèvement en 76).

Un itinéraire Nord sera mis en service fin 72 (deux fois deux voies) pour rejoindre les ouvrages autoroutiers déjà mis en service à partir de la porte de Bagnolet (A3 et A6).

Parmi les voies concourant à cet itinéraire Nord, sont réaménagées ou élargies à 2 x 2 voies, la RN 186, la RN 94, le CD 194, la déviation du CD 75 et la déviation du CD 127bis en Seine et Marne qui constituera la voie primaire Nord desservant les premières opérations du secteur urbain de Champs-Noisiel-Torcy.

Un second itinéraire Sud sera mis en service en 1974, à partir de Noisy le Grand par l'amélioration du CD 33, la RN 33 élargie et déviée et la RN 4. Cet itinéraire permettra de rejoindre la porte de Bercy par le 1^{er} tronçon de l'A4 (travaux en cours d'achèvement).

Les autorisations de programmes sur 68,69 et 70 représentent 41,325 MF.

Les réalisations en cours : les travaux en cours d'achèvement sur la RN 94, acquisitions foncières en cours sur l'axe CD 194 /CD 75 et sur la voie primaire dont les travaux débiteront en 1971.

Le dispositif d'assainissement.

Il comprend deux stations d'épuration à Noisy et à Lagny.

Des collecteurs principaux longent la Marne pour desservir Champs sur Marne et Noisiel qui seront mis en chantier en 71 et entreront en service en 1972.

Les collecteurs d'eaux usées destinés aux zones d'aménagement de Champs, Noisiel et Torcy et du rû de Nesles débiteront en 71. Le collecteur pluvial du rû de Nesles à Champs vient d'être mis en service. 24,75 MF d'autorisation de programme ont été affectés à la réalisation des premiers éléments du dispositif d'assainissement.

L'alimentation en eau est assurée par l'extension de l'usine de Neuilly sur Marne, en cours d'achèvement (de 200 000m³/j à 600 000m³/j).

En annexe du document, une petite note sur l'assainissement des eaux pluviales rappelle qu'ont été étudiés de façon systématique des dispositifs d'évacuation des eaux pluviales à ciel ouvert, comportant des plans d'eaux régulateurs des pointes d'orages, des canaux, des escaliers hydrauliques, le tout pouvant être maintenus en eaux en permanence.

Trois raisons ont conduit à généraliser cette démarche :

- les problèmes posés par les pointes d'orages pour le régime hydraulique de la marne,
- la recherche d'une limitation des coûts d'investissement (en présence de densité bâties)
- La réalisation d'espace publics agrémentés par l'eau et le végétal.

Il est souligné de plus que la géologie et la topographie de la vallée de la Marne, se prêtent bien à des solutions de cet ordre, qui ont été mises au point pour le secteur 2 et seront étudiées pour le secteur 1 et 3.

Opérations d'habitat et zones d'activités

Les programmes en cours le sont dans les secteurs où les dispositifs d'assainissement autorisent leur mise en chantier, c'est à dire les secteurs les plus proche de la Marne:

Neuilly sur Marne, 2500 logements

Villiers sur Marne, 1500 logements

SCIC à Torcy, 180 logements

Trois ZAC sont concernées par la 1^{ère} phase d'urbanisation :

À Noisy le Grand Est : 4500 logements + une ZI de 35 hect. + bureaux et ensemble commercial et équipements socio-culturels intégrés.

Au rû de Nesles et à Champs-Noisie|Torcy, 3 ZAC totalisent 11000 logements en 3 quartiers

2 zones industrielles de 28 hectares, desservies par la voie primaire Nord (1972)

2 centres de quartiers : équipements commerciaux de grandes surfaces, équipements socio-culturels, activités tertiaires groupées et bureaux.

LE SITE NATUREL DE LA VILLE NOUVELLE DE LA VALLEE DE LA MARNE EN 1970³

La description qui suit, empruntée au n° 21 des cahiers de l'IAURP consacré à «la ville nouvelle de la Vallée de la Marne », brosse un tableau du site qui met en avant des qualités géographiques propices au développement de la ville nouvelle, mais qui souligne également fortement les inquiétudes vis-à-vis du patrimoine forestier et insiste sur les mesures qu'il conviendra de prendre lors de l'urbanisation.

Description physique et topographique

La Marne constitue l'élément le plus remarquable du site de la future ville nouvelle : une vallée belle et large, des pentes douces, des rives boisées ou bordées de parcs, des méandres forment un ensemble naturel d'une grande richesse. « *Le potentiel d'aménagement de loisirs d'un tel site ne peut que profiter aux futurs citadins, d'autant que la Marne est exempte de servitudes de navigation commerciale, le trafic fluvial a été détourné sur les canaux de Chelles et de Chalifert* ».

À Jabline, les méandres du fleuve ont fortement modelé le relief : de nombreux paysages se succèdent sur plusieurs centaines d'hectares, cirque naturel, rives convexes aux pentes douces, rives concaves aux pentes plus fortes, marais, promontoire de Chalifert.

Le second élément dominant est le réseau des rus, ruisseaux et petites rivières qui assurent le drainage naturel du plateau et le découpent selon des talwegs d'Ouest en Est. On trouve ainsi le ru Merdereau, le ru Maubuée, le ru de la Brosse, la Gondoire, le ru Bicheret, le ru des Garets, du Lochy et le Grand Morin qui limite à l'Est le site de la ville nouvelle.

Les marnes et les argiles en surface ont permis la formation de quelques étangs à Champs sur Marne, à Croissy, Ferrière et Bussy Saint Martin. Ils sont généralement en amont des rus et constituent leur bassin régulateur de débit. Ces étangs et ces ruisseaux naturels représentent un intérêt esthétique et un avantage technique pour l'évacuation des eaux pluviales. Aussi, la systématisation de leur aménagement est recommandée pour en faire un élément caractéristique du « paysage urbain ». Cette organisation systématique et cumulative devait permettre de minimiser les risques de perturber la végétation. Il est en effet rappelé que l'urbanisation risque, si des précautions ne sont pas prises, d'entraîner des effets négatifs sur les bois existants, notamment leur assèchement, en raison de la perturbation de l'équilibre hydrographique.

³ D'après le cahier de l'IAURP n°21 consacré à « la ville nouvelle de la Vallée de la Marne », octobre 1970.

Le patrimoine forestier

Autre élément remarquable du site, les massifs forestiers qui le bordent, leur importance, la qualité des bois et des forêts du site lui-même ou aux abords.

- Au Sud, l'ensemble forestier d'Armainvilliers, de Crécy et de Malvoisine borde les secteurs de l'urbanisation nouvelle : 16 000 ha sont répartis sur 15km, comprenant forêts domaniales et parcs privés aménagés.

- Sur le site même de la ville nouvelle, plusieurs bois de bonne qualité peuvent être préservés et aménagés. Ils sont constitués de toutes les espèces feuillues des régions tempérées.

Leur localisation contribue à accentuer le «compartimentage» du paysage déjà créé par les talwegs. L'étude recommande «*la conservation et l'entretien de ce capital de verdure*» qui devra accompagner l'inévitable transformation de cette zone agricole en zone urbaine.

Cet aménagement devra répondre à un double objectif : constituer des écrans boisés ou forestiers, délimitant des unités urbaines perceptibles par les habitants et créer des parcs urbains afin de rompre la monotonie d'une urbanisation minérale. La conservation du patrimoine naturel permettra de ne pas perturber les micro-climats.

La structure compartimentée du site permet d'adopter «*un parti d'aménagement progressif*». L'existence de ces limites naturelles permettra d'éviter les effets de dilution dans l'espace des premières réalisations.

Enfin, par la présence des grands espaces paysagers (Armainvilliers, Jablines, îles de Vaires, la Marne), l'urbanisation et l'urbanisme pourront s'appuyer sur un potentiel original d'espaces de loisirs et de plein air, équipements intéressant l'ensemble de la banlieue Est.

Le site construit

La vallée de la Marne constitue une transition entre la banlieue Est de Paris et les espaces ruraux du bassin parisien. En 20km, on passe des paysages de la banlieue pavillonnaire à un paysage rural et agricole. Au Sud du fleuve, le plateau est parsemé de châteaux entre Lagny et la forêt domaniale d'Armainvilliers.

Le long de la Marne se sont développés des bourgs et des petites villes plus denses. «*Le développement urbain de ces bourgs s'est réalisé au cours de l'entre-deux-guerres sous la forme de lotissements pavillonnaires, en l'absence totale d'équipements, de transports et souvent sans assainissement et avec une voirie inadaptée, sans règles d'urbanisme, au hasard des disponibilités foncières⁴ et sans cohérence*».

Le 1^{er} secteur d'urbanisation de la ville nouvelle s'inscrit dans la banlieue existante à l'Ouest : Noisy-le-Grand, Bry-sur-Marne, Villiers-sur-Marne, Gournay et Neuilly-sur-Marne, frange suburbaine de Paris. Dans le secteur de ces 4 communes, les espaces libres à l'urbanisation sont réduits et morcelés. Toutefois, il subsiste sur Noisy et sur Bry-sur-Marne un secteur de 350 hectares où pourront être implantés les grands équipements d'un cœur de ville, des programmes d'activités et de l'habitat susceptibles de structurer l'urbanisation voisine en apportant les emplois et services qui lui font défaut.

Les agglomérations et les bourgs des bords de Marne

La Marne constitue l'un des éléments du développement urbain à l'Est de Paris ; les bourgs et les petites villes situés sur le pourtour du site de la ville nouvelle s'opposent par leur caractère et leur importance aux localités rurales implantées sur le plateau.

⁴ Le rédacteur cite à ce propos l'ouvrage de Jean Bastié, *La croissance de la région parisienne*, 1964.

Lagny est la ville la plus importante ; avec Pomponne et Thorigny, elles composent une agglomération de plus de 23000 habitants, dont le développement urbain a été favorisé par le passage de la voie ferrée Paris-Meaux. Bien qu'ayant une relative autonomie en termes d'activité économique, de vie urbaine (présence d'un centre ancien) et d'équipements, l'insuffisance des emplois provoque des migrations régulières vers Paris. Des projets de localisation de Z.I. à l'Ouest devraient inverser cette tendance, mais l'inadaptation des réseaux de communication reste un frein. Ce réseau difficilement améliorable souffre de problèmes de circulation aggravés par un seul franchissement de la Marne et de la voie ferrée. S'ajoute à cela un site de dépression où les potentiels d'extension sont limités. Aussi, c'est à une autre échelle que les questions de développement urbain doivent être étudiées. La ville nouvelle devrait apporter des réponses satisfaisantes à ces problèmes.

Les autres localités sont plus modestes :

- Champs-sur-Marne, plus liée à l'agglomération parisienne, possède un château et un parc prestigieux, dont l'aménagement de la ville nouvelle pourra tirer le plus grand projet résidentiel.
- Torcy est une petite agglomération qui a connu une certaine extension sous forme de lotissements de maisons individuelles et de petits collectifs, récemment : la vie urbaine y est réduite, peu d'emplois et manque d'équipements structurants.
- Noisiel est un cas particulier : cette commune doit son existence à la présence de la chocolaterie Menier. Les bâtiments de l'ancienne manufacture sont implantés en bordure de Marne, et le village s'est développé autour de cette activité. À l'initiative de la Société Meunier se sont développés une cité ouvrière, un hospice et des bâtiments communaux.

Le tout forme un ensemble architectural homogène, caractéristique des conceptions urbaines philanthropiques patronales du 19^{ème} siècle. La préservation de ce patrimoine historique devrait contribuer à personnaliser les nouveaux développements urbains autour de Noisiel.

Les villages des secteurs 2 et 3

L'essentiel du territoire à urbaniser a conservé une vocation agricole et constitue un des prolongements de la Brie, grande plaine céréalière à l'Est de l'Île de France. L'occupation humaine y prend la forme de villages et de fermes isolées : les villages sont installés à proximité des points d'eau et des rus. Plutôt situés en position centrale sur le plateau, leur implantation sur les coteaux ou point topographique élevé, se rencontre à Bussy-Saint-Georges, Bussy-Saint-Martin. Le réseau de villages est plus lâche au Sud de Noisiel et Jablines, plus resserré au Sud de Lagny. L'influence du relief et la proximité de Paris expliquent la dispersion de l'habitat. Les villages du plateau sont peu peuplés (en dessous de 1000 habitants), l'habitat individuel et les maisons transformées en résidences secondaires sont la seule forme d'habitat adoptée dans ces villages constitués de bâtiments de fermes.

Un espace économique essentiellement de type agricole

Le manque d'infrastructures de dessertes a maintenu la grande culture céréalière qui domine le paysage rural : blé, maïs, à côté d'exploitations maraîchères et de vergers, ou en plein champs plus spécialisés. La qualité des sols, argile et limon des plateaux, et le climat contribuent à former un milieu naturel propice au développement d'une agriculture riche. La grande exploitation domine : 24 exploitations de plus de 50 hectares, en 1962. Dans la seule partie Ouest on comptait en 1969, 4 grandes exploitations de 90 à 220 hectares, qui représentaient l'essentiel de la superficie cultivée.

Une structure parcellaire complexe

Il faut opposer les parcelles de l'Ouest relativement grandes à celles de l'Est plus petites. Le parcellaire du plateau est constitué de plus grandes unités, celui des abords de villages et des coteaux est plus fragmenté.

Pour les propriétés, on note une opposition N-S et E-O. Ainsi, sur Lognes-Noisiel-Torcy, il y a une seule propriété de 1600 hectares (appartenant à Meunier).

Cette structure complexe aura des répercussions sur le début de l'urbanisation. La présence de grandes parcelles et celle d'exploitations importantes dans le secteur 2 (Champs sur Marne, Lognes, Noisiel, Torcy) favorisera les acquisitions de grandes unités. Dans un second temps, la reconquête de petites parcelles s'imposera pour conduire l'urbanisation de façon cohérente.

Les servitudes

Les châteaux et les monuments historiques constituent les principales servitudes d'urbanisme sur ce site, avec les lignes à haute tension, qui marquent la limite Est du Val Maubuée, à Torcy, et l'aérodrome de Lognes-Émerainville au Sud, ainsi que le passage d'un gazoduc, et des servitude radio.

LE SITE DE SAINT - QUENTIN - EN – YVELINES **trois grands bassins versants**

Le territoire de la nouvelle ville s'étend sur un plateau qui prolonge celui de la Beauce. Son altitude varie de 150 à 170m (Ouest). Plusieurs ruisseaux y trouvent leur source et entaillent le plateau en talwegs qui définissent les limites de sous-plateaux. Au Nord, on trouve la plaine de Versailles, la plaine de Neauphle le vieux, au Sud, selon une orientation Nord-Ouest/Sud-Est (dans le sens Est Ouest), se déploient les plateaux de Villaroy, Magny les Hameaux, Mesnil Saint-Denis ...

Au niveau du territoire de la ville nouvelle, on peut définir trois grands bassins versants qui s'appuient sur la ligne de crête du plateau, ligne de partage des eaux :

- le bassin versant de la Mauldre, orienté Sud-Nord (du point haut au point bas) dans lequel s'écoulent la Mauldre alimentée par le ru d'Elancourt, ainsi que La Guyonne.
- le bassin versant de la Bièvre, orienté Ouest-Est, dans lequel coule la Bièvre. Le plateau de Villaroy est inscrit dans ce bassin versant.
- le bassin versant de l'Yvette, orienté Nord-Ouest/Sud-Est, dans lequel coulent l'Yvette et ses affluents : la Mérentaise, le Rhodon. Il comprend les plateaux de Magny-les-Hameaux, du Mesnil Saint-Denis et des Essarts le Roi.

La ville nouvelle s'installe donc à l'articulation entre deux bassins versants, entre deux entités qui sont⁵ : Le Mantois, au Nord, bassin versant de la Mauldre, le Hurepoix au Sud, bassin versant de la Bièvre et de l'Yvette.

⁵ DONNADIEU Pierre, *Du désir de patrimoine au désir de projet*, thèse de doctorat ENSP, Laboratoire d'écologie et de sciences humaines, 1993, p. 86.

Histoire des rigoles et réservoirs pour le parc de Versailles

Sur le plateau de Saint-Quentin, Louis XIII avait créé ou plutôt profité d'un étang, l'étang du Val⁶ (Hameau de la Minière) pour alimenter en eau son pavillon de chasse situé à Versailles. Cette réserve en eau était insuffisante pour alimenter le nouveau projet de Louis XIV qui exigeait une consommation d'eau exceptionnelle.

Avant la création du parc de Versailles, au XVII^e siècle, le plateau de Saclay et le site de Saint-Quentin étaient essentiellement composés de marécages, soit de zones mal drainées, médiocres d'un point de vue agricole.

La difficulté pour la création du parc, pour répondre aux objectifs d'alimentation en eau du site et de ses systèmes de fontainerie, réside dans la situation géographique de la ville de Versailles. Elle est distante de tout cours d'eau : la Seine est assez éloignée et les rivières les plus proches, la Bièvre, la Mérançaise, l'Yvette ... coulent dans un sens opposé au site de Versailles. Par ailleurs, les vallées de ces cours d'eau sont situées en dessous du niveau de la ville.

Pour créer le nouveau château et le Parc de Versailles, Colbert, ministre du roi Louis XIV, confia à Thomas Gobert (1675-1683), architecte et entrepreneur maçon la création du réseau et des ouvrages hydrauliques qui alimenteront le château et ses jardins. Cette mission nécessite la mise en place d'un système de collecte des eaux, de stockage en un point haut et/ ou de la création d'un système de pompage, d'élévation et de mise en pression des réseaux. Il a été réalisé de nombreuses études et d'importants travaux comme la création d'étangs à Trappes, Saclay, Arcy, Rambouillet..., l'invention de la machine de Marly pour remonter les eaux de la Seine sur la plaine de Louveciennes.

En 1680, des travaux sont entrepris sur les sites de Palaiseau, Châteaufort, Voisins, Guyancourt avec pour objectif de recueillir les eaux superficielles des 5000 hectares du plateau, soit 30 millions de m³ d'eau. Les points bas recevront les eaux collectées par un drainage rendu possible grâce à la création d'un réseau de 5 rigoles et de trois étangs.

On procède également à la création de réservoirs à Buc avant franchissement de la vallée et d'aqueducs pour relier les étangs. L'ensemble était prévu pour collecter 1,5 m³ d'eau.

En 1684, avec l'arrivée du Marquis de Louvois comme Premier ministre (après la mort de Colbert) les travaux s'accélérent. Gobert est écarté au profit de l'ingénieur Vauban.

De nouveaux étangs sont creusés, certains plans d'eau existants sont surhaussés ou surcreusés (par exemple le Trou salé, à Toussus est rehaussé de 8 m) afin d'augmenter les réserves en eau. Suivent ensuite la construction de l'aqueduc de Buc et la création d'un nouveau réseau de rigoles.

Fin 1686, 1,7 millions de m³ d'eau sont collectés, stockés et acheminés vers le parc de Versailles.

On estime à plus de 60 km de rigoles le réseau d'alimentation des étangs dont les principaux sont : l'étang du Trou Salé, les étangs vieux et neuf (Saclay), les étangs de Villiers et d'Orsigny.

Durant ces travaux, les endiguements des rivières pour créer des réserves en eau ont donné naissance à l'étang de Saint-Quentin en Yvelines aujourd'hui sur le secteur de la ville nouvelle (sur le cours de la Bièvre) et, sur le reste du plateau, aux étangs de Saint-Hubert sur le cours du ru des vaux de Cernay, ainsi qu'aux étangs de Saclay sur le ru de Vauhallan.

Outre l'alimentation en eau de Versailles, ces réseaux ont drainé les plateaux et les ont rendus plus fertiles et cultivables. Les rigoles sont toujours visibles et ont été exploitées par les agriculteurs. Certaines ont été détruites.

Histoire de l'étang de Saint Quentin.

⁶ PIZZORNI-ITIE F., *La haute vallée de la Bièvre, une histoire au futur*, édition et publication des AVB, 1982, p 62.

Cet étang appartient au système hydraulique construit au XVII^{ème} siècle pour collecter les eaux depuis les étangs de Rambouillet jusqu'à Versailles. Il est installé sur un fond argileux qui en assure l'étanchéité. Au Moyen Age, il existait une mare dite mare au Roy, bordée d'une chapelle dédiée à Saint-Quentin, évangéliste. C'était alors un lieu assez marginal qui accueillait un gibet et une léproserie.

En 1675, de grands travaux sous la direction de Parisot et des frères Francine sont réalisés⁷ pour conduire les eaux de l'Eure vers Versailles. Une digue coté Est de 7m de hauteur sur 17m d'épaisseur est construite. Puis à l'Ouest, la digue dite digue de Pissaloup fut réalisée. La chapelle fut déplacée au Sud du nouvel étang afin de la protéger des inondations.

L'étang assurait donc un stockage de 3 millions de m³⁸, relié au parc par l'aqueduc de Trappes.

Pendant la révolution de 1789, une partie du réseau hydraulique de rigoles et d'aqueduc fut détruit. La chapelle également. L'étang garda des fonctions de réservoir hydraulique et des fonctions de villégiature. Il fut plusieurs fois asséché.

Après la guerre de 39-45, il était totalement sec, suite au bombardement de la gare de Trappes qui aurait perforé la couche d'argile.

En 1953, le parc de Versailles s'équipe de système de pompe et de recyclage des eaux des fontaines. L'étang est loué pour la pêche et la chasse aux établissements Citroën et aux agriculteurs et propriétaires fonciers voisins. Les fonctions hydrauliques de l'étang s'atténuent fortement. L'étang demeure un espace de loisirs : il est décidé la création en 1965 d'une « base de plein air et de loisir » dont la première tranche (15ha) fut inaugurée en 1975.

Le bureau d'étude Sauveterre à qui l'établissement public avait confié une étude hydraulique pour envisager la régulation des eaux de pluies avait retenu cet étang comme un bassin de régulation potentiel. En 1978, avec l'urbanisation de la ville nouvelle et la généralisation d'un système de fontainerie dans le parc de Versailles, l'aqueduc de Trappes est coupé et l'étang devient totalement indépendant de Versailles. Les fonctions de réserves d'eau sont abandonnées, celles de loisirs, de pratique de nature et de régulation des pluies maintenues. L'exutoire du bassin d'orage s'effectuera par trop-plein vers le bassin versant de la Bièvre, via la rigole de Guyancourt.

Entre 1975 et 1992, des questions vont se poser quant à la gestion de l'étang, entre des objectifs écologiques récréatifs et hydrauliques (assainissement).

⁷ Ces travaux sont contemporains de l'aqueduc de Maintenon.

⁸ qui s'ajoutaient aux 7 millions de m³ stockés dans les réservoirs de Montbourron, Satory et Saclay.

Chronologies des Etudes et des réalisations

La ville nouvelle de Saint-Quentin en Yvelines et le centre-ville

1965 : Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne est rendu publique, il énonce le projet de création de Villes nouvelles.

1967 : Mise en place de la mission d'étude et d'aménagement de la ville de Trappes¹

1970 : Création de l'Etablissement public d'aménagement (EPA). Nouvelle dénomination : Ville nouvelle de Saint-Quentin en Yvelines.

1972: Création en août de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Naissance en décembre du Syndicat communautaire d'aménagement de l'agglomération nouvelle (SCAAN). Adhésion de 11 communes

Bois-d'Arcy	Coignièrès	Elancourt
Guyancourt	La Verrière	Magny-les-Hameaux
Maurepas	Plaisir	Maurepas
Trappes	Voisins-le-Bretonneux	Montigny-le-Bretonneux.

1983: La loi Rocard modifie le statut des villes nouvelles ainsi que la répartition des compétences entre les communes et la structure intercommunale.

1984 : Le Syndicat d'Agglomération Nouvelle (SAN) remplace le SCAAN.

L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines passe de 11 à 7 communes. (Départ de Bois-d'Arcy, Coignièrès, Plaisir et Maurepas.) Les communes adhérentes sont in fine :

Elancourt	Guyancourt	Magny-les-Hameaux
La Verrière	Montigny-le-Bretonneux	
Trappes	Voisins-le-Bretonneux.	

La ville nouvelle de Marne-la-Vallée et le secteur II du Val Maubuée

1969 : Mise en place de la mission d'étude et d'aménagement de la ville de Marne la Vallée¹
Cette ville nouvelle est « conçue » après les autres. Les équipes pouvaient ainsi bénéficier des retours d'expériences des autres villes nouvelles, et donc de modèles positifs ou par défaut. Selon M. Macary, cette situation leur a permis « *de savoir ce qu'ils ne voulaient pas faire* ».

1972 : Création de l'agglomération nouvelle de Marne la Vallée/Val Maubuée.

1973 : Mise en place du Syndicat communautaire d'aménagement (SCA), collectivité publique compétente sur le territoire d'agglomération nouvelle.

1984 : Mise en place du Syndicat d'agglomération nouvelle du Val Maubuée, SAN du Val Maubuée, en référence à la loi du 13 juillet 1983 par laquelle les communes retrouvent une part de leur autonomie communale.

Marne la Vallée est composée de 26 communes réparties sur trois départements :

1 en Seine Saint-Denis (Noisy-le-Grand)

2 dans le Val de Marne (Bry-sur-Marne et Villiers-sur-Marne)

- 23 en Seine et Marne.

Elle était divisée en 4 secteurs et récemment, le secteur III fut divisé en 2 secteurs.

Marne la Vallée est donc maintenant composée de 5 secteurs.

Secteur I : Porte de Paris	3 communes	
Noisy-le-Grand (93)	Bry-sur-Marne (94)	Villiers-sur-Marne (94)

Secteur II : Val Maubuée	6 communes.	
Champs-sur-Marne (94)	Noisiel,	Torcy,

Lognes	Emerainville	Croissy Beaubourg.	
Secteur III : Val de Bussy	6 communes		
Bussy Saint-Georges	Bussy Saint Martin	Collégien	
Ferrières en Brie	Guermantes	Jossigny	
Secteur IV: Val de Lagny	6 communes		
Gouvernes	Lagny-sur-Marne	Chanteloup en Brie	
Conches-sur-Gondoire	Montévrain	Saint-Thibault des	Vignes

Hydrologie

Repères chronologiques :

1941 : Présentation de la méthode rationnelle par Albert Caquot, qui donne lieu à l'élaboration d'une formule dite rationnelle qui permet de dimensionner les réseaux d'assainissement enterrés pour tout le territoire français.

Elle fait suite à une forte pression démographique, à des préoccupations hygiénistes afin d'éradiquer les épidémies de choléra, le paludisme... dans les grandes villes dont Paris. Les objectifs étaient d'évacuer les fluides le plus loin et le plus rapidement possible.

1949 : Circulaire technique CG 1333, communément appelée circulaire de Caquot.

1964 : Première loi sur l'eau. Il est énoncé les principes de pollueur-payeur, et de « pensée globale - action locale ». Création des agences de bassin et des mesures de financement associées.

1968 : L'ingénieur des Ponts et Chaussées Hoffenfer, propose au ministère de l'équipement la vérification de la formule de Caquot. Cette demande fait suite à l'observation de nombreuses inondations et saturations du réseau en place.

1971 : Convention de Ramsar sur la reconnaissance et la protection des zones humides. (Adhésion de la France en 1986). Création en France du premier ministère des finances.

1977 : Instruction technique pour l'assainissement pluvial INT 77 sous la direction de Hubert Loriferne, inspecteur général des Ponts et Chaussées. L'instruction propose un nouveau paradigme pour l'assainissement en prenant en compte des variations climatiques régionales et en proposant de réduire les débits d'arrivées d'eau dans les milieux récepteurs : ralentir et réduire les volumes d'eau. Ce qui se traduit par la création de bassin de stockage et d'infiltration pour retarder l'arrivée de l'eau dans les exutoires.

1981 : Lois sur la décentralisation qui transfèrent la compétence assainissement aux services communaux.

1992 : Congrès de Rio, agenda 21 : prise de conscience de la finitude des ressources. L'eau est une ressource à préserver et à partager

1992 : Nouvelle loi sur l'eau. L'eau devient une ressource et un patrimoine. Cette loi préconise la maîtrise du ruissellement en amont.

2000 : Directive Cadre Européenne qui fixe des objectifs qualitatifs sur les milieux récepteurs.

2003 : Nouvelle instruction technique : contextualisation et modélisation accrue des données pluviométriques et réflexion sur l'intégration urbaine.

Caractéristiques des bassins en eau de Saint-Quentin en Yvelines

l'Étang de Saint-Quentin

Surface : de l'ordre de 250 ha

Composé d'une réserve naturelle : 87ha ; 3 bassins de végétation d'une surface de 5ha, et d'un étang de 132ha. Ces différentes zones se superposent.

Débit de fuite : 435 l/s par la Rigole de Guyancourt,

Réduit à 100l/s en 1992 en remontant le niveau moyen de l'étang et donc en inondant partiellement la vasière.

Coefficient d'imperméabilisation du bassin versant drainé : 0.55⁹.

Étang de la Boissière.

En 1975 :

Surface : 3ha

Bassin versant : 320 ha

Profondeur : 1m sur banc de meulière

Débit de charge : 2800l/s environ

Débit de temps sec : eaux usées.

⁹ DONNADIEU Pierre, *op. cit.*, p.129 .

Débit permanent en hiver des étangs amont.

Débit de fuite : 5m³/s dans la Rigole du Grand Lit.

Nuisances : odeurs, pollution (liées à l'arrivée de rejets d'eaux usées dans les collecteurs et la faible profondeur du bassin).

Bassin de Bouviers : Dimensions : 1m de profondeur, 24m de large.

Bassin en eau de Maurepas

Réalisation du bassin : 1974-1977

Maître d'œuvre : DDAF.

Gestionnaire : Services techniques communaux.

Coefficient de ruissellement : 0.37

Marnage pour une pluie 10 ans : 400 cm

Régulation : orifice calibré, 2.3m³/s

Etanchéité : non

Pré traitement : dégrilleur, déshuileur, dessableur.

Exutoire : la Courance

Surface du bassin versant : 180ha

Surface en eau : 3 ha

Réalisation d'une digue : 15.50 m de hauteur en son point le plus haut, longueur 245m.

Aménagement pour la pêche et la promenade.

Principaux acteurs de la gestion de l'eau à Saint-Quentin-en-Yvelines

O.N.F. : L'Office national des forêts, centre de Versailles gère les forêts domaniales de Versailles, du bois de Verrières, Rambouillet... Il a en charge les rigoles qui les traversent. Une convention entre l'ONF et le SAN a été conclue pour autoriser ce dernier à utiliser l'espace domanial terrestre (rus, fossés, routes, chemins forestiers) et certains plans d'eau par exemple l'étang de moulin Renard et du Val d'Or pour assurer la régulation des eaux pluviales. Néanmoins, c'est l'ONF qui délivre les droits de pêche et d'activités nautiques et qui fixe le niveau de marnage autorisé.

SIAVB : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Bièvre. Il regroupe 11 communes : Buc, Jouy en Josas

SAN. SEVSC: Syndicat d'aménagement de la ville nouvelle et sa société fermière.

Il assure la gestion de 25 bassins versants.

Le plan d'eau de l'étang de Saint-Quentin échappe à la gestion du SAN¹⁰. Il est géré par le syndicat mixte de la base de loisir de Saint-Quentin. Néanmoins les dalots souterrains, de Trappes et d'Elancourt ainsi que les déshuileurs sont gérés par le SAN qui, par ailleurs, participe au conseil d'administration de l'étang.

SMAGER: Syndicat mixte d'aménagement et de gestion des étangs et rigoles.

Jusqu'en 1978, la gestion et l'alimentation des eaux des bassins des parc de Versailles et Saint-Cloud étaient assurées par le Service des Eaux et Fontaines de Versailles, Marly, Saint-Cloud, sous la tutelle du ministère de la culture.

En 1978, les compétences d'alimentation en eau ont été transférées aux communes, ce qui a eu pour conséquence la création du SMAGER qui réunit le SAN, ainsi que les communes sur lesquelles sont situées les rigoles.

DDE : La direction départementale de l'équipement a une fonction de maîtrise d'œuvre, de maîtrise d'ouvrage et d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès du SAN. Elle a en charge les dossiers d'enquêtes publiques hydrauliques initiées par le préfet. Elle sous-traite ses missions de maîtrise d'œuvre en aménagement et en conseil technique à des bureaux d'étude, au BET Sauveterre notamment.

¹⁰ Tout comme l'étang des Noës.

DDA : La direction départementale de l'agriculture a une fonction de maîtrise d'œuvre, de maîtrise d'ouvrage et d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès du SAN.

Caractéristiques des bassins en eau de Marne la Vallée

Etang de Noisy le Grand

Drainage de 4km de tranchée du RER
Réalisation du bassin : 1979
Maître d'œuvre : BETURE-SETAME.
Gestionnaire : Services techniques de Noisy –le –Grand.
Coefficient de ruissellement : 0.7
Marnage pour une pluie 10 ans : 54 cm
Marnage pour une pluie 100 ans : 100cm
Régulation : 800 l/s
Etanchéité
Pré traitement : aucun. Aération par courant traversier (oxygénation).
Exutoire : réseau d'assainissement
Surface du bassin versant : 61ha dont une tranchée de 4km de RER
Surface en eau : 2 ha
Réalisation d'une digue : non

Le Mandinet

Réalisation du bassin : 1979
Maître d'œuvre : Sauveterre/DDE.
Gestionnaire : SFDE
Coefficient de ruissellement : 0.37
Marnage pour une pluie 10 ans : 68 cm
Marnage pour une pluie 100 ans : 170cm
Régulation : orifice calibré, 360 l/s
Etanchéité
Pré traitement : cuve de dessablement.
Exutoire : ru Maubué
Surface du bassin versant : 180ha
Surface en eau : 3 ha
Réalisation d'une digue

Bassin N° 18, Bailly Romain-Villiers.

Réalisation du bassin : 1990
Maître d'œuvre : Sauveterre/DDE. , TUGEC
Gestionnaire : SAN des Portes de Brie
Coefficient de ruissellement : 0.39
Marnage pour une pluie 10 ans : 50 cm
Marnage pour une pluie 100 ans : 150cm
Régulation : 980 l/s
Etanchéité : non
Pré traitement : cuve de dessablement. Voile siphonoïde (déshuileur)
Exutoire : ru de la Folie
Surface du bassin versant : 1580ha
Surface en eau : 3,7 ha
Réalisation d'une digue : talus routier.

Annexes 2 Entretiens retranscrits

FORMES URBAINES, HYDROLOGIE ET PAYSAGES EN VILLE NOUVELLE

Le Val Maubuée , secteur II de Marne-la-Vallée et le Centre ville de Saint-Quentin-en-Yvelines
1970-1990

Entretien avec Serge Golberg. Directeur de l'EPA de SQY de 1970 à 1979. (Février 2003- N.E-H & A.V-C.)

SG. : «...Henri Coulomb, qui venait de la SETAP et qui était employé par un architecte qui travaillait avec Lagneau et qui a été mis à la disposition de la VN. Il était architecte.

[...]

SG. : « Bordaz a eu la géniale intuition de dire il faut intéresser Delouvrier à cet outil naissant. MR Delouvrier est venu, accompagné de Jean Millet qu'il venait de recruter et qui rentrait d'Abidjan. Ils étaient tout seuls. Ils n'avaient même pas encore de bureau.

[...]

Son idée était de recentrer la région parisienne vers l'est. Donc pour faire pendant à la défense, il y avait SQ en face, on voulait une VN à Coubert

[...]

J'avais fait quelques prévisions démographiques qui montraient que dès 1970 – on était à l'époque en 1961 – on a du démarrer avec Bordaz en octobre 1960 et Delouvrier a du venir en octobre 1961. et je me souviens Delouvrier a dit qu'il fallait de toute façon se projeter au moins jusqu'en 2000. Notre approche lui a plu.

[...]

« Jean Millet a très vite fait venir comme conseil Guy Lagneau parce que Lagneau avait fait pour lui le plan d'urbanisme d'Abidjan. Lagneau a eu auprès de Michel un rôle très important. Michel avait des idées, de l'intuition, mais ce n'était pas un homme très structuré ...Nous étions en 1964. Nous avons au moins deux, trois séances le soir de 8 heures à minuit pour revoir ensemble. Picard a rédigé le premier préambule du schéma directeur. Jacques Michel a rédigé la partie technique. Moi j'ai réalisé deux chapitres sur les transports et les activités. On revoyait les textes avec Delouvrier trois fois par semaine et cela a duré un an. On était pas très nombreux : il y avait Picard, Michel, moi, Lagneau et Millet et ?.

[...]

Cela devait être en juillet 1964. Mr Delouvrier est revenu de chez le Général de Gaulle en nous disant : le Général de Gaulle a pris en considération le schéma directeur et on a sorti le champagne. Après le champagne, je suis allé voir Delouvrier qui avait déjà nommé deux directeurs – le premier qui a été nommé c'est Lalande et Hirsch ensuite ; ensuite il y a eu Carle.

[...] Delouvrier m'a fait traîner pendant un an parce que il ne m'avait connu que comme Directeur d'étude en fait. (...) A l'époque, il n'y avait pas le choix, il ne restait plus que la VN de Trappes. Donc je ne l'ai pas choisi. Il ne restait que celle-là. Mais cela m'était égal. Celle là ou une autre.

[...]

Il y avait donc au départ Cergy Pontoise, Marne la Vallée, la VN de Trappes, et Evry. Il y avait ces quatre là.

[...]

J'ai été nommé fin 1967. Hirsch a du être nommé au début 67. (...) Lalande avait été au cabinet de Sudreau.

Cela a démarré officiellement en décembre 67.

[...]

Je suis parti aux états unis en octobre 56.

Q. : A cette époque, on parlait beaucoup d'écologie, les études d'urbanismes étaient à grande échelle ?

« non. L'urbanisme n'était pas très développé. Il l'était plus qu'en France certes.

[...]

SG. : « l'idée de VN. Je la connaissais forcément parce que j'avais étudié aux Etats-Unis ; et je m'étais intéressé aux VN anglaises. Michel s'y était intéressé aussi. Et les premières années, nous avons fait un certain nombre de voyages. C'était Lagneau qui était organisateur de cela. [...] C'est vrai que nous sommes partis des VN anglaises mais qu'est-ce que l'on a vu : ils avaient fait des villes à 50 kilomètres de Londres et ensuite ils ont eu une politique extraordinairement autoritaire. On ne donnait un logement aux gens que s'ils avaient un emploi sur place. [...]

SG. : « il a fait le premier plan avec cette idée que c'est une économie sur le réseau d'eaux pluviales. La création de bassins, de zones inondables, qui permettent d'amortir l'effet d'orage, par conséquent d'économiser sur les tuyauteries d'eaux pluviales. [...]

SG. : « Pourquoi a-t-on commencé par Elancourt ? il y a deux raisons à cela. Je me suis retrouvé dans une situation qu'aucune VN ne connaissait : Le préfet avait fait capoter la déclaration d'utilité publique pour exproprier les terrains... [...]

« Jean Guillaume, architecte, Tamara Desportes, qui est partie après pour travailler avec son mari, Claude Lecorps, cela fait déjà quant même 4 architectes [...] une excellente paysagiste, qui venait de l'école de Versailles. [...] Tamara Desportes et Claude Lecorps étaient d'origine, si je puis dire car je les avais extraits de l'IURP. D'ailleurs Tamara Desportes est rentrée pour venir travailler à la Ville Nouvelle mais a été employée à l'IAURP pendant un an alors que la mission n'était pas encore créée. Moreau est partie se mettre à son compte, elle est restée deux, trois ans et elle était très bien. C'était drôle parce qu'il y avait le groupe des trois femmes : Claude Lecorps était une communiste acharnée, [...] Tamara était moins grande mais d'un tempérament bouillant. [...] Il y avait un paysagiste qui avait été recruté spécialement par Lagneau pour le centre ville mais qui est mort malheureusement très jeune, qui a fait les premières esquisses pour le centre. Il y avait une équipe assez importante.

Parmi les ingénieurs, un des meilleurs était Fournier-Leret, je crois qu'il est parti avant moi. Il y avait une équipe de trois ingénieurs qui s'occupaient des problèmes de voiries. Ils étaient spécialisés. Il y avait Norvez pour les équipements publics et Maillot, qui étaient très en relation avec les associations de la VN. [...] Chacun avait sa spécialité mais savait travailler ensemble. Par exemple, quand on recevait les architectes de projet d'habitat, automatiquement, il y avait les architectes, les ingénieurs, un représentant des différentes branches pour discuter avec eux.

Q. : Comment les ingénieurs hydrauliciens se sont intégrés dans cette équipe. Est-ce ce que les travaux de Jacobsen ont été très en amont c'est-à-dire au moment du schéma directeur de la VN ou sont venus après coup ?

- « Ils sont venus assez vite, je suis persuadé - je ne vois pas qui d'autres aurait pu me mettre en relation avec lui - c'est certainement Lagneau. Je me demande d'ailleurs s'il n'avait pas travaillé avec lui déjà sur Abidjan en tout cas avec NEDECO... probablement avec Jacobsen, je sais que Jacobsen a travaillé en Afrique.

[...]

« A l'époque, celui qui suivait tous les problèmes d'assainissement c'est Subileau. Il habite Maurepas. C'est un ingénieur de formation, ce doit être un ingénieur TP.

[...]

C'est pas lui [Jacobsen] qui l'a mis en œuvre après, c'est Subileau. Mais c'est parti de lui. Après on l'a retrouvé à Marnes la Vallée. »

Q. : Vous faisiez appel à chaque fois à des architectes pour l'aménagement des bassins par l'intermédiaire des concours...

« Ah non... On ne vendait pas ces terrains là. »

Q. : tout ce qui était assainissement était de la compétence des communes... c'était délégué chez vous..

« Oui. C'était tout le problème du passage des pouvoirs entre l'établissement public et les communes.

Q. : donc il vous incombait de faire l'aménagement à la fois des bassins et des parcs... les villes prenaient en charge l'entretien des bassins, les berges ?

« Non c'était nous qui les entretenions tant qu'on restait propriétaire. C'est quand il y a eu le transfert au SAN qui les ont pris. Assez curieusement, j'aurais pensé qu'ils auraient été beaucoup plus réticents parce que c'est quant même une lourde charge. Contrairement à ce que l'on dit, on se vante d'avoir organisé la résistance des maires vis-à-vis l'EPA... Dans la pratique, je ne peux pas dire que... d'abord ce qu'il ne sait pas c'est que derrière son dos, les maires qui n'étaient pas de son bord se méfiaient des communes communistes comme de la peste, il y avait des contre-pouvoirs. Indépendamment de cela, j'ai discuté très facilement avec les maires, j'ai toujours eu d'assez bons rapports avec tout le monde, y compris et surtout, et assez curieusement, non pas tant que cela, avec les mairies communistes : c'étaient les seuls de compétents. (...) Quant on voulait parler des équipements publics, on avait aucun problème. (...) Je me souviens d'une bonne femme qui était adjointe au maire de Hugo. Je n'ai jamais eu de problème avec elle. Quant on travaillait sur un programme scolaire, il n'y avait aucun problème pour travailler avec elle. «

Q. : Cette question de l'eau a semblé solidariser les communes entre elles et avec l'EPA. Cela aurait été un lien fédérateur...

«Un bémol... Historiquement il y a quant même eu des précédents. Notamment pour SQY., il y avait déjà des syndicats intercommunaux. Ils avaient quant même l'habitude pour un certain nombre de choses, pour l'eau, pour les transports en commun, pour l'assainissement de travailler dans le cadre d'un syndicat. Il y avait Elancourt, Maurepas, La Verrière qui était un syndicat intercommunal. Trappes était seul. Sur la partie est, il n'y avait pas grand chose. Je me souviens que c'était très mince. Je ne sais pas si Guyancourt, Voisins et Montigny n'étaient pas dans un syndicat. Donc, il y avait déjà une tradition dans ces problèmes de réseaux de travailler en commun. Tout ne vient pas de la VN.

Q. : cela a produit des habitudes de solidarité et une réflexion sur le développement durable, pour les maintenir en état...

SG. : « L'importance des espaces verts, cela a un coût. Ils l'ont quant même accepté. Ils l'ont très bien intégré. Ils l'ont intégré parce que les habitants y tiennent. Et aussi, SQ a été assez gâté au niveau emploi et que le syndicat n'est pas pauvre, loin de là. Ils ont le tertiaire, ils ont Bouygues, ils ont Renault... donc ils ont les moyens d'entretenir leur ville.

Q. : selon vous, quels seraient les quartiers sur lesquels on pourrait travailler ?

SG : « Je prendrais des quartiers qui correspondent à des périodes différentes de la VN. Pour ma période, les 7 mares me semble s'imposer. A l'ouest, l'urbanisation est plus tardive. . [...]

A l'ouest, on avait commencé à envisager l'urbanisation avec l'Opération Bofill entre autre. Il y avait à Voisins Champs Fleuri. C'était en cours de construction quant la VN a démarré. Champs fleuri, c'est Kauffmann et Broad. [...] Il y a le centre mis en place par Lagneau. C'est vraiment une création ex nihilo. Où là véritablement, le suivi des rigoles depuis Bois d'Arcy jusque vers le centre, c'était vraiment une volonté affirmée de Lagneau avec cette référence aux rigoles du XVIIe siècle.

[...]

L'avantage de l'EPA, c'était quant même un lieu fermé et on avait beaucoup de liberté. C'est cela que les gens n'arrivent pas à comprendre, même les maires. Hugo ne pouvait pas imaginer que je ne reçoive pas de directives du district ou des préfets. Ecoutez non. Jamais. A titre de boutade, entre deux whisky, Chobart m'a dit, « ne construisez pas trop d'HLM ». Jamais je n'ai eu l'ombre d'une directive de Delouvriers. Une fois que l'on est en charge, on exécute le plan. Si on dérape, tant pis pour soi. On se fait virer. On était pleinement responsable. »

[...]

SG. : « chacun des schémas directeur étaient discutés avec Delouvrier ou pas du tout au niveau de la conception générale. Il y avait des schémas – peut être pas pour toutes les villes – mais il y avait des schémas. Il se les faisait présenter. SQY était un peu particulière du fait que Lagneau était en droite file du schéma directeur. Vous savez, Millier et Delouvrier ne sont pas venus très souvent. Ce que suivait le district, c'était tous les problèmes qui devaient être traités au niveau central : l'argent, les prêts, les équipements. C'était Salmon LeGagneur qui suivait cela. Il organisait tous les ans une réunion. Nous, on arrivait avec nos besoins, il gérait le budget de chaque ministère technique pour la région parisienne. Il y avait tant pour les VN et on se réunissait autour de la table. En général, cela se passait bien. Il avait fait son tour de table. Il arrêtait son programme d'équipements de subventions pour l'année à venir. Le seul contrôle, c'était cela. Bon si, il y avait également les passages en commission pour les agréments pour tout ce qui était bureaux et autres. C'était en général Salmon Legagneur et Roudy, c'était le secrétariat au VN qui représentait le district à la commission. (...) On avait une très grande liberté. On pouvait partir sur un certain nombre d'idées, les faire germer et les appliquer parce que, à la limite, et quoiqu'ils disent, les maires nous laissaient faire. Du moment qu'on les tenait au courant. [...]

Je cite toujours une anecdote : un moment je m'étais intéressé à l'habitat fait pas les habitants, « Alexander » via Françoise Choay. Ce serait bien de faire un truc comme cela à SQY. Pourquoi ne pas faire cela dans une ville où il y a une population d'immigrés maghrébins, qui sont donc encore assez proche de l'acte de construire. J'en ai parlé au maire de Trappes, à Hugo, aucun problème. On a déterminé ensemble un terrain et on a commencé à faire des réunions a monté un dossier. Il avait réuni des assistantes sociales. Je me souviens, la première réunion que l'on a faite, dans la salle il y avait les assistantes sociales, le maire, etc et la population qui n'osait pas rentrer. On a fait un certain nombre de réunion. J'avais demandé à Alexander de nous envoyer de la documentation. On a organisé une exposition à Elancourt dans la zone industrielle de l'EPA. Quelqu'un qui s'y intéressait beaucoup, c'était le fameux libraire des 7 mares, dont j'ai oublié le nom. On organise un bureau pour recevoir les demandes. Roudy est venu, Hugo est venu. J'y étais. Nous avons attendu jusqu'à 11 heures du soir. Il n'y a pas eu un client. Et cela a été la fin de l'opération. C'est pour vous dire que Hugo y croyait, j'y croyais et on travaillait la main dans la main avec le maire, même sur des choses un petit peu farfelu. La suite, il faut vous dire c'est que Alexander a beaucoup triché car la fameuse expérience qu'il présentait partout, c'était surtout des étudiants. Ce n'était pas du tout des habitants mexicains. C'était du bluff ! on ne reconstitue pas comme cela des villages méditerranéens... »

[...]

SG. : « Je connais mal le fonctionnement de la SETAP. Les vrais architectes étaient Lagneau et Dimitrievith. Michel Weil était plus un architecte mondain et avait surtout apporté la fortune. »

[...]

SG. : « il n'y a pas de doute que l'origine est néerlandaise. Encore que je ne sais pas du tout quels sont les antécédents de Jacobsen. Je pensais que c'était un nom danois... En tout cas, NEDECO était un bureau d'études hollandais. (...) L'introduction de Jacobsen, je suis à peu près convaincu que c'est Lagneau. Je ne vois pas qui d'autres de toute façon aurait pu à cette époque là introduire Jacobsen sinon lui. De toutes les équipes de VN qui étaient à l'époque sur le terrain, c'était Lagneau qui avait la plus grande expérience professionnelle. Les autres VN ont pris des architectes qui venaient de l'IAURP, c'était de jeunes architectes qui n'avaient pas tellement de pratiques extérieures. En fait Lagneau était le seul qui avait une grande expérience extérieure et même internationale. Pour avoir ce genre de connections, je ne vois que lui à l'époque. Donc je suis à peu près persuadé que c'est lui qui a eu l'idée d'introduire NEDECO. Je pense qu'ils avaient du travailler ensemble auparavant, à Abidjan. »

[...]

SG. : «Je peux vous dire que Jacques Michel, sans Lagneau et sans Millet n'aurait pas été Jacques Michel, non pas qu'il n'avait pas des idées, mais il fallait quelqu'un qui ait de l'expérience. Quant Delouvrier a quitté le district, quant Millet est parti à la Défense, Lagneau a fait autre chose, Michel on l'a retrouvé ingénieur en chef de l'équipement, en veillesse, il a cessé d'être. [...] il faut voir sa formation. C'était un polytechnicien qui avait fait des études d'architectes. Mais il n'avait pas passé son diplôme. Il avait travaillé au SARC. Il avait donc une bonne connaissance des problèmes de la région parisienne. Il s'était forgé sa contre-pensée par rapport à Gibel. Je ne sais pas si c'est lui qui s'est proposé à Bordaz ou si c'est quelqu'un d'autre qui lui a suggéré...

[...]

Lagneau a eu un rôle très très important. Il passait 50% de son temps à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme. Je dirais qu'à la limite il était co-directeur. En fait, il était conseiller du directeur de la planification, il était conseiller de Michel, mais en plus c'était un homme, un tempérament. Autant Michel était un introverti, autant Lagneau comme Millet...c'étaient des hommes fait pour travailler ensemble. Lagneau et Millet étaient des accoucheurs et même plus que cela ! »

[...]

SG. «Je sais par expérience, pour avoir participé il y a fort longtemps à l'enregistrement Millier-Delouvrier sur les VN qui date de 1984, déjà à cette époque là, j'étais parfois assez étonné d'entendre – non pas qu'ils mentaient – Delouvrier n'est pas un homme qui mentait et Millet non plus, mais le souvenir transforme les choses et je ne dois pas faire exception. »

[...]

« La mémoire est subjective mais l'histoire aussi. On part de théories à peu près conçues mais ensuite, on ne reconnaît plus ses enfants. »

**Entretien avec Bertrand Ousset (Directeur adjoint de l'EPA) et
Hélène Huber (paysagiste à l'EPA depuis 1973). Février 2003 – N.E-H &
V.F-D**

- Comment a-t-on introduit le dispositif hydrologique et comment chaque directeur l'a conçu ?

O. : Les études de Marne-la-Vallée ont démarré en 69-70 ; notre mission d'études ayant été formée fin 68. Je suis arrivé en 1970. Par rapport à la question posée, du lien entre les choix techniques et un parti d'aménagement et la fabrication de formes urbaines, (...) il y a deux éléments qui ont joué fortement, c'est l'existence d'un site avec des particularités – je ne suis pas sûr par exemple qu'elles soient les mêmes à Saint-Quentin – il y a des données particulières ; et il y a aussi l'intervention de personnes qui ont fait des choix et qui les ont fait avaliser et qui ont joué un rôle important à cet égard, en l'occurrence très certainement la personnalité de Jean-Paul Baietto, qui a été responsable technique dès le départ, dans cette équipe qui était dirigée par Pierre Carle, en tant que chef de la mission – il est devenu par la suite premier Directeur général de l'Etablissement public, et la présence aussi dans cette équipe de Michel Macary et Phillippe Molle – qui était plus important au départ que Michel Macary. Pour des raisons politiques, il nous a quittés puisqu'il est devenu Maire de Champs et Président du syndicat d'agglomération, donc il a fallu qu'il fasse un choix. Dans le jeu des personnes, les paysagistes ont joué également un rôle important avec à la fois Hélène Huber et Françoise Bozellec. Ce sont des personnes qui se sont trouvées très en amont des études.

O. : D'abord le site : le site, en regard de la question que l'on traite, qui est l'assainissement des eaux pluviales, est un site très particulier dans le sens où il a deux caractéristiques majeures : on est à Marne-la-Vallée, c'est-à-dire que le sol est très imperméable, il y a des marnes vertes un peu partout, ce qui pose immédiatement une question de ruissellement des eaux, de non rétention par les sols des eaux pluviales, ceci étant aggravé par le fait que nous sommes proches de la Marne et que le problème des crues de la Marne est sensible. Une question forte se pose : comment l'urbanisation importante envisagée n'entraînerait elle pas une aggravation des crues de la Marne ? (...) C'est une question presque liminaire. Je ne suis pas sûr qu'elle se soit posée de manière aussi aiguë d'entrée de jeu à Saint-Quentin. (...) La particularité de Marne-la-Vallée est la présence de la glaise – qui permet d'étanchéifier les plans d'eau - mais qui fait qu'on ne peut pas retenir l'eau dans le sol. Pour en revenir à aujourd'hui, au débat dans le domaine des techniques d'assainissement appliquées, les techniques naturelles à la mode aujourd'hui qui visent à essayer de retenir un maximum l'eau dans la parcelle sont des techniques très peu utilisables ici, car les sols n'absorbent pas. Encore aujourd'hui, on a des débats théoriques et stupides avec la Région et un certain nombre d'écologistes, [qui disent] qu'on ne veut pas appliquer des techniques de pointe en matière d'assainissement. On leur dit que ce n'est pas nous mais le sol, que ce n'est pas adapté à la configuration naturelle du sol. C'est un point important car cela a conduit à développer assez systématiquement la technique que nous avons utilisée qui est la technique des bassins de rétention et à les multiplier déjà pour des raisons purement techniques. La technique, cela veut dire retarder au maximum l'arrivée de l'eau dans la Marne et du coup par définition la retenir en amont. Ceci afin de pas aggraver les crues qui entraînaient à l'époque des inondations importantes - qui continuent de se produire - mais que nous n'avons pas aggravées du fait de l'urbanisation. Les techniques d'assainissement traditionnel par tuyaux, cela aurait été irresponsable !

[...]

Dans les éléments initiaux, très tôt, nous avons associé à notre réflexion un bureau d'étude qui avait une expérience hollandaise : Sauveterre avec Jacobsen. Il a travaillé avec nous jusqu'à sa retraite. Il nous a accompagnés depuis le départ dans cette démarche avec une expérience venant de la Hollande où la question se pose aussi pour d'autres raisons et où il y a une tradition ancienne du traitement de ces questions d'assainissement d'eaux pluviales associée à une

approche écologique avant même que nous n'en parlions. On ne parlait pas d'écologie en 68-69-70. On avait très clairement, à travers l'expérience de Jacobsen et de Sauveterre, un transfert de culture qui a joué très tôt.

- Il a été associé en externe, en consultant ?

En externe oui, mais le principe est qu'il est intervenu sur toute la chaîne (...). Les premiers travaux doivent dater de 1973 et on peut considérer qu'à la fin des années 1990, on avait fait l'essentiel. Ils sont intervenus en amont mais en continuité. Ils sont intervenus en tant que maître d'œuvre ensuite. C'est une opération qui s'est faite en partenariat continu avec Sauveterre qui a été au départ introduit par l'EPA, par la Mission et qui a ensuite, puisqu'il s'agit d'un chantier important [relévant d'une] compétence collectivité territoriale - ce système d'assainissement est un système d'assainissement primaire donc de compétence collectivité locale - et donc la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de ces travaux a été une maîtrise d'ouvrage SAN. Nous avons très vite convaincu les élus et les techniciens des élus de l'intérêt de cette démarche – ils l'ont reprise à leur compte – et de faire appel à Sauveterre pour mener à bien cette opération et pour les accompagner à la fois dans la conception générale et dans sa mise en œuvre...

- Donc, bien avant les lois de décentralisation, c'est un domaine d'ouvrage où vous avez travaillé avec les collectivités :

O. : Les lois de décentralisation, dans ce cas, n'y changeaient rien puisque c'était leur domaine de compétence avant.

- et l'EPA a eu à intervenir sur les choix qui ont été faits...

O. : « On leur a proposé et ils ont accepté. Ce sont des choix que nous avons faits en tant que concepteurs des plans généraux au départ, Schéma organique avant d'arriver au Schéma directeur, choix qui ont été entérinés par des documents d'urbanisme comme le Schéma directeur mais qui sont issus d'une production de l'EP dont est issu aussi le Schéma directeur qui, à l'époque, n'était pas de [la] compétence [d'une] collectivité locale, mais [d'une] compétence d'état. Ces choix ont été faits très en amont et [ont été] portés fortement par J.P. Baïetto qui était le patron des paysagistes, qui était le patron technique et les paysagistes - c'est une particularité forte et importante à spécifier dans un cas comme celui là - n'ont jamais été rattachés aux architectes. Je pense que c'est une très bonne chose et cela explique pourquoi nous avons pu aller aussi loin sur ce site parce qu'il y avait une très forte complicité-intégration entre les paysagistes et les ingénieurs dans la mise en œuvre. Les architectes ayant trop souvent tendance à considérer les paysagistes comme des dessinateurs. Et en plus, il y a une énorme différence, pour moi importante, il n'y a pas du tout la même approche du site par les architectes et les paysagistes, à la fois parce que les architectes travaillent, cela peut paraître paradoxal, à des échelles très réduites, et par voie de conséquence n'ont pas la même idée du relief et du rapport au sol, à la morphologie du sol. Or, ces questions sont très ancrées dans la morphologie du sol. Et j'ai été très frappé de voir, que les architectes et les paysagistes ne travaillaient jamais à la même échelle. Par exemple les paysagistes faisaient des maquettes absolument colossales de site alors que les architectes travaillent de manière plus abstraite et sur ces questions là, c'est loin d'être négligeable sur la façon dont le paysage a été structuré. Les urbanistes, Macary et d'autres, se sont totalement appropriés cela. Ils en ont été aussi les artisans, mais contrairement à ce qu'ils pourraient dire, et ce que probablement ils disent, ils n'en ont pas été les concepteurs. Ils se sont appropriés la chose et finalement... D'où l'avantage d'un fonctionnement en équipe pluridisciplinaire... Mais on a toujours été une exception dans le fonctionnement des Villes Nouvelles. Ici, les équipes étaient des équipes disciplinaires si je puis m'exprimer ainsi. Les directions étaient et sont des directions monodisciplinaires, ce qui permet de pousser assez loin la problématique de chacun. C'est générateur de conflits bien évidemment, le produit à la sortie est forcément un produit pluridisciplinaire, mais cela permet à chacun d'aller assez loin dans sa logique... Cela nécessite un certain nombre d'arbitrages et la mise en place d'une structure de gestion des conflits - ce que l'on a mis un certain temps à mettre en place dans notre EPA - en fait mettre en place à partir des années 76-77-78 des structures croisées, c'est-à-dire une

direction verticale et des directions d'aménagement qui étaient des directions de projets qui fédéraient, sans pouvoir hiérarchique direct sur les hommes, mais ayant un pouvoir sur les budgets et ayant le monopole des relations avec les élus, qui eux ont une force de pouvoir importante au bénéfice de la structure horizontale, de fédérer des équipes pour produire des projets. L'organisation du travail n'est pas négligeable dans la façon dont les choses se sont passées.

O. : Si on va plus loin sur ce qui a été fait, on est parti de l'idée de ces plans d'eau techniques, très vite, c'est à la fois le rôle de Sauveterre, des paysagistes, de Baiétto et des urbanistes, c'est apparu comme un élément par lequel on façonnait le grand paysage, la macrostructure. On traitait en creux des espaces publics majeurs - on a tout de suite vu l'intérêt que cela pouvait représenter, ces chaînes de plans d'eau pour créer de la valeur ajoutée paysagère, créer des ambiances dans la ville, cela a contribué à structurer l'organisation générale du secteur. Cela s'est traduit par un projet fort, qui est venu se superposer à ce projet là, à ce réseau de plans d'eaux, les plans d'eaux étant par définition des rues, il y a un maillage de tout le secteur. On a essayé de les répartir à la fois pour des raisons d'assainissement et pour organiser la ville autour et ceci s'étant très vite doublé d'un travail auquel le Filpole à apporter une contribution significative qui était l'idée, ce mot est affreux, de trame verte. Trame verte dont nous sommes probablement un des rares exemples sur le Val Maubuée, de réalisation effective totale aujourd'hui en place, c'est-à-dire un réseau de circuits de promenades qui mènent des quartiers habités vers la Marne d'un côté et les grands espaces boisés qui sont au sud, un maillage tirant parti d'un ensemble de choses qui existaient, d'une part des grandes allées forestières, une voie de chemin de fer déclassée qui ont permis de mailler tout le site, et dans le cadre desquels les parcs accompagnant les plans d'eau jouaient un rôle important puisque, très vite, on a accompagné ces plans d'eau pour la plupart d'aménagements paysagers importants voir de parcs. Dans la plupart des cas, j'en ai un en tête c'est celui des Mandinet, mais il y en a pas beaucoup d'autres, qui sont un plan d'eau entouré de minéral. (...) Ils sont tous inscrits dans des parcs, des coulées vertes qui traversent le site. Ce système d'assainissement, dans un site qui a plusieurs vallons et plusieurs ramifications, se prêtait bien à ce qu'on vienne superposer dessus ce qu'on appelle la trame verte. Ce qui est intéressant, c'est que le document qui est là date de 70, et que c'est exactement la même chose. Toutes les grandes liaisons ont été à peu près réalisées.

- Les plans d'eaux sont programmés au moment du schéma organique ? Dans la programmation des quartiers, ils ont aidé à définir leur capacité, leur densité... ?

O. : Les plans d'eau sont repris par le schéma directeur. Il y a une itération entre les deux. Ils avaient calculé les populations, la perméabilité. Et c'est pourquoi cela est très lié à la démarche du Schéma organique dit schéma directeur. On a réalisé à peu près tous les plans d'eau prévus. On est dans un schéma rare de planification. On a planifié et on a réalisé ce que l'on a planifié.

H. : il y a un truc qui est intéressant aussi, c'est qu'on était à une période où les communes s'entendaient entres-elles. C'était beaucoup plus facile à gérer. On a réussi à caser toutes les limites communales au milieu des plans d'eau.

O. : cela nous a amené à proposer des modifications de limites communales qui ont été prises en compte.

H. : Aujourd'hui, quand on fait un plan d'eau, on a du mal à le faire quelque fois intercommunal.

- Pourquoi l'EPA a t-il fait appel à un consultant extérieur ?

O. : On ne sait pas tout faire et on a beaucoup besoin de compétences extérieures. Ce travail a été fait par une équipe qui devait comporter au maximum 20 personnes. Il y avait Baiétto, un ingénieur avec lui, et deux paysagistes qui ont travaillé avec lui. Sur des territoires pareils, si on ne fait pas appel à des consultants...

- En tant que paysagiste, comment avez-vous travaillé avec cet apport extérieur ?

O. : il y a plusieurs étapes. Il y a l'étape où on fixe au niveau du Schéma les capacités et la localisation. Mais ensuite, chaque plan d'eau fait l'objet d'une étude de détail.

H. : Le niveau de l'eau, les cubatures de terre à évacuer, où les mettre - parce que lorsqu'on était dans les premiers plans d'eau, on n'avait pas beaucoup de recettes, il fallait étudier l'équilibre déblai/remblai...-. Dans cette partie là, on a un parc particulièrement vallonné parce que les déblais du plan d'eau ont été mis dans le parc. Ensuite cela s'est arrangé parce qu'on a pu mettre les déblais ailleurs.

- Les plans d'eau sont tous artificiels ?

Oui. Pratiquement tous les plans d'eau à part celui de Croissy. Il y en avait trois. Mais ils ne font pas partie de la chaîne. Ce sont des sablières. Ces deux là sont des plans d'eau artificiels à digue.

- En ce qui concerne la communication avec les élus, vous montiez le projet et vous le présentiez à chaque mairie ?

O. : Non. Oui et non. On est parti d'un Schéma directeur à l'époque où l'Etat était responsable du Schéma directeur. C'est dans le schéma directeur que l'on a fait avaliser ce système. Ensuite, ce système a été pris en compte par le maître d'ouvrage, le SAN. En tant qu'aménageur, nous avons obtenu la délégation de maîtrise d'ouvrage de ces aménagements. A partir de cela, nous avons fait des projets avec des maîtres d'œuvre que nous avons présentés au SAN et en commune. On a maîtrisé toute la chaîne de réalisation. Du coup, nous avons développé deux logiques. Une qui était la logique technique du plan d'eau avec un bureau d'étude très compétent et ouvert à cette intégration paysagère, et à chaque site on a mis en œuvre par concours, on a fait appel à des concepteurs de l'espace paysager qui ont redessiné le détail - le plan d'eau c'était un trou - qui ont dessiné le plan d'eau. Il y avait des projets de parcs qui eux-mêmes résultaient d'études des urbanistes qui définissaient la limite entre ce qui était urbanisé et ce qui était dévolu à la fonction parc. Par exemple, on a le parc du Mandinet, concepteur ?, Saint-Maurice, Paul Clair, Françoise Bozellec. A chaque fois, il y a consultation des concepteurs paysagistes qui ont été chargés, non plus du plan d'eau, mais de l'ensemble de l'espace. Le parc qui accompagnait le plan d'eau est dessiné incluant le traitement des berges.

H. : Le traitement des berges était déjà dégrossi au niveau du budget primaire...

O. : Par ce qu'il y avait une implication financière. Le SAN ne voulait pas payer ce qui était les aménagements qualitatifs. Il ne payait qu'au niveau des budgets primaires, que ce qui était la fonction technique. L'aménagement qualitatif était pris en charge par l'aménageur que nous étions, d'où la nécessité d'une forte intégration des choses et pour nous, les concepteurs intervenaient sur l'ensemble.

H. : le primaire a eu une certaine souplesse. Ils ont souvent accepté de payer les aménagements de berges.

O. : on a essayé d'optimiser les rapports financiers entre le financement primaire et le financement secondaire. Ce sont des sujets sur lesquels nous n'avons pas eu de conflits avec les élus et les techniciens. Ce fut un sujet d'unanimité forte et où on apportait une logique à long terme, une vision commune sans faille. Et qui se poursuit aujourd'hui, écologiquement, c'est remarquablement entretenu. Sauveterre s'est vu confié des missions écologiques de ses plans d'eau dans la durée. Il y a eu très forte continuité entre l'idée de départ, la manière dont elle s'est réalisée, dont elle est gérée. C'est rare pour mériter d'être souligné. Et on peut dire que globalement, c'est le parti le plus fort que l'on ait pris sur le secteur. Le choix qui s'est avéré être partagé dans la durée. Il y a eu d'autres choix sur lesquels il y a eu une remise en cause. Par exemple on a imaginé, comme un élément accompagnant la trame verte, un concept que l'on

avait appelé la liaison organique, concept qui avait été imaginé par les urbanistes avec le concours des tous jeunes de Portzemparc et Grumbach, probablement leurs premiers travaux à la sortie de l'école et cela c'est un concept qui n'a pas survécu. Ils n'ont pas adhéré. C'était une voie. C'était le principe d'une voie qui reliait tous les pôles d'animation. Mais il n'y avait aucune raison particulière d'aller d'un centre d'animation à un autre. Du coup, la logique les reliant a disparu. Le fait de marquer cela par des aménagements hyper-sophistiqués et malheureusement conçus par des concepteurs n'ayant pas l'idée de la durabilité, ces aménagements nécessitant des coups extrêmement élevés d'entretien, les collectivités les ont tout simplement abandonnés. Il en reste quelques vestiges historiques.

- On fait l'hypothèse que c'est dans ce domaine que les Villes Nouvelles ont le plus anticipé en matière de développement durable ?

O. : « On a fait, comme le bourgeois gentilhomme, de la prose sans le savoir. (...) C'était une conception lourde. C'était planifié à l'avance, toute une organisation à mettre en place. On est venu rattacher le schéma de la trame verte et il a fallu une patience considérable pour finaliser. Dans un site qui a des problèmes budgétaires de toute nature, mener à bien cet ensemble de liaisons, ce n'était pas gagné d'avance surtout que ce n'était pas des liaisons pour le fonctionnement des quartiers. Les quartiers pouvaient fonctionner indépendamment de cela.

- A propos de cette planification, pour chacun des quartiers, compte tenu de l'urbanisation qui ne s'est pas faite d'un seul coup, vous avez dû calculer les capacités, mais aussi les terrains non constructibles...

O. : C'est le travail du schéma directeur. Le schéma directeur est en fait un document plus détaillé qui était le schéma organique et qui a été abstrait en schéma directeur.

- ...mais dans le cahier des charges de chaque quartier, vous deviez ...

O. : Oui. Il y a eu aussi pas mal de continuité des personnes, [ce] qui a facilité les choses. Moi, j'ai été Directeur de l'aménagement sur ce site de 77 à 87. (...) Il y a eu plusieurs responsables mais pas tant que cela : il y a eu Baïétto et puis Segnancourt et moi pour assurer la continuité de ce projet.

- En ce qui concerne les concours pour l'aménagement de ces parcs, qui choisissait les équipes : l'EPA et le SAN

O. : Le SAN avait son mot à dire mais au départ c'était nous.

H. : ... sauf quant nous étions la maîtrise d'ouvrage déléguée.

O. : c'est arrivé plus tard.

- Et quel était l'urbaniste qui vous a suivi le plus longtemps ?

O. : c'était Michel Macary. Il a dû nous quitter en 1990. Huertas a pris le relais. Il y a deux plans d'eau dans ce quartier [le Mandinet]. Il y en a un qui est entièrement minéral ; Claude, lui, a poussé à une démarche qui était un peu atypique qui était le plan d'eau minéral. Par rapport à la politique dont nous venons de parler, Claude n'a pas eu un grand rôle. Il est totalement atypique. Il a eu un rôle très important dans la structuration de ce quartier. C'est même lui qui en est véritablement l'auteur. Mais par rapport à cette politique de plans d'eau, il a eu aussi un grand rôle dans la détermination de celui-ci mais qui est justement totalement atypique.

H. : il est très géométrique. C'est Montassut qu'il l'a fait, c'est un architecte et ce n'est pas du tout dans l'esprit

O. : par contre Claude était là quand on a choisi Vexlard - Autant que je m'en souviens, il n'était pas d'accord sur le choix de Vexlard – ou c'est Macary ?

- Macary a été dans l'EPA ?

O. : Non. Il a été dans l'EPA jusqu'en 1974-75. Et après il est parti de l'EPA. Il était à l'EPA en tant qu'architecte extérieur. Il avait conservé un rôle d'urbaniste coordinateur.

- Vous êtes à l'EPA depuis mars 1971, qu'est-ce qui fait que l'on est attiré par un travail en Ville Nouvelle ?

O. : je n'imaginai pas que j'y passerai ma vie professionnelle. J'y suis venu pour voir et la raison pour laquelle j'y suis venu pour voir et que, quand j'étais à sciences-po, j'ai suivi le séminaire de Paul Delouvrier sur les Villes Nouvelles. Je me suis dit : ce qui se passe c'est marrant. Allons voir ce qui se passe. Il se passe quelque chose. J'ai posé diverses candidatures aussi différentes que chez Pechiney et puis j'en ai posé deux dans les Villes Nouvelles une à Evry et une à Marne. Les deux étaient intéressées par ma candidature et j'ai été séduit par la personnalité de Carle...

- Quelle était l'image que vous aviez des villes nouvelles ?

O. : C'est l'idée du côté un peu pionnier du grand projet, structurant, en travaillant sur un territoire assez vaste. Quelque chose en train de se faire avec un côté un peu « foi » dans un grand projet porteur.

- Et il y a plusieurs personnes de votre promo à Sciences-po qui ont été séduites ?

O. : j'en ai retrouvé qui était en même temps : Bertrand Avril à Saint-Quentin. Il avait fait HEC mais on était à Sciences-Po ensemble. Il était Chargé de mission responsable des équipements, comme moi - j'ai été recruté pour m'occuper des équipements publics et lui s'occupait du centre des 7 mares quand je m'occupais du centre de ?. [...] Il a quitté les villes nouvelles et il y est revenu pendant un temps assez court pour diriger Melun-Sénart. [...] Moi, je me suis ensuite occupé d'aménagement ; lui pendant sa période Saint-Quentin ne s'est occupé que d'équipements publics. [...] moi, j'ai dirigé le service des équipements publics jusqu'en 76 où j'ai pris la direction de l'aménagement du secteur.

- Est-ce qu'il y a eu vraiment un échange d'idées entre les différentes villes nouvelles ?

O. : Sur les équipements publics, incontestablement, il y a eu beaucoup d'échanges. [...] parce qu'on était dans une logique très explicitement d'équipements expérimentaux qui supposaient des démarches dérogatoires vis-à-vis de l'ensemble des Ministères. C'était l'époque des équipements intégrés – il y avait une structure interministérielle des équipements intégrés – On était dans une logique d'expérimentation.

H. : on ne parlait pas ensemble des différents projets.

O. : il n'y avait pas de politique commune. Mais la grande différence avec les équipements publics, c'est que c'était piloté par le groupe central des villes nouvelles. Il y avait une démarche qui était très structurée sur les équipements publics, commune, parce qu'expérimentale, nécessitant toute une série de dérogations. Ce qui se faisait là ne nécessitait pas particulièrement de dérogation. Ce n'était pas piloté par le groupe central des villes nouvelles, le groupe central des villes nouvelles s'en foutait. Cela ne passait pas par ses financements, alors que les équipements publics passaient par des financements individualisés... On n'était pas du tout dans la même nature d'échanges...

Moi, je n'ai pas de souvenirs qu'on ait eu beaucoup d'échanges avec Saint-Quentin. Les urbanistes ne s'entendaient pas. Ils ne se voyaient pas. Avec peu d'affinités. C'est resté vrai. Ceux de Marne s'étaient débrouillés pour avoir une notoriété plus grande. On avait plus d'échanges avec les paysagistes de Cergy, d'ailleurs de mémoire, à Saint-Quentin, il n'y a pas eu de paysagistes de longue durée. Nous, on a toujours eu une équipe de paysagistes forte à l'EPA. Dans les autres villes nouvelles, les paysagistes dépendaient des architectes. C'est une différence notable. Ils se sont dans certains cas aménagés un peu d'autonomie dans la durée mais ils dépendaient des architectes. Le fait d'être rattaché à la Direction des infrastructures, c'est un point important car notamment ils ne dépendaient pas des architectes, et c'était quelque

part un jeu de pouvoir, instrument de pouvoir que Baiétto avait vis-à-vis des architectes ; pour les paysagistes, c'était aussi pour eux un moyen de contrôler la réalité, c'est-à-dire les projets d'aménagement ne passaient pas par les urbanistes, c'était une relation directe entre paysagistes et ingénieurs. Les choix de maître d'œuvre que l'on a fait - à chaque fois cela a été un psychodrame avec les urbanistes - se sont souvent faits contre eux. Parce que les architectes-urbanistes, Macary en tête préféraient systématiquement des architectes à des paysagistes pour être concepteurs d'aménagements extérieurs. C'est un sujet récurrent sur l'aménagement. Et le fait que les budgets aménagement étaient des budgets gérés par le Directeur de l'Aménagement et la Direction des infrastructures sans aucun contrôle des architectes-urbanistes, donnait un rôle beaucoup plus important aux paysagistes qui étaient intégrés. Le paysagiste était comme un ingénieur responsable d'un tuyau, eux étaient responsables d'un plan d'eau.

H. : Cela a mis du temps quand même.

O. : en tout cas, votre prise sur l'infrastructure était forte parce que c'était des infrastructures et donc c'était une prise directe en gestion de maîtrise d'œuvre, en marché de travaux. Les urbanistes avaient une intervention plus indirecte.

- Et pour vous, comment êtes-vous arrivée en ville nouvelle ?

- H. : j'ai travaillé pendant deux ans chez un architecte. On m'a proposé de venir faire un stage à Marne-la-Vallée et j'ai accepté.

[...]

- j'avais une question sur le rôle des urbanistes et le décalage dans le temps qu'il pouvait y avoir vis-à-vis des décisions qui géraient l'architecture générale des sites et qui étaient prise en amont.

O. : Les architectes urbanistes ont intégré dans les schémas directeurs dont ils étaient les producteurs cette problématique sans aucune difficulté. Il n'y avait aucune divergence de vue à ce stade là. Les divergences sont apparues dans l'exécution ; mais l'exécution leur a largement échappé parce qu'ils n'avaient pas de prise sur la maîtrise d'œuvre. Les contrats de maîtrise d'œuvre, les contrats d'entreprise, n'étaient pas gérés par les urbanistes. Le choix en amont aussi. Par exemple pour le dossier de consultation, bien sûr, on consultait les urbanistes, mais on ne faisait que les consulter, ce n'est pas eux qui le produisaient. On travaillait ensemble. C'était lié au fait de l'existence de cette dissociation entre les paysagistes, qui étaient à la Direction des infrastructures et les urbanistes.

- la formation de Baiétto ?

O. : il était ingénieur, pas ingénieur des ponts. TPE peut être. Il a atterri à l'IAURIF très tôt. Il était à l'IAURP. D'entrée de jeu, il a été dans le Schéma directeur, il est né dans le schéma directeur. Il était délégué syndical. (...) lui était dans la mission dès le départ. La mission s'est créée fin 68.

O. : un mot du Directeur général de l'époque. On a d'abord eu Carle ensuite Michel Rousselot qui a fortement accompagné cette démarche. Il était très attaché à cette logique pluridisciplinaire au schéma croisé. C'est lui qui l'a vraiment mise œuvre dans l'EPA et elle n'a plus changé. On est le seul EPA qui a jamais fonctionné comme cela. Dans tous les autres établissements publics, les urbanistes ont eu structurellement un pouvoir de coordination beaucoup plus important, que ce soit Mottez à Evry ou Warnier à Cergy. C'est différent à Saint-Quentin, car il n'y avait pas de permanence- les gens sont restés relativement peu de temps - il y a une valse de responsables qui fait que c'est surtout les Directeurs Généraux qui émergent. (...)

- Michel Rousselot a eu une place importante dans la conception du Val Maubuée...

O. il était attaché au Val Maubuée dans lequel il habitait mais je pense qu'avec un autre directeur général le mode d'organisation n'aurait pas été le même, et probablement cela n'aurait pas donné les mêmes choses. Il était très attaché à ce mode de fonctionnement et notamment, à quelque chose qui agaçait tout le monde, car c'est un fonctionnement très conflictuel - et cela le

reste. (...) Il était respectueux du produit de chacun, de la diversité et de l'enrichissement mutuel. C'est une marque qu'il a imprimée à l'établissement public car Carle est mort très tôt. (...) Rousselot est parti en 81. On a eu relativement peu de Directeurs généraux, ce qui a facilité les continuités.

- Que pensez-vous de la fermeture programmée des EPA ?

O. : Je pense que c'est le résultat d'une vision idéologique. Cela n'était pas nécessaire. Dans la plupart des cas, ils n'avaient pas terminé leur travail. Il y a eu une accélération idéologique liée à cela. C'est l'idéologie, qui est une idéologie transitoire, c'est qu'on a pensé que l'on tenait au niveau de l'urbain un concept substitutif qui était celui du renouvellement urbain. On s'est dit que les villes nouvelles, ce n'était pas du développement durable. Qu'urbaniser sur des territoires nouveaux, c'était du gaspillage de l'espace. Une série de généralités produite par des gens qui n'ont pas beaucoup réfléchi et qui ont défendu l'idée qu'il fallait mettre un terme à ce dispositif en plus qui pour beaucoup ne paraissait pas démocratique en ce sens qu'il s'imposait à des collectivités locales alors que c'est beaucoup plus subtil que cela : c'est un rapport dialectique avec les collectivités locales et le cas où l'on a imposé des choix à des collectivités locales sont rarissimes même si évidemment le rapport n'est pas le même car dès lors que l'on est dans la position de pouvoir imposé, le débat est justement plus ouvert paradoxalement. Il y a deux facteurs qui ont joué idéologiques : la décentralisation quelque part et l'idée que le développement durable passait par du renouvellement urbain alors que le renouvellement urbain est une politique importante, mais à très très long terme, extrêmement coûteuse, et que si on ne faisait que cela, on sacrifierait des générations entières avant de pouvoir se payer et pouvoir renouveler des quartiers en difficulté. Aujourd'hui, on est entrain progressivement de réévaluer cette politique, mais on a rien produit si ce n'est du papier. Cette politique de renouvellement urbain a un double défaut c'est que c'est essentiellement une politique d'annonce, politique de communication, avant d'être une politique qui se donnait les moyens d'agir. Elle n'a mis en place aucun instrument pertinent pour mettre en œuvre cette politique complexe et on a vu que justement, la décentralisation, le retrait de l'Etat est un discours incantatoire ne produisait rien.

- A l'inverse, est-ce qu'on ne peut pas dire que les villes nouvelles ont innové dans le domaine de l'intercommunalité, elles ont permis de tester des outils ?

O. : Sur la question de l'intercommunalité, c'est certain. Mais sur l'aménagement cela va venir. On est en train de se rendre compte que l'outil Etablissement Public n'est pas un outil du passé mais un outil de l'avenir. On en a créé en rafale. Pour l'instant, on n'est pas arrivé à créer un outil qui assure la conception et la maîtrise de l'aménagement efficace. Ce qui me frappe c'est que dans toute une série de cas, ce sont les collectivités qui ont demandé la mise en place d'un Etablissement Public pour mener à bien des politiques ambitieuses. C'est le cas de Nanterre, de la Plaine de France, d'euroméditerranée... On a créé de nouveaux Etablissements Publics alors qu'avec les villes nouvelles, on disait que c'était un outil du passé. Il y a un outil qui marche bien dans la politique de renouvellement urbain : ce sont les EPASAD. Les GIP ne produisent rien. Ce n'est pas une question d'hommes, c'est une question de structure. Ce sont des instruments d'analyse utiles, intéressants mais alors que les problèmes qu'ils ont à résoudre sont infiniment plus complexes que ceux que l'on a à résoudre en villes nouvelles, ils ont infiniment moins de moyens. Donc cela ne produit rien. (...)

L'idée de se donner des territoires, on n'en manque pas en France pour urbaniser. On n'a pas pris la mesure de ce qui avait été fait, on n'en a fait aucun bilan et on a vite fait de faire un procès idéologique de ce qui s'était fait. On a eu un jugement très idéologique.

- C'est une structure qui a plus d'avantages que d'inconvénients ?

O. : je pense que les EPA sont appelés à un bel avenir car ils ont prouvé leur efficacité. De plus, la politique de la ville a absolument besoin, à l'échelle des grandes agglomérations françaises, de territoires neufs pour pouvoir donner des opérations tiroirs. Pour résoudre des problèmes à un endroit, il faut avoir des terrains vierges sur lesquels on peut, dans des délais relativement courts, mettre en œuvre des aménagements rationnels pour répondre relativement vite à des questions. Si on attend le temps du renouvellement urbain, on est sur 150 ans.

- Quelle est la position de vos 20 élus ?

O. : Ils sont totalement convaincus de la pertinence de l'outil. Ils n'en doutent pas. Le seul endroit où on a un problème - et cela se traduit par le fait qu'ils vont nous quitter- c'est Noisy le Grand où on est dans une situation très particulière parce que l'on n'est pas en ville nouvelle à Noisy. C'est en réalité un projet de restructuration de banlieue, c'est du renouvellement urbain avant la lettre dans une logique de l'aménagement de la Petite Couronne. On est dans une opération comparable à Bobigny, à Créteil, à Massy. Elle a été raccrochée à la ville nouvelle pour des raisons contingentes, les territoires se joutaient, mais à tout égard c'est tout à fait autre chose. C'est une conception différente et une problématique différente et ceci depuis le départ. On peut dire que c'est lié à des personnes (...) Mais c'est aussi lié à une circonstance : on ne fait pas les mêmes choses. On a exproprié des maisons pour faire le Mont d'Est et on s'est trouvé face à un problème énorme qui a été celui des expropriés, et qui n'a rien à voir avec ce que l'on pouvait faire au Val Maubuée. (...) Ils nous quittent avec Mont d'Est. On va enfin pouvoir parler d'un Marne-la-Vallée qui n'est pas la banlieue, ce qui trouble notre image.

(...)

On a trois secteurs qui ont beaucoup de points communs, que l'on n'a pas avec Noisy-le-Grand, entre autres la question de l'assainissement pluvial et de la trame verte, on est en train de le mettre en œuvre de manière encore plus systématique sur le secteur IV. On est en train de reproduire ce schéma avec plus d'ambition sur Val d'Europe, avec plus d'ambition parce qu'on a plus de moyens. Aujourd'hui, le référent pour nous n'est pas le secteur II, ce sont les promenades de Paris d'Alphand. C'est cela qui donnera l'image. Cela va plus loin. On reprend les plans d'eau, on reprend la trame verte comme circuit de promenades mais on est sûr le fait que la politique de plantation systématique que l'on a mise en œuvre de très grande qualité sur ce secteur et qui est de plus une politique très sélective dans les essences, dans les formes, dans les choix esthétiques et culturels, et bien cette politique va donner son image au Val d'Europe. On continue...

Entretien avec Michel Macary à son Agence. Architecte coordinateur du Val Maubuée. EPA de Marne-la-Vallée de 1970 à 1980. 27 octobre 2003 (A.S, A.V-C, V.F-D.)

M. : « On s'est dit qu'il fallait travailler sur l'espace public. Aujourd'hui cela paraît vraiment bateau. Mais à l'époque, ce n'était pas évident puisqu'on considérait que l'on faisait un schéma d'urbanisme en devenir (on mettait des zones violettes pour faire des zones industrielles, des zones marrons pour faire le logement et rouges pour les équipements...). Ensuite, les terrains étaient découpés pour des promoteurs ou des industriels ; et en gros notre mission s'arrêtait là. On s'est dit qu'en faisant cela, on n'allait pas changer grand-chose dans l'état d'esprit et la réalisation réelle. On s'est dit : on a un véritable pouvoir d'aménageur – il était prévu que l'E.P. devienne aménageur. Cela veut dire que l'on traite les grandes infrastructures primaires et secondaires (pas tertiaires puisque c'était [le domaine] des promoteurs). A travers ces infrastructures secondaires qui étaient majeures dans un terrain qui faisait 4000 hectares et qui n'était pas équipé du tout, on pouvait déjà raconter pas mal de choses, qui seraient importantes pas la suite, et donner une cohérence globale *in fine* à la ville nouvelle. C'est une réflexion que l'on a menée ensemble avec JP Baiétto parce que, étant ingénieur de formation, il connaissait tous ces problèmes là, de financement, de gestion... on s'est mis d'accord sur ce type de stratégie. »

Q. : Aviez vous des relations avec les autres villes nouvelles ?

M. : « On avait un avantage paradoxal par rapport aux autres villes nouvelles : on était parti avec Sénart les derniers. On n'avait pas demandé grand-chose à nos petits camarades de Saint-Quentin en Yvelines. On leur avait demandé de découper [le territoire] en zones pour que les différents promoteurs puissent réaliser leurs opérations le plus vite possible. Nous, on avait un peu plus de temps pour réfléchir, du fait qu'il n'y avait pas de grandes infrastructures, pas d'autoroute, les terrains n'étaient pas acquis, on avait deux, trois ans de retard...

Mais [on avait des relations plus soutenues] avec l'équipe de Cergy : il y avait Coignet, Douady et plus tard Vasconi et Pencreac'h qui étaient des types qui s'en sortaient très bien. J'ai fait mes études avec Douady, c'est un copain, - de ce point de vue là, on était en phase. [...] Mais ils avaient un centre urbain tout petit à traiter, et moi, on me disait qu'il fallait faire une ville de 100 000 habitants, mais c'était tout ce qui était donné. C'était à cela que l'on devait réfléchir. Et c'était directement opérationnel puisque les terrains Meunier, pour ¼ étaient constitués d'espaces verts, et ¼ de petites propriétés. On s'est dit que c'était notre spécificité sur le Val Maubuée. Il ne s'agissait pas de faire un super centre avec une belle préfecture, (le centre régional était à Noisy-le-Grand), il s'agissait tout simplement de faire une ville pour 100 000 habitants, ce qui est déjà pas mal ! On s'est dit qu'il ne fallait pas se tromper sur les grandes infrastructures : l'autoroute, on n'a pas pu agir dessus ! Mais le RER était très important. Mon idée de départ était que le RER longe l'autoroute ; et réfléchir sur les grands principes d'aménagement. Les grandes infrastructures, ce n'est pas seulement les routes ; c'est aussi l'assainissement, et le plus contraignant de tous, l'assainissement pluvial. Il y a eu des études par des ingénieurs, des bureaux d'études extérieurs, qui ont montré que, si on faisait un système classique de petits tuyaux allant dans de plus grands tuyaux etc., il y aurait à la Marne un débit équivalent à celui même de la Marne et qu'en cas de crue, c'était un vrai problème. [...] On savait qu'il y avait un bureau d'études qui proposait un système de rétention à base de plans d'eau, ce qui permettait en cas d'orages d'étaler l'arrivée de l'eau dans la Marne. Je me suis dit qu'à partir du moment où on avait le plan d'eau, le plan d'eau n'était pas forcément un plan d'eau sec, et qu'on avait la chance, du fait du relief du Val Maubuée, d'avoir de l'eau en permanence dans les plans d'eau. Cela devenait un élément dont on pouvait tirer parti sur le plan urbain. Du moment qu'il y avait des éléments techniques nécessaires à l'ensemble de la ville nouvelle, personne n'aurait la capacité de les remettre en cause à partir du moment où on les aurait mis en place. Il fallait profiter de cela et s'en servir pour faire la trame urbaine et la trame paysagère et donner un caractère spécifique au Val Maubuée. On nous avait donné le choix des villes nouvelles, et moi, j'avais choisi le Val Maubuée à cause du site : 1000 hectares

boisés sur 4000 hectares, c'était fantastique ! Et c'est à partir de ce moment que j'ai dit à Carle, qu'on ne pouvait pas travailler sans paysagiste. Du coup, les plans d'eau pouvaient être la trame support du paysage, qui deviendrait un parc urbain qui traverse la ville, donnerait la cohérence aux différents quartiers et un sens à ces aménagements. D'où le travail de paysage autour de ces plans d'eau, y compris sur la forme des plans d'eau. Ce n'est pas Sauveterre qui a dessiné les formes, c'est Françoise et moi, c'est certain. On s'est un peu accroché car Sauveterre « gueulait » : nous faisons soit des plans d'eau trop grands, soit des plans d'eau trop petits. Mais nous, nous avons nos propres critères. [...] Ce fut un long travail dans lequel Baiétto encore une fois, a eu un rôle prépondérant parce qu'entre les spécialistes, qui travaillaient pour lui, qui étaient sous contrat de la Direction technique – et pas de l'urbanisme - et nous, qui l'emmerdions sur la forme des plans d'eau et leur disposition, Baiétto était capable de leur faire accepter des choses que, tous seuls, nous n'aurions pas pu faire accepter. Carle aussi cherchait les choses qualitatives. Nous avons beaucoup d'audience auprès de lui.

Q. En tant qu'architecte coordinateur, c'est vous qui gériez votre territoire ?

M. : « oui, complètement. Enfin, il y a des procédures et notamment les élus sont entrés de plus en plus dans les décisions et leur avis a été de plus en plus contraignant. Mais tant que j'étais en poste, je bénéficiais de la confiance des élus.

[...]

« C'était déjà un territoire qui avait servi aux déblais du périphérique est. »

[...]

« Un des principes importants a été de dire qu'on allait sauter des niveaux de centralité et créer des centres de quartiers plutôt que de faire un centre unique pour les 100 000 habitants ».

[...]

Au sujet de cette fameuse déviation de Paris, là, Baiéto et moi, on s'est pris deux claques pour commencer : On est allé voir l'ingénieur d'arrondissement de la DDE pour la déviation de la route de Paris. On lui a expliqué que, dans le cadre de la Ville Nouvelle, il faudrait que cette voie soit intégrée. Il a dit : « oui, et d'ailleurs pour moi c'est une autoroute ; il y aura des échangeurs, ne vous inquiétez pas ». Puis il a ajouté : « M. Baiétto vous êtes directeur technique de la ville nouvelle, moi, je suis ingénieur responsable de cette voirie et je ferai la voirie que je veux ». On est ressorti comme des gamins. Il a fait la voirie qu'il voulait ; sauf qu'entre temps, nous, on avait acquis une certaine autorité vis-à-vis des élus, mais aujourd'hui, elle se termine en cul-de-sac. [...] On a réussi avec Boncour, qui a pris la succession de Baiétto à faire quand même une autoroute, mais c'est deux fois une voie. [...] c'est là où l'établissement public a un poids considérable par rapport à d'autres organismes : on a obtenu d'avoir un passage très largement dimensionné pour passer en-dessous à pied ou à vélo facilement. Et on a obtenu que le RER soit dans le viaduc, ce que contestait la RATP [...]. Mais on a été moins bon pour l'autoroute. Dans la bataille, on a fait aussi la conception, on a créé un plan d'eau pour que la station du RER soit à cheval sur le plan d'eau. On voulait les stations les plus nombreuses possibles, la RATP nous avait dit 15000 habitants dans un rayon de 800 mètres. Donc, on a réussi à faire une station mais il n'y avait pas de quoi faire un vrai centre urbain : on s'est dit il fallait faire un centre paysage, il fallait que le centre du quartier, ce soit un superbe plan d'eau. »

[...]

« Du fait que l'on aménageait tout, les remblais... on a pu contrôler l'espace public et de ce fait là donner des directives d'urbanisme aux territoires qui touchaient ces espaces là dans la mesure où on était déjà un peu plus légitime ».

[...]

On a utilisé une allée forestière qui était dans l'axe d'un ancien château et qui continue dans le bois. Il y avait quatre rangées de tilleuls : on s'est dit qu'on allait en faire un espace structurant du quartier. On a mis la station du RER - j'avais demandé à Montassut de faire un projet - et une des deux sorties dans l'axe de l'allée des bois. » [...]

Q. : Jacobsen a confié sa difficulté à faire accepter son idée de bassin de rétention. Il semble qu'à Marne la Vallée cela n'ait pas posé de problème...

M. : « Je ne sais pas... c'est Baïétto qui l'a fait venir et l'a superbement accueilli je pense... Mais chacun son boulot. C'est sûrement un très bon paysagiste, mais nous on en avait de meilleurs. Oui, oui, ils se sont battus sans arrêt. On passait derrière avec Bozelec, et Baïétto nous donnait raison à chaque fois. Parce que nous avons d'autres raisons de faire des choses. Lui, avait sa propre logique du bassin. Sa logique technique, il fallait la respecter, mais sa logique esthétique, on en avait rien à faire. En tout cas, on a gardé de bonnes relations. C'est vrai que j'ai eu des réunions hyper dures avec les habitants. Je me souviens d'une première réunion à la Mairie de Torcy, à l'époque, on parlait d'espaces verts... (Opposition champs-bois et espaces paysagés). Il y a eu des hostilités terribles. Il y a des gens qui exigeaient au conseil municipal une clôture autour des bassins. Les élus étaient complètement angoissés qu'il arrive un accident. Heureusement, on avait un peu d'avance sur les élus ; c'est plus possible maintenant. Je comprends l'agressivité que l'on pouvait avoir à mon égard, à l'époque, je n'avais pas trente ans et ils se demandaient qui était ce gosse qui vient massacrer notre territoire. On n'était pas légitime, c'est vrai. En même temps, ce n'est pas nous qui avons décidé de faire une ville nouvelle là. Ensuite, j'ai passé énormément de temps en réunions publiques avec les élus...

Q. : vous nous avez dit que vous aviez insisté pour que des paysagistes soient embauchés...

M. : « Cela correspondait à mon parcours préalable. J'ai fait partie de ces étudiants qui considéraient que l'architecture, ce n'était pas seulement la forme, c'est aussi le contenu. C'était les idées des années 65-69. J'avais créé un atelier extérieur dans lequel on faisait ce qu'on appelle un enseignement parallèle : on faisait venir des gens comme Pierre Bourdieu, comme Jean Prouvé etc.... [...] Quand on sortait de l'école et qu'on avait à dessiner une ville de 100 000 habitants, on avait conscience de la responsabilité sociale. C'était intéressant d'avoir d'autres disciplines, les ingénieurs, les sociologues, les paysagistes... j'étais très ami avec Bernard Lassus, qui avait une approche très paysagère et puis on avait un site tellement beau. [...] Quand on a créé la mission d'aménagement, il y avait cinq architectes, le directeur, deux ingénieurs et un programmeur. On était donc neuf dont cinq architectes : le poids des architectes était considérable. Mais il manquait des gens. On avait considérablement réfléchi sur ce que pouvait être notre rôle dans l'EP spécifique de Marne la Vallée et sur le Val Maubuée : on n'évitera pas que ce soit à chaque fois des architectes et des promoteurs différents, qu'on ne contrôlera pas tout. Donc qu'est-ce qui peut faire qu'il y ait un certain esprit qui ressorte du Val Maubuée ? Il y avait deux trames : la trame des espaces paysagés, que l'on appelait la trame verte [...] et la liaison organique, qui était l'idée, qu'à l'inverse, il fallait retrouver la notion de rue. Contrairement à mes camarades de Cergy, je pensais que la charte d'Athènes et le Corbu, c'était bien mais que cela avait montré ces limites. Donc l'idée de la rue liait les différents quartiers entre eux. Mon grand regret, c'est cette autoroute. C'est vraiment un truc qui s'est fait contre nous. La liaison organique liait les quartiers entre eux, cela passait par les gares, par les villages existants, et pour cela, Baïétto était d'accord pour que l'on fasse des aménagements qualitatifs. Ces aménagements qualitatifs, je les ai demandés à différents architectes, de tous jeunes architectes, qui en général n'avaient encore rien fait, et que je connaissais de l'école. Ils s'appelaient : de Portzamparc, Grumbach, Montassut, Sommers... J'ai notamment demandé à Christian de Portzamparc, qui était un copain d'atelier, de dessiner un lampadaire. [...] Les deux liaisons, c'était déjà une façon de mettre en place les conditions communes à l'ensemble des quartiers. Alors à la suite de cela, nous avons réussi à développer un peu notre pouvoir et les élus nous y ont aidé d'ailleurs. On s'est dit que l'on ne pouvait pas laisser faire les opérations au hasard. On a commencé à pouvoir obtenir de Rousselot que l'on puisse donner notre avis sur le choix des architectes pour les logements. On n'avait pas l'initiative. On avait une espèce de droit de veto. Cela incitait les promoteurs, plutôt que d'aller choisir un architecte qui allait se battre avec l'urbaniste, à choisir un gars qui, à priori, était agréé par l'urbaniste. Il n'y a qu'avec Balkany que cela s'est très mal passé. Lui est arrivé avec Ballic. [...] Grâce à Rousselot, il est allé jouer ailleurs. La force de l'EP, c'est cette relation de confiance qui s'est créée au sein même de l'Etablissement. Le Directeur général, qui était nommé par le gouvernement, ce qui donnait un sacré pouvoir, le Directeur technique qui sortait des grandes écoles, et les architectes urbanistes [...].

A la suite de cela, j'ai inventé la notion de directive d'urbanisme. [...]

Pour le Directeur général, son souci, c'était de vendre des terrains, - il faut venir à Marne la Vallée, ce n'est pas le centre de Paris. Son but, c'était d'emmerder le moins possible les investisseurs par des directives d'urbanisme farfelues. Donc, lui était toujours un peu en retrait. Mais d'un autre côté les élus, eux, donnaient les permis de construire, et nous ont pas mal soutenus. Moi, j'étais Rapporteur général de l'Etablissement public pendant dix ans au SAN. C'était un rôle très important : il y a des projets qui ont été bloqués. Au bout de quelques années, ils ont nommé un architecte-conseil auprès d'eux pour être indépendants de l'EP. Il se trouve que l'urbaniste – ce n'est pas un hasard – était un ancien stagiaire qui avait travaillé avec moi : c'était un gars qui avait vraiment l'état d'esprit « ville nouvelle ».

Q. : pourquoi ces conflits entre l'EP et les élus ?

M. : « Leurs intérêts n'étaient pas les mêmes. D'un côté, l'établissement public était chargé par le gouvernement de vendre, de commercialiser le plus vite possible des terrains, aussi bien pour les industriels que pour les promoteurs, dans la mesure où ce qui ne se construisait pas là se construisait ailleurs dans la région parisienne : il y avait une sacrée pression sur l'EP. Quand j'y étais, je faisais 2000 logements par an. Je faisais passer ces permis de construire de 2000 logements par paquet en moyenne de 100 à 150. On était une dizaine d'architectes à l'atelier d'urbanisme. Et pour les élus, le problème était de faire en sorte que les habitants qui les ont élus voient la ville nouvelle se développer selon des critères qui leur conviennent. C'est simple. Ils trouvaient que nous allions trop vite. [...] C'était intéressant mais c'était dur car on n'arrivait jamais au bout de ce que l'on avait envie de faire. »

Q. : une fois que le cadre paysagé a été fixé, la voirie faite, comment passiez vous à l'architecture ?

M. : « Sous forme de ZAC. Mais les ZAC ne suffisaient pas à délimiter, ni les périmètres opérationnels, le directeur architectural de l'époque. Ensuite, on faisait un plan de quartier, et de là on tirait des choses plus abstraites que des plans masse, qui étaient des directives d'urbanisme. [...]. Ensuite, on faisait des découpages qui correspondaient à ce que nous disait le service commercial : au début l'ordre de grandeur était de 400 logements : c'était la taille moyenne. Plus tard c'était 100 logements maximum. L'inconvénient est que nous avions un saucissonnage de style architectural différent. [...]

Q. : qui choisissait le maître d'œuvre ?

M. : « Le logement, c'était toujours nous, sauf deux ou trois cas particuliers où c'était le maître d'ouvrage. Cela se passait de façon un peu informelle. [...]

Q. : vous avez eu recours à des concours d'idées ?

M. : « Oui absolument. Pour éviter cela justement (imposition d'architectes par la maîtrise d'ouvrage). Je me suis rendu compte que l'on n'arrivait pas à gérer et que l'on n'avait pas assez de pouvoir. J'ai donc lancé le concours des coteaux de Maubuée. C'était deux fois 1500 logements. Comme j'avais gagné le concours d'Ivry deux ans auparavant, je connaissais bien la mécanique de ce type de concours et les défauts. Donc, j'ai pu réfléchir rapidement à une mécanique que je pensais plus intéressante. L'idée était de constituer des équipes maître d'ouvrage-architecte suffisamment diversifiées, pour qu'il y ait 5-6-7-8 cabinets d'architectes qui interviennent sur 1500 logements avec un chef de file, avec un architecte coordinateur avec qui je dialoguais. Il y a eu deux lauréats, une équipe avec Sarfati et une équipe avec Colombier-?-?. C'est assez réussi notamment le quartier de Sarfati.

Q. : quand vous choisissiez un maître d'œuvre, il était encadré. Par contre dans le cadre des concours, vous laissiez plus de liberté...

M. : « Oui. Mais une fois le choix des candidats faits, on retombait dans un travail de coordination. J'étais architecte coordinateur du Val Maubuée. Pour présenter le permis de construire à la commission d'urbanisme, c'est moi qui le présentais : il fallait donc que je sois

d'accord sur le projet. [...] Dans ce jury, il y avait surtout des personnalités extérieures. La moitié extérieure. [...] les architectes étaient importants dans le jury.

Q. : Et sur les espaces extérieurs ?

M. : « Sur les espaces extérieurs périphériques, c'était nous, l'E.P. A l'intérieur, on les a laissés. [...]. Bozellec était comme moi. On donnait les directives qui venaient de la philosophie générale, mais ensuite, en ce qui concerne la maîtrise d'œuvre, c'était toujours des gens de l'extérieur. De manière générale, nos dirigeants ne voulaient pas que l'on fasse de maîtrise d'œuvre parce que c'était très critiqué par la profession. C'était un monopole sinon ».

Q. : et cela ne créait pas une frustration en temps que concepteur ?

M. « Si. J'ai échappé à cette frustration parce que je construisais à l'extérieur. J'ai fait des concours d'idées aussi, enfin un appel d'idées. Pour le quartier du Lizard, j'avais invité Solers, Grumbach, de Portzamparc, à faire une réflexion de plan directeur, de plan masse sur le quartier du Lizard. Après, j'ai fait un plan masse assez différent comme je n'ai réussi à faire passer aucune de ces solutions à l'intérieur de l'EP.

Moi, par rapport aux concours d'idées, j'ai plutôt souhaité des concours qui engagent la réalisation. Souvent, on n'a pas fait de concours. A l'époque, tout le monde s'en foutait. J'avais la complicité de Baiétto. [...] J'en parlais à Grumbach qui expliquait ensuite son projet à Baiétto. C'est comme cela qu'il a pu faire son château d'eau végétal. Ensuite, j'ai eu un rôle important dans le choix des équipes d'architectes invitées à concourir pour les équipements publics. J'ai de nouveau pu faire travailler des architectes dont c'était souvent la première œuvre. J'ai pu faire accepter aux élus et à l'EP le principe de choisir des architectes dont l'expérience et la notoriété étaient proportionnelles à l'importance du programme. On ne peut pas confier un lycée à un jeune architecte qui a deux collaborateurs et qui n'a jamais fait plus qu'une crèche, etc... On ne peut pas faire prendre cette responsabilité à des élus en Ville Nouvelle. [...] Cela a permis à des architectes tout jeunes, avec très très peu de références, d'intervenir. [...] A l'époque, c'était plus facilement possible. J'avais aussi établi un principe : c'était le début de l'ingénierie, où le second avait le droit de construire de gré à gré : le premier réalisait et le second avait une affaire sans concours. C'est une relation d'engagement. On avait tous le même objectif à l'époque des villes nouvelles, qui était qu'on nous demandait d'innover. Dans la seconde vague, l'objectif s'est transformé en : "l'innovation c'est bien, mais il faut surtout réussir à faire la ville". Aujourd'hui, quand on voit Val d'Europe...

Q. : vous avez dit que vous aviez gagné le concours d'Evry mais que vous ne souhaitiez pas faire les mêmes erreurs...

M. : « Il avait des caractéristiques qui n'étaient pas positives avec nos objectifs. A Evry, ils ont fait un concours pour faire 7000 logements, avec les équipements et les infrastructures correspondant d'un seul coup. Il n'y a jamais eu dans l'histoire de l'humanité de concours aussi énorme. Il s'est passé que tous les promoteurs de France et de Navarre se sont regroupés pour être hyper costaud et ils ont tous cherchés des architectes établis disons. Il n'était pas question de prendre des risques avec de jeunes architectes. [...] La première erreur est qu'il n'y a eu que l'établissement qui a répondu. En fait, on a fait que 2500 logements, et cela a capoté derrière. Et la seconde erreur est que les urbanistes d'Evry ont voulu, pour faire la ville dense, pour faire de l'animation urbaine, une densité dingue. Du coup, on a voulu apporter un mode d'habiter un peu différent, en donnant un espace extérieur à chacun, à chaque logement avec une architecture à gradin. Cela a amené à des immeubles qui sont des monstres et qui aujourd'hui posent problème, non par l'architecture, mais par le fait que ce sont des monstres : ils ont des copropriétés tellement énormes qu'ils n'arrivent plus à prendre de décisions. On voulait aussi des équipements intégrés, des équipements à rez-de-chaussée des bâtiments... Moi, j'ai lancé le concours différemment. J'ai proposé que, dans un premier temps, se ne soit un concours que d'architectes : le jury sélectionne des architectes qui réfléchissent sur la notion d'architecture urbaine – 37 architectes sélectionnés - ; et ensuite, les promoteurs ont choisi des architectes ; là, je me suis fait beaucoup critiquer car c'était la foire aux bœufs. C'était un problème, mais en même temps, dans les équipes, j'ai eu de tous jeunes architectes, [...] Il y en que 3 ou 4 qui n'ont

pas trouvé de promoteurs. Mais dans l'ensemble cela s'est plutôt bien terminé. Puis, ensuite c'était deux fois 1500. C'est plus gérable dans le temps.

Q. : quelles sont les opérations réussies ?

M. : « Paradoxalement, il y a deux extrêmes : les maisons individuelles, à certains endroits, et notamment du côté de Torcy, étaient une liaison douce avec le paysage et cela marche assez bien. [...] Ce n'était pas du haut de gamme. Personne ne voulait venir. A Torcy, on a fait un lotissement pour faire venir des cadres supérieurs, et cela a mis quatre ans à se faire. Marne la Vallée, ce n'était pas les classes moyennes. Les riches, c'est à l'ouest. Maintenant, cela a un peu changé. [...]. La deuxième approche, c'est que l'on a fait certains éléments comme Colombier, une opération qui est dans l'eau, un château dans l'eau : l'idée était belle. Il y a un petit équipement sur une île, que l'on avait dessiné, et qui vit toujours. Et puis il y a certaines perspectives dans les quartiers qui débouchent sur des plans d'eau qui sont assez réussies. Mais c'est très fonction de l'architecte et du maître d'ouvrage. [...] A partir des perspectives sur des plans d'eau que l'on peut créer, on peut organiser le quartier. [...] La réussite de la ville nouvelle est liée à la réussite de la mise en place d'un paysage au sens large du terme. Il ne suffit pas de construire de bons logements. Les gens attendent une mise en situation d'un site plus large que leur petit environnement car ce n'est qu'à partir de là qu'ils ont la notion d'appartenir à une ville. Sinon, ils sont dans un lotissement, une mini échelle de voisins directs, et du coup ils se ferment au reste, le reste leur apparaît hostile. Donc c'est important et c'est pourquoi j'ai voulu mélanger aussi les individuels de façon à ce qu'il y ait des mélanges de mode d'habiter. [...]

Le secteur III s'est fait en opposition au Val Maubuée, un peu à la demande des élus. Le maire de Bussy, pour faire avaler la ville nouvelle à ses habitants, passait son temps à dire que cela ne ressemblerait pas du tout à ce qui s'est fait. C'est de bonne guerre. [...]

Je pensais vraiment que le schéma d'urbanisme ne serait pas réalisé. Je n'y croyais pas. Derrière Delouvrier qui a été viré comme un malpropre, c'est Chalandon. Chalandon, c'est l'après 68. Il a dit : on construit dans les bois. Il y a eu de telles levées de boucliers que la loi qui est passé a dit : pas plus de 10%. Chalandon a dit que les EP sont composés d'urbanistes PSU. Il faut confier les villes nouvelles aux promoteurs. On se disait : combien de temps on va tenir ? Et finalement, cela ressemble terriblement au schéma dessiné.

Q. : pour ce schéma, quelles sont vos références ?

M. « On était plus proche des VN suédoises. Dans les VN anglaises, il y avait une espèce de rationalisme de l'aménagement de l'espace assez radical, des villes à 60-80 kilomètres de Londres alors que là, l'idée même était le développement de la région parisienne. [...] Alors que dans les VN suédoises, l'architecture n'était pas terrible mais il y avait une présence du paysage qui était beaucoup plus intéressante. »

Q. : Que pensez vous de la fermeture des EP ?

M. : « Les EP, c'est la notion de maîtrise d'ouvrage urbaine appliquée à un sujet de grande envergure. J'ai fait le grand Louvre, l'EP du grand Louvre, on a généralement des gens hyper motivés qui viennent, car on sort du cursus normal, des gens imaginatifs : ce sont donc des gens qui se frottent, qui se frittent, mais qui y croient. Généralement, les Directeurs généraux ont été de très grandes valeurs, nommés par le gouvernement, avec une motivation forte : ce sont des gens de grandes qualités. Ensuite, il y a le travail interdisciplinaire. Si parfois, il a été difficile, il était réel. Dans la structure EPA Marne, on n'a pas pu échapper à une organisation par direction. Mais j'avais fait accepter à Pierre Carl, à l'initiative et par Baiétto, la création d'un « groupe opérationnel ». C'était une structure qui pouvait bouger – pas comme une direction – et on a créé le « groupe opérationnel des Coteaux de Maubuée » : il y avait toutes les disciplines concernées par l'opération. Le chef opérationnel pouvait être de n'importe quelle discipline. J'ai fait mettre Huertas. Généralement, ce n'était pas un des directeurs. Généralement, c'était un ingénieur, un programmeur, un commercial ou un programmeur. Cela n'a jamais été un paysagiste par exemple. Mais nos deux paysagistes étaient dans tous les groupes opérationnels. [...]

On a démarré [dans l'EP], on était neuf, on a été jusqu'à cent quarante avec tout ce que cela représente comme dilution de l'état d'esprit. Pour moi c'est une structure remarquable. Elle a comme revers de la médaille en quelque sorte, qu'en tant que structure non durable, elle prend des responsabilités à la place de certaines structures administratives qui, s'il n'y avait pas eu l'EP, aurait eu cette responsabilité : la DDE par exemple. Ce qui veut dire que, en gros, on n'a que des ennemis à l'extérieur et des gens qui ne nous aident pas vraiment. L'autre inconvénient c'est que les élus ont toujours reproché le fait d'avoir une entité très puissante qu'ils ne contrôlaient pas, bien que le président de l'EP du conseil d'administration soit un élu. Entre un élu d'une petite ville et un Directeur général qui a été nommé par le gouvernement, le rapport est [inégal]. Ce que je reproche, à l'usage, c'est que le SAN passait plus de temps à se « foutre sur la gueule » qu'à travailler ensemble. Moi, je fais partie de l'Association des Villes Nouvelles françaises, les SAN et les EPA auraient du basculer mais le SAN a voulu se constituer ses services techniques etc... qui a priori étaient des ennemis, ce qui n'est pas tout à fait vrai d'ailleurs car ils ont pris des gens de l'EP, ils ont quand même reconnus qu'ils n'étaient pas mauvais : ce rapport SAN/EPA était un rapport pas toujours évident, un rapport dans l'opposition. A mon avis, il aurait peut-être fallu trouver autre chose. Mais autrement, c'était vraiment un ensemble de gens compétent dans tous les domaines et d'ailleurs on les revoit après plus tard : je revois les services commerciaux, je suis resté copain avec tous ces gens là, des directeurs de promotions, des ingénieurs, et qui ont eu des parcours importants parce que c'était des gens qui étaient volontaires. [...] C'est le plus grand maître d'ouvrage que je n'ai jamais vu de ma vie. [...] Ce sont des outils d'efficacité et de compétence absolument remarquable.

Q. : comment expliquez-vous cette passion pour les villes nouvelles ?

M. : « C'est Sa ville nouvelle. Moi, je suis un peu bigame. Mais c'est quant même sa ville nouvelle. Cela tient à la nature même de l'objet. Créer à partir de rien une ville, c'est un rêve qui remonte très loin dans l'histoire. Mais c'était généralement voulu par des hommes politiques, c'était rarement un projet social alors que les villes nouvelles françaises, c'était quand même un projet social. Cela tient aussi à la personnalité exceptionnelle de Delouvrier, qui était un type enthousiasmant. Cela tenait à une génération.

Entretien avec M.Macary 10-12-2004 N.E-H

MA : « Un parcours à la fois étudiant et personnel, parce que j'ai été l'élève de Candilis. Vous avez raison ... de retrouver le pourquoi des choses »...

NE : « La filiation entre espace public et équipement public c'est assez évident, parce que s'il y a des lieux qui sont collectifs, ce sont les équipements publics. Les équipements publics génèrent de l'espace public. Mais l'habitat, dans les villes nouvelles ? c'est localisé sur des parcelles, qui étaient des parcelles privées du moment qu'elles étaient vendues, donc sur quel espace public vous avez pu agir ? Très concrètement.

MA « Deux types d'espaces publics, il y avait les espaces publics qui étaient techniquement nécessairement gérés par la collectivité locale ultérieurement, il est impensable qu'une route, qu'un plan d'eau, que la place de l'école ne soit pas gérée par la collectivité locale.

Quand il y avait cette première catégorie d'espaces publics qui était facilement identifiable, qu'il était nécessaire de rendre ouvert au public et donc gérée par la collectivité. Ça c'est la première catégorie.

La deuxième catégorie, à l'époque les choses étaient un peu plus floues que maintenant dans la mesure où l'établissement public n'avait pas autorité à gérer et où les collectivités locales n'avaient pas encore une politique des espaces publics, et où les autorités de tutelles souhaitaient que le maximum d'espaces soit cédé à la promotion privée, partenaire privé.

Et nous, on considérait quand on avait un îlot important qui devait être vendu à des promoteurs, on considérait qu'il y avait nécessairement des espaces collectifs publics extérieurs. »

NE « Vous parlez bien d'espaces collectifs »

MA « Et ces espaces collectifs, on ne savait pas très bien s'ils deviendraient des espaces publics, on n'en avait ni l'assurance, et on ne savait pas si c'était nécessaire parce qu'on sortait des années 1968 où il y avait une certaine générosité dans la vie collective et on pensait qu'on pouvait avoir un espace ouvert au public qui soit un espace de caractère privé ; c'est aussi l'époque où il y avait une recherche des pouvoirs publics, de l'administration sur les AFUL, les Associations Foncières Urbaines, extrêmement sophistiquée, tout ça dans l'esprit, il y avait à La Défense une recherche de propriété du sol, mais il n'y avait pas de propriétaire voulu ...

Donc on se disait qu'on ne savait pas très bien comment ça finirait, à qui ça appartiendrait, qui en aurait la gestion, mais que, à l'évidence, dans la conception urbaine ça devait être un espace ouvert au public.

Donc il y a eu cette notion de « ouvert au public » mais sans savoir précisément le statut et la gestion. »

NE « Est-ce que ça voudrait dire qu'aujourd'hui, si on devait retravailler, parce qu'on fait la ville sur la ville aujourd'hui, est-ce que ça signifie que vous avez, dans ce cadre là, mis en place des germes d'espaces publics, qui aujourd'hui, pourraient devenir de véritables espaces gérés par les collectivités ? »

MA « Bien, c'est-à-dire qu'aujourd'hui, les idées ont un peu changé dans la mesure où on s'est rendu compte que tout ce qui est géré par des partenaires privés qui est un peu compliqué, un peu complexe, met en jeu des stratifications de responsabilité etc, ça devient une usine à gaz qui est ingérable. C'est-à-dire qu'on a tous aujourd'hui l'expérience de copropriété où pour faire changer la poignée de la porte d'entrée, c'est des années de travail. Il y a retour en arrière en se disant quand c'est la collectivité ça doit être la collectivité publique locale, parce que si on s'appuie sur une collectivité privée, on n'aura jamais une bonne gestion parce qu'il y a des blocages sans arrêt. Aujourd'hui, l'attitude est beaucoup plus manichéenne qu'auparavant. »

NE aujourd'hui, en ville nouvelle, ces espaces collectifs ou ouverts au public pourraient permettre de retravailler, de faire évoluer les tissus, parce qu'on dit du Val Maubué, par exemple, qu'il s'est développé à un moment où il n'y avait pas de marché où ce qui a été construit était du logement social par défaut, du moment qu'il n'y avait pas d'autres hypothèses d'investisseurs ? »

MA « Ceci dit, on a toujours fait attention à ce qu'il y ait un pourcentage de logements en accession. Quand la crise était la plus grave, la seule façon qu'on ait trouvée c'est de faire du logement individuel qui, lui en accession, se vendait. Et on a donc mélangé de l'habitat individuel et de l'habitat plus dense avec l'idée de l'habitat intermédiaire pour qu'il n'y ait pas une rupture entre les deux psychologies de l'habitat, mais de façon à passer la crise qui était dans les années 75/76, la crise était folle, 74/75/76, et mais en même temps, on ne pouvait pas aller beaucoup plus loin parce que les promoteurs privés, dès qu'on parlait de collectif, ils fuyaient. Donc, c'est un peu vrai mais sur les 20 ans qu'a duré la construction du Val Maubué ça n'a quand même pas été pareil pendant 20 ans. »

NE « Il y a eu les évolutions aussi dans le marché. »

MA « Mais vous savez aussi, c'est difficile. Pour revenir à l'évolution sur les espaces publics, c'est vachement difficile, parce que moi je me souviens qu'on avait cette idée bien sûr dans la tête, et j'avais gardé dans le schéma d'urbanisme tous les espaces qu'il n'était pas vraiment indispensable de lancer dans la promotion pour y garder quelques temps etc, c'était des terrains petits, mais enfin quand même, ça se baladait toujours entre 1ha à 2ha, en se disant dans 5 ans, 10 ans, ce terrain là on pourra y mettre des bureaux ou bien des logements en accession ou bien autre chose, un équipement public qui aujourd'hui n'est pas envisageable, et comme ça la ville va vivre, va évoluer plus doucement que si on a tout figé. Et bien, ces espaces publics sont

toujours des espaces verts parce que les gens qui habitent autour, ont créé des associations de défense pour garder un espace vert alors qu'on ne peut pas, honnêtement, on peut dire que Val Maubué manque d'espaces verts, il y a 30 % de la superficie qui est constituée d'espaces verts, publics, ouverts. Voilà, et donc cette souplesse là, elle n'est pas utilisée, donc c'est un sujet qui n'est pas facile, reconstruire la ville sur la ville, c'est un sujet qui toujours très très difficile parce qu'il y a des résistances, il y a des blocages, les élus ne se battent pas pour ... »

« On a essayé de garder des marges de manœuvre, par ci par là, qui ne sont pas encore vraiment utilisées, mais peut être qu'un jour, effectivement l'opinion changera, les critères changeront. On avait pensé absolument à ça. On a pensé aussi dans les rez-de-chaussée des immeubles de logements à garder la possibilité de mettre des activités et des commerces.

Les commerces ne peuvent pas se mettre n'importe où, donc il y a des endroits c'était plus judicieux d'imaginer des activités. Ça fonctionnait pas trop mal, c'est-à-dire qu'il y a des places qui sont restés pas mal de temps, mais finalement, il y eu un jour quelqu'un qui avait besoin de 100 m², de 200 m² et des conditions financières ont été faites par le bailleur et il est venu s'installer.

Mais c'est difficile à porter, c'est lourd à porter parce qu'à un moment donné on en était arrivé à dire : bien écoutez, puisque les promoteurs privés nous disaient : 'je n'ai pas vocation à garder 3 fois 200m² de locaux en rez-de-chaussée que je n'arrive pas à commercialiser, vous êtes gentils, mais je n'ai pas vocation de faire ça'. Donc à la fin, on avait privé, à l'intérieur des établissements publics, que l'établissement public rachète les coques, en VEFA, en état achevé, bien sûr il n'y avait pas la façade, il n'y avait pas le , mais à un moment donné, le directeur a dit 'non : ce n'est plus possible parce qu'on va être propriétaire d'un nombre invraisemblable qu'il faut quand même assurer, gérer.' Il y a des gens qui cassent les carreaux de plâtre, qui rentrent dedans et nous, établissement public n'a vocation de faire ça, donc cette politique a été abandonnée. Donc vous voyez que on n'y avait vraiment pensé, qu'on a mis des pistes en œuvre, et que c'est encore plus compliqué qu'on ne l'imaginait. »

NE vous travailliez à l'époque avec des programmeurs, avec des commerciaux, pas seulement avec des paysagistes et des hydrauliciens, il y avait donc cette réflexion sur ce qui allait faire la ville en devenir à travers ces locaux commerciaux à travers ces locaux collectifs, etc...

MA « Les LCR, comme on disait ? on les regroupait parfois avec un petit équipement public. Il y avait tout un programme de programmation . Au départ, il y avait Lemaître et Salès comme programmeurs . Alors eux, ils étaient géographes de formation et ils avaient une formation et une compétence qui étaient beaucoup plus programmatique que quantitative qui était absolument nécessaire sinon on ne savait pas quoi faire. Mais assez vite, les urbanistes, moi en tout cas, surtout que je sortais de mes expériences d'enseignement en architecture, on avait fait venir des gens qui avaient, Bourdieu etc à l'atelier, donc ça ne nous satisfaisait pas cette programmation, et puis on connaissait des gens, vous avez du certainement connaître Géralder ou Gérard qui eux avaient, enfin Géralder était un enseignant, un inspecteur d'académie, qui faisait des expériences ailleurs en France, qu'on est allé voir, à Echirolles, à Hyères, et on s'est rendu compte qu'il y avait une politique qualitative qui était nécessaire en plus de la programmation purement quantitative et donc on a poussé à la roue, on a poussé notre directeur Pierre Carles à embaucher des gens qui avaient un peu plus cette approche. Il y a eu comme ça plusieurs personnes qui ont été embauchés dont Bertrand Ousset , la femme de Baietto...

Donc l'équipe s'est étoffée avec, d'une part des paysagistes qu'on revendiquait comme absolument indispensables, et d'autre part des programmeurs complémentaires de ceux qui existaient qui fait que l'équipe s'est gonflée vraiment. Quand Michel Rousselot est devenu directeur général en 75, au décès de Pierre Carles, ça correspondait également à sa problématique. C'était un des rares XPont qui aimait la sociologie, quand même si je me souviens bien. C'est vrai que Goldberg, il s'intéressait à tout Goldberg, mais ... lui c'était son truc. »

NE « Vous avez pas mal fréquenté St Quentin en Yvelines. C'est vrai. Vous y avez travaillé avec Aquavives, Rodriguez et d'autres peut être Tamara Desportes ?

MA « A oui, mais je la connaissais plutôt, non je n'ai pas travaillé avec elle, j'ai ... On était de la même génération. On se retrouvait dans les réunions d'école, avec elle »

NE j'ai retrouvé quelques articles d'ailleurs sur vos contributions à propos des rigoles, de la manière dont vous aviez essayé de conserver ces traces, pour essayer de donner une forme au centre, c'était aux Trois Villages ? »

MA « Oui, Aquavives , c'était intéressant de travailler avec lui, très intéressant.

Donc, voilà. Pour revenir à l'équipe pluridisciplinaire, c'est un vrai bon sujet toujours d'actualité. Comment en parler. Si vous voulez, il y a fondamentalement, c'est la force, l'originalité des villes nouvelles d'avoir su mettre ensemble des disciplines nécessaires à l'élaboration de villes nouvelles et qui d'habitude ne travaillent pas ensemble. D'une part, tout ce qui est les ingénieurs de voirie, de trafic etc ... maître d'œuvre, maîtrise d'ouvrage publique, retirer à la DDE ce travail là que souvent elle ne fait pas.

Deuxièmement, des programmeurs qui, effectivement, réfléchissaient à la fois à la quantité de choses nécessaires mais donc qui étaient en contact avec tous les Ministères mais aussi comment les assembler, comment les concevoir dans le détail pour que ce soit efficace, plus etc, c'était absolument formidable, des architectes-urbanistes bien sûr, des paysagistes et effectivement des commerciaux ; c'est à dire que l'établissement public avait la vocation à acheter les terrains, là disons que c'est la politique du directeur général, on savait pas vraiment, moi j'ai très peu travaillé avec la direction, avec le foncier. Il fallait veiller parce que c'était eux qui faisaient les découpages de vente. Mais, en principe, ils ne prenaient pas de décisions qui avaient une signification urbanistique, donc ils n'étaient pas vraiment dans la conception. Donc, il y avait, qu'est-ce que j'ai oublié ? Non, je crois que j'ai nommé tout le monde, les ingénieurs, les programmeurs, les architectes, plus les commerciaux. Les hydrauliciens, ils étaient extérieurs. C'étaient des professionnels spécialistes. Donc, la force de cette équipe là, c'est qu'il y avait des commerciaux, c'est à dire qu'il y avait ceux qui étaient chargé de vendre, de trouver un partenaire privé à qui on vendait un dossier dans lequel étaient données toutes les contraintes, y compris les contraintes paysagères, urbanistiques, techniques etc... Et l'implantation etc... Donc ils étaient, d'un côté ils avaient tendance à limiter bien sûr les contraintes pour pouvoir le vendre plus facilement, et de l'autre côté, ils étaient conscients du fait qu'ils étaient à l'intérieur de l'établissement public, conscients qu'on ne pouvait pas vendre n'importe comment et donc ils étaient meilleurs avocats, c'est ça, les meilleurs porte-parole de l'établissement public vis-à-vis des partenaires privés ; C'est-à-dire que moi, il m'est arrivé à plusieurs reprises d'être sur le point d'être mis en porte-à-faux et d'être sauvé par le fait que le directeur commercial ou le responsable commercial se solidarisait avec moi vis à vis des partenaires privés, disant 'mais non c'est une décision de l'établissement public',

NE « Donc, ils avaient un rôle important, en fin de parcours »

MA « Ils pouvaient complètement casser. Si vous voulez, dans cette affaire, l'architecte a un rôle fondamental parce que c'est lui qui fait les propositions qui deviennent ensuite la bible de l'urbanisme, mais ils sont en même temps tellement fragiles, dans la mesure où si personne ne les écoute, ça n'existera jamais.

Donc, cette fragilité fondamentale du rôle de l'architecte et c'est aussi valable pour l'urbaniste, tient à la confiance qu'il a soit de la part des élus qui font confiance, mais là à l'époque les élus n'étaient pas vraiment présents, soit de la haute administration ; c'est vrai que le directeur général a toujours fait confiance à ses urbanistes, et y compris au sein de l'équipe parce qu'on ne peut pas passer ses journées à se battre, c'est pas très positif.

Donc, tout ça c'était vraiment ce qu'il y avait de fort, d'original et du fait que la conception des ZUP, à côté ça a explosé, parce que là vraiment, les architectes-urbanistes qui étaient de la même génération que les autres et qu'ils avaient des bureaux les uns à côté des autres etc, ça fonctionnait le système, mais il ne faut pas non plus se raconter d'histoire, ça fonctionnait avec des grincements de dents, très souvent. Chacun se battait pour développer ses propres

prérogatives et au début de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, en tout cas, l'équipe des architectes avait un poids considérable puisqu'on était presque la moitié de la mission donc, la moitié de l'effectif et au bout de 10 ans, il y avait 140 personnes donc on a diminué considérablement dans l'effectif, mais c'était assez normal.

Donc voilà, la difficulté de ce système, c'est qu'on a tendance à dire c'était le miracle, on a qu'à le reproduire.

A mon avis, il faut y réfléchir à deux fois parce qu'il y a deux dérives possibles.

La première dérive c'est de continuer l'équipe, c'est de bureaucratiser le mode de travail, c'est de faire en sorte que l'apport extérieur qui est vraiment important ne passe plus parce que les gens sont dans leurs habitudes, dans leur tranchée, et ne veulent pas entendre parler de remise en cause de leur conception, donc le vieillissement et le fait de camp retranché; ça c'est un risque réel.

Le deuxième risque c'est de dire : on fait appel à l'extérieur et à ce moment là on retombe effectivement on peut faire appel aux gens les plus talentueux de la profession, il suffit de les chercher, il y en a, donc ça c'est apparemment formidable, parce qu'on a des idées de génies etc... mais ces idées originales peuvent séduire, peuvent donner l'impression qu'on peut les suivre et puis après il faut non seulement les suivre, mais il faut suivre, c'est-à-dire qu'il faut que la mise en œuvre de ce projet soit possible et soit efficace, et souvent on a des effets d'appel, des effets d'annonce, y compris aujourd'hui médiatique, et puis quand on retourne dix ans après, c'est la catastrophe, ça n'a rien à voir avec ce qu'on avait dit.

Donc, ce sont les deux dérives possibles. Moi, je crois que ces équipes ne sont possibles qu'à partir du moment où il y a un certain partenariat de génération. Puis le rôle du directeur était important. A Marne-la-Vallée, on a eu vraiment de très bons directeurs généraux, des gens remarquables. Parce qu'ils ont su tellement leurs équipes, arbitrer, travailler avec les élus dans des conditions pas toujours faciles, la plupart du temps pas faciles, par nature, l'établissement public c'est un état dans l'état donc par nature les élus sont »

NE « Et vous avez vécu les évolutions du moment que vous avez été un rapporteur ensuite.

MA « Ah oui. Moi, j'ai connu l'époque où on a été vendre, où ... on avait organisé une réunion de tous les maires et leurs adjoints, où je devais expliquer le schéma directeur de Val Maubué et Delouvrier m'avait dit : 'je ne vous demande qu'une chose, ne vous laissez pas interrompre, les questions, je m'en occupe.' Alors j'ai commencé terrorisé, j'avais 28 ans,

NE « C'était bien vu, c'était aux politiques de défendre le projet

MA « et donc à un moment donné, je parlais sans arrêt, je montrais du doigt le centre du quartier du Lizard à Champs et d'un seul coup, il y a un type qui se lève au milieu de la salle, rouge 'Eh Monsieur, c'est une honte, vous montrez le Lusard, mais le Lizard, Monsieur, c'est sur Noisiel, c'est pas sur Champs-sur-Marne. Comment voulez-vous faire une ville nouvelle, vous ne connaissez même pas les communes'.

Et alors, Delouvrier me disait 'continuez, continuez'. Donc, au début, les élus on les comptait pour du beurre, et après, il a dit 'bon maintenant vous allez en commune' et là on en a appris plein la gueule, j'ai des anecdotes extraordinaires. »

NE « Parce que ça s'est passé très vite en fait, la transformation. »

MA « Oui, dès que les terrains ont été quasiment achetés, les terrains Menier, l'opération était ouverte. »

NE « Les terrains Menier c'était quand même une part très très importante du Val Maubué, la moitié au moins »

MA « C'était la moitié des terrains, 2 000 ha, sur 4000. Dans les 4000, il y avait l'aérodrome de Lognes, c'était plus que la moitié. Donc l'opération était crédible et faisable. Donc après, on a été dans les communes, on en a pris plein la gueule. Mais ça, ça m'a formé pour toute ma vie. »

NE « Alors, justement, à propos de ça, est-ce qu'on peut dire que dans ce creuset dont vous parlez, les architectes comme les programmeurs, comme les paysagistes, les ingénieurs, et même les commerciaux ont été amenés à travailler et à avoir une pratique qui n'était pas celle antérieure, qui était nouvelle.

En quoi par exemple, la vôtre en tant qu'architecte formé à l'Ecole des Beaux-Arts, en quoi vous avez eu l'impression de vous lancer sur des sentiers qui n'étaient pas balisés, qui n'étaient pas connus, pour lesquels on n'avait finalement pas de formation. j'ai toujours eu le sentiment les architectes qui ont travaillé en ville nouvelle, n'avaient pas été formés pour ce qu'on leur avait demandé, ou très à la marge.

MA « Mais en même temps, s'ils se retrouvaient là, ce n'était pas tout à fait par hasard. C'est-à-dire que moi je venais de l'atelier Baudouin, je ne sais pas si vous connaissez,

NE « Moi j'étais chez Arretche... »

Ma « Oui, c'est à côté. Et Baudouin avait une qualité, il avait beaucoup de défauts mais il avait une qualité énorme, c'est un homme qui avait toujours une vision urbanistique des choses. Il élargissait toujours le sujet »

NE « Oui, il avait fait des plans d'extension, il avait travaillé sur des grandes dimensions. »

MA « Donc, Baudouin nous a donné ce goût de comprendre qu'une opération ce n'est pas seulement trouver un chouette truc, un chouette parti, mais c'était réfléchir un peu à ce que ça signifiait par rapport à l'environnement. Moi, j'ai quitté Baudouin en 62, parce que Baudouin, je l'avais vu, je lui ai présenté seulement 3 fois mon travail, ça a duré 3 fois 1mn, donc je trouvais que 3mn d'enseignement de Baudouin en 3 ans, c'était quand même pas beaucoup.

Ceci dit, j'écoutais les corrections de Baudouin sur l'ensemble, c'est ce qu'on faisait tous et c'était une façon d'apprendre l'architecture, donc à ce moment là j'ai rejoint l'atelier Candilis et Josic, en 62 et là, effectivement, c'était très différent.

D'abord, c'était des enseignants nouveaux donc ils se donnaient beaucoup de mal pour nous ; ensuite il y avait une complémentarité entre eux, j'ai toujours regretté qu'ils se séparent. Candilis était un homme qui savait parler du dialogue, il passionnait les gens et Josic qui venait à l'atelier vers les 6 heures avec son 'alors où vous en êtes ?'. 'Et bien voilà, patron, je ne sais plus comment m'en demmerder' - « Oh mais » et il restait jusqu'à minuit parce qu'il avait une santé, il est toujours vivant et donc Josic, Candilis nous passionnait, Josic nous passionnait pour la signification de l'architecture, la théorie de l'architecture, l'histoire de l'architecture,

NE « Il vous donnait des outils ».

MA « il nous donnait des outils intellectuels, il nous ouvrait des portes intellectuelles, et Josic nous apprenait vraiment à faire l'architecture, c'est-à-dire c'est poser du calque quoi. Et ça jamais Baudouin en trois ne l'a fait . Baudouin, je me rappellerai toujours d'une correction qu'il a faite sur l'analogue vous souvenez de l'analogue en seconde, et j'avais fait le Beffroi de Bruges, avec un dégradé dans le ciel, y passe, et ça représentait quand même deux mois de travail. Il passe et me dit 'soignez l'écriture, garçon'. Alors moi, soignez l'écriture, je ne comprenais pas. Il y avait des titres mais ce n'est pas possible qu'il me parle des titres. Et après il y a Titus qui m'a dit, c'est pas ça, soignez l'écriture c'est l'écriture architecturale. C'est lui qui a fait le cours parce qu'heureusement que... Donc C'était sec et distant »

NE «Candilis et Josic, c'était quand même des gens qui avaient participé au Team Ten, c'était des gens qui avaient essayé d'aller au delà de charte d'Athènes, comme vous le dites aussi, vous d'ailleurs, et de ramener une dimension humaine, de réfléchir à la proximité, etc » »

MA « Alors ça, avec les années pré 68, c'est-à-dire que l'éclatement, l'explosion formidable des sciences humaines, en France et partout, en France à l'évidence, faisait qu'on ne pouvait pas réfléchir sans ça. C'était devenu ça l'important. Et, mon père était architecte et mon père est décédé brutalement d'un infarctus, et je me suis retrouvé à la tête d'une toute petite agence, mais il avait quand même à faire à un programme important et sur lequel j'avais travaillé qui était un lycée et donc j'ai fini le lycée quand mon père est décédé. Donc le métier d'architecte, à 24 ans, j'ai plongé dedans et ... ça été très bien d'ailleurs, il m'a autorisé à continuer, j'étais le seul qui avait fait à la fois les dessins et qui était au courant de tout, avec mon père, mais disons que justement j'étais un peu dans le merde et j'aurais pu aller voir les clients de mon père et puis dire voilà, je suis installé et tout ça, et j'ai fermé l'agence je suis rentré dans les villes nouvelles.

NE « Vous avez voulu avoir une expérience différente de celle de la profession libérale ?

MA « Bien, c'était ça qui me paraissait important pour nous, le sujet important pour notre génération, c'était les villes nouvelles, parce que les villes nouvelles étaient une dimension et ça c'est le résultat effectivement de mon passage chez Baudouin et Candilis, les villes nouvelles étaient vraiment l'aventure intellectuelle la plus formidable »

NE « C'était le lieu expérimental de l'époque »

MA « Donc c'est vrai, je n'étais pas le seul comme ça. Et c'est ces gens là qui se sont retrouvés dans les villes nouvelles, pas ceux qui voulaient faire d'abord du bâtiment, des choses comme ça. Donc vous voyez, c'est une nouvelle génération, c'est une nouvelle façon de travailler et c'est un état d'esprit qui était assez préparé. On était préparé à aborder des sujets comme ça et puis c'était l'époque où, vous vous rappelez, il y a eu le concours de Strasbourg qu'avait gagné Baudouin, c'était 800 logements, c'était au début de mon école, en 56. Ensuite, quand il y avait le concours du Mirail, c'était énorme le concours de Mirail, je ne sais plus combien de logements, c'était énorme, et c'était je ne sais plus quand.. »

NE « 1962 »

MA « Strasbourg c'est avant. Sûrement avant. C'était en 62, donc Strasbourg c'était avant, ça devait être en 52 ou quelque chose comme ça. Donc il y a eu une progression dans la taille des opérations qui faisait qu'à un moment donné le Mirail c'était une ville, c'était une ville nouvelle, c'était quasiment la taille d'une ville, un peu plus petit que le Val Maubué. Donc voilà, on était quand même dans l'esprit de ça. »

NE « Enfin, quand vous parlez de paysage urbain, c'est quand même un terme qui n'est pas du tout répandu dans la littérature de l'époque. Moi ça m'a beaucoup frappée, parce qu'en travaillant sur le Val Maubué on a quand même l'impression que c'est ce terme là qui est le plus pertinent dans ce qui a été fait.

Par exemple les plans d'eau, ce sont des espaces publics, certes, mais qui ne sont pas pratiqués du moment qu'on ne marche pas sur l'eau, mais en revanche c'est eux qui structurent toute une réflexion du paysage alentours.

Donc en fait, il y a eu une démarche originale, je dirais, qui ne s'est pas tellement réalisée ailleurs à ce moment là, de réflexion sur le grand paysage, de réflexion sur le paysage urbain, c'est-à-dire comme vous le dites dans l'article, d'ailleurs cet article il n'y a pratiquement pas une virgule à changer, c'est très surprenant. Faites une photocopie et agrandissez là parce que là on me l'avait photocopié en réduction : 'c'est pourquoi la forme urbaine ne peut se limiter à la définition géométrique des pleins et des vides et de leur ordonnancement, mais prendre en compte également l'apparence visuelle globale, avec le jeu de la modénature architecturale, des

matériaux, des couleurs et de la végétation'. C'est-à-dire que vous définissez quelque chose qui va au-delà de l'espace public, au-delà de la forme urbaine, et qui est une approche globale qui intègre à la fois, le travail des paysagistes, le travail sur l'espace public lui-même, sa matière, et l'architecture qui va venir. Les paysagistes ont tendance à dire : 'c'est nous, qui avons fait les villes nouvelles, c'est nous qui avons fait le Val Maubué etc ... et moi je dis, peut être mais ce qui compte c'est d'avoir pensé cette globalité là . Donc ça c'est assez surprenant parce qu'en même temps ces espaces publics n'étaient pas du tout traditionnels

MA «les gens se demandaient si on était sérieux... Mais je sais pourquoi j'avais eu cette approche, je sais pourquoi parce qu'à l'époque, quand on s'est trouvé devant la ville nouvelle, on s'est dit, parce qu'on y travaillait à l'atelier Candilis, parce quand même ça c'est la force des étudiants, c'est-à-dire à la fois on était très admiratifs de l'équipe et en même temps on analysait le concours du Mirail et la façon dont ça se passait. Puisque j'ai travaillé avec Josic pendant plus d'un an sur le Mirail à ce moment là.

Et là, je me suis dit que de toutes façons les choses évoluaient tellement vite qu'un schéma, que la ville nouvelle, on pensait à l'époque, se ferait en 12 ans, ça en a mis 20 mais enfin, donc un temps long et qu'aujourd'hui dessiner des formes de bâtiments ça rimait à rien, jamais ça ne se réaliserait comme ça. De plus les loyers étaient enfin, on savait bien qu'il y avait une tendance à laisser les promoteurs, à fiche la paix aux promoteurs.

NE «Il y avait eu des images quand même faites avec des choses étonnantes, des gradins, des choses très denses sur le Val Maubué, en prévisualisation, qui n'avaient rien à voir avec ce qui s'est fait.

MA «Ah oui, ça m'intéresse parce qu'un jour il va falloir que je me mette à y réfléchir sérieusement, à dire quelque chose sur le Val Maubué. Mais, donc on se disait comment arriver quand même à ce que Val Maubué soit le Val Maubué, c'est-à-dire avec sa personnalité, comment réussir à faire à travers douze ans, si ça se trouve on sera virés d'ici là, donc on sera plus là, et comment faire en sorte que cette entité parce que quand même qu'est-ce qui fait le charme fou d'une ville c'est quand même sa personnalité, sans parler de remonter jusqu'à Venise où c'est évident mais enfin toutes les villes, pas toutes mais beaucoup de villes ont une image très forte auprès de l'imaginaire populaire. Rio Barcelone, tout le mondeDonc qu'est-ce qui fait que le Val Maubué peut être cette ville de charme dans l'esprit des gens alors qu'il y a déjà un site fantastique, il y a 1000 ha de bois, il y a la Marne, les parcs de Noisiel, de Champs, et tout ça, comment faire en sorte . Donc c'est ça l'idée qui me préoccupait à l'époque, c'était l'incapacité de dessiner un plan masse pour 20 000 logements, c'était ridicule déjà, je me rendais compte que le Mirail était arrivé au bout, au-delà du bout de cette logique et l'histoire l'a bien montré, et que donc doubler le Mirail ou tripler le Mirail et continuer à faire des plans masse comme ça c'était ridicule et que c'était celui qui dessinait le mieux qui faisait le plus beau plan masse, mais de toutes façons ça ne rimait à rien, donc je cherchais comment on pouvait faire autrement.

Et l'idée effectivement est venue de la qualité du site et l'idée de paysage, mais là dedans il y a quand même du Kevin Lynch, il y a quand même les idées qui couraient aussi à cette époque là, c'est à dire que la reconnaissance des signes, des trajectoires, des perspectives était plus forte que la notion de plan masse. »

NE « Oui, comment créer l'imagibilité ? »

MA « Comment créer l'imagibilité, c'est quand même des réflexions qu'on lisait tous à cette époque là. Et ça a beaucoup compté. Et je me suis dit que cette notion de paysage il fallait l'aborder comme étant le cran au-dessus de l'organisation des volumes bâtis et des espaces publics, l'espace public étant un outil que nous on pouvait contrôler dans les établissements publics plus que le bâti. Mais le bâti, on s'est battu pour quand même. »

NE « Oui, alors là vous avez été très contraint quand même par les politiques d'industrialisation »

MA « Non, il y a très peu de modèles innovation dans le Val Maubué. Il y en a deux. J'ai réussi à me battre, j'ai réussi à éviter Bofil, ce n'est pas facile ; J'ai réussi à éviter Balcani qui est arrivé avec Balic et je me rappellerai toujours de ce rendez-vous. J'avais fait un plan masse sur le Lizard, il y avait 600 logements qui étaient destinés à Balcani, et j'avais un bâti longiligne le long des bois, et Balic dit : 'bien oui très joli ton truc, mais écoute, c'est pas compliqué, tu sais j'avais pas pensé ça plus loin, je vais quand même pas faire un projet particulier, donc j'ai mis au point pour Elysées II des tours et je vais faire un plan masse avec mes tours.' Voilà. C'est grâce à Rousselot qu'on a réussi à décourager Balcani et Balic par conséquent. Balcani nous a pris pour des minables, c'était lamentable, donc on préférerait... »

NE « Et pourtant c'est vrai que l'architecture, à part peut-être le Portzemparc et les trucs de Castro qui sont au bord, l'architecture compte assez peu quand même parce que la végétation est beaucoup plus présente et ... »

MA « Oui, il y a quand même quelques beaux morceaux de Ciriani, c'est très beau, au Segrais, un beau bâtiment de Ciriani. Il y a Portzemparc, dans le centre du Lizard, il y a le gymnase de Nouvel. Il y a Soller, il y a quelques beaux bâtiments mais c'était beaucoup plus difficile à gérer parce que l'idée, mais enfin là, c'est peut être un autre sujet. Et, pour en terminer sur l'idée de paysage, je me suis dit que l'espace public était peut être le lieu sur lequel on pouvait le mieux travailler avec l'optique paysage et à l'époque, j'ai demandé à Bernard Lassus de travailler avec moi. Il a eu un rôle pas tellement opérationnel, parce qu'il est très peu intervenu parce qu'il était très compliqué, ses implications n'étaient pas simples, il fallait vraiment le soutenir à bras le corps, mais comme aide, comme homme de réflexion et d'idées c'était un type formidable. Ça a été un conseiller important. Je l'ai d'ailleurs emmené à Evry. »

MA « Donc, je suis assez sensible à ce qui se passe depuis quelque temps, depuis peu de temps. C'est-à-dire qu'un jour, à l'époque où j'étais actif au Val Maubué, un jour Ciriani me dit : 'toi, Michel tu es un curé'. C'est vrai qu'on faisait un travail de curé là dedans, c'est-à-dire que quand c'était bien on félicitait l'architecte de l'opération ou le paysagiste pour le jardin et quand c'était pas bien on disait, de toutes façons l'urbanisme est nul, donc, les urbanistes sont nuls. Donc je suis resté 10 ans dans ce dispositif et je suis parti sur la pointe des pieds avec beaucoup de modestie et aujourd'hui, le temps passant, il y a des gens qui d'un seul coup disaient 'mais attendez, c'est bien que Portzemparc ait fait le château d'eau mais comment ça se fait qu'il ait fait le château d'eau?' Alors là, on commence à réfléchir et du coup on redécouvre notre rôle. Et vous dites l'espace public c'est assez nouveau, mais donc c'est le paysagiste d'accord, mais il n'y en avait pas avant. Pourquoi il y en a eu là, d'un seul coup ? Et vous recherchez et d'un seul coup » Et donc aujourd'hui il y a un peu un retour sur tout ce qui a été ma vie pendant 10 ans et l'autre fois, j'ai été surpris, on a fait un bouquin à l'AMO, Le Dantec a fait un texte sur l'espace public, je ne sais pas si vous l'avez vu. Et Le Dantec, ce n'était pas franchement un copain parce que lui il était violent en 68 et moi j'étais plutôt un gentil, avec eux mais plutôt, et je lis l'article, quelle n'est pas ma surprise de découvrir que Le Dantec envoie des fleurs énormes, d'un seul coup, comme ça, je ne l'ai jamais revu, donc c'était pas, y a personne qui pourra dire Le Dantec c'était un copain, c'est pas vrai. Et donc Le Dantec il a fait cette réflexion, il s'est rendu compte, voilà, un urbaniste ... Oui, mais peu importe. Mais je vais dire que c'est grâce à la liaison organique que j'ai pu travailler sur l'espace public, faire intervenir Grimbach, Portzemparc, Montassu, Soller, je ne sais plus qui, mais d'autres connus, parce qu'il y avait une raison d'être, il y avait une logique à mettre de l'argent sur des places et des rues parce que c'était, une liaison à la fois voirie piétons cyclistes machin etc indépendante des grandes voies qui lui ont été imposées. On peut discuter avec ... Quand on a voulu discuter avec, on s'est fait renvoyer dans les buts par le DDE. »

MA « Il y a aussi l'importance du dialogue avec les partenaires privés. Il ne faut pas oublier ça. A un moment donné, l'établissement public et les élus qui étaient généralement la deuxième

génération d'élus, c'est-à-dire ceux qui habitaient la ville nouvelle, et les élus m'ont dit : 'attendez, il faut qu'avant de faire intervenir un partenaire privé, entre les élus et l'administration, l'établissement public, on soit d'accord sur ce qu'on va exigé d'eux. Et la liberté qu'on va leur laisser, donc comment on fait.' Ça a été l'outil. Et d'autre part, on avait le retour de la part des partenaires privés précédemment qui disaient : 'Attendez, je viens vous voir, on me donne un terrain, 8 jours après j'apprends qu'il y a un égout pas là, mais là-bas, 8 jours après j'apprends que j'ai pas le droit de monter plus haut que 4 étages, après j'apprends que etc... etc..., c'est insupportable de travailler chez vous, dites moi ce que vous voulez.' D'où la nécessité de leur dire d'un seul coup toutes les emmerdes qui les attendent, et leur laisser une marge de liberté. Sans faire un plan masse. C'est ça qui était nouveau

Entretien avec Yves Draussin. Architecte-urbaniste à l'EPA de Saint-Quentin en Yvelines de mars 1974 à avril 1989. Responsable de la mission « cœur de ville ». mai 2003 à l'EAPB (N.E-H, A.V-C, V.F-D.)

Q. : ...se présenter, parcours, quand êtes vous arrivé, parti, quels sont les projets...

R. : « je suis architecte, j'ai eu une formation d'architecte universitaire et je n'ai pas fait d'étude d'urbanisme particulière. [...] Souvent, les personnes qui sont rentrées dans les EP étaient jeunes, pas forcément extrêmement formées, et il y avait cette dynamique, cet apprentissage sur le tas et je suis assez dans le cas. J'ai été engagé par Serge Golberg en 1974, j'avais 32 ans/33 ans. Sur les critères, j'avais travaillé avec Roland Schweitser à la sortie de l'école, et parce que j'avais travaillé sur un îlot de rénovation à Paris, le chef de service était Pierre-André Périssol, qui est devenu Ministre du logement à une époque, et après un simple entretien en fin de journée dans un petit bureau de Saint-Quentin, après avoir discuté avec Périssol, il appelle Golberg, il vient et il lui dit : mais qu'est-ce qu'on fait ? Golberg lui a répondu : Mais mon ami quand on engage quelqu'un c'est toujours un coup de poker », et il l'a laissé choisir. Il n'y a pas eu amené 100 000 preuves, le pedigree... Voilà comment cela s'est passé.

En 1974, j'ai été engagé pour reprendre le secteur d'Elancourt-Maurepas à la suite d'une consœur qui s'appelle Françoise Nairac et puis pour m'occuper d'un sujet particulier, dans lequel je n'avais aucune compétence : la signalétique urbaine. (...).

En 1976, Guy Lagneau et l'ATEA-SETAP, dirigé par Lagneau et Coulomb a souhaité se désengager de ses missions d'urbanistes pour l'EPA – Guy Lagneau a été un des collaborateurs de Delouvrier et a été un des auteurs du SDAU, et dans le suivi du SDAU 65, Golberg a fait équipe avec lui comme urbaniste conseil principal. Il y avait d'ailleurs une supervision de Lagneau sur l'ensemble de l'atelier d'urbanisme de l'époque dans l'EPA, qui d'ailleurs posait des problèmes relationnels. Moi, je n'en ai jamais eu car je suis arrivé à la limite et à la fin. Mais certains de mes collègues là-bas, Jean Guillaume notamment, vivaient très mal cette tutelle de l'ATEA-SETAP [ATEA-SETAP : il y avait la partie architecture et il y avait la partie technique]. Lagneau était urbaniste de la ZAC centre, il était l'auteur des études préliminaires, il était l'auteur du dossier de création de ZAC, il était l'auteur du 1^{er} document du dossier de réalisation qui a été fait en 1975 à peu près. A ce moment là, il a souhaité partir et Golberg m'a appelé pour me demander si je voulais reprendre la ZAC centre et à l'époque je n'imaginai pas toute l'importance que cela prendrait dans ma vie.

J'ai commencé par reprendre l'étude du dossier de réalisation parce qu'en 1976, il s'est passé le phénomène de la dédensification : le dossier devenait caduc.

Je me suis occupé de la ZAC centre de 1976 à 1989. J'ai quitté l'EPA en 1989, par un acte volontaire. Après les grandes études sur le cœur de ville, sur la réalisation de l'hyper-centre etc, tout était à peu près terminé et j'étais très fatigué physiquement. J'étais trop amoureux de ma ville et je devenais peu objectif. Un autre phénomène, je connais bien mes confrères des autres villes nouvelles, et je n'ai pas voulu vieillir là. Je me suis dit qu'il fallait faire autre chose. J'avais l'impression que je ne pourrais pas me « refaire », rebondir après cette création, cette bataille très forte du centre de Saint-Quentin. Je suis parti mais j'ai gardé toutes mes amitiés là-bas. Cela me porte. Depuis que j'ai quitté l'EPA, l'EPA m'a porté ... et je lui ai rendu aussi car je participe encore à beaucoup de choses. Mes grandes amitiés d'homme adulte sont là-bas.

Q. : C'est la SETAP qui a cessé de fonctionner avec l'EPA. Ma jamais Lagneau a été intégré à l'EPA...

R. Il n'a jamais été intégré. Il marchait sur contrat d'étude. Il a été l'auteur du premier plan de structure de la ZAC centre. Il faut savoir que cette ZAC est gigantesque, elle fait 450 hectares. Elle représente 2,5 millions de m² de plancher. Elle est vivante depuis trente ans. Au cours de ces 30 ans, il y a eu le dossier de création, le dossier de réalisation, le premier et ensuite, il y a

eu 9 dossiers modificatifs successifs. C'est la plus grande ZAC que je connaisse. Ce qui est fantastique, la première structure du plan d'urbanisme fait par Lagneau a imprimé une forme urbaine qui est très lisible. Lagneau est parti en 76 : certaines grandes avenues étaient tracées, les grands ponts enjambant la RN 10 et la voie ferrée : la structure primaire de la voirie était en cours de réalisation. Deux quartiers avaient commencé : le quartier du Pas du Lac et le quartier des Prés sur des concepts d'urbanisme...C'était l'ultime manifestation des ZUP, dans une expression architecturale particulière qui était celle des modèles, - ce n'était pas des ZUP ou l'on faisait 6000 logements à partir de 3 ou 4 modèles d'immeubles et puis c'étaient des barres et des tours – là c'était différent, car c'était des modèles, donc il y avait dans la politique des modèles une recherche particulière, il n'empêche que c'est bien une architecture modélisée donc neutre par rapport au site. Il y a encore une ultime prégnance du fonctionnalisme maximum : le quartier des prés et du Pas du lac sont des quartiers sans voirie ou avec très très peu de voirie par rapport aux objets à desservir. La fonctionnalité est poussée au fait que ce ne sont que des quartiers d'habitation, l'habitat est au centre du quartier, tous les bords du quartier sont utilisés par des talus anti-grues, des protections aux bruits donc des raisons fonctionnelles, par des parkings silos et par des équipements : le logement est ramené à l'intérieur par un système piétonnier. Imaginer qu'une ville puisse se développer totalement comme cela, pour nous c'était devenu une chose impossible. Dans ma pensée, c'était l'anti-ville. Un phénomène particulier c'était que Lagneau, juste avant de partir, avait eu commande d'un premier plan de l'hyper centre. Ce dossier a été poussé assez loin, jusqu'à un avant projet sommaire qui était établi sur un principe d'urbanisme sur dalle. En fait, SQY devant avoir à l'époque 350 000 habitants, la notion de centralité était encore basée sur la notion d'urbanisme sur dalle. Ce projet a été abandonné en 1976. Golberg me dit que ce n'est pas une des raisons du départ de Lagneau, qu'il n'y a eu aucune mésentente entre eux. J'en ai reparlé avec Pierre Linden, qui était chef de service des réalisations à l'époque où Golberg était directeur. Pierre me dit qu'il était contre ce projet. C'était une usine à gaz. Il y avait 32 escalators dans ce projet. Il y était opposé. Il s'appelait le NO2 (Noyau Opérationnel n°2). A partir de cet abandon, le centre de SQ a évité l'urbanisme de dalle mais a gardé la structure viaire très forte et la structure végétale. On est venu, avec le travail en 1979, (Golberg a quitté la direction et Linden a repris la direction au printemps 79) Linden a repris les affaires du centre, a créé un état dans l'état dans l'EPA en créant ce qu'il a appelé la « mission cœur de ville ». Cette mission cœur de ville a été composée de trois personnes : moi, comme urbaniste et deux programmeurs : Jacques Gally – qui avait en charge la programmation des équipements privés - Marie-Hélène Norvez qui avait en charge la programmation des équipements publics. Tous deux ont eu ensuite des devenir particuliers car Jacques Gally est devenu ensuite secrétaire général du GUE des villes nouvelles et c'est beaucoup occupé d'exportation de l'urbanisme et Marie Hélène Norvez a travaillé au grand projet ????. La mission cœur de ville a repris à zéro tout le problème de la programmation et l'étude de la ZAC centre.

Q. : manière dont vous avez perçu les sites à leur origine.

R. : C'est plus une analyse à posteriori, très honnêtement, les grands schémas de structure de la ville ayant été arrêtés avant. Il y a eu bassins versants : le bassin versant ouest et l'est...[...] Tout cela sont des bassins de régulation des eaux. Je ne me suis pas soucié de cela. Golberg vous a parlé de l'usage symbolique de l'eau dans les sept mares. Dans les quartiers Ouest, à ma connaissance, il n'y a pas dans l'urbanisme général du quartier d'Elancourt-Maurepas, à l'époque c'était un ensemble, Maurepas a été fait par Riboux et puis en 1983, il y a eu la scission de quatre communes avec l'application de la loi Bochez ?, mais l'unité du quartier Elancourt Maurepas ne fait pas apparaître de traitement en prenant en compte l'eau particulièrement. L'eau arrive en résurgence dans quelques mares, quelques fontaines – je ne sais même plus si elles existent au centre des 7 mares que Deslandes avait fait – cela ne servait en rien de support à une forme urbaine. Le parc des coudraies a un bassin mais ce n'est pas flagrant. Rein n'est flagrant dans la relation de la topographie, de l'eau et de l'urbanisme. La plaine de Neauphle, je dirai même chose, il y a à ma connaissance rien de particulier. Il y a un grand axe de promenade car passait de mémoire un ancien aqueduc. Il y avait une servitude *non*

adificandi et sur cette servitude liée à l'eau a été fait une promenade paysagère. C'est pour moi le seul élément de trace ou un problème de l'eau plus ancien a induit quelque chose en surface directement.

Dans les quartiers est, - la ZAC centre et le secteur des trois villages, Montigny, Voisins le Bretonneaux et Guyancourt – il y a deux phénomènes. Un premier phénomène qui continue d'être l'usage de l'eau, la maîtrise de l'eau et l'usage de l'eau, de la topographie et de l'hydrologie, dans les vallées en bassins de rétention, en utilisant toujours le système gravitaire le plus évident, et le système des vallées. Et c'est notamment vrai pour ce qui concerne la ZAC centre. La ZAC centre se trouve à la tête du vallon de la Bièvre. Ce fameux talweg de la Bièvre était déjà équipé de multiples étangs. L'urbanisme de la ZAC centre en a créé un autre, l'étang du bois des Garennes dans le parc des Roussières qui a été créé par la confection d'une digue qui barre la vallée et où passe une des grandes voies primaires qui connecte le nord et le sud. Ce bassin a été étudié pour recevoir des eaux millénaires, avec un niveau de crue très très important. Ces 60 hectares peuvent être inondés. De mémoire le cabinet Sauveterre avait travaillé sur ces choses là. Sur le plan technique, vous pouvez vous adresser à Roland Julienne qui est l'ancien Directeur technique. Il est maintenant Directeur du développement au SAN. Il a intégré le SAN pour pouvoir porter au bout les grandes réalisations du centre.

Un second système particulier est celui dans le quartier des trois villages qui est le grand bassin de la Sourderie qui a été le support d'une composition urbanistique, celle de Bofill. Ce bassin sert de cadre à une composition viaire, bâtie qui s'est appelé les Arcades du lac. L'autre opération, celle d'en face – le Temple – les petits bâtiments à côté s'appellent les templettes – il fallait le faire. Pour la cour intérieure, la prison de Bois d'Arcy est plus sympathique que cela. Il y avait un problème de circuit de l'eau car il y a un problème d'exutoire à ce bassin. L'eau part en direction de l'aqueduc qui franchit la vallée de la Bièvre. Il y avait un problème de relation entre ce bassin et le bassin de Saint-Quentin et l'exutoire. Il faut savoir que l'on n'est pas dans un fond de vallée. C'est un bassin minéral avec un fond naturel qui est géométrisé. Il y avait ici une espèce de petit talweg secondaire qui remontait de la vallée de la Bièvre. Il y a une digue qui a été faite là : ce n'est pas un bassin de point haut mais il n'est pas non plus en fond de vallée. On est sur un plateau, le plateau des trois villages avec un petit talweg secondaire qui a été barré : mais usage de l'eau dans une forme géométrique, composée – qui n'est pas dans la forme naturelle et topographique - etc. et qui a beaucoup induit puisque le bâti s'est organisé par rapport à cela.

Un troisième aspect important est dans le quartier de la Grande île. L'urbaniste de ce quartier est François Bourguineau. Il avait à réaliser là un quartier fait de petits collectifs, une bonne part d'habitat individuel, de maisons de ville, et d'activités tertiaires, avec une densité relativement faible de l'ensemble, il a eu l'idée de faire un drainage de l'eau superficiel, c'est-à-dire de ne pas avoir un système de récupération des eaux de pluie par voie de canalisation, mais un système de mailles urbaines entre la maille viaire et le drainage naturel qui structure entièrement son quartier. Il y a une maille qui s'oriente SE/NO qui est cette fameuse maille de rigoles de surface qui se trouve à l'intérieur de la maille viaire. L'ensemble de ces rigoles de surface venait se jeter dans ces bassins qui est un bassin de relais, ce bassin étant lui-même formé par les digues des grandes voies primaires. Je crois qu'il l'avait fait avec Gilles Vexlard comme paysagiste. Cette idée a posé des problèmes, pas tant dans la partie des logements, de l'habitat, mais la partie d'activité. Il y a eu des obligations de regroupements de parcelles qui ont en fait barré le système des rigoles.

Le quatrième point est l'utilisation de l'eau de manière symbolique, que l'on retrouve dans la fontaine adossée à la maison pour tous de Deslandes, mais surtout le canal à Saint-Quentin au centre. Je dis qu'il est symbolique car sur le plan hydrologique, il ne sert pas. Le canal n'a pas de vocation à drainer de l'eau de pluie, à réguler des systèmes d'eau de pluie. Il n'est pas intégré à une raison technique. Par contre, en terme d'urbanisme, dans les plans de Lagneau, dans les dossiers de création, il a toujours été question de la liaison du centre et de la base de loisir. Mais cette liaison n'était pas pensée, en 1973 et 1976, avec de l'eau. C'est avec l'appel d'idée, quant on a relancé les études du centre avec Pierre Linden en 1979. On a consulté neuf équipes d'architectes à ce moment là. J'avais signifié la liaison vallée de la Bièvre-base de loisir par un système de coulée verte et que cette dernière soit le support de tout un système d'équipements

culturel ou d'enseignement. Il y avait deux grands axes diagonaux E-W, qui était plus un axe ludique et NS qui était plus un axe commercial descendant de la gare etc. ces deux axes recourent à 45° la trame viaire qui est parallèle à la RN 10. [...]. L'idée même de l'eau est venue par l'appel d'idées. Plusieurs architectes l'ont proposé notamment deux des projets les plus caractéristiques, qui était celui de Fernand Pouillon et celui de Gamma Architecture. Pouillon - on avait eu un mal fou à le faire venir pour travailler sur cet appel d'idées mais on a su le passionner. Il a introduit l'idée de récupérer une véritable rivière de la Bièvre. Il l'a magnifié à un point qui était géométrique. Partant de l'étang de Saint-Quentin, c'était d'avoir un tracé très souple. Son idée était de faire une île – l'île de la Cité au cœur de Saint-Quentin- et de faire de toutes les traversées de passage, qui ressemblaient à des grottes comme on en a aux Buttes Chaumont. On a fait tester cette idée par des bureaux d'études. On a été en relation avec le service des eaux de Versailles qui gère l'Étang de Saint-Quentin. L'idée était de prendre l'eau de l'étang de Saint-Quentin et avoir le débit de fuite de l'étang. Mais on aurait épuisé l'Étang de Saint-Quentin. Il a un débit de fuite relativement faible. Cette idée n'a pas pu se faire.

Il y avait un autre projet assez fantastique. On n'a pas réalisé cet étang de Saint-Quentin car les élus ne l'ont pas voulu à l'époque. Il y avait deux objets tellement gros – le centre et la liaison – que la bataille –car ce ne fut que des batailles – que l'un est tombé. Il y avait de plus des problèmes d'argent. Le projet de Gamma Architecture était de proposer de, au lieu de passer par en dessous comme le suggérait Pouillon, de créer dès l'origine des grands tunnels, de construire des tunnels sur l'autoroute A12, sur la RN10, sur les voies ferrées et ensuite de recreuser tout ce qui était autour et de remettre la terre par au-dessus, de manière à recréer tout de suite une forme de paysage et de continuer l'eau – mais là il y a bien un problème de niveau – jusqu'à un système de canal qui entrerait dans le centre urbain. Ils essayaient de traiter le franchissement entre le quartier du centre par le dessus. Pour ne pas avoir des liaisons par des ficelles, par des passerelles, on sait que cela ne marche pas, ils avaient proposé un système de structures, d'infrastructures d'abord et ensuite de paysages construits par-dessus qui était étonnant. On avait fait chiffrer ces 9 neufs projets, pour voir ce qui est extraordinaires. On arrivait à des différences de 1 à 10. Le moins cher était un très beau projet d'urbanisme de Pierre Colboc : cela allait de 30 millions d'investissement à 300 millions. Le projet Gamma valait 300 millions. Mais c'était un projet de 20 ans. Il fallait étaler les 300 millions sur 20 ans. Mais c'est à posteriori. Il y avait déjà tellement de luttes sur cette affaire que c'était une bataille de trop. Il y avait d'autres projets. Il y avait le projet de Muniez et Corne-Vernet qui nous a permis de choisir cette structure.

[...]

Il y a eu le problème de stationnement des voies. Deux ans de discussion avec la DDE juste pour un problème de stationnement, de stationnement privé en domaine public. Pour éviter d'avoir des parking dans toutes les parcelles. Cela s'est fait progressivement.

Entre 1979 et 1981 avait été délimité un premier périmètre opérationnel qui contenait le centre commercial et 500 logements, 80 000 m² de bureaux... c'était un énorme programme. On a poussé cela avec Cornet et Muniez jusqu'à un stade d'APS. On a fait une consultation de promoteurs, de commerciaux. On avait choisi nos promoteurs : c'était le groupe Bouygues, Espaces expansion ...Mais sont arrivées les élections de 1981. Le pouvoir du SAN était déjà à gauche, c'était le SCANN à l'époque mais le pouvoir moral a changé. Il faut savoir que l'essentiel du centre était sur la commune de Montigny. Montigny était donc minoritaire mais il tenait son projet. Le changement de pouvoir politique à la tête de l'Etat a changé le pouvoir moral au niveau du SCANN. Le SCANN a imposé l'abandon de ce projet. Il a imposé de refaire des études, a refait un programme qui s'appelait « motion-délibération ». Au lieu d'appeler cela « cœur de ville », ils l'ont appelé « quartier de la gare », sans même la nommer, pour lui rendre l'anonymat le plus parfait. C'était en fait une lutte sur la notion de centralité. Les élus de gauche luttaient contre la centralité de la ville, contre l'hypercentralité. Ce document a été appelé rapidement la charte. A travers le mot de « charte », par la sémantique, on a l'impression que c'est un document fondateur. Et les élus se sont bien employés à faire accréditer l'idée que c'est le document fondateur de l'urbanisme du centre de Saint-Quentin. C'est faux et archi faux. C'est un mensonge parfait. Ce document est un plagiat du programme de l'Établissement Public que l'on avait accrédité deux ans avant qui a servi de base à toutes ces études d'urbanisme [...].

« Programme » n'est pas très intéressant comme mot. Avec « Charte », cela prend une valeur, alors que ce document est un copier-coller de notre programme.

Q. : lu qu'il n'y avait pas d'opposition entre la charte et le programme...

R. : Il n'y avait pas d'opposition. En fait, il y avait opposition sur un projet mais pas sur le fond du programme puisqu'ils avaient copié. Ils se sont pris les pieds dans le tapis. Saint-Quentin a été une bataille politique : ce fut pire que verdun. Cela a duré trente ans. Ils luttèrent contre ce programme. Mais ce n'est pas seulement des intentions programmatiques des objets. C'est en même temps un programme d'intentions politiques, un programme « critique » au niveau du comptoir du bistrot du commerce et puis de propositions, et cette partie est totalement copiée. Ils disent en entrée : « le centre ne doit pas être le centre en totalité de la ville nouvelle mais il devra comporter les équipements nécessaires aux habitants du quartier, les éléments nécessaires pour des raisons « subrégionales ». C'est du verbiage. Mais si on contient tous les équipements à toutes les échelles de la ville, c'est bien que l'on a fait un centre dans sa plus grande acception. De plus cette critique faite à l'EPA sur son programme et son urbanisme et sur cette centralité, n'était pas épaulée, adossée à une répartition de la centralité. Il y aurait eu une proposition d'éclatement de la centralité de telle manière, mais ce n'était pas proposé. Donc ils nous ont obligé à faire un deuxième appel d'idées sur la base de ce document. Les élus avaient constitué une équipe à doubles têtes, un architecte qui s'appelait Peter Pachton, professeur à l'Ecole Spéciale d'Architecture et Alexandre Melissinos qui avait un cabinet à Paris. Alors que Pachton était franchement patenté par le Parti Socialiste, Melissinos était patenté par le Parti Communiste. [...]. De leurs cotés, Cornet Vernet et Muniez reprennent une autre étude. Ce qui a été fantastique, c'est que le contrat passé au nom des deux cabinets Melissinos et Pachton, les élus avaient fait une partition des tâches. Melissinos avait été chargé de faire le concept d'urbanisme et Pachton avait pour mission de faire de l'urbanisme par-dessus. Au bout de moins d'un mois, ils se sont rendus compte qu'ils ne pouvaient pas travailler ensemble bien évidemment. Le Parti Socialiste s'est fait roulé dans la farine dans cette affaire. Au départ, c'est quant même les concepts qui les intéressent. Il y avait de grandes bagarres sur l'organisation commerciale, sur la place de l'hypermarché, sur la notion d'éclater le commerce... un peu des utopies socialisantes. Bien sûr que nous, on voulait le commerce, on ne voulait pas d'un centre commercial, on l'a écrit. Ils se sont séparés. Ils ont rendu chacun un projet. Quant en juillet 82, le comité syndical du SCANN a du choisir au rendu de ce projet, ils n'ont rien pu faire : About votait pour Cornet- Vernet et Mouniez, la gauche socialiste votait pour Pachton et la gauche communiste pour Melissinos. Bien sûr dans les textes officiels du SCANN, ce que je vous dis là n'est pas écrit et le compte rendu de la commission du syndicat communautaire charge l'EPA de faire le plan de synthèse de tout cela. C'est à partir de là qu'est venu le plan actuel, la réalisation actuelle est l'inscription de ce canal dans sa forme actuelle et puis l'innovation a été l'idée d'enterrer l'hypermarché, d'enfouir la partie la plus monolithique du système commercial et la plus désertifiante pour la ville ; et comme il y avait ce dénivelé du terrain on a pu passer sous l'avenue du centre et on est redescendu dans les rues piétonnes en créant des polarités différentes. C'est comme cela qu'est arrivé le plan actuel. Pierre Linden a juste titre dit que ce qui est fantastique dans cette affaire est que l'abandon du premier projet et le cafouillage du deuxième appel d'idées a amené à un projet probablement plus intéressant. Notre objectif a toujours été d'avoir une liaison du centre par ce canal à la base de Saint-Quentin. Dans les études d'appel d'idées que l'on avait faites, on avait notamment monté tout un programme de loisir lié au thème de l'eau et qui conduisait du centre à la base de loisir. Il se trouve que nous avons fait un voyage aux Etats-Unis, on avait vu notamment un parc qui s'appelle Ontario Place à Toronto. Sur une dizaine d'hectares, il y avait une programmation assez étonnante. Nous, on avait imaginé d'organiser cette liaison avec un parc à thème, un parc scientifique (qui n'existait pas dans les années 80 – la Villette n'existait pas), qui était lié au monde de Jules Verne. On avait pris les quatre éléments, l'eau la terre, le feu et l'air- l'idée étant d'aller des histoires de Jules verne jusqu'au futur. On avait pris des rendez-vous avec le CNES etc. L'idée était d'accompagner tout l'accompagnement de l'eau par des systèmes souterrains de manière à ne pas avoir une liaison qui ne soit qu'une liaison organique. On n'a pas pu le faire. Le syndicat

de la base de loisir était très opposé. On a eu des relations sinon conflictuelles, du moins pas productives entre le syndicat de la base et l'EPA. Je connaissais une personne qui ne cessait de vilipender le béton. Il n'y a pas eu moyen d'avancer dans ce thème des loisirs avec un support d'activités.

Q. : l'étang de Saint-Quentin est dans le fil de l'eau. Il y aurait eu à un moment une relation entre les sources de la Bièvre et l'étang ?

R. : Oui. [...] on a trouvé des aqueducs souterrains. A vérifier.

A Guyancourt, à partir du village, il y a des anciennes rigoles importantes qui ont été repaysagées. Leurs tracés ont souvent servi à des limites d'urbanisation entre les terrains de l'INRA par exemple et les zones d'aménagement. Le tracé est re-géométrisé. La ZAC de Villaroy, l'urbanisme a été organisé autour d'un système de bassins, qui fait partie d'une composition axiale qui a été plantée et d'un mail qui a été planté pour avoir une liaison entre le clocher de Guyancourt et la ferme de Villaroy [...].

Ce qui est intéressant, c'est, dans les premières phases de la ville nouvelle, c'est l'utilisation des talwegs, de faire des barrages dans les points bas. C'est dans la deuxième partie de vie de l'urbanisme que l'eau a été utilisée, et est devenue un élément plus construit plus structurel pour la ville, un support etc. pour le centre de Saint-Quentin, c'est un peu différent car le bassin du Parc des Roussières est plus ancien. Par contre, c'est l'usage symbolique porté très loin. L'eau a été le support de l'art urbain : la source provisoire est la structure de Mercado qui s'appelle Metta, il y a les bassins Marcapan qui se jettent dans le parc. Caravan a repris le thème de l'eau en reprenant de l'eau venant de l'université.

Il faut voir que cela s'est fait progressivement. Ce n'est pas parti d'un plan directeur qui en 1976 a dit : on va prendre de l'eau partout et on va faire comme si l'eau « sourdait » de tous les bassins versants. L'image s'est fabriquée au fur et à mesure.

Q. : Comment avez-vous travaillé à l'EPA de Saint-Quentin ? Comment cela s'est passé au moment où vous y étiez, quelles étaient les équipes en place ? Quels étaient les urbanistes, les architectes, les paysagistes, au sein de quelles directions ? Quels étaient les rapports entre les différentes directions ?

R. : cela a évolué. La structure de l'EPA, c'est qu'au départ, Serge Golberg avait son atelier d'urbanisme. Il y avait Jean Guillaume (architecte-urbaniste) pour la Plaine de Neauphle, il y avait Françoise Nairac qui était ma prédécesseur à Elancourt-Maurepas, il y a eu Edmond Bonnefoy, il y a eu Eric Nardin. Il y avait des paysagistes de forte personnalité : une femme qui s'appelait Claude Lecors, François Langlais. Il y avait Tamar Desportes qui était une grande amie de Serge Golberg. Elle était la première urbaniste de la Plaine de Neauphle ; Jean Guillaume lui a succédé. Au-dessus de cela – a coté peut être dans l'esprit de Golberg – mais au-dessus pour ceux qui le vivaient, il y avait l'ATEA-SETAP. D'après ce que me racontait Jean Guillaume, Coulomb venait une fois par semaine à l'atelier. Il était le patron, un peu comme les patrons d'atelier dans les années soixante dans les écoles d'archi.

Q. : ... peu de visibilité de la fameuse trame verte de Lagneau, du plan organique... On dit deux choses sur SQ : il n'y a pas eu de plan. D'autres disent : il y a eu un plan, la trame verte a structuré SQ.

R. : de plan général de la ville par Lagneau, organique de SQ au départ, je ne connais pas. On a toujours dit qu'il y avait une organisation dite en bourgades. La coulée verte a été déclarée et dessinée au départ pour séparer complètement l'unité d'Elancourt-Maurepas-Coignère de la partie de Trappes donc c'était pour que l'urbanisation ne se rejoigne pas. La structure générale du plan de la ZAC centre, les études préliminaires de Lagneau, j'ai un plan. Je ne connais pas au départ le plan dit des trois villages qui donne la structure viaire des trois villages. La structure en croix de cette voirie primaire et de ces deux espaces naturels [...]

Q. : cela s'est donc fait par aditions successives.

R. : Tamara Desportes, c'était la Plaine de Neauphle. On a été très territorialisé. Les urbanistes ont, et cela s'est continué après avec l'est, eu une volonté de prérogative sur un territoire. Je dirai que grosso modo, apparemment, les urbanistes ont du conquérir un peu ces droits. Serge Golberg avait besoin de la supervision de quelqu'un d'autre. Avec cette supervision, on s'est retrouvé chacun avec nos territoires que l'on a gardé un peu jalousement.

Q. : et de façon continue

R. : il y a eu quant même des évolutions. Moi j'ai ensuite été nommé pour l'ensemble de la ZAC centre en 1976. Elancourt-Maurepas allait sur sa fin. Jean Guillaume qui avait la Plaine de Neauphle, c'était difficile, il en avait marre. Linden m'a demandé si Jean Guillaume pouvait venir avec moi travailler sur la ZAC centre. On a été deux pendant longtemps. Jean Guillaume est un ami. Mais on a eu du mal à se supporter. On était en lutte. C'est là qu'intervient peut être la notion d'ego du concepteur. On a eu du mal à partager. Donc à l'intérieur de la ZAC centre, on a sous divisé : je m'occuperai de tel morceau de quartier et toi de telle partie. Jean Guillaume m'a rejoint sur la ZAC centre en 1982 ou en 81. Et il est parti plus tôt, il a du partir en 1986. Pendant quatre ans on a coopéré sur la ZAC centre. Après sur les trois villages, il y a eu, c'est un territoire gigantesque les trois villages, il y a eu la prégnance d'un architecte urbaniste qui s'appelle Pancho Igoviles qui a fait venir un de ces compatriotes qui s'appelle Rodrigues : ils faisaient équipe. Puis est arrivé François Bourgineau. Le territoire étant gigantesque, ils ont fait des partitions. C'est pourquoi François Bourgineau a été l'urbaniste de Grande Ile.

Q. : ils étaient attachés à l'EPA ou extérieurs ?

R. : Tout le monde était attaché à l'EPA. Il y a eu la partie personnelle de chacun : on a pu faire des affaires privées tout en étant urbaniste. Ce qui n'est pas le cas dans tous les E.P.

Q. : vous étiez architecte avec votre propre agence ?

R. : Oui, tout a fait. Golberg était plus qu'au courant puisqu'il nous a donné des affaires. Il y a eu un autre urbaniste qui est arrivé, mais assez tard dans le processus de la ville : c'est Michel Gosselin qui a été plus particulièrement chargé de la ZAC de Villaroy. Il y a eu des jeunes successeurs. Pour moi, j'ai eu plusieurs successeurs pour la ZAC centre que j'ai quitté en 1989. Il y a eu Vincent Courboulay, Marcellin D'Almeida et puis Thierry Case qui est le dernier en date. Thierry Case est maintenant parti à la tête de la HTRP qui s'est créée à SQY. Il y aura un suivi urbanistique de tout cela car il y a eu pas mal du personnel de l'EP dans les structures SAN et HTRP.

Nous, nous étions très attachés à nos prérogatives de concepteurs dans nos quartiers. Mais Golberg avait une notion de la structure assez pyramidale : il avait besoin d'un chef. Il a tenté d'instaurer un patron et c'est là [que l'on voit] que les structures changent et ne changent pas avec Cergy : Varnier avait autorité, Mottez avait autorité sur Evry, Villey avait autorité sur Marne etc et puis Huertas. Nous on a toujours refusé ce chef interne. Golberg avait choisi un homme qui s'appelle François Debever qui a toujours été contesté. On lui a toujours dit qu'il ne sera jamais notre chef. J'ai une idée là dessus. Je pense que le premier et meilleur avocat d'une conception est le concepteur. Il n'y a pas délégation de la pensée. Bien sur, il y a problème de structure. On a travaillé en équipe. On est venu de plus en plus au travail d'équipe. Mais l'autorité par voie hiérarchique, on l'a contesté. C'est un sentiment totalement personnel : je veux bien recevoir – je n'ai pas dit subir – l'autorité de quelqu'un et si j'ai une admiration totale pour lui, s'il est mon maître et que je suis son élève. Mais sinon, je ne peux pas l'accepter. S'il s'agit d'avoir une délégation de débat, de discussion entre nous, urbanistes et puis notre direction, c'est impossible. Il y a eu un refus total de cette affaire. On a toujours dit à François Debever : si tu veux rester bien parmi nous, tu demandes un territoire, on partage du territoire mais tu n'es pas notre représentant. Il peut y avoir un chef qui n'est pas de même métier. Dans

l'évolution, curieusement, à partir de 1984, on m'a demandé à moi [d'être ce chef]. Le problème est que l'EP s'est progressivement structuré différemment. Mais à l'époque de Linden, c'était la mission « cœur de ville » : on était un état dans l'état, Marie-Hélène Norvez, Jacques Gally et moi, et tous les services répondaient à nos demandes et nous on ne répondait qu'à Linden en lien direct. On travaillait totalement et seulement en direct avec lui. Il y avait une efficacité de travail : c'était fou la productivité et l'efficacité dans la re-conception de tout un urbanisme. Je suis architecte, Marie-Hélène était géographe je crois et Jacques Gally était économiste. Après, à partir de 1982/1983, quand l'ensemble des études ont été adopté, en 1984, le permis de construire avait été accepté, Linden était parti en 1983, le 3^{me} directeur Alain Flambeau a créé un comité de direction de l'EPA et du coup, comme il n'y avait pas de chef à l'atelier, il n'y avait pas de représentation de l'atelier au comité de direction. C'est l'atelier qui, curieusement, contre François Debever, m'a coopté pour représenter l'atelier au comité de direction. J'avais un rôle assez délicat puisque je n'avais pas un rôle d'autorité - que je ne voulais pas - mais j'avais un rôle de représentation de nos idées, de nos besoins. A partir de là, il y eu une re-répartition des tâches, François Debever a pris plus pied dans des aspects de programmation, car la cellule de programmation, curieusement, était plus forte à la fin des villes nouvelles qu'au début dans l'évolution des services etc. il faudrait interroger Ducasse ou Marie Rodor. On a re-divisé le travail et Debever a repris des tâches re-territorialisées. Après, quand je suis parti en 1989, c'est Alduy qui était directeur, il avait besoin d'une structure pyramidale et il avait besoin d'un chef de service : il y a eu une re-nomination de chef de service mais qui n'était pas architecte. Dans mon souvenir, c'était Jean Rebuffel puis Sébastien Carage qui sortaient de grande école. Et je crois que cela s'est bien passé. L'urbanisme, le paysage et la programmation ont été regroupés en un seul service. L'urbanisme et le paysage ont toujours été dans le même service.

Q. : un critère de discrimination semble t-il à Marne-la-Vallée, c'est entre ceux qui rédigent et élaborent les dossiers de consultation d'entreprise et ensuite conduisent la maîtrise d'œuvre des travaux. Quel était le rôle des urbanistes vis-à-vis de la rédaction des cahiers des charges ? Relation entre conception et réalisation ? Les paysagistes à Marne-la-Vallée étaient plus transversaux : de la conception à la réalisation.

R. : les paysagistes a SQ ont longtemps été mal aimés, et se sont sentis toujours brimés, bridés, et pas forcément à tort. Cela part de l'origine : au départ, la direction opérationnelle de l'EPA, infrastructures et réalisations - c'était Pierre Linden qui en était le chef de service - les études étaient de l'autre côté avec Périssol. Il y avait une énorme séparation entre les deux. C'est-à-dire que, à mon sens, la relation était extrêmement faible. J'ai un souvenir particulier : le parc du centre-ville celui qui descend de la gare, sa construction était étudiée par des paysagistes extérieurs mais la réalisation était faite directement par la direction opérationnelle de l'EPA et ses réalisations sont lamentables. Les paysagistes de l'EPA devant cet état de fait, de cette mise à l'écart de cette maîtrise d'œuvre - la surface a été très mal faite : ce sont des arbres nains partout - je conçois la déception des paysagistes.

Les projets étaient faits par des paysagistes extérieurs. Au niveau de la conception, je ne sais pas comment ils la suivaient. Mais en matière de réalisation, il y avait une séparation violente et brutale.

Il s'est passé à partir de 1984, à partir des études du centre, avec la territorialité que chaque urbaniste entretenait pour son travail, il y a eu la création progressive de groupes de travail par projet. Et à l'intérieur de chaque quartier, une définition de projet.

Entretien avec François Bourgineau. Architecte-urbaniste du quartier de Grande Ile dans les locaux de l'EAPB (Avril 2003 NEH & V.F-D.)

B. « en ce qui concerne mon parcours, j'ai commencé par faire un DESS d'économie. J'ai commencé les beaux-arts en 5^e année. Je suis DPLG mais je n'ai pas tout à fait le profil archi. J'ai commencé les beaux-arts avec une méthode de travail et une appréhension du métier un peu différente de celle de mes camarades. Dès que j'ai commencé les beaux-arts, je suis rentrée à l'EPA de SQY comme dessinateur projeteur, cela date de 1977-78. Puis j'ai monté les échelons et j'ai fini urbaniste. J'ai fait 3 quartiers principalement : la Sourderie, le Manet et Grande Ile . J'ai une approche du métier qui est à la fois transversale et verticale. Je suis totalement convaincu qu'il faut intégrer à la phase projet et en amont d'autres compétences verticales ; qu'en ce qui concerne le métier d'ingénierie urbaine, il y a une demande considérable et que les architectes urbanistes s'auto-limitent de manière suicidaire, en se contentant de la «phase projet». Dans ma façon de travailler, le projet fait partie prenante d'un tout, et le travail commence le plus tôt possible : dès la phase de programmation, de conseil [...] A chaque fois, il faut intégrer des compétences techniques. Aujourd'hui, je suis à la tête d'une société d'une quinzaine de personnes, et notre image est basée sur une compétence à la fois en matière d'aménagement et d'environnement. [...] Pour ce qui est de Grande Ile, à l'origine, je ne pensais pas véritablement faire de l'assainissement alternatif. Elle est sur deux communes : Voisin le Bretonneux et Guyancourt, deux communes qui, à l'époque, étaient opposées politiquement puisque le maire de Voisin était de droite et à Guyancourt, M. Nadaus, était de gauche et président du SAN. Il existait sur ce site, des rigoles qui dataient de Louis XIV et qui amenait l'eau à Versailles. [...] Un des deux maires, je ne sais plus lequel, me dit : il faut essayer de conserver ces rigoles. Ce à quoi je lui avais répondu : le problème, c'est que ces rigoles, elles n'ont plus de fonction. Elles ne sont qu'une trace historique et sont très mal vécues – c'étaient des espèces de petites cuvettes ensablées qui n'étaient plus entretenues, des espèces de dépotoirs. J'ai commencé à réfléchir à tout cela et je me suis dit que 1- récupérer l'idée de rigoles mais de manière active et contemporaine. C'était une réponse à la demande des élus mais c'était aussi un pari important [d'insister sur l'existence de] traces historiques en VN-, les utiliser pour récupérer les eaux pluviales et créer un paysage avec cela. 2- créer un quartier sur deux communes qui ait une identité, et deux communes opposées politiquement. C'était assez amusant. C'est l'idée de Roland Nadaus, qui était prof. d'histoire. Il a fallu faire passer l'idée à l'EPA : c'était encore plus difficile. J'étais à l'EPA, salarié, tout jeune urbaniste : j'étais urbaniste mais il y avait un service technique, des ingénieurs, un directeur technique, un directeur général, qui à l'époque était Pierre Linden, un paysagiste de l'EPA, tous ces gens qui étaient dans une habitude de traiter les VRD sous chaussée pour résumer. Je compliquais la tâche de l'ingénieur VRD... Mais le directeur technique de l'EPA lui a dit : on va prendre le risque. Au sein de l'EPA, je suis passé en douceur. Le projet n'est pas passé comme un projet phare : j'ai fait passer cela comme un truc alternatif, sympathique et j'étais soutenu par les élus. Le directeur des services techniques, Jean-Claude Nallet, à donner un feu vert. Linden a dit : « c'est bien ». Mais personne n'avait positionné cela comme intéressant. C'était un quartier peu dense. J'ai demandé à un paysagiste extérieur, Gilles Vexlard, de travailler avec moi [...] et on a commencé à faire différents schémas sur la végétation, sur l'hydrologie... On a fait un maillage urbain relativement classique mais la grande idée en matière de paysage a consisté à ...? Habituellement, une grande question était que le paysage des VN était extraordinairement généré par les acteurs : un paysage des voiries primaires, les grandes voiries, faites par la DDE, [...] y compris l'éclairage public, les franchissements, donc un paysage des voiries secondaires, plutôt aménageur, plutôt EPA, un peu plus urbain, à peine, et un paysage de tout ce qui est tertiaire, de tout ce qui est promoteur, etc. Et quasiment personne, vaste question pour les paysagistes, n'a réussi à créer une harmonie de l'ensemble. Et c'est quasiment impossible car vous avez des maîtrises d'ouvrage, et donc des financements, des logiques différentes. Essayons de créer un paysage qui échappe à cela, un paysage qui ne soit pas seulement un paysage de support de voiries. Ces rigoles ont été assez mal réalisées. Gilles n'avait pas la maîtrise

d'œuvre. C'est l'EPA qui l'a réalisé et qui volontairement voulait avoir la coupe sur tout le monde. L'idée était que les grands axes structurants étaient dans le quartier. J'ai habité ce quartier. Je le connais en tant qu'habitant. Il a cette originalité qui est que ces rigoles sont finalement un concept fort, structurant, assez inhabituel. Elles ont une prégnance aussi importante que les voiries. La caractéristique que l'on a voulu donner avec le traitement des vides, dans une approche de programmation et de conception, qui était extrêmement fort, extrêmement dessiné et en même temps dans un quartier très peu dense, avec une très grande mixité de fonctions et de programmes, de permettre d'avoir une lecture assez structurée et un fonctionnement permettant d'accueillir toute sorte d'activité. On est dans un véritable quartier urbain dans le sens de la mixité : vous avez des logements, des garages, des restaurants, des activités tertiaires, etc... Il y a une vraie mixité qui n'est pas très courante en VN ou les choses sont beaucoup restées zonées. [...]

Q. : « vous aviez travaillé sur le parcellaire existant ? »

B. : « il a été complètement chamboulé. [...] »

Q. « l'ensemble des rigoles alimente un canal ? Dites-nous comment cela fonctionne ? »

B. « On avait une approche avec Vexlard, mais l'assainissement alternatif n'était pas notre volonté première. On était dans une approche de designer. Mais sur le plan de la réalité de l'assainissement, le quartier fonctionne principalement par les tuyaux. [...] J'ai demandé [aux promoteurs dans les cahiers des charges] que, dans les quartiers de maisons, il y ait une pente. [...] Mais on n'a pas eu un vrai travail d'hydrologue sur le calcul des volumes d'eau générés par le quartier, sur la gestion de la rétention... C'est resté une approche de designer. [...] Ce n'était pas scientifique du tout. C'était du bricolage. Cela a eu le mérite d'être assez novateur. [...] Dans son ensemble, le plateau de SQY était géré par la récolte des EP à l'air libre. Le bassin de la Sourderie, c'est cela ! Ce sont des terres qui sont imperméables. Donc l'eau reste. Autant les techniciens des VN avaient créé des bassins qui récupéraient les eaux, autant amener les eaux dans ces bassins était resté complètement classique par un système de réseaux.

[...]

J'ai essayé de tenir compte du passé, de l'histoire mais de manière active !

Q. : comment avez vous fait la connaissance de Vexlard ?

B. « Avec l'EPA, on connaissait beaucoup de gens. Dans les EPA, tout le monde passait. [...] Pour moi, on était les seuls à avoir une vision du paysage. [...] A l'époque j'étais dessinateur-projeteur. Connaissant Jacques Simon, on a travaillé sur une ville nouvelle en Arabie Saoudite pendant deux mois. Lui, il a une vision territoriale, il a une culture immense de la relation au paysage. J'ai été un peu déçu par l'approche de beaucoup de paysagistes qui, je trouve, faisaient l'accompagnement de voirie et qui n'avait pas de vision [particulière]. Gilles, lui, était dans la logique de Jacques Simon et c'est comme cela que l'on a travaillé ensemble conceptuellement depuis le départ.

Q. : est-ce que vous pouvez nous parler de ce qui a été bâti dans ce quartier ? Avez-vous suivi les choses ?

B. : « Pour ce qui est des logements, j'ai toujours eu une approche en tant qu'urbaniste en VN, opposée à celle de mes camarades, qui avaient pour la plupart d'entre eux une approche formelle – pour ne pas dire formaliste – et autoritaire – pour ne pas dire autoritariste. J'ai toujours pensé que, en VN, on se devait de créer des quartiers et des typologies de logements, en tant qu'urbanistes, adaptés au site. Les gens qui viennent en VN, dont je fais partie puisque j'y ai habité trois ans, il n'y a aucune raison de leur imposer une typologie urbaine classique parisienne. Il n'y a pas de raison non plus d'accepter le produit classique du promoteur immobilier, maisons individuelles, assez misérable sur le plan conceptuel. Il était intéressant de

trouver des typologies de logements denses, petits collectifs au-dessus de la maison de ville, mais qui offre un mode de vie qui soit proche de la maison individuelle : des accès individualisés, de très grands balcons qui donnent sur un espace vert dans la mesure du possible : faire en sorte de profiter de la densité pour créer de vrais espaces verts, et faire en sorte qu'ils en profitent vraiment. A l'époque, et j'ai travaillé dans quasiment dans toutes les VN, il y avait déjà un retour à l'urbanisme dit classique par opposition à l'urbanisme sur dalle. Faire vivre en VN des gens sur une voirie, c'est complètement idiot. Vous sortez de Paris et allez à 30 km - alors qu'il y a une densité, et c'est la vraie critique à faire aux VN beaucoup trop faible – ce n'est pas pour donner sur une rue ! On a essayé de travailler sur des implantations de bâtiments qui offrent le meilleur usage aux habitants, sur les espaces les plus qualitatifs, et avec des typologies qui soient un peu à la Corbu d'immeubles villas avec un mode de vie tout à fait proche de la maison individuelle. [...] J'ai habité dans ces logements et cela marche bien : les gens sont très très contents. Cela offre vraiment un mode de vie différent, un mode de vie adapté au site. Pour ce qui est de manière générale du remplissage du quartier, j'ai toujours eu une approche volontairement anarchiste. Autant on est là pour structurer les choses. Autant le résultat formel m'est complètement indifférent, je n'ais aucune sensibilité sur le plan esthétique. [...] l'implantation est très organisée.

[...]

J'ai fait des logements à Cergy le Haut qui était le contraire de cela en matière d'approche territoriale avec un retour à l'îlot, au bâti haussmannien, avec des structures en zinc etc... Il y a un résultat. [peu de latitude pour les architectes par rapport au cahier des charges]

[...]

J'ai toujours pensé que le résultat en terme de style architectural était complètement secondaire.

[...]

Q. : comment avez vous vendu les lots ?

B. : « Lot par lot mais avec une coordination : on recevait les promoteurs par groupe de 3-4. [...] »

« Raison d'urbanisme qui est une volonté très très forte de vouloir mettre des collectifs sur un parc. Les parties denses sont sur les espaces verts.

[...]

En VN, le territoire très peu dense – et à mon avis, c'est la vraie critique à faire aux VN – on trouve paradoxalement peu d'espaces libres, accessibles : on s'imagine que l'on peut aller à pied n'importe où et que cela va être ouvert, alors que c'est extrêmement distendu. La volonté, comme avait Vexlard sur cet espace central, a été totalement minimaliste. On s'est dit : « faisons un lieu accessible, faisons une plaine de jeu – aucune volonté esthétique, aucune volonté de chose sophistiqué ». On fait du basic, un cheminement piéton balayé et un éclairage un peu solide c'est tout. Ce lieu est en train de devenir le lieu urbain de référence de Guyancourt. La photo qui souhaitait la bonne année de Guyancourt c'était cela ! C'était volontaire. Là aussi, Vexlard s'est fait vertement critiquer à l'époque en disant qu'il n'y a pas de conception.

[...]

Q. : et l'entretien des rigoles revient à ...

B. : « au SAN ou à la commune je ne sais pas.

[...] elles sont plantées.

Q. : « quand avez-vous quitté l'EPA ?

B. : « Il y a douze – treize ans. Quand Alduy est arrivé, vers 85 peut être. J'ai monté mon agence à Saint-Quentin en Yvelines. J'ai continué à avoir des contrats en sous-traitance pour eux. Je suis parti en libéral tout de suite.

Q. : qu'est ce qui vous avait tenté en VN ?

B. : A l'époque c'est complètement le hasard. C'était inconnu. C'était méconnu. C'était de nouveaux territoires. Les VN n'avaient même pas dix ans. [...] c'était vraiment une aventure.

Q. : problème de représentation des architectes-urbanistes au sein de l'EPA ?

B. : c'est Golberg ! C'est une question importante : c'est le fait qu'il y a ait à un moment donné un directeur de l'urbanisme qui a été nommé. Golberg était le patron. Il était, lui, de l'époque avant l'EPA. X-Pont, brillant, très autoritaire. Golberg était quelqu'un d'assez timide et paradoxalement pas sûr de lui. Il a fallu qu'il nomme un directeur de l'urba. Il a choisi le type qui était le plus neutre, enfin la personnalité la plus conciliante. Il a été rejeté par tous les autres. Golberg était un X-pont qui avait peur des architectes, comme tous les X-pont. Ayant peur des architectes, il a fallu qu'il nomme un directeur de l'Urba qui avait un rôle plus politique que créatif.

Q. direction territorialisé ?

B. : « c'est cela » !

Q. : « On a l'impression qu'à SQY les générations d'urbanistes se sont un peu succédé. Il n'y a pas eu une grande permanence.

B. : « à partir des années 90 ».

Q. : c'est la fin d'un cycle ?

B. « Oui. Il n'y a jamais eu d'évaluation du travail fait. Il y a eu une continuelle succession de directeur, des Xpont classiques, qui a chaque fois se devait de marquer leur passage. La question du renouvellement des équipes en VN est extrêmement importante. Moi, je suis assez critique là-dessus. Il y a deux profils de gens - je parle des urbanistes surtout - il y a ceux qui sont resté dans les VN - quand vous allez au SAN, vous voyez des gens comme Rolland Julienne qui auront fait toute leur vie la dedans, je ne sais pas si vous avez vu les autres, Dominique Doyer etc... qui auront fait leur vie professionnelle dans les EPA. A Marne, Bertrand Ousset a fait sa vie professionnelle. Je pense qu'on ne peut pas être critique quand on est installé comme cela dans une situation. C'est absolument impossible ! Donc, il n'y a pas eu de critique des VN de fait en cours de réalisation. Non seulement, il n'y a pas eu de critique sur le plan intellectuel, conceptuel, mais surtout, il n'y a pas eu d'évaluation. Personne ne s'est posé la question de « comment les choses vivent ? », « comment les quartiers vivent ? », « comment ils évoluent ou n'évoluent pas ? », « quels sont les points de fixation... ? [...] Partant du principe que c'est du tissu vivant que l'on fait, que cela se doit d'évoluer, il n'y a pas d'évaluation de tout cela. C'est un vaste sujet. Et cela pour deux raisons : chaque nouveau directeur qui arrivait voulait faire quelque chose de nouveau donc n'avait pas le souci de regarder ce qu'avait fait les prédécesseurs, et le souci qu'il avait, c'était de le critiquer. Au niveau de l'état ou des ministères, il n'y a pas eu la volonté de regarder comment les choses s'étaient faites.

[...]

Il y avait toutes ses équipes, à Marne la Vallée, c'est ahurissant : Huertas a passé sa vie, 30-35 ans à l'EPA. Peut être moins à Saint-Quentin où il y a eu plusieurs vagues.

[...] Sans parler de critique, il n'y a pas eu d'outil d'évaluation sur le problème des densités, des typologies, de l'évolutif, et même sur le plan social, sociologique ou économique, il n'y a jamais eu cela. C'est un manque crucial.

Q. : « votre organisme Capterre : c'est un bureau d'étude ?

« J'ai arrêté la maîtrise d'œuvre. Je suis directeur d'une société Capterre qui ne fait que des études et du conseil [...] ».

Biographie d'Erik Jacobsen (A.V-C.)

Erik Jacobsen est né en 1924 son père est d'origine danoise et sa mère française. Il entreprend des études d'ingénieur agronome interrompues par la guerre de 39/45. Sa famille reste en France durant la guerre. Après la Libération, il est recruté par une entreprise d'exploitation de caoutchouc au Cambodge sans qu'il ait le temps d'achever ses études. Il a eu en charge pendant 10 années une exploitation de culture d'Hévéa, autrement dit une exploitation en mono culture à grande échelle : 3 000 ha après 6 mois de formation et beaucoup plus ensuite. « *Ces exploitations étaient rigoureusement prises sur la forêt existante. ... On vivait une vie d'aventure de chef de bande au milieu de la forêt primaire.* » Les exploitations progressaient de 1000 hectares par an. Pour E. Jacobsen cette expérience est notamment celle de la connaissance de la production des végétaux, de la sélection de végétaux et de l'amélioration du sol. Dans son récit en 2003, les questions hydrauliques ne semblent pas être les plus importantes. Elles ne posaient pas de problème majeur au Cambodge. La mise au point des techniques de drainage et arrosage pour le caoutchouc avaient été élaborées bien avant son arrivée. L'Hévéa est un arbre adapté au climat tropical, à l'alternance des saisons sèches et humides. Les seules modalités que E. Jacobsen cite « *En saison des pluies parfois, il s'agissait d'évacuer des excédents d'eau qui ne s'évacuaient pas dans le sol. C'étaient des petits reliefs dans le sol, pour les envoyer dans les zones basses que l'on ne mettait pas en culture pour ne pas être inondé en saison humide.* »

De retour en France il souhaite créer un bureau d'étude spécialisé dans la mise en valeur des sols. « Je pars en Hollande pendant un an faire un stage dans un gros bureau d'ingénieur conseil pour la mise en valeur des sols. C'est là où j'apprends le complément technique nécessaire pour rentrer en France et créer mon bureau d'ingénieur conseil. Le bureau hollandais s'appelait GRONT MIJ (société pour les sols, en hollandais) Il travaille sur les amendements, le drainage et le dessalement des sols à la suite des inondations. » Pour mémoire, la Hollande a subi en 1958 d'importantes inondations qui ont conduit notamment à l'effondrement de la digue du Nord qui devait fermer la mer intérieure de l'ancien Zuiderzee et qui est devenue depuis l'IJsselmer (mer intérieure). E. Jacobsen a travaillé sur ce site.

Après ce séjour, E. Jacobsen rentre en France et crée le Bureau d'étude Sauveterre, en 1960 ou 1961¹¹. Il travaille essentiellement pour l'agriculture, l'amélioration des sols pour la production de maïs, de verger, de production de la forêt landaise. Les questions de circulation de l'eau dans le sol sont fondamentales pour toutes les cultures, il s'en était fait une spécialité. Il associait toujours dans son approche le travail du sol avec des questions de transport d'eau, donc de drainage et d'irrigation. Rappelons que l'eau est à la fois un facteur d'hydratation et de transport d'éléments nutritifs ou inhibiteurs pour les végétaux.

Son bureau d'étude était composé de différentes compétences, (ingénieurs, écologues, puis participation d'un paysagiste). Il pratiquait la pluridisciplinarité au sein de son entreprise basée à Paris, ce qui élargissait les compétences et l'efficacité du bureau d'étude. Ses innovations et souvenirs importants portent essentiellement sur l'observation des végétaux, sur la flore indigène et sur la sélection végétale sur ses compétences d'agronome plus que sur une approche hydrologique. E. Jacobsen parle très peu de l'eau. L'essentiel de son discours relève de la plasticité des végétaux, de la nature du sol, des méthodes d'observation.

Une interprétation possible est que E. Jacobsen ne recherche pas une reconnaissance pour une compétence en hydrologie, en maîtrise de l'eau, le nombre de bassins réalisés étant considérable¹², ces témoignages concrets et le développement de son entreprise suffisent. Il revendique une compétence de paysagiste et de spécialiste de l'arbre.

¹¹ hésitation de E. JAcobsen.

¹² en France et dans de nombreux pays où il a travaillé avec les architectes et acteurs des villes nouvelles avec lesquels il avait établi des liens professionnels.

E. Jacobsen est membre de l'association Société des Paysagistes du Secteur Public et para public, organisme avec lequel il publie un ouvrage qui rend compte du chantier de la réalisation des jardins de la grande bibliothèque et du stade olympique de Berlin, réalisés en collaboration avec Dominique Perrault.¹³ La SPSP a choisi ce travail pour le premier fascicule de ses publications, elle met en avant pour elle-même et pour l'auteur des compétences associées à la création de jardins spectaculaires. Ses travaux qui font l'objet de publication hors articles dans des ouvrages spécialisés sur l'eau, sont toujours en relation avec les arbres et l'ingéniosité technique¹⁴, avec la création d'un jardin.

Donc à sa création au début des années soixante, E. Jacobsen crée un bureau d'étude, spécialisé dans l'analyse et la prescription des conditions édaphiques pour l'amélioration des cultures. Cette compétence évolue et s'étend à l'hydrologie, l'épuration des eaux usées et à la réalisation d'espaces récréatifs.

¹³ JACOBSEN Erik : *Forêt et verger en milieu urbain*. Fascicule n°1. Edition SPSP (société des paysagistes du secteur public et para public) paris 2000, 46p

¹⁴ SAUVETRE (KLAAR L.E.M, SWART H. JACOBSEN E). : *Des arbres en villes demain... ?* 1975 46p. ouvrage qui traite des arbres en villes en portant une attention particulière au milieu, au traitement des racines.

Entretien avec Laurence Vacherot et Gilles Vexlard – 20/07/03 H.S

Ces paysagistes réalisent leur scolarité à l'école de Versailles entre 1970 et 1974.

Pendant leurs études ils partent régulièrement visiter, le week-end notamment, la ville nouvelle de Saint-Quentin en Y alors en pleine construction. « Il se passait quelque chose d'important, de nouveau pour la forme de la ville et techniquement aussi ! On construisait la ville de demain ». Cette dimension prospective est alors extrêmement forte : « elle constituait un fantastique potentiel d'avenir », l'utopie d'une réconciliation entre ville et campagne peut être.

Le diagnostic de la ville ancienne est sévère : la ville est coincée, saturée, complexe, difficile à vivre. A l'inverse, la campagne, elle, véhicule des notions de bien-être, de retour aux sources, de liberté. (BD Reiser / larzac). La campagne témoigne d'une maîtrise du temps.

Interrogation sur les modes de vie, remise en cause des logiques + le désir de participer : de volonté de changer, de se rencontrer, de communiquer. Exigence de ne pas faire de compromis. Ils étaient très optimistes et critiques : « l'avenir sera meilleur ».

L'école est un lieu de débat tout azimut où l'on s'interroge sur ce qu'est le paysage, de quoi est-il fait . Une certitude : il ne s'agit pas d'horticulture ni de mosaïciculture (disciplines qui font partie des enseignements classiques).

Positionnement contre les systèmes et savoirs dogmatiques et normatifs qui ont conduit à cette situation, à un fonctionnement répétitif, mécanique et privé de sens. C'est fini de la reconduction des modèles d'avant guerre, des jardins de ville.

La construction des ZUP a créé un précédent : situées hors de la ville, en général dans des positions dominantes, balayées par les vents, elles permettent un point de vue formidable sur le territoire, l'espace. Et en plus elles représentent la modernité, le confort, l'hygiène.

A l'école, le champ paysage n'a pas encore de corps professoral bien défini. Il s'agit d'individualités qui stimulent une démarche réflexive « auto enseignement » et s'interrogent eux même. Les enseignants proposent des points de vue particuliers sur le paysage (Dauvergne, Simon, Corajoud). Ainsi s'élabore une réflexion critique, vindicative et dynamique où les étudiants redéfinissent collectivement les sujets en y répondant et apprennent ainsi à construire des problématiques, gérer les contradictions. La personnalité de Corajoud va stimuler fortement cette réflexion critique.

Ils raisonnent, le paysage bascule du registre émotif et/ou savant vers une *construction* argumentée.

J Simon confronte les étudiants aux valeurs d'échelles spatiales et temporelles. « Avec huit rangées de hêtres pourpres à travers le plateau de SQY, on va pouvoir commencer à reposer les termes du paysage et de la fabrication de la ville ». Il fixe des contraintes incontournables, sacrées : le sol est précieux, on n'y touche pas, on habite dans l'air, comment, où ? Dans le même temps le port de Dunkerque est réalisé à l'aide de scrapers.

Les étudiants cherchent à comprendre et définir les formes du paysage. L'esthétique de la campagne, les ports fumant du havre, les raffineries et les terrils encore frais, l'analyse des structures micro-organiques, fait l'objet d'un examen et d'une analyse formelle, entre raison et nature. Une énergie colossale est dépensée pour tenter de comprendre à quoi tient l'absence de limite dans le paysage (voir l'appréhension de l'horizon de Corajoud...), comment l'homme transforme la terre. – référence à J. Koudelka.

« Le paysagiste est celui qui s'intéresse aux transformations de l'homme sur la terre ». Les paysages naturels ne présentent alors que peu d'intérêt. Les géographes italiens - A. Sestini - atlas du paysage italien est une référence critiquée.

Ils s'attellent à la constitution d'un vocabulaire et d'une grammaire du paysage.

Les cahiers de l'IAURIF qui recensement et analyse les typologies des lotissements, cités – jardins sont des références importantes.

L'atelier de projet proposé par P. Dauvergne, un terrain à Saint-Quentin en Yvelines, est transformé par les étudiants en une vaste démonstration engageant l'ensemble du plateau pour mettre en relation le massif forestier de Rambouillet, la vallée de Chevreuse et le fort de Saint-Cyr. Les décharges (butte de stockage des déblais) en constituent l'enjeu : leur mise en ordre dans le même temps que s'érige la VN, et dont elles sont le fruit, participent du paysage à venir, comment accepter de laisser en déshérence ses terres ? Elles matérialisent une vive inquiétude sur la transformation des choses dans le temps.

Dans le même cadre, le réseau hydrographique de SQY est aussi compris comme fondamental pour la compréhension de la ville future. Ces éléments et lieux sont à prendre, ils n'intéressent personne, et les paysagistes vont s'en saisir pour comprendre et (re)-apprendre à maîtriser les grandes échelles, la morphologie du site. (Gilles Vexlard a une formation préalable en histoire et géographie.)

Une volonté de débat s'affirme : dépasser la dialectique architecture / paysage, qui légitime une architecture chargée du dessin formel, de la structure, du bâti, et qui apparaît de l'ordre des sciences exactes et en contre point un paysage à qui incombe les valeurs d'ambiance, de sensibilité. Cette attitude caricaturale a conduit à fabriquer des espaces caricaturaux.

La réponse de Ciriani apportée au concours d'Evry soulève une recherche sur la manière de faire la ville nouvelle. A Cergy, les ingénieurs ont été les premiers à travailler, ce sont eux qui ont tracé les grandes lignes et hachurer les zones de construction. Les anfractuosités, micro reliefs, faibles vallons ont été rasés ou remblayés pour créer un territoire lisse. Mais une fois ces premiers tracés la question du faire la ville reste entière.

A Marne la vallée dont les échéances de conception ont été retardées, l'épa décide de poser le problème autrement et lance des concours d'idées sur la forme urbaine. Macary / Huertas dirigent ces études. Eupalinos Corner, association composée de nombreux architectes de l'AUA, que fréquente G. Vexlard, travaille sur le secteur des coteaux du Val Maubuée à Marne la Vallée, avec une attention renouvelée au site, à la pente, l'eau – l'influence italienne (??)

Corajoud réalise le parc des Coudray à SQY, les étudiants se rendent alors régulièrement et volontairement sur le chantier. Cette opération revendique et assume un droit à la forme pour les paysagistes, une autonomie par rapport aux architectes. Cette réalisation est exemplaire et provocatrice.

A partir de cet acquis, c'est pour G. Vexlard et L. Vacherot, vers l'élaboration d'une méthodologie de projet efficiente, qu'ils vont engager : hiérarchisation (de prise en compte) des éléments de paysage, appréhension de la « résonance historique » du site. « Espace, vie, terrain : le paysagiste donne un bon ordre aux choses ».

Diplômée, L. Vacherot est engagée chez A. Provost, elle intervient dans l'aménagement de la base de loisirs de Jablines. Sa première visite de la sablière sera enthousiasmante : l'échelle des terrassements, l'eau acide bleue caraïbe lui donne envie d'intervenir et d'autant plus que ces espaces constituent des réserves foncières qui n'intéressent pas grand monde, quelques hippies. Ces lieux sont peu aménagés, bâclés (indigents ?) – Alors « où vont les habitants des villes nouvelles s'il n'y pas de réflexion sur de tels espaces ? » . dans les VN, les plans d'eau permettent de fixer la fonction loisirs.

(ici on pourrait faire référence aux « earthworkers » qui vont s'approprier les sablières et carrières comme lieu d'intervention privilégié. La réglementation américaine contraignant les exploitants à « remettre » en état le site après travaux leur est due.)

G. Vexlard, va réaliser des plans de calepinage chez Chemetoff. Il conçoit des aménagements en fonction des économies qu'il arrive à réaliser sur les déblais / remblais. Paul Chemetoff lui apprend à passer à l'acte « ton métier c'est savoir poser des pavés et que l'eau coule dessus. »

« Le paysage doit pratiquer la corpulence des choses ».

Bois-le-Roi constitue une première expérience d'un travail à grande échelle. L'aménagement de cette base de loisirs engage très vite une réflexion sur une échelle plus vaste (au départ micro problème de stationnements qui se transforme en 110 ha).

Les paysagistes prennent conscience que leur responsabilité engage l'ensemble du terrain.

« Il faut favoriser la diffusion des promeneurs sur l'ensemble du terrain (200 personnes), mettre en relation la forêt et la Seine, révéler le site et ses limites, lui donner une dynamique de perception » (GV Base de plein air et de loisirs – Bois le Roi –AA 218 dec. 81). L'objectif est donc d'ouvrir, de redonner le site à voir pour « déclencher une dimension paysage ». Huit tronçonneuses ont coupé un bout de la forêt de Fontainebleau pour fabriquer le site. Il s'est passé quelque chose ! » A partir de là, la phase terrassements a débuté...

Marne-la-Vallée.

Le parc du Mandinet fait l'objet d'un concours d'idées. C'était plutôt rare, les commandes se faisaient par réseau. Retenus pour y participer GV et LV, estiment avoir peu de chance de gagner : ils sont jeunes mais c'est encourageant.

La visite sur le site est lugubre :

Un sol chahuté qui matérialise la forme du plan d'eau, forme qui neutralise l'espace (courbes et contre-courbes dessinée au compas finissent par épuiser par leurs nombreuses circonvolutions toute forme de dialogue avec les alentours), Ils évoquent le bassin de Montasus qu'ils ont été revisités 20 fois.

des remblais dont deux grosses buttes de terres (issus des déblais : futurs belvédères) qui bouchent les points de vue,

la route nord /sud en remblais (3/4 m au-dessus du sol) qui partage les deux plans d'eau,

le voie organique est-ouest en creux avec une digue importante en limite de bassin,

le cimetière dans la prairie dont la capacité à générer de l'urbanité reste faible,

une rangée de marronniers,

le RER qui « règle le tir » et forme ligne d'horizon, limite de parc.

Bref un site où les inscriptions ont déjà été bien bousculées.

Le programme figure un schéma constitué de secteurs patatoïdes zonés. Il détermine les besoins en terme de pistes cavalières, jeux d'enfants, cheminements. « Beaucoup trop de choses ».

L'intention des paysagistes a été de réaliser le dessin d'un projet « nécessaire » pour l'histoire. Convaincus que le parc ne peut pas faire le tour de toutes les contraintes, ils recherchent une autonomie spatiale et formelle qu'ils appréhendent comme un vide, un centre ville vide, un vide communautaire.

La référence au common de Boston les surprend, « c'est une interprétation du projet »... A la question de savoir s'ils faisaient alors référence au parc Monceau, ils répondent que « ce aurait été trop ringard... ».

Le principal enjeu est la responsabilité contractée à l'endroit du site et de ses futurs usagers, les pionniers de la ville nouvelle. Le projet doit être le meilleur pour le lieu même si cela doit se faire au détriment du programme.

Comme le vallon originel n'est plus perceptible et les points de vues cachés par les remblais, ils décident de jouer l'autonomie.

Seule la promenade de l'estacade / digue unie les deux plans d'eau et en traversant le site met en relation chacun des points de la ville exclus : la digue, le cimetière, les pieds d'immeubles...Le

travail du nivellement régulier permet cette mise en relation de façon naturelle, évidente. C'est un profil en long très doux qui accompagne les digues. Cet axe reprend, selon une parallèle rigoureuse, le tracé de l'allée des marronniers. Le creux compris entre ces deux droites matérialise la vallée et appelle le regard. (La digue est apparentée à un col / franchissement). Un dialogue valorisant s'engage entre le plan d'eau et la promenade de l'estacade ... Les jardins à thèmes, exigés dans le programme, déclinent la digue en constituant les jardins des terrasses (très fréquentés). Cette promenade a pris au fil du temps et des échanges une telle évidence que chacun souhaitait se la réappropriée : pour mettre en valeur équipement public (maternelle), installer des jeux d'enfants, un café...

Les tracés autoritaires ont permis d'affirmer une forme d'indépendance du parc, de créer un paysage. Ils sont la clé qui a permis d'engager un ensemble de reconversion des déblais / remblais : les berges ont été redessinées ponctuellement parce qu'elles s'étaient affaissées, les buttes de terre rasées et les déblais ordonnancés.

A la question posée sur l'absence de place de la gare et du rôle de repère que joue le parc qui ne possède que peu d'espaces minéraux, les paysagistes expliquent qu'ils se sont fixés des règles de gestion du budget. « Il n'y a pas de problème d'argent mais plutôt celui de savoir ce que l'on en fait ». Le choix s'est porté sur les terrassements, les plantations et notamment les cèdres.

Au nord, la forme du bâti dessine une contre-courbe qui exclut le parc. Ce volume bâti est situé en contrebas de la digue qui empêche les vues sur le parc.

La plantation d'un massif boisé de cèdres sur cette digue traduit plusieurs intentions notamment de marquer par la palette végétale la persistance. Il était essentiel dans la ville nouvelle de fixer le temps. On utilisait alors dans les VN des végétaux nouveaux, horticoles, une palette éphémère, c'était la mode des baliveaux. Le parc sera un lieu urbain fréquenté toute l'année et les cèdres, arbres de parc par excellence, symbolise l'autorité du site Parc. Le trajet vers la gare quotidien est accompagné par les cèdres qui assure la permanence : forme de respect. Ils vont en poussant assurer la fonction de signal. Le parc en creux était faiblement perceptible.

Enfin le parc est dessiné, ce n'est pas un espace vert amorphe. C'est un espace de paysage urbain central. La digue est épaissie par un jeu de rampe biaise. Aucune relation nord/sud directe : ces relations biaises « créent » une épaisseur.

.... Alors que l'on évoque le grand territoire, des éléments de paysage, le parc apparaît comme un dedans à l'échelle de la ville, où l'on peut s'asseoir, se poser, réconcilié avec les éléments bâtis, les pentes, les équipements, le cimetière. Chacun d'eux entretient une relation mesurée et hiérarchisée avec le parc paisiblement. Et le parc devient jardin, microcosme et monde. Celui de la ville à tous dont on peut facilement s'échapper où s'éloigner parce qu'au-delà il y encore quelque chose...

La sélection du lauréat a pris un an. Il y a eu une forte négociation, une mise en débat parce que « ce parc joue autre chose que le rôle du parc ». Les urbanistes, dont Macary / Huertas ont bien expliqué que « ce parc déclenche des choses régulières qui ne répondent pas exactement aux premières intentions de la ville nouvelle »... Les paysagistes de l'epamarne n'étaient pas très convaincus. La réponse attendue consistait à qualifier le tour du plan d'eau alors que ce projet ne s'attache pas exclusivement au plan d'eau, il s'occupe de la topographie, du RER, du plan d'eau entre autre. Il conjugue ce qui est autours, c'est à dire l'urbanité. Ce parc est un dénominateur.

Entretien avec Gilles Vexlard, paysagiste dplg.

Agence Latitude Nord avec Laurence Vacherot

Entretien du 4 Juillet 2004, A.V-C

à propos du parc de Grande île à Saint Quentin en Yvelines.

Q. : Comment en es-tu venu à proposer pour l'aménagement pour l'opération Grande île, une ré-interprétation des rigoles et des réseaux de drainage ancien ?

Quelle fut la part de la demande de l'EPA SQY ou une autre maîtrise d'ouvrage ?

Poussé au bout ou non

Ce type de démarche a-t-il été développé ailleurs et comment ?

Comment as-tu acquis la connaissance et la maîtrise du nivellement et par la même de la gestion du ruissellement de l'eau : à l'école, dans une formation parallèle ?

GV : *Ce qui primait à Saint-Quentin en Yvelines, c'était le foncier, la valorisation financière du terrain. A Marne la vallée, c'était un peu différent, l'aménagement des secteurs étaient envisagés à plus long terme. Dans l'ordre, viennent ensuite les infrastructures, les réseaux routiers, puis les réseaux de distribution et d'évacuation des eaux.*

Il y avait une volonté de construire sur le plateau, de lotir, avec comme idée de créer un contrepoint à la ville. Les délais étaient assez courts, la composition du centre ville est venue seulement après.

Q. : Comment avez-vous travailler avec Laurence ?

GV : *Le support de projet est le terrain naturel. La perspective était plus un outil de géographe, on faisait aussi appel à des sociologues, on quantifiait tout, il s'agissait beaucoup d'un travail de programmation. L'outil cartographique était un outil naissant.*

Q. : Et le Terrain naturel ?

GV : *Le problème se posait pour les terrains en pente, : comment valoriser le foncier dans des fortes pentes ? Dans la vallée de la Bièvre, les terrains sont en pente, il y a de la glaise partout, on fait un parc plus par défaut que pour toute autre raison. A cause du terrain.*

Pour les urbanistes, l'objectif était de créer des ensembles logements/ écoles et des zones d'activité. Ils envisageaient aussi des équipements sportifs, une maison pour tous. L'approche était avant tout chiffrée et statistique plus que formelle. L'idée des formes urbaines était assez floue. On ne voulait pas un urbanisme sur dalle. La volonté était de donner les signes d'une qualité domestique à l'architecture, d'où la multiplication des arches, portails, d'autant de signes d'architectures.

Q. : Quelles étaient les relations avec les ingénieurs ?

GV : *Leur rôle était important à l'EPA SQY. A la fois au niveau économique,*

Idée que le paysage, tel qu'on l'entend nous, coûte cher. Le paysage reste perçu comme « ce qui arrange, comme une notion parallèle, non essentiel. Cette notion n'est jamais perçue comme une question essentielle, en abordant le fond du sujet. Le paysagiste intervenait comme correcteur. Les concepteurs principaux étaient les architectes et les urbanistes. Après il fallait faire avec les promoteurs et les infrastructures primaires.

Laurent Sacardy était paysagiste à l'EPASQY. Il avait une formation d'ingénieur horticole avec option paysage à Versailles.

Nous étions impliqués dans des missions de paysagistes conseil, peu dans des concours. Nous avons fait le \$\$ Sound parc avec le Labyrinthe. Nous connaissions bien le secteur.

A l'école (ENSP) avec Pierre Dauvergne¹⁵, il y avait eu un atelier sur le plateau de SQY. Ce travail nous avait permis d'identifier les qualités du site. La base de loisir était un atout pour le paysage, la continuité avec Rambouillet également.

Nous avons proposé une réponse inattendue à laquelle les ingénieurs ne s'attendaient pas : Avec le paysage, on fait au même prix en proposant plus. Nous avons alors une mission de conseil pour les lots des différents promoteurs, à Voisin le Bretonneux, les lots étaient plus petits. Sur le quartier, nous travaillions sur les cheminements, les liaisons, les plantations : toujours sur les bords, en marge. Nous avons une bonne connaissance des mécanismes et des enjeux. Nos propositions prenaient la forme de croquis, de descriptifs, de réponses au tac au tac, sur le vif. Nous n'avons pas de mission de maîtrise d'œuvre.

Il y a eu un concours sur un établissement scolaire, un lycée je crois. L'image du paysage qui s'en dégagait était bonne. L'ambiance générale était positive, tout le monde était content.

Il faut dire aussi que, après la Villette¹⁶ nous avons pris du galon.

Dans l'opération sur laquelle nous étions conseils à EPASQY, il y avait Bofill¹⁷, invité par Aquavivez. Bourguineau nous demande quelques idées. Le réseau primaire existait, conçu par les ingénieurs. Les bassins de régulations étaient dimensionnés, implantés.

La paysagiste (Caroline Pilat) chargée de ce secteur nous aimait bien elle avait envie de faire quelque chose pour ce secteur. Pour Bourguineau, le paysage était une donnée importante. Il faut dire qu'il y avait déjà eu le départ de deux ou trois promoteurs sur cette opération. Les services de développement de l'EPASQY commençaient à s'inquiéter. Nous avons proposé à Caroline Pilat de réfléchir. La forme générale choisie ne marchait pas. Nous, nous sommes partis du paysage pour construire le projet. Nous avons proposé de recréer des rigoles, dans des dimensions généreuses pour assainir l'ensemble de l'opération, eau de ruissellement et eau de toitures comprises. Nous avons proposé une esquisse.

Bourguineau a été séduit par cette idée et sa formalisation.

Les projets antérieurs ne pouvaient pas marcher. Nous avons proposé de la lisibilité.

Bourguineau a dit « ce n'est pas idiot ». Il rapporte dans le cadre des expositions à l'écomusée cette idée de rigoles, il y expose notre esquisse. Notre projet apportait une solution. Notre idée de rigole a passé le filtre des promoteurs, de l'EPA qui ont dit pourquoi pas. Dans la mesure où on leur apportait une solution, peu importe pour eux la qualité intrinsèque de la proposition, si elle est viable.

L'équipe de financier trouvait également la proposition intéressante. Quelques croquis de Jérôme Bouterin¹⁸ montrait le bénéfice pour l'architecture de notre démarche. On préparait ainsi la qualité architecturale. Le programme de Bofill avait du mal à se vendre.

Q. : Sous quelle forme vous êtes-vous vu confier ce travail ?

GV : *Nous avons donc donné une esquisse. Un jour dans une revue locale nous la voyons publiée. Je suis donc aller voir Bourguineau pour lui dire que l'on était prêts pour continuer, pour développer ces idées. Il nous confie alors une mission d'étude et une mission de 3 à 4 ans de suivi, mais pas de mission de maîtrise d'œuvre.*

Les ingénieurs disent que cette idée de récupérer l'eau de pluie est propre. Il y aura donc deux circuits, un pour les eaux de voirie, polluées et un à l'air libre dans les parcelles.

Le bassin de régulation (de la Sourderie) était étanché, conçu par des ingénieurs sans relation aucune avec le site. Il faut l'intégrer car on ne peut pas le changer. On peut seulement

¹⁵ A cette époque, Pierre Dauvergne était enseignant à l'ENSP, par la suite il fut directeur de l'école puis responsable du service espace vert du Val de Marne.

¹⁶ Réalisation du jardin des Treilles dans le parc de la Villette : esquisse en 1984 et chantier en 1987. Dans ce jardin, l'eau et sa conduite contribuent à la structuration générale de la composition spatiale.

¹⁷ Les architectes catalans, Ricardo Bofill s'était vu confié par son confrère et compatriote Aquavivez la maîtrise d'œuvre d'une opération importante de logement sur le secteur de grande Île.

¹⁸ Jérôme Bouterin est paysagiste DPLG, diplômé en 1982, ancien collaborateur de l'agence Latitude Nord, aujourd'hui il partage des ateliers d'enseignement avec Gilles Vexlard.

Intervenir sur les aspects des risbermes et des raccordements. Les ingénieurs avaient dans l'obligation de s'associer en sous-traitance avec un paysagiste.

Q. : Comment as-tu acquis la connaissance et la maîtrise du nivellement et par la même de la gestion du ruissellement de l'eau : à l'école, dans une formation parallèle ?

GV : *J'ai retapé un ancien moulin dont j'avais hérité. Pendant plusieurs étés, j'ai observé, essayé, refait... j'ai appris en agissant*

Q. : Il suffit d'avoir un jour essayé de construire, de bricoler, un moulin à eau en détournant un ruisseau pour prendre la mesure de cet apprentissage sur le terrain des questions de nivellement, de pente et de bief. La conjugaison de différentes actions, du faire et d'une expérimentation sur le mode essai / erreur confère à son auteur une intelligence durable qui conditionne définitivement sa perception et ses modes d'intervention. Dans le cas présent, cette expérience de remise en état d'un ouvrage hydraulique à laquelle s'ajoutent une connaissance certaine sur les cultures forestières et une formation et une pratique de paysagiste explique comment Gilles Vexlard et l'agence Latitude Nord, peut initier une idée de composition urbaine qui s'appuie sur le paysage. Les concepts sont élaborés à partir d'une reconnaissance de données physiques et plastiques du site et une valorisation d'un réseau de drainage qui devient dans la perception des paysagistes un atout à la fois plastique et technique pour ce projet-ci.]

GV : *On dessine jusqu'à l'implantation en plan du projet ; on a défini les profils alors que nous faisons un « AVP¹⁹ circonstancié » afin d'être jugé crédible. Nous avons produit de nombreux profils. Sur chaque lot, nous avons présenté des conseils pour l'architecture.*

L'urbaniste du lot voit son rôle remis en cause, il reprend la main sur l'opération. L'ingénieur réseau de l'EPA se sentit déposséder. Il mettait en avant sa responsabilité, il ne croyait pas nos calculs.

Pour autant, il ne nous a jamais communiqué les volumes. L'urbanistes voulait réduire les dimensions des rigoles pour vendre plus de terrain.

On n'a pas pu imposer le travail sur les toitures. Personne ne nous a soutenus. Petit à petit, nous nous sommes retrouvés seuls. On n'a pas fait de plan d'eau, mais retravailler le nivellement.

Bouygues entre en jeu et fait des logements. Le système de rigole permet de gérer l'opération. Toute la partie dédiée au lotissement bon marché sera pensée en fonction du paysage. Nous avons travaillé le plan masse et introduit une forte présence de végétaux, y compris dans les parcelles privées où nous avons planté de nombreux fruitiers. Les fruitiers actuels des jardins ont été plantés par nous. Nous n'avons jamais réussi cette intervention dans un autre projet.

Nous avons planté des hêtres, des cèdres, des marronniers... Sans maîtrise d'œuvre, nous n'avons pas le contrôle des plantations, de la terre végétale... Il aurait fallu intervenir pour préparer le sol notamment. Les arbres du talweg ont eu du mal à pousser. L'EPA a cherché un paysagiste pour la maîtrise d'œuvre du talweg et a demandé à Guinodéau d'effectuer un diagnostic sur le travail de plantation, il joua un rôle de contre expertise. Il y a eu une incompréhension sur le travail du végétal en ville. Ils manquaient de confiance sur l'avenir et le rôle du temps.

A part cet événement, ce projet est une grande réussite. Nous avons, par le traitement du paysage créer une continuité des cheminements sans problème de sécurité, créer un parc

¹⁹ AVP : Avant projet , autrement définition globale des projets et des ouvrages, mais pas de détail d'exécution, ni d'éléments précis pour chiffrer par exemple, ce travail faisant l'objet d'une autre phase dans les missions de maîtrise d'ouvrage.

végétal. Nous avons la volonté de maîtriser les effets sur les questions de paysage, en visualisant les projet par un travail en plan et en coupe. Nous n'avons pas besoin de maquette pour comprendre l'étendue. Ce projet donnait une réponse à un nouveau champ de questionnement, nous voulons être des précurseurs sur les questions de paysage. .

Entretien de Saint-Maurice avec Montaigut²⁰ (H.S.)

Dans le cadre de l'aménagement du parc du Maubuée, la définition des principes de plantation a fait l'objet d'une véritable réflexion écologique. Ce cas de figure est particulièrement remarquable et présente une attention aux ressources et potentialités du milieu d'intervention que l'on commence tout juste aujourd'hui à mieux connaître et prendre en compte. Ce travail est en ce sens précurseur.

Montaigut et Rumelhart²¹ sont sollicités par Saint-Maurice pour définir un choix de peuplements adaptés au milieu qui réponde à l'objectif de « lancer un système écologique dans ses fondements les plus vitaux », sur un site bouleversé (terrassements, modelés, canalisation du ru). Il est recherché des végétaux résistants, typiques, indigènes, proche du milieu d'origine. Il s'agit de créer les condition d'une diversité.

Principes généraux

Les principes retenus consistent à réaliser peu de boisements en grande masse mais plutôt des boisements linéaires pouvant aller jusqu'à 40 m d'épaisseur compte tenu de l'étroitesse et de la linéarité « naturelle » (le vallon) du site. Le sol est argilo - calcaire à marneux, variant d'humide à moyennement humide avec des zones suffisamment ressuyées pour permettre de varier les espèces. La série du frêne est retenue avec des associations d'essences diversifiées (érable, hêtre, chêne pédonculé, chêne américain, charme).

Appréhension du site

Le talweg nord remonte vers le plan d'eau n°V situé en plateau. C'est un talweg bien dessiné. La circulation d'eau du ru de Maubuée est canalisée. Cependant les eaux de colluvionement vont continuer à s'exprimer, elles resteront dans le sous-bois et ne pénétreront pas dans l'ouvrage. L'apport amont a disparu mais compte tenu de la morphologie du vallon il y aura toujours un ruissellement naturel et une nappe va se créer et permettre aux saules de se développer. Saint-Maurice souhaite confirmer visuellement la raison du talweg par les saules. Il propose que les eaux de ruissellement des allées piétonnes du parc soient conduites dans des canalisations destinées à alimenter la saulaie. L'eau de pluie des allées situées en amont serait ainsi captée et conduite aux zones de boisement du talweg nord. Le trop plein d'eau, les jours d'orage, serait rejeté dans le canal bétonné. Cette solution permet l'apport d'un complément d'eau aérien par rapport à la nappe phréatique mais sans asphyxie par stagnation prolongée. Il s'agit donc d'un mode de rétention complémentaire à celui des bassins.

Saint-Maurice entend conforter la vision de la saulaie en creux de vallon (talweg). Les zones de stagnation temporaires seraient soulignées par des aulnes.

La butte au cerf volant constitue un espace en creux brise-vent lorsque l'on est assis et permet de conserver des vues lointaines.

Fourniture, mise en œuvre, entretien

Saint-Simon envisage de fermer à la circulation les massifs de plantation pendant 4 à 5 ans avec des clôtures provisoires, le temps de constituer un massif dense.

Montaigut soulève la nécessité de récolter des espèces pour la station. Elle pourrait faire l'objet d'une mission confiée à l'ENSP. En fonction du financement possible, le projet consisterait à compléter les tapis d'herbacées en semences végétales (récupération dans les pépinières) et à réaliser des tests sur cet espace qui a connu des bouleversements et des disparitions certaines ; il

²⁰ Cet entretien a été restitué d'après des cassettes enregistrées en février 1977 et confiées à Hélène Huber par Saint-Maurice. L'ensemble de la séance de travail est jointe en annexe.

²¹ Montaigut et Rumelhart sont chargés du département écologie de l'ENSP

permettrait en outre d'étudier les conditions et chances de reprise. « Il serait intéressant à titre expérimental d'introduire de l'anémone, du Saut de Salomon et de les étaler sur plusieurs niveaux ; une couche de terre végétale de 10 à 15 cm suffirait. »

La fourniture de végétaux indigènes est un vrai problème. Montaigut estime qu'elle nécessite une recherche dont l'ENSP pourrait se charger. Est-ce qu'il y a des pépinières qui possèdent des peupliers à petites feuilles ? « Il faudrait inciter les pépinières à la reconstitution de clones de peuplier noir qui possèdent une meilleure qualité de bois, longévité. » Il y a, à l'ensp, d'un côté les études fondamentales très nobles comme la vocation du sol, les méthodes d'analyse en écologie du paysage mais il pourrait y avoir aussi l'étude de l'utilisation pratique d'espèces qui n'ont pas vu leur utilisation conseillée parce qu'elles étaient considérées comme peu ornementales ou trop rustiques ».

Montaigut propose la réalisation d'un sentier écologique avec des descriptions qui permettrait une meilleure prise en compte de l'environnement par les habitants, voire leur implication pour enrichir le tapis d'herbacés...

Entretien Laurent Sacardy. Paysagiste dplg. (à Vichy 03 N.E-H)

SQY de 1975 à 1985.

Un site peu propice à l'urbanisation et une décision politique

L'origine de la ville nouvelle de Saint-Quentin est politique. Les éléments concernant son site qui est un plateau argileux, montrent que la ville nouvelle de Saint-Quentin en Yvelines n'a pas une origine logique. Un certain Lévy proposait de construire des lotissements, plus le centre ville, plus l'église, plus la mairie.

A ce moment là, il y a eu une réaction de Delouvrier. Il est apparu très vite qu'il fallait éviter la monopolisation du site par une ville privée. Il a été décidé la création d'une cinquième ville nouvelle, c'est une décision politique, et ça ne peut être que cela .

Quand on voit le site de SQY sur un plateau aussi vulnérable, le plus haut de la région parisienne 166 m, avec 7 vallées autour très sensibles, parce que habitées en berges, par beaucoup de riverains, donc ce n'est pas vraiment un site de ville.

Autant la ville est ventilée comme toutes les villes, autant il lui manque ce grand fleuve qui traverse généralement les villes et qui apporte les mouvements d'air.

On est dans une situation totalement différente de MLV. Il était très difficile de concevoir une ville sur ce site. Il y a une logique de situation de plateau avec toutes les contraintes d'assainissement qui a créé la différence surtout pour les ingénieurs des études générales . M. Subillot et Ceinturier, l'hydraulicien des études générales avec lequel j'ai travaillé, qui a défini les plans d'eau de SQY. C'étaient des ouvrages de régularisation des eaux de ruissellement. Il a ensuite monté un bureau d'étude privé à Grenoble.

Subillot était l'homme des stations d'épuration, Ceinturier celui des bassins de régulation.. Il avait effectué tous ses calculs en regard des différentes vallées. Les vallées de Bièvre, maximum 2m³/s en débit de fuite, d'autres vallées étaient moindre, d'autres plus. il fallait donc caler et répartir l'assainissement en regard de cela, il fallait répartir les écoulements.

Q : votre formation, votre parcours, comment avez vous été recruté en VN, à quelle génération de paysagiste vous appartenez, vous êtes ingénieur horticole.

L.S. Je suis ingénieur horticole de Versailles. Ne confondons pas c'est la même chose et pas la même chose. Ecole d'ingénieur de type agro dans laquelle il y avait une section paysage, comme floriculture, arboriculture. Il existait une section de formation de paysagiste dplg depuis 1945. C'était des promotions de 40. Comme cette section demandait beaucoup de moyens , d'homme de l'art, de matériel, c'était assez cher, les études se répartissaient sur deux ans. Du coup l'école a créé une école préparatoire interne en deux ans, les élèves passaient un concours

et rentraient en section paysage. D'où deux origines une formation ingénieur paysagiste comme partout en Europe, une autre avec en plus une formation artistique développée dans cette classe de prépa. Ces deux aspects sont toujours présents. Aujourd'hui l'école des ingénieurs est repartie, l'INH à Angers, et à Versailles il reste la formation artistique paysagiste.

Ma formation c'est les classes préparatoires agro dans les années 60-65 après l'intégration à Versailles en 67, 2 ans de sursis militaire puis j'ai dû en 69 faire mes 14 mois de services militaires à Lyon. Cela m'a fait du bien car quand je suis revenu en section paysage, j'avais une vision différente de celle de mes camarades, on était une dizaine d'ingénieurs en paysage et je les voyais un peu déboussolé par rapport à la formation artistique .

Mon idée c'était de faire de l'entreprise. Donc j'ai débuté dans la grosse entreprise Marcel Villette (Et Espaces Vert). Je suis resté 5 ans en entreprise et je voulais aller en Maîtrise d'ouvrage pour créer un bureau d'étude ce que j'ai aujourd'hui. J'ai demandé spontanément à travailler à SQY, j'ai tâté toutes les VN et j'ai été recruté à SQY, à l'époque par Goldberg, que j'ai suivi pas mal de temps après pour l'ingénierie des pelouses et des arrosages à la Villette.

A SQY de 75 à 85 j'ai fait deux étapes. La première au service de coordination puis de réalisation des travaux. Cela m'a mis sur le terrain et cela m'a permis de voir les projets des paysagistes et de passer à la réalisation sur le terrain.

J'étais intégré à Saint-Quentin dans l'équipe du service coordinations et réalisation des travaux. Il y avait deux services, est et ouest. Moi j'étais avec Fournier-Leray, chef de services de coordination. R. Julienne a pris sa suite. Au début, l'intégration a été difficile car dans ce service il n'y avait pas d'architecte paysage opérationnel, il y en avait un au service Ouest.

Vérification des dossiers de consultation des concepteurs et sur le terrain suivre les chantiers. Cela posait des problèmes car dans ces services il y avait des personnes plus habituées à suivre des travaux de VRD, certains ne comprenaient pas pourquoi on venait les déranger dans leur système. Cela s'est ensuite dissipé.

(première étape)

J'ai participé aux ouvrages du quartier, près de l'étang de Saint Quentin : le Quartier du Pas du Lac. A Montigny le Bretonneux et puis à Guyancourt, le quartier neuf. En correspondance avec l'atelier d'urbanisme qui était dirigé par Marguerite Mercier qui était, paysagiste dplg, on l'a ensuite appelé service urbanisme et paysage pour le mettre à la mode.

En opérationnel j'intervenais aussi pour différentes structures techniques des aménagements paysagers, des bassins de rétention.

NE : Qu'est ce qui vous a conduit à vous intéresser à l'hydraulique.

L.S. J'avais reçu une formation qui me permettait de connaître l'hydraulique. La formation à Versailles, était une formation assez complète. J'ai continué longtemps à enseigner pour faire de la formation professionnelle à Versailles .

J'ai continué à la Villette où j'ai réalisé toute la MOU de l'arrosage. On drivait tout avec un seul ordinateur avec un débit de 900m3 jour avec des contraintes fortes.

A Saint-Quentin, il y a eu des grosses surprises. Le bassin du centre qui menait à Guyancourt-Saint-Cyr est en remblai. Quand il a été calculé , c'est pour une occurrence de 5 siècles. Le bassin du centre descend du centre ville dans la Bièvre (Roussière) par le quartier des Saules. En même temps il fallait calculer des ouvrages pour 5 siècles, moi j'avais sorti un passage sous la digue avec une hauteur pour les chevaux. Cet ouvrage neutralisait complètement l'ouvrage de 5 siècle. Parce que au début j'avais proposé de passer au-dessus, en dessous cela réduisait la capacité. Comme le bassin était remontant , j'avais calculé une ligne de découpe pour préserver la forêt, pour éviter le dépérissement à moyen terme des arbres qui ne supportent pas d'être inondés comme les chênes.

Ce bassin a été installé dans la vallée, il y avait des sources , un départ de vallée traversé par un remblai. Cela s'est présenté comme cela. Ce bassin avait un rôle de régulation, on envoyait l'eau à débit constant dans la Bièvre qui était protégée. Je m'intéressais à l'hydraulique, mais là

j'intervenais en tant que paysagiste. J'avais imaginé un ponton flottant. J'ai un peu travaillé les berges.

NE : Ce sont des berges naturelles ?

L.S. C'est un bassin brut, la seule intervention c'était de couper les arbres des massifs boisés pour arriver à niveau. Après il a été octroyé un droit de pêche. Il va être envahi par de l'amorce ce qui aggrave l'eutrophisation.

NE : Quid de Jacobsen arrivé tôt

L.S. On l'a vu avant et puis plus du tout. Il intervenait plus sur les plantations, sur l'écologie. Je n'arrive plus à le situer je ne sais plus quand ni à quel moment. Peut être sur l'Ouest.

2em étape

Après le service coordination je suis passé au service Urbanisme et paysage. Marguerite Mercier était partie, remplacée par Daniel Simon. Je suis montée au niveau supérieur.

Le Service opérationnel était en bas et la conception, plus noble en haut dans la grande sous pente. Au Début le service était divisé en deux par une cloison, avec une répartition géographique.

Avec Daniel Simon on a fait la même partition, moi sur les trois villages en tant que concepteur paysagiste en association avec les urbanistes, la Sourderie, grande île, les 7 quartiers... j'ai participé à la fois avec les concepteurs Pancho Aguavives et Rodrigues. Avec une conception assez classique, vous la voyez sur le terrain.

Il y avait deux principes. D'abord la ville à la campagne, la thématique de la ville nouvelle. Le deuxième, imposé par Goldberg, c'était on construit aujourd'hui une ville nouvelle, personne ne sait faire, donc on commence par le tour. On contredit l'histoire de l'urbanisme, on n'a pas le temps et on sait bien que la phase terminale sera le centre.

Goldberg était un homme de réflexion. Une fois par semaine on se réunissait avec lui et il suivait toutes les affaires.

NE : Dans ce service urbanisme et paysage vous étiez ensemble.

L.S. oui, les équipes étaient comme cela, interdisciplinaires. Simon travaillait avec Draussin et Guillaume et moi avec Rodriguez et Bourguineau. Les ingénieurs VRD restaient au service coordination.

Il y avait aussi les services généraux des infrastructures qui avaient des rapports avec la DDE. Il y avait un partage selon la hiérarchie des voies : Primaires, l'état, donc la DDE. On faisait les autres voies secondaires, mais aussi le paysagement des voies primaires. Il y a eu la réalisation par la DDE du fameux RD 36 qui traverse tout le plateau et qui a été suivi par Goldberg et paysagé par la VN. Nous apportions les idées et elles étaient reprises.

Dans la Sourderie, les parcelles étaient en position haute. J'avais sorti un projet qui passait sous la passerelle, la DDE l'a réalisé comme cela. Cela permettait de faire un travail paysager. Bien sûr selon les affinités des gens on travaillait ou non. Avec Ceinturier, une fois qu'il avait calculé les volumes, on parlait ensemble du formel. Est ce que l'on faisait un ou plusieurs bassins, une île ou pas... Il n'y avait pas d'étanchéité entre les services. Chaque tâche était bien définie, mais il y avait des relations et de l'osmose. Le site le permettait nous étions isolés dans la ferme de Bulloyer, ce qui invitait à ces relations.

Aguavives et Rodriguez ont amené Boffill ou le contraire. Boffill c'était la terreur. Quand il est arrivé avec son bassin sur la Sourderie, c'est le dessin d'un architecte anglais (Hotchkisson), lui il a assuré la réalisation. Le modèle c'était l'école militaire de Paris, vous trouverez tout ce projet là, dans la gravure, ce sont des troupes militaires à cheval et les peupliers ...

Il a été en face voir le maire et dans les Templettes il a fait du logement. On avait déjà un truc rigide, il en a rajouté avec la forme du bassin. Ses opérations sont des décors d'opérette. Ce bassin a posé beaucoup de problèmes car le fond est en argile.

C'est Ceinturier qui avait étudié ce bassin. C'est un bassin perché, très difficile à conduire. Il y a de gros volumes d'eau qui arrivent sur le côté car il y a un \varnothing 2500 très grand en débit, il dépassait le sol. Il était toujours en eau. Ce bassin affouillait avec sa volumétrie énorme. Quand on a commencé à le mettre en eau, il s'est installé des hydrophytes, ce qui est normal. Il fallait détruire ces herbes, et donc on a commencé à mettre des produits. Ce qui a fait crier des « hola ». J'ai toujours préconisé les bassins en eau plus que sec car plus facile d'entretien. Il faut dire que tous les habitants qui venaient à SQY c'étaient des sensibles. J'appelle cela de la sensiblerie. C'étaient des citadins qui vibraient dès qu'il voyaient un arbre.

Le bassin de la Sourderie était au départ voulu comme un bassin de rétention de 15 HA qui se déversait ensuite dans le lac des Roussières. Une fois mis en place, le Maire de Montigny a dit c'est très bien je vais faire une école de voile, pas de marnage sur ce bassin.. Le maire a eu gain de cause, le bassin malgré les coûts de travaux 1 milliard de F, n'a jamais joué son rôle de bassin de régulation, tout repartait dans le centre.

. Je disais à Ceinturier que au fur et à mesure que le bassin se rempli les hydrophytes se développent, au minimum il faut 1,5 m pour qu'il n'y ai plus que des flottants. Je crois qu'il fait 2m de profond.

Un plan d'eau comme cela avec en plus un site urbanisé comme il l'a été, c'est très focalisateur. Boffill avait choisi des arbres rouges, heureusement que les 15 ha d'arbres rouges ne sont pas sortis. Je devais en libéral m'occuper des abords du parc qui en fait a été confié à Boffill (c'est à cette époque que j'ai quitté L'EPA)

NE : Vous étiez dans l'EP maître d'œuvre aussi des espaces paysagers.

LS : dans l'EPA comme maître d'œuvre des espaces paysagers on était à l'origine des créations. En sachant que quand les urbanistes commencent à dessiner, le service général dit attention là, il faut un plan d'eau de rétention. On va retrouver cela sur tous les quartiers. Après cela il y a l'œuvre des urbanistes qui cherchent une composition. Les paysagistes disaient laissez nous un peu d'espace.

Ils étaient aidés parce qu'il y avait de très gros réseaux. Qui dit gros réseaux dit secteurs non constructibles on vous balançait un grand couloir en disant faites nous quelques choses. décorez nous cela. On n'a jamais imaginer des espaces comme cela, c'était des lieux nécessaires au passage des grosses canalisations. D'où l'origine de tous les grands mails de SQY, ce sont des couvertures de gros réseaux. A la longue le mail des Saules c'est d'un pénible, jamais on imaginerait des ballades comme cela. C'est trop régulier et trop fort. Effectivement on n'a jamais penser venir casser cela. Une fois qu'on avait dessiné c'était des paysagistes et architectes extérieurs qui intervenaient. Le mail des Saules, c'était API (Association paysagiste ingénieurs coopérative de 14 personnes),comme le mail des platanes.

A propos de la maîtrise d'œuvre, une fois que l'on avait bien calé les choses en urbanisme, après effectivement il y avait l'appel à des concepteurs. Il y avait des secteurs où l'on ne faisait pas appel à des concepteurs, on faisait nous-même les projets et c'était réalisé dans le cadre de l'établissement public.

C'étaient le plus souvent des aménagements d'accompagnement de voirie. Des espaces publics.

NE :Comment expliquer que les bassins font des économies et pour autant l'importance des réseaux sur SQY.

LS : Ces réseaux s'expliquent par le fait du manque de pente. Quand la pente est forte, on n'a pas besoin de grosse canalisation Plus la pente augmente, plus le débit augmente. Cela ressemble a des rases, à de gros caldereau toujours en eau.

Les Rigoles

Vers le bas du château de la Sourderie, là où le parc a été racheté par le crédit agricole. On avait la rigole du Manet.

Avant les cana il y avait des rigoles, la plupart des terrains étaient drainées. C'étaient des gros gabarits car le sol est argileux. J'avais estimé pour ce quartier du plan de l'église qu'on pourrait

sauvegarder une rigole historique. Les gosses jouaient déjà dedans, il construisaient des cabanes. On a fait intervenir une entreprise d'espace vert forestière pour faire une sélection de la végétation. On a retrouvé de belles pierres, les rigoles étaient pavées. On a refait des murs de pierre des deux côtés. On a assaini la friche ligneuse avec une sélection. On a fait assainir le fond de la rigole, On a fait une piste cyclable, elle est devenue une promenade, l'idée de la rigole a été sauvegardée.

La rigole du pont du Routoir, on n'en a sauvé qu'une seule partie en faisant un bassin de rétention en longueur. C'est à peu près le seul bassin où l'on a vraiment fait une étanchéité avec des rondins de chênes tout du long. C'est un bassin en profondeur. Etanché avec une bâche plastique, le terrain le nécessitait.

Les rigoles, celle du Manet faisait à peu près 10 m de hauteur sur 4 m de large. En bout s'est construit un lotissement. Au Manet, je suis intervenu en libéral sur le parc rue de la République derrière l'église avec une belle fontaine que j'avais dessinée. Il manquait à SQY une fontaine qui fonctionne. Euvé a ensuite fait le canal du centre.

La plupart des fontainiers travaillaient sous pression, donc cela se bouche moi j'ai fait en gravitaire beaucoup plus intéressant au niveau du son. Plus des massifs avec des zones humides. Parc Jeanne et Paul Jean. Ils n'ont gardé que 2 jardins humides.

Le Bassin du Pont du Routoir est un grand couloir. On l'a fermé avec un grillage. Un enfant s'y est noyé. On a décidé ensuite de les ouvrir pour qu'il y ait une meilleure appréhension du danger. Pour la sécurité il faut qu'il y ait une perception des dangers avec les jeux, les passerelles... En principe tous ces espaces publics un peu reculés nécessitent une mise en sécurité.

Au niveau du bassin du Moulin Renard. La grande station d'épuration collecte tellement d'eau qu'elle ne pouvait plus déverser dans la Bièvre, limitée par le débit de fuite. une énorme buse a été sortie qui reprend l'eau et la remonte sur le plateau de Saclay. La station de la Minière renvoie aussi beaucoup trop d'eau. Nous sommes intervenus avec Subilleau pour le paysagement avec des conifères. Après je me suis mis en profession libéral.

NE: Vous êtes polyvalent en travaillant sur le paysagement et sur l'hydrologie.

LS: La base c'est le paysage. L'hydraulique a beaucoup à voir avec le paysage. Le paysage émanant du milieu humide est plus fort, plus harmonieux que les paysages secs, ces grands mails très secs où vous avez deux lignes d'arbres, c'est dur. Ici aussi en Auvergne j'ai créé des bassins d'orage.. Il y a eu l'intervention d'Yvonne Deubisse pour les fontaines, elle est bien intervenue pour animer culturellement ces aménagements.

Je suis intervenu sur le canal du centre en temps que EPA, en libéral sur Jeanne et Paul Jean, Paul Faure, le Plan de l'église. Et après sur le TCSP mais cela n'a pas donné suite. On avait imaginé un transport en site propre. Il est réalisé aujourd'hui. À l'époque, c'était une idée de Goldberg, on a dit d'accord on fait un transport en site propre, les transports en communs voulaient le fermer avec de grandes clôtures. Alors Goldberg a dit non, on ne peut pas couper une ville en deux.

On a fait un bassin sec vers Saint-Cyr, à Bois Robert. Je suis intervenu avec Ceinturier, il avait une capacité importante. Ce bassin a été asséché il y a longtemps déjà... Vous avez le même à Elancourt Maurepas. Si vous voulez le mettre en eau, vous faites une sortie en siphon. Moi je préfère les bassins en eau. Ce n'est pas parce qu'il est sec qu'il ne faut pas faire de rigoles parce que quand l'eau arrive justement, il faut que l'eau trouve tout de suite son cheminement. Quand l'eau monte, la direction est donnée et l'eau est tirée comme cela.

Pour le bassin du Bois Robert, j'avais demandé qu'on le fasse à mi niveau, c'était une idée de Ceinturier également. C'est à dire pas l'affouiller complètement. Sur une terrasse à mi niveau. on a fait un terrain de sport à mi niveau car si l'eau arrive dans ce type d'ouvrage, on a le temps de voir. J'ai fait la même chose à Gerzat. Comme cela c'est très fonctionnel. Le jour où toute la ville est construite, que l'on a besoin de capacités de stockage on enlève cela. MA logique, c'était d'utiliser des bassins. Il faut des passages publics. Si on a des canaux, il faut que le public puisse emprunter les passerelles. On rend accessible les différentes plateformes. L'idée

était que ces bassins qui servent peu de fois dans l'année servent au moins d'espaces de jeu. On n'avait pas tellement d'espace. Vous avez vu, la campagne, en fait on ne sait pas si on a eu raison ou pas. A part le parc des Roussières et des Saules on n'a pas de grands espaces.

J'ai travaillé chez Francis Bouygues, le projet d'irrigation et la maîtrise d'oeuvre .
Il est arrivé de nombreuses histoires avec cet aqueduc de l'étang de St Quentin.
Qui arrive à la pièce d'eau (des Suisses) Il passe par la Minière. Il y avait une rigole du Bois Robert à la minière...

La passerelle qui passe sur le chemin de Guyancourt sur le plateau des sangliers passe juste au dessus de l'aqueduc de Saint Quentin. Il passe chez Bouygues, ils l'ont fermé de chaque côté, je savais depuis la Villette qu'il ne faut pas laisser fermer un souterrain, et donc un jour cela s'est effondré.

NE : le mail de l'aqueduc à Trappes qui suit rigole du grand lit.

LS : Celui qui descend de l'étang de Saint-Quentin et qui passait par le quartier centre ville d'ailleurs il y a une placette qui est par là, c'est à côté du quartier commercial. Quand ils ont fait les fouilles, j'aurais aimé qu'on le mette en évidence, longtemps il est resté à ciel ouvert. En fait au centre ville ils ont fait une grande barricade tout autour. On a des supermarchés et on a des éléments avec une petite placette. Après ils ont tout enlevé.

Maurice Delcourt, paysagiste entrepreneur issu de Versailles, s'occupait de l'Ouest. après, il est entré à SQY. OK en opérationnel. Marguerite Mercier et Simon avait une formation de paysagiste artistes, le lien entre le végétal et son support.

Les paysagistes apportent les éléments et seulement dix ans après on voit les choses.

Le rôle des élus prévalait sur celui de la nécessité technique. La mutation de la fonction d'un bassin de régulation qui peut avoir d'autres vocations en un bassin exclusivement dédié au loisir sans marnage afin de permettre en tout temps, notamment en été (période durant laquelle le niveau des bassins d'orages est souvent le plus bas) les pratiques nautiques. Malgré les dépenses de sommes importantes, d'énergie, de schéma directeur, les fonctions techniques ne sont pas toujours pérennes.

Dans l'autre sens, le choix de mettre en place des bassins de régulation a sans doute été motivé par la succession de réunion et la mobilisation des riverains et des élus des communes de la vallée de la Bièvre. (CF Julienne).

Ce choix technique fut une condition sans laquelle les villes nouvelles n'auraient pu se faire, les choix politiques prévalent cependant et initient, accompagnent ou remettent en cause les choix techniques. Les formes de la démocratie gagnent sur la technique.

Dans les démarches participatives tous font état de la mobilisation intense du public sur des questions que l'on qualifie aujourd'hui d'environnementales, inondation, respect des végétaux
Elles sont sous-jacentes des discours de chaque interlocuteur.

NE : Vous ne m'avez pas dit si c'était un choix de travailler en VN.

LS : En sortant de l'école je voulais monter mon bet, et apprendre en travaillant. Chez Marcel Vilette, j'étais souvent en chantier. Après cette expérience je me suis dit il me faut de la maîtrise d'ouvrage. Après dix ans je me suis installé. La grosse difficulté c'est quand j'ai quitté Saint-Quentin pour me monter en privé. Puis après j'ai monté une agence. J'ai continué en hydraulique surtout sur des châteaux bien connus. J'ai encore des projets. Peut-être j'ai cette sensibilité, mais un jardin qui n'a pas de plan d'eau c'est difficile.

Annexes 3- Notes de travail & Bibliographies

Note de travail 1

formation et culture des concepteurs face à la commande des Villes nouvelles : Architectes-urbanistes et paysagistes

La formation des architectes

Le principe d'une formation interdisciplinaire des architectes est apparu dès les années 60 dans les revendications des étudiants de l'ENSBA, avant 68. Dans les années 70, ils se sont confrontés, dans les villes nouvelles, avec leurs collègues, paysagistes, ingénieurs et techniciens, aux questions de planification urbaine à l'échelle des grands territoires des agglomérations nouvelles, au sein d'équipes de conception pluridisciplinaires.

Aujourd'hui, ils sont sollicités pour intervenir dans des projets urbains et des problématiques de renouvellement urbain qui se caractérisent par la pluralité des acteurs et des équipes de conception regroupant de nombreux professionnels aux compétences différentes. Quelles sont les expériences, les connaissances et les convictions qui ont conduit à cette évolution ?

La culture du paysage urbain : Urban Design et Townscape

Elle a été marquée en France par la publication de plusieurs ouvrages de culture anglo-saxonne et italienne au cours des années 65 à 77²². Ces ouvrages, présents dans les bibliothèques des ateliers de l'ENSBA, circulaient parmi les étudiants avant 1968.

Dans la tradition anglo-saxonne, l'urban-design, qui peut être considéré comme un correspondant de composition urbaine, et l'urban-townscape (paysage urbain) sont des outils professionnels qui ne font pas appel aux démarches de connaissance des formes urbaines que l'analyse morphologique et la dimension historique permettent de constituer : « *les logiques de formation et de transformation sont relativisées au profit de la visée opératoire et de l'action* »²³.

Le terme de Urban-Design met en œuvre un savoir à la fois formel et dimensionnel propre à la pratique des projets de forme urbaine (Civil-Design) et d'architecture urbaine (gabarits, alignements, prospects, densité).

La morphologie urbaine est d'abord une discipline qui identifie les groupes sociaux et leur localisation spatiale, au sens de l'école de Chicago. Elle doit mettre, à la disposition des acteurs de la ville, un savoir culturel et un savoir de praticien sur les formes singulières qui expriment les rapports entre les sujets et la ville. L'enjeu de cette approche est la construction du rapport entre les formes et les sujets qui doit éviter l'arbitraire et doit poser les bases d'action sur l'espace en partant de son appréhension "conventionnelle" à travers les représentations (K. Lynch). On s'intéresse aujourd'hui à ces démarches car la construction du consensus est au cœur des tentatives de concertation.

Parmi les ouvrages qui ont marqué la génération des étudiants au cours des années 60, l'ouvrage de Gordon Cullen, « *Townscape* »²⁴, se détache, par son propos, directement concerné par la recherche des outils de conception du paysage urbain dans les villes nouvelles. Architecte et « *urban designer* », il s'inscrit dans la tradition anglaise du pittoresque urbain.

²² Voir la bibliographie par thèmes et par années

²³ D'après "Morphologie urbaine et parcellaire", éditeur P. Merlin, éditeurs associés E. D'Alfonso et F. Choay. PUV 1988.

²⁴ Gordon Cullen, *Townscape*, Londres, Architectural Press, 1961.

Son approche phénoménologique s'attache principalement aux aspects résidentiels de la ville, plutôt liée à une pratique piétonne. Elle est marquée par une pratique d'architecte soucieux des matériaux, textures, de la lumière et des variations de l'environnement pour qui, l'univers urbain ou rural, doit être un cadre de pratiques socialisées, signifiantes et favorables à l'épanouissement des individus. Il définit l'art du « Townscape », paysagisme urbain, comme un art de la relation : « *an art of relationship* », distinct de l'art de l'architecture, dont l'objectif est de faire coïncider, de coordonner les différents éléments et enjeux qui façonnent l'environnement de la ville.

La démarche propose une didactique de la perception visuelle dynamique et des outils, plus qu'une méthode, si ce n'est celle de la curiosité et de l'attention visuelle. En effet, la vision, capacité par laquelle passe une grande part de notre appréhension de l'environnement, recèle également un fort potentiel évocateur et émotionnel.

La pédagogie développée s'appuie sur l'« intelligence visuelle », à travers un ensemble de thèmes classés et commentés, et l'idée que l'espace créé entre les bâtiments est perçu comme ayant une dimension propre : « *Mettez des gens ensemble et ils créent un surplus de plaisir, mettez des bâtiments ensembles et collectivement ils peuvent apporter un plaisir visuel qu'aucun ne peut donner séparément* »²⁵.

La notion de la relation entre les bâtiments est abordée à travers les notions d'échelles, de caractères (taille, couleur, texture) et selon différentes situations de perceptions, bâtiment isolé ou au sein d'un ensemble. L'art de la relation est défini comme la capacité de se saisir de tous les éléments qui créent l'environnement : bâtiments, arbres, nature, eau, trafic, publicité, et de les tisser ensemble.

Nous retrouvons ici deux notions chères à Michel Corajoud et à Antoine Grumbach, grands prix d'urbanisme, qui ont tous deux œuvré en ville nouvelle. Une distinction est opérée entre l'approche scientifique visant le général et les solutions techniques fondées sur des moyennes statistiques et la compréhension d'une ville et de son paysage qui met en œuvre une capacité à appréhender des phénomènes particuliers. Cependant, la démarche scientifique n'est pas systématiquement écartée : « *c'est dans la manipulation de sa flexibilité, de ses marges de manœuvre, que l'art de la relation est rendu possible* »²⁶.

L'objectif n'est pas de décider de la forme de la ville ou de son environnement, mais d'œuvrer simplement avec lui et dans le cadre de ses capacités et des tolérances²⁷ admises au sein des techniques d'aménagement.

Les exemples mobilisés font souvent appel au patrimoine urbain des lieux d'histoire, mais la continuité reste entière entre le traitement du paysage urbain, qu'il soit dans la ville historique ou l'objet d'un projet dans une ville nouvelle. Cette approche, tente à fonder l'idée que le town-scape, sans faire appel à l'histoire de façon savante, comme chez les italiens, introduit une dimension historique et patrimoniale qui repose davantage sur la notion d'environnement. Il s'agit d'un souci pragmatique d'œuvrer pour un plaisir et un confort urbain, en tirant le meilleur parti de ce qui caractérise cet environnement, compris globalement, tout en se situant à un point d'équilibre entre technique et esthétique.

L'Architecture urbaine

Le terme « d'architecture urbaine », dont Pierre Lavedan est l'inventeur, se fonde sur le principe de la singularité de chaque ville. La ville, possède ainsi une structure qui lui est propre dans l'agencement de ses parties et dans la structure interne de chacune d'elles. La structure d'une aire urbaine réside dans les rapports particuliers qui agencent les pleins et les vides. De ce principe découlent deux autres points de vues : le rôle

²⁵ « Bring people together and they create a collective surplus of enjoyment. Bring buildings together and collectively they can give visual pleasure which none can give separately »

²⁶

²⁷ «manipulate within the tolerances ».

déterminant des espaces publics et l'indissociabilité de la ville et de l'architecture dans le paysage urbain.

Les italiens et les espagnols, en opérant un retour sur les travaux des premiers urbanistes français, et sur ceux des historiens et théoriciens comme M. Poète et P. Lavedan, sont parvenus à énoncer les principes de l'architecture urbaine.

La ville, possède dans ses parties, une architecture identifiable, celle-ci peut être l'objet d'un projet, mettant en rapport la structure de l'espace public et des bâtiments. Ce projet de l'échelle intermédiaire, n'est pas celui de la forme globale, avec qui il entretient des rapports, ni celui de l'architecture, qui devra y trouver son contexte, c'est le projet d'une partie, d'un morceau de ville.

La dimension historique, le temps, constitue la notion centrale, dans l'approche des phénomènes urbains. L'histoire urbaine en action (Muratori) repose sur l'idée de forces latentes, de poussées qui placent en continuité logique, le savoir historique et l'action de planification contemporaine : le projet est à l'œuvre.

Les échelles de temps multiples auxquelles sont soumises les villes et les territoires en découlent : temps long de la mémoire, des mentalités et des habits, temps long aussi des transformations, des caractères visibles de l'espace urbain ou rural, temps rapide des interactions sociales, de l'échange.

Il s'agit alors de reconstituer l'histoire du site et des projets qui l'ont transformé sur la longue durée. Les transformations successives s'inscrivent dans des problématiques spatiales récurrentes : extension - remodelage interne - nouveaux tracés urbains - dépassement de limites - que les nouvelles dynamiques font ressurgir.

L'analyse morphologique est cet outil à remonter le temps. Elle retrace l'histoire des processus d'évolutions, et des projets. Elle interroge les traces successives et recherche les logiques de transformations propres à un territoire et à ses formes urbaines, ainsi que les systèmes explicatifs des potentiels de transformations.

Le projet d'Architecture Urbaine, à l'échelle intermédiaire, est susceptible d'être un instrument d'application des données morphologiques et typologiques identifiées par ailleurs dans l'aire d'exercice de l'intervention projetée, et il s'inscrit dans un projet urbain plus vaste qui lui préexiste ou qu'il aidera à inférer.

Ces démarches fondent à travers l'analyse, l'autonomie du projet par rapport au politique. Cette question touche la genèse des formes et des structures qui se dégagent avec le temps, des effets de la transformation projetée, de l'énoncé positif de potentiels futurs. L'analogie entre la planification spatiale et l'histoire est sous jacente à ces approches, dont il faut éviter le déterminisme.

Le contexte des formations

C'est dans les années 70 à 80, à partir du travail des architectes italiens et espagnols et des expériences anglaises, que s'est opéré le retour du concept de ville européenne, des questions de composition urbaine et de l'architecture urbaine. L'enseignement était alors, dissocié en deux postures très distinctes, jusqu'aux années 70 : d'un côté, l'urbanisme (les théories des urbanistes "modernes") et de l'autre, les "lutttes urbaines", à travers la création d'ateliers publics.

Ces années, sont encore perçues comme une période d'interdisciplinarité au sein des unités pédagogiques d'architecture, principalement avec la géographie, et la sociologie. Les revendications venues du milieu des écoles et des architectes enseignants, s'opposent alors à l'enseignement officiel de l'Urbanisme de procédures, qui s'était largement désintéressé de la forme de la ville et de la disposition des lieux et de leur usage.

La pratique de l'enseignement du projet dans les écoles a débouché sur des expérimentations qui mêlaient les questions de moyens, de programme, de contexte.

« Ces questions, posées dans le cadre de l'enseignement ont fait émerger des approches alternatives parce que les écoles offrent une plus grande liberté de réflexion que les

milieux professionnels »²⁸. De nombreuses recherches ont alors porté sur les processus d'engendrement des formes architecturales et urbaines et ont fait évoluer la production urbaine et les politiques publiques récentes.

Dans les années 90, l'émergence de la notion de paysage développe à la fois le concept mais aussi un ensemble de méthodes, pour appréhender la grande échelle. Les années 2000 enfin, sont marquées par les questions du développement durable, avec l'application de nouveaux modèles, et sans doute, le retour de l'interdisciplinarité qu'il implique.

Le projet urbain comme alternative à l'urbanisme de procédure,

La notion de Projet Urbain est à l'œuvre, dans les écoles d'architecture, au cours des années fin 70 début 80, et commence à s'imposer dans les années 80-90 comme une alternative à l'urbanisme de procédure.

Dans ces années, la critique des rénovations urbaines brutales, des grands ensembles et du zonage, va en effet jouer un rôle très important, pour faire avancer l'idée du Projet Urbain. Sa globalité et son caractère savant sont en rupture avec les approches sectorielles en usage dans l'aménagement des villes. Les procédures de ZAC, seront plus tard, l'objet de critiques, car incapables de créer du tissu urbain vivant, substituable, et des espaces publics qui ne soient autre chose que du décor urbain. La rapidité des réalisations répond aux logiques des bilans financiers à équilibrer, qui interdisent toutes marges de manœuvre aux évolutions programmatiques et aux tissus urbains.

La critique se poursuit sur l'indifférence aux usages, aux conventions urbaines dont le sens est familier aux habitants. Les logiques spatiales et les comportements sociaux doivent être plus articulés et en harmonies (- Bernard. Huet – Henry Raymond Christian Devillers).²⁹

Aussi, le Projet Urbain a-t-il été perçu comme une approche nouvelle des problématiques urbaines susceptible de répondre encore aujourd'hui, après trente ans, notamment à travers la loi SRU, aux objectifs de cohérence urbaine, de développement social et économique et de développement durable. Ce concept, ou cette notion, « en cours d'élaboration », renvoie à des manières d'agir, qui constituent une étape de transition entre « *une approche traditionnelle de penser l'urbanisme et une approche nouvelle plus ouverte au débat* »³⁰.

Pourtant, à cette date la loi SRU publiée en Décembre 2000, remplace l'élaboration des différents documents devant encadrer le devenir des agglomérations, dans cette approche nouvelle, dite Projet Urbain, et met fin à l'approche traditionnelle en institutionnalisant le terme.

Une approche globale des problématiques urbaines

Les fondements épistémologiques de la démarche de projet urbain, sont l'histoire et la culture des villes et des territoires. Ses méthodes, anglo-saxonnes ou latines, valorisent le sujet collectif, ses représentations, son histoire en actions dans les traces inscrites et dans la mémoire des territoires.

La convergence avec la culture architecturale semble évidente, mais elle ne suffit pas à fonder un domaine d'exclusivité. Le principe d'élaboration collectif est essentiel; il implique une démarche interdisciplinaire et des compétences nombreuses.

Le Projet urbain se définit comme un processus et non comme un résultat. Il constitue une démarche et une méthode d'élaboration collective d'un projet, sur la ville et dans la

²⁸ Philippe Panerai, Architecte-urbaniste, enseignant lors d'un séminaire sur l'enseignement du projet urbain (DAPA-Mai 2001)

²⁹ cf les éditoriaux de la revue AA durant la période où Bernard Huet en assura la direction (74-76)

³⁰ c'est ainsi que P. Ingulina le définit dans l'avant-propos de « Le Projet Urbain », « Que sais-je » PUF 2001.

durée selon une approche globale des problématiques urbaines. Le Projet urbain est également une démarche savante, qui mobilise l'intelligence collective, et implique un grand nombre de savoirs et de compétences :

- Une logique de processus complexe par itération et interaction des échelles et des temporalités d'actions,
- L'articulation de temporalités différentes dans une approche dynamique des décisions, de la conception, et des moyens,
- L'articulation de dimensions stratégiques et opérationnelles, communale et d'agglomération, des actions de l'État et des acteurs privés,
- La connaissance des dynamiques des territoires, qui recouvrent des réalités sociales, économiques, identitaires,
- La maîtrise d'un processus de dialogue, d'ajustements, qui passent par des projets collectifs et qui se constituent progressivement à travers des interactions sociales complexes.

Aussi, l'acception du mot et de la notion de projet urbain a subi au cours des dernières décennies des glissements sémantiques et des évolutions qui stratifient plusieurs époques de constitution du terme. Il constitue le cadre, d'une nouvelle planification à l'échelle des villes et des agglomérations. Le projet de territoire vient le relayer de façon stratégique à l'échelle de vastes dimensions. Mais, il permet de traiter localement aussi, telle ou telle question, en nouant un dialogue à l'échelle du quartier ou du groupe d'habitations. Le projet urbain comme processus contrairement à celui de l'architecture urbaine, à l'échelle intermédiaire, n'est pas un dessin prescriptif, mais une visée. « *Le projet urbain, dessein et dessin, est un dessein dessiné - ni prévision/projection abstraite, ni projet achevé* »³¹.

Il est souvent à grande échelle moins dans l'espace que dans le temps. Il agit comme un guide, un fil directeur, un projet cadre ou de référence, qui doit être ouvert pour pouvoir s'adapter dans le temps en maintenant de grands principes invariants, mais non rigides. Il s'agit donc d'un processus qui permet des actions articulées par une stratégie plus que par une chronologie. Il vise des transformations successives ou simultanées du territoire, selon des objectifs qui ne sont pas seulement architectoniques. La phase ultime de ces processus, conduit à l'aménagement et à l'édification. Le projet urbain se définit dans un cadre relativement incertain (problème du temps), du point de vue programmatique et tend à s'appuyer sur des potentiels existants ou des opportunités qui ne sont pas encore advenues.

Le processus d'élaboration collective du projet urbain contribue à fabriquer les connaissances dont le projet se nourrit, il agit comme un outil cognitif parmi les autres. Les actions projetées sur une structure urbaine donnée, créent du savoir qui se communique dans et par le projet. Il revêt ainsi un contenu diachronique et opératoire dont l'épaisseur collective sert au dialogue et peut sanctionner la proposition d'un acteur isolé. Il peut faire émerger des représentations latentes qui forgent les consensus. Projet urbain ou projet d'architecture urbaine, prennent ainsi un sens plus riche et se distinguent très fortement du projet architectural. Ils revêtent un contenu méthodologique, et opératoire différent. Le projet, se présente comme un processus continu ou itératif, dans la chaîne des transformations. Le problème de la coordination, et du contrôle de ce processus se pose alors.

³¹ Bernadette Blanchon, *Pratiques paysagères en France de 1945 à 1975 dans les grands ensembles d'habitation*, ENSP, Ministère de l'Équipement, des transports et du logement, PCA, programme Cités Projets, juin 1998, p. ? ?.

³¹ idem, p??
??

Les conceptions de l'aménagement pratiquées en villes nouvelles se distinguent, de celles de l'après-guerre et des années 50 préoccupées d'industrialisation et de modernisation des secteurs productifs. Elles renvoient à un dessein urbain d'envergure à l'échelle nationale et plus particulièrement à l'échelle de vastes régions. Les Oréam et les missions, puis les EPA, ont eu en charge de réaliser un vaste dessein national, au sein d'un cadre administratif et de procédures de financement spécifiques, tout en s'appuyant sur des spécificités territoriales. Mais ce cadre a progressivement évolué sous l'influence de changements sociaux et politiques profonds, ainsi que des mentalités.

Dans les années 70, le projet urbain est plus particulièrement associé à la conception de formes urbaines différentes, en croisant des typologies architecturales en évolution, à la réinterprétation de figures urbaines traditionnelles telles que la rue, la place, le mail. Il fait aussi référence à des dimensions diverses : le terme urbain se rapportant plus à la notion sociale de la vie urbaine, à l'urbanité, à travers les comportements et les représentations.

La composition urbaine se pratique à l'échelle urbaine plus qu'à l'échelle du grand paysage, ce qui avait été le défi des villes nouvelles à la formation des architectes d'alors.

L'idée de projet urbain, articulant des échelles diverses - depuis l'extension, l'aménagement et l'embellissement, en distinguant les actions, internes de remodelage, et celles externes de l'extension - reste encore inscrit dans la tradition de l'art urbain et de la composition, les dimensions sociales, techniques, économiques vont peu à peu rendre cette notion d'échelles articulées plus complexe.

La décentralisation de 1983, va engager les villes dans une concurrence active, où le projet urbain va jouer un rôle important dans le marketing d'images, qu'elles souhaitent promouvoir. Ces années vont épuiser, quelque peu, la notion de projet urbain et renforcer son flou.

La formation des paysagistes

Bernadette Blanchon a montré comment, dans les années 60 le profil d'une nouvelle génération de paysagistes, celles des nouveaux diplômés de la section du Paysage et de l'Art des jardins de l'ENH, se dessine, caractérisée par sa réaction aux enseignements de la Section, la recherche de nouvelles références et son exigence pour un statut et une reconnaissance professionnelle³².

Si aux débuts de la section, on trouve essentiellement des enseignants provenant de la tradition française de l'art des jardins d'avant-guerre, la fin des années 60 est une période charnière qui voit la première génération de paysagistes formés là, participer à son tour à l'enseignement qu'ils font évoluer vers le paysage d'aménagement. Ils apportent à partir de 1963, un renouvellement dans les programmes de la section, par leur expérience du «grand paysage» et leur connaissance des cultures de nord de l'Europe. C'est aussi à cette époque, que J. Sgard introduit B. Lassus dans l'enseignement de la section du paysage et obtient, en 1967, la création d'un cours d'écologie confié à Jacques Montégut³³ ..

La spécificité affirmée du paysagiste est bien celle du monde des plantes, non pas comme décor mais comme familiarité avec le monde naturel «*pour traduire la nature vécue dans l'espace*»³⁴.

³² Dans quelle publication ?

³³ J. Montégut est déjà professeur à l'ENSH (chaire de botanique) depuis 1958.

³⁴ Bernadette Blanchon, *Pratiques paysagères en France de 1945 à 1975 dans les grands ensembles d'habitation*, ENSP, Ministère de l'Équipement, des transports et du logement, PCA, programme Cités Projets, juin 1998, p. ? ?

UNE DEMARCHE SYSTEMIQUE ARGUMENTEE : COMMENT DEFINIR LES FORMES DU PAYSAGE ?

« Le paysagiste est celui qui s'intéresse aux transformations de l'homme sur la terre »³⁵.

L'esthétique de la campagne, des ports fumant du Havre, des raffineries et des terrils encore frais, l'analyse des structures micro-organiques, sont l'objet d'un examen et d'une analyse formelle, entre raison et nature pour les élèves de l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage au début des années 70. Une énergie importante est investie pour tenter de comprendre à quoi tient l'absence de limite dans le paysage? Comment l'homme transforme-t-il la terre?

Ils s'attellent à la constitution d'un vocabulaire et d'une grammaire du paysage. Les cahiers de l'IAURIF qui recense et analyse les typologies des lotissements, cités - jardins sont des références importantes.

Une volonté de débat s'affirme : « dépasser la dialectique architecture / paysage, qui légitime une architecture chargée du dessin formel, de la structure, du bâti, et qui apparaît de l'ordre des sciences exactes et en contre point un paysage à qui incombe les valeurs d'ambiance, de sensibilité. Cette attitude caricaturale a conduit à fabriquer des espaces caricaturaux ³⁶».

Un positionnement critique par rapport à l'horticulture

« L'école est un lieu de débat tout azimut où l'on s'interroge sur ce qu'est le paysage, de quoi est-il fait ? Une certitude : il ne s'agit pas d'horticulture ni de mosaïculture ³⁷» (disciplines qui font partie des enseignements classiques).

Le positionnement contre les systèmes et savoirs dogmatiques et normatifs qui ont conduit à l'application mécanique de principes de plantations qualifié de « mosaïculture » et privé de sens, est revendiqué par les élèves et les enseignants de l'atelier projet : « c'en est fini de la reconduction des modèles d'avant-guerre, des jardins de ville »³⁸.

L'étude du parc de Versailles : l'affirmation d'une pensée théorique influente

L'étude analytique du parc de Versailles conduite par M. Corajoud, entre 1981 et 1982 traduit d'une certaine façon la théorisation d'une décennie de recherche et d'enseignement. Cette contribution à l'Art des Jardins lui permet de manière indirecte de restituer une synthèse des fondements de son enseignement.

Son analyse spatiale rend compte de la complexité de la composition d'ensemble à travers une démonstration géométrique savante. Mais c'est l'impression d'unité, de globalité qui reste la plus vive paradoxalement. Chaque détail a sa place, incontournable au regard de l'ensemble du dispositif. M. Corajoud démontre que « la conception du jardin commence par la maîtrise du site par le bâti général à partir duquel les lieux s'organisent, les formes s'installent »³⁹.

Dans sa note pour le jury du Grand prix de l'urbanisme 2003, M. Corajoud rédige son autobiographie. Il revient sur les points principaux que cette analyse lui a permis de mettre en évidence, notamment du point de vue de la méthode : « nous avons délibérément orienté notre travail sur des méthodes capables de nous initier à la matérialité du jardin, à la variété de ses formes et de ses agencements afin de décrypter des surimpressions, le temps et la manière dont ils ont été produits »⁴⁰.

³⁵ idem, p??

³⁶ idem, p.??

³⁷ idem, p.??

³⁸ idem, p.??

³⁹ R. Chaux, *Visite du parc avec M. Corajoud...à la recherche du nombre d'or ?*, P+A n°13

⁴⁰ M. Corajoud, *Le paysage ; une expérience pour construire la ville*, Note pour le Grand Prix de l'Urbanisme 2003, Paris, juillet 2003

Sa pratique de paysagiste et sa connaissance des modes d'élaboration du projet lui ont permis de mettre en évidence les composantes et les structures internes des projets successifs ayant donné forme à ce jardin, mais aussi « *de percevoir les ruptures, les collages, les cicatrices, les prothèses, bref, toutes formes constituées qui lui ont donné du corps (son identité évolutive). [...] Or le tracé est précisément le moyen projectuel, le canevas qui gère fondamentalement l'ensemble des dispositions visibles dans l'espace et l'articulation des parties. C'est l'armature que se donne le concepteur pour embrasser le site et y organiser la diversité que le jardin rassemble* »⁴¹.

Cette préoccupation formelle s'assouplit avec le temps dans le travail de M. Corajoud pour prendre davantage la mesure de la mémoire des lieux, s'attacher à « *entrer dans le concert du monde* »⁴², soit du mouvement qui s'écoule.

La Ville Nouvelle : un même territoire d'intervention professionnel et scolaire.

Le champ paysage de l'E.N.S.P n'a pas alors encore de corps professoral bien défini. Il s'agit d'individualités qui stimulent une démarche réflexive d'« auto-enseignement » et s'interrogent eux-mêmes. Les enseignants tels que M. Corajoud⁴³, P. Dauvergne⁴⁴, J. Simon⁴⁵, J. Sgard⁴⁶, B. Lassus proposent des points de vue particuliers sur le paysage.

Or, ces mêmes enseignants ont parallèlement des missions d'études professionnelles dans les villes nouvelles, J. Simon et M. Corajoud travaillent sur le secteur de Trappes - Elancourt à Saint-Quentin-en-Yvelines, P. Dauvergne intervient à grande échelle sur la planification des principes de plantation de la ville nouvelle du Vaudreuil à partir d'un travail de diagnostic et de reconnaissance de l'existant et des potentialités écologiques de la vallée de l'Eure qui n'est pas sans rappeler la démarche d'analyse des aptitudes recommandées par Yan Mc Harg⁴⁷.

L'apprentissage de la maîtrise d'ouvrage paysagère : une démarche empirique

La maîtrise d'ouvrage, programmation et le suivi des réalisations pour les projets sur lesquels des paysagistes indépendants sont missionnés, ainsi que la réalisation de missions de maîtrise d'ouvrage internes à l'EPA, notamment liées aux plantations d'alignement des voies, vont permettre aux paysagistes de l'EPA d'acquérir une vision globale de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée et de son territoire. Cette compétence spécifique induit le rapprochement du département Paysage des Services Techniques.

Les paysagistes participent à la planification des grandes structures de plantation

L'évolution de la question du rapport au site existant a été étudiée par Bernadette Blanchon. Elle observe que le rapport au contexte a été pris en compte avant la seconde guerre et jusqu'aux années 1950, puis que le site est devenu une abstraction jusque dans les années 70, pour être une des caractéristiques de l'approche des paysagistes contemporains.

⁴¹ idem

⁴²

⁴³ Michel Corajoud poursuit des études à l'ENSAD, il rencontre Jacques Simon et devient son collaborateur à l'AUA. Grand prix de l'urbaniste 2003

⁴⁴ Pierre Dauvergne est paysagiste, diplômé en 1965, fondateur du CNERP

⁴⁵ Jacques Simon est paysagiste à l'AUA à la fin des années 60, publie la revue Espaces Verts et des ouvrages illustrés, documents techniques, références.

⁴⁶ Jacques Sgard est élève de la 2^{ème} promotion de la section du paysage et l'art des jardins, suit les enseignements de l'institut d'urbanisme de Paris, soutient une thèse aux Pays Bas. C'est un des principaux promoteurs des interventions à l'échelle des grands territoires.

⁴⁷ CNERP : Centre National d'Etude et de Recherche du Paysage créé en 1972 à la demande du ministère de l'Environnement. Ferme en 1978, donnant naissance à la Mission du Paysage

Déjà Jean-Claude Nicolas Forestier⁴⁸ avait la conviction qu'un langage formel ne devait découler que du contexte particulier à chaque projet. Bernadette Blanchon comprend cette période d'abstraction, « *de recherche de nouveauté à tout prix* » comme celle de « *l'impossible mémoire, celle des bombardements, de l'occupation et des compromissions. L'héritage de l'existant n'est pas recevable dans cette période d'innovations et de contradictions et ce jusque dans les interventions en Villes Nouvelles au début des années 1970* »⁴⁹.

Lorsque est établi le schéma directeur de Marne-la-Vallée, l'enjeu attaché au paysage est confus et peu argumenté. Cependant, la présence de paysagistes au sein de la Mission dès sa création puis de l'EPA Marne, marque une volonté de la part de l'État d'assurer un aménagement des espaces végétalisés de qualité mais en termes de planification.

L'expérience précédente des ZUP avait aussi permis la mise en œuvre de techniques de plantation à grande échelle (de type forestier) et surtout la constitution d'un corps de métiers spécifiques, bien distinct des pépiniéristes et des jardiniers : les paysagistes.

La revendication de participer à l'élaboration du projet d'ensemble

Ces mêmes paysagistes avaient aussi milité assidûment pour être intégrés à l'élaboration des premiers concepts (Bourne, Sgard, Saint-Maurice...). Ces revendications ont joué assurément un rôle. Cependant, la « jeunesse » de la profession et la faiblesse de son corpus théorique « Art des jardins » confère aux paysagistes dans les années 70, des compétences qui reçoivent davantage d'expériences de terrains, d'équilibre budgétaire (très faible part retenue pour les espaces extérieurs), et de sensibilités personnelles.

Ecologie du milieu urbain : le cadre de vie des villes nouvelles

Au cours des années 70, l'IAURP publie dans ses cahiers une série d'articles théoriques tant sur l'approche systémique appliquée à l'analyse du système urbain que sur les disciplines de planification écologique. L'évaluation des données scientifiques et environnementales au cours de la décennie précédente a motivé une dynamique réflexive pour « *constituer des vraies villes* »⁵⁰ en réaction aux grands ensembles des années 60, produire un habitat social diversifié, accueillir l'activité autant que le logement, permettre l'accès à la lumière, à l'espace, à la nature tant dans le travail que dans l'habitat.

Les exemples théoriques retenus s'attachent à établir un système de valeurs capables d'appréhender la ville comme le fruit de l'exploitation d'un site (lois naturelles), mais aussi d'une série d'adaptations culturelles. La conscience des limites en terme de ressources naturelles, spatiales et temporelles, est une constante. Le raisonnement poursuivi cherche à préciser quels sont les processus actifs qui véhiculent des valeurs et leurs implications, et comment intervenir, infléchir sur les orientations globales. « *Une méthode de travail qui pourra assurer à chacun de nous que le produit de son travail n'entraîne pas un surcroît de pollution* »⁵¹.

La réalité de la ville comme totalité concrète est considérée comme un ensemble organique à la fois structuré et structurant et non pas comme une addition ou collection de faits, relations, processus. Cette totalité est en élaboration permanente, non achevée

48

⁴⁹ Bernadette Blanchon, *Pratiques paysagères...*, op. cit. p. ? ?

⁵⁰ G. Smadja, *Le cadre de vie des villes nouvelles*, in revue trimestrielle de la LFHM Santé Mentale, n° 94/95 intitulée *L'homme et la nature*, décembre 1987

⁵¹ Ian L. Mc Harg, *Composer avec la nature*, IAURIF, traduction française, vol 58/59 1^{er} semestre 1980-Edition originale : « Design with nature » ed. ANMNH/John Wiley & sons Inc. 1969 d'après une étude réalisée en 1967 dans le cadre d'un projet financé par The conservation Fondation of Washington DC.

en tant que telle. Le milieu de vie est essentiellement une production sociale même si le processus constitutif est influencé par les interactions avec le milieu naturel.

L'analogie des comportements entre les systèmes urbains et écologiques notamment en termes d'interaction dynamique, de processus d'adaptation, de résilience forte interne est argumentée pour définir les conditions d'une action efficace sur le milieu urbain. Les enjeux politiques consistent à faire prévaloir les choix fondamentaux d'une morale et d'une logique de l'environnement : « *l'écologie n'a pas à fournir un arrière plan décoratif au jeu humain, ni même à améliorer les villes dénaturées* »⁵². La collectivité doit apporter des correctifs au mécanisme du marché en réintégrant dans la gestion du milieu, les valeurs d'usages à côté des valeurs d'échanges⁵³.

« Ce ne sont pas les urbanistes qui ont dessiné nos villes »⁵⁴

Les publications de l'IAURP s'attachent à faire connaître la pensée critique et le travail de recherche d'urbanistes ou de paysagistes américains comme Mc Harg, Forrester. Une traduction de leur ouvrage fait l'objet de numéros spéciaux de la revue. Parallèlement des thèmes spécifiques sont traités comme celui de l'Environnement et de la vie quotidienne des citoyens.

Le questionnement porté par J. W. Forrester⁵⁵ sur la dégradation des villes, les raisons et les possibilités de revitalisation et l'évolution des programmes d'aménagement urbains est significatif de cette démarche systémique. Professeur au M.I.T., il étudie un modèle, une théorie des processus qui affectent la vie des villes en entraînant leur dégradation. Son ouvrage « *Urban Dynamics* » démontre la complexité du système urbain dont le comportement est dominé par des processus de feed-back non linéaires aux boucles multiples.

La méthode d'intervention préconisée par Forrester consiste à éclaircir notre représentation du fonctionnement du système urbain pour considérer séparément le domaine de la finalité de celui de l'échelle des valeurs compte tenu des ressources limitées dont disposent les villes.

Relativement complexe et abstraite, cette démarche s'efforce pourtant de clarifier ce qui relève de la constitution et du maintien de la structure sociale et du niveau d'organisation conforme à ses intérêts, d'une part, et de l'autre d'en anticiper les possibilités d'évolution, de transformation au regard des aptitudes du territoire.

Le milieu de vie quotidien, concept de base de l'environnement urbain 56

La prise de conscience écologique des années 60 engage une volonté de réflexion sur la maîtrise du phénomène urbain ou la création d'un milieu de vie urbain approprié. Le milieu urbain est approché comme un multi-système complexe et ouvert qui présente des analogies avec les ordres écologiques. Le milieu de vie est défendu comme un concept mieux adapté que la notion d'environnement parce que résultant des interactions entre l'ensemble des éléments entre lesquels s'établissent des relations significatives.

Ce concept paraît une représentation plus adéquate de la symbiose entre société citadine et composants artificiels et naturels de son support de vie. Le milieu restaure explicitement un réseau spécifique de relations rarement considéré comme un tout. Le milieu de vie urbain est reconnu comme un « *système ouvert, c'est-à-dire qui utilise*

⁵² idem

⁵³ H. Lefebvre et d'autres

⁵⁴ J.W. Forrester, extrait de *Vers un concours de volonté de tous pour résoudre les problèmes urbains* mars 1970, in *Analyse dynamique de l'évolution urbaine chez J.W. Forrester*, IAURP, volume 23, mai 71, cahier séparé interne.

⁵⁵ idem.

⁵⁶ *Environnement et vie quotidienne des citoyens*, Cahier de l'IAURP, volume 27, cahier interne, mai 1972

pour son fonctionnement des apports de matières, d'énergie et d'information de l'extérieur et rejette au dehors les déchets non assimilés »⁵⁷.

Les relations entre l'homme et son environnement prises comme un tout⁵⁸

La planification écologique est définie par Mc Harg comme discipline de base permettant, en amont de toute intervention, de procéder à la cartographie de l'environnement, et en aval de réaliser des études d'impacts intelligentes. Son rôle est triple : proposer une organisation de l'espace conforme aux aptitudes du milieu, au regard de chacun des usages potentiels envisagés par l'homme ; réaliser une cartographie thématique et hiérarchisée décrivant l'environnement (banque de données fonction des données scientifiques et des objectifs d'aménagement) ; enfin présenter des alternatives techniques et géographiques.

Mc Harg, s'inscrivant dans la continuité de P.Geddes, écossais comme lui, présente une démarche globale qui utilise les connaissances appliquées à l'environnement pour la préservation des milieux, le choix des sites nouveaux d'établissements urbains, la redéfinition des normes humaines et d'une politique favorisant la vie dans les agglomérations.

Lewis Mumford relève, en introduisant l'ouvrage de Mc Harg, la nécessité « d'un projet clairvoyant, d'une éthique, d'un ordre spatial et d'une volonté d'expression esthétique dans le traitement de chaque aspect de l'environnement »⁵⁹ qui invite à « utiliser au mieux les possibles offerts par la nature avec les limites que cela implique »⁶⁰.

« La trame verte comme polysystème »⁶¹

Le modèle de débordement humain sur l'espace rural développé à partir de la théorie générale des systèmes, tentative de science unitaire initiée par L. von Bertalanffy⁶² montre que le processus des échanges entre la structure la plus complexe (le système urbain) et son environnement (qui l'est moins) s'effectue d'abord par les surfaces (loi de progression la plus simple). Pour y remédier, la planification doit définir des modes d'aménagement des espaces selon des discontinuités assumées en tant que telles. Il s'agit en fait de réserver des espaces en creux, des vides considérés comme des réserves de « nature ». Les bienfaits de ses réserves vertes, constituées dès les premiers tracés de l'urbanisation avait déjà été décrits et recommandés par JN Forestier, à la fin du XIXème siècle.

Dans les textes de référence des villes nouvelles, la trame verte apparaît comme susceptible d'apporter un correctif à l'urbanisation volontairement mis en œuvre. « *La Trame Verte constitue l'expression urbanistique de l'ensemble des espaces à dominante végétale qui mis à la disposition du public contribuent à la qualité du milieu de vie pour les habitants* »⁶³.

En dépit de sa formalisation floue (cartographie par taches vertes), elle constitue un projet au sens planificateur du terme. Elle combine dans le temps et l'espace différentes

⁵⁷ *Environnement et vie quotidienne des citadins*, Cahier de l'IAURP, volume 27, cahier interne, mai 1972

⁵⁸ Mumford L., introduction à l'ouvrage d'I. Mc Harg, *Composer avec la nature*, IAURIF, édition française, vol 58/59 1^{er} semestre 1980

⁵⁹ *ibid*

⁶⁰ *ibid*

⁶¹ *Environnement et vie quotidienne des citadins*, Cahier de l'IAURP, volume 27, cahier interne, mai 1972, p. 22 à 23

⁶² L. von Bertalanffy. *General System Theory*, General system, vol1 , 1956

⁶³ *Environnement et vie quotidienne des citadins*, Cahier de l'IAURP, volume 27, cahier interne, mai 1972, p. 22 à 23

fonctions exercées sur les espaces non construits par les systèmes eux-mêmes complexes : fonctions récréatives, esthétiques, économiques, accueil des cimetières, discontinuité dans l'espace aménagé. La trame verte doit s'efforcer de tirer le meilleur parti de cette richesse combinatoire.

« De la nature et des formes »⁶⁴

L'attention portée à la forme dans les travaux de Mc Harg recouvre des notions de perception mais aussi d'adaptation et de communication. Il fait référence au mode analytique des naturalistes qui considèrent la nature comme une évolution continue, « *forme et processus sont les aspects indivisibles d'un phénomène unique, ce qui est vu est un aspect important de ce qui est ; le changement se reflète dans la forme* ».

Mc Harg démontre que la forme signifiante n'est pas limitée à l'homme et ses œuvres en prenant comme référence le mode d'observation et d'analyse des formes de la nature par les naturalistes et notamment des interactions des communautés en être, leur adaptation au milieu, leur capacité à discerner les variations comme le relief, le climat, les couleurs.

« *L'apprentissage progressif des formes caractéristiques permet d'accroître l'information, de décrypter sa signification* »⁶⁵. La réussite de l'évolution, l'adaptation créatrice est visible dans les organes et les organismes mais aussi dans les écosystèmes, dont la communauté est l'expression de son ajustement et de son adaptation. C'est ce qu'il nomme l'identité de la forme donnée. Dans un écosystème, les organismes et leurs organes ne sont pas seulement adaptés mais sont les mieux adaptés. « *Les naturalistes considèrent le monde comme fondement de la forme et de l'expression* »⁶⁶.

Pour Mac Harg, la forme des villes provient en grande partie d'une compréhension et d'une sensibilité aux lois de la nature. Le territoire sur lequel les villes se sont établies, fondées, peut être examiné pour révéler ces aptitudes intrinsèques et les usages du sol qui devraient y répondre. La morphologie de la ville est l'expression manifeste de la culture. « *La forme n'est en aucun cas considérée comme assujettie à la fonction. Le souci de la forme ne peut donc pas être évité dans le domaine de l'amélioration de la vie et de l'évolution* »

⁶⁴ I. Mc Harg, *Composer avec la nature*, IAURIF, édition française, vol 58/59 1^{er} semestre 1980

⁶⁵ *ibid*

⁶⁶ *ibid*

Notes de travail 2

Note sur 2 concours en villes nouvelles : les coteaux de Maubuée à Marne-la-Vallée et le Cœur de Ville de Saint-Quentin-en-Yvelines

Cette note vise à apporter un éclairage sur 2 moments particuliers de l'aménagement des villes nouvelles de Marne-la-Vallée et de Saint-Quentin-en-Yvelines:

- celui du concours des Coteaux de Maubuée à Marne-la-Vallée (1973) dont le caractère novateur de la démarche est encore aujourd'hui reconnu⁶⁷,
- celui de l'appel d'idées lancé pour la conception du cœur de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui présente la particularité d'avoir eu lieu plus de 10 ans après la création de la ville nouvelle⁶⁸.

Outre une description de la procédure, des acteurs et des conditions des concours, nous tenterons de voir si l'eau est posée comme un enjeu dans les cahiers des charges des appels à projets.

Remplit-elle un rôle technique écologique affirmé ainsi que le suggère Raymond Delavigne qui affirme qu'une « *innovation technologique très importante [est] à mettre à l'actif des villes nouvelles (...)* [Ces dernières] *ont en effet mis en œuvre un développement systématique du contrôle du ruissellement pluvial. Cette expérience s'est traduite dans le paysage par des plans d'eau et des zones végétales, liées à la nécessité de maintenir la perméabilité des sols et de retenir l'eau* »⁶⁹ ou se limite-t-on à considérer l'eau comme un élément esthétique, décoratif, comme un simple artefact ?

Le concours des coteaux de Maubuée

Le contexte historique

La consultation des Coteaux de Maubuée a été organisée par l'Etablissement Public d'Aménagement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée en 1973, c'est-à-dire 2 ans après la création du Plan Construction qui entérine la mise en place d'une nouvelle politique d'aménagement, celle de l'adaptation de la construction à son environnement comme une réaction face à l'échec des grands ensembles. Pour Paul Delouvrier, président du comité directeur du Plan Construction, cette quête d'un aménagement qualitatif du territoire devait conduire à orienter les crédits de l'Etat vers « *l'innovation dans la construction des logements et des bâtiments, et leur environnement immédiat* »⁷⁰. Comme le rappelle Jean-Louis Cohen, cette période correspond également aux premiers concours PAN (Programme Architecture Nouvelle) lancés par le ministère de l'Equipement qui entérinent en France le succès de l'architecture dite « proliférante » comme typologie conciliant les qualités du logement individuel et de l'ensemble collectif⁷¹.

⁶⁷ Cf. Jean-Louis Cohen, « Architecture et formes urbaines à Marne-la-Vallée », in *La Nouvelle Critique*, n° spécial, février 1979, pp.42-44 qui explique : « *Le concours pour l'aménagement des Coteaux de Muabuée... devait en fait marquer une étape pour toute l'architecture française : en effet, pour la première fois, les équipes les plus solides en venaient à mettre en cause le système du lotissement et à intervenir sur l'ensemble de la forme urbaine* ».

⁶⁸ En France, la pratique des concours s'est répandue au cours du second après-guerre. Davantage apparentés à des appels d'offre « *plus ou moins largement ouverts* », ils permettent en général de sélectionner « *le meilleur architecte en vue d'une réalisation précise* », il s'agit alors de concours de projets. Il existe néanmoins, plusieurs autres types de concours : ceux réservés exclusivement aux architectes (concours d'idées), ceux dont ils sont totalement exclus (construction) ou encore ceux qui s'adressent successivement ou conjointement aux architectes, aux entrepreneurs industriels ou aux promoteurs (concours 'conception- construction', 'conception- promotion'...). Notes d'après Raymonde Moulin (dir.), *Les architectes. Métamorphoses d'une profession libérale*, Paris, Calmm-Lévy, 1973, pp. 107-113.

⁶⁹ Raymond Delavigne, « L'écologie d'aménagement. L'exemple de la région Ile-de-France », in *Les rencontres de Marne-la-Vallée, Vers une nouvelle culture urbaine*, Paris, Altamira, EPA Marne/EPA France, 1993.

⁷⁰ Jean Pierre Epron (dir.), *La commande en architecture (tome 3), Architecture une anthologie*, Paris, IFA/Mardaga, 1993, p.188.

⁷¹ cf. Jean-Louis Cohen, *op.cit.*

la procédure

L'objectif du concours des Coteaux de Maubuée était double : susciter l'innovation architecturale et ouvrir à de jeunes architectes l'accès à la commande publique. Ainsi, le concours s'adressait aux architectes, et plus précisément à ceux qui menaient *« des recherches sur les dispositions constructives susceptibles d'améliorer l'organisation de la cellule et de l'espace familial ainsi que le cadre et le fonctionnement urbain »*.

L'originalité de la démarche conduite à Marne-la-Vallée a résidé dans la mise sur pied d'un dialogue organisé entre les architectes et les maîtres d'ouvrages afin de *« parvenir à une cohérence et une qualité supérieure à l'ordinaire dans l'environnement du logement et les espaces publics [et de] concilier ces objectifs de qualité avec la volonté d'obtenir une organisation urbaine favorisant le développement de la vie sociale »*⁷².

le schéma organique

Il faut toutefois noter qu'avant de lancer le concours des coteaux de Maubuée, l'EPA avait défini un schéma organique du quartier 3-4 dans lequel était inclus le secteur du Val-Maubuée. Ce document fixait les principes d'organisation du quartier en procédant à la définition des options d'aménagement et à l'explicitation de la structure urbaine. Ces études ont été menées sous la direction de Michel Macary, alors architecte coordonnateur du secteur qui s'était adjoint le concours de Christian de Portzamparc et de Antoine Grumbach.

Dans le schéma organique du secteur 3 et 4, le rû Maubuée est désigné comme l'élément le plus marquant du site au point de vue du relief auquel s'ajoute la trame des espaces verts (bords de marne, parcs et bois). Il est prévu que tous ces éléments seront reliés entre eux par des *« coulées vertes »* ; ou *« espaces promenades comprenant, pour certaines d'entre elles, des plans d'eau. Le rû Maubuée sera la « coulée verte » la plus importante du secteur »*⁷³.

Ce document fixe les principales options de l'aménagement, celle d'une forte densité de la zone dans un périmètre de 400 m autour des stations RER⁷⁴. Pour accompagner *« ce principe de forte concentration, le caractère recherché sera celui d'une ambiance urbaine très animée »*, au paysage très architecturé, impliquant par conséquent un renoncement au zoning fonctionnel, au profit d'une *« non séparation spatiale des différentes activités urbaines »* (2^{ème} option). Les plus importantes fonctions urbaines (équipements collectifs, promenades...) se déploieront aux abords d'un réseau appelé *« liaison organique »*⁷⁵. C'est un espace urbain linéaire, un *« boulevard urbain »* situé à l'écart de la voirie rapide, mais fondamental dans la structure urbaine puisqu'il met en relation les différentes entités du quartier. La troisième option consiste dans *« l'intégration au site, c'est-à-dire la recherche et la mise en valeur des caractéristiques du site susceptibles d'apporter un aspect qualitatif à l'urbanisation nouvelle »*, en préservant et en réaménageant notamment les espaces boisés.

S'ensuit la définition d'une structure urbaine pour le quartier dont l'analyse fait ressortir les fondements paysagers. Il est ainsi spécifié que les unités urbaines constitueront des *« fronts construits »* qui cerneront *« les grands espaces libres publics »* au rang desquels figurent *« une succession de plans d'eau reliés par des canaux, dispositif nécessaire à*

⁷² Concours « Ru du Maubué ». Résumé du programme. Chapitre Présentation.

⁷³ Secteur II : Marne-la-Vallée Val Maubué. Schéma organique du quartier 3-4

⁷⁴ Densité brute supérieure à 100 logements à l'hectare dans ce périmètre.

⁷⁵ Il s'agit d'un *« axe de relations urbaines emprunté par les piétons, les cyclistes, les autobus et les voitures circulant lentement : boulevard de la ville, lieu de rencontres et d'échanges, elle longe ou traverse tous les équipements importants du secteur et les zones d'activités industrielles, concentrant ainsi plusieurs éléments d'animation »*, définition contenue dans le SDAU du Secteur 2. Marne-la-Vallée, 1971.

la régulation et à l'écoulement des eaux pluviales. Leur aménagement paysagé et leur utilisation possible pour les activités nautiques renforceront la qualité de ces « coulées vertes ».

Ce schéma organique défini et, partant du postulat que « le paysage urbain ne résultera pas uniquement des dispositions d'urbanisme mais surtout et directement de l'architecture et du cadre bâti perçu par l'utilisateur, piéton ou automobiliste »⁷⁶, un concours a été lancé. Il a été scindé en deux phases : la première, consacrée à l'architecture et la seconde, à la proposition d'urbanisme.

Première phase du concours

La première phase, qui s'est déroulée de février à juin 1973, a pris la forme d'un **concours d'architecture**, basé sur un programme axé sur la « cellule », l'organisation du bâtiment et des équipements (c'est-à-dire l'organisation des groupes de logements, des équipements liés aux logements et de la voirie tertiaire, ce qu'on a appelé le micro-urbanisme).

Dans le résumé du programme, il est spécifié que le concours a été « conçu de façon assez théorique à l'exclusion de tout plan masse ou « rendu » afin d'éviter aux concepteurs des travaux qui resteraient pour la plupart inutilisés »⁷⁷ et ce, afin de favoriser les jeunes architectes ne disposant pas d'agences puissantes. De ce fait, il apparaît assez original dans son déroulement puisqu'il a permis d'intéresser un grand nombre d'architectes grâce à la légèreté des études demandées et au caractère à la fois très libre et précis quant aux objectifs recherchés de la question posée.

Cette phase a permis en septembre de la même année la sélection, sans classement, de 26 projets qui ont fait l'objet d'une appréciation du jury selon 5 critères⁷⁸ :

- 1- Le caractère innovant,
- 2- La qualité du logement,
- 3- L'organisation urbaine,
- 4- La conception des équipements,
- 5- La faisabilité technique et coût.

Parmi ces équipes, près de la moitié comprenaient de jeunes architectes qui ont ainsi eu, à l'inverse de ce qui se passait dans la plupart des concours d'urbanisme, une chance de percer et de se faire connaître par le milieu des maîtres d'ouvrages. Les projets sélectionnés ont été exposés en novembre 1973 à Paris dans les locaux de la préfecture de Région afin que les équipes de la deuxième phase de la consultation puissent se constituer.

Deuxième phase du concours

La deuxième phase a porté sur l'urbanisme du quartier, c'est-à-dire sur l'application des projets au site particulier des Coteaux de Maubuée ; elle s'est déroulée de novembre 1973 à mars 1974 et abouti à la constitution d'équipes de « promotion-conception »⁷⁹ formées de maîtres d'ouvrages associés à un ou plusieurs architectes retenus lors de la première phase et ce, afin que soient mis en œuvre dans chaque lot plusieurs projets différents.

La deuxième phase du concours a donné lieu à 7 propositions très dissemblables qui étaient, de l'avis de l'EPA Marne, « d'un niveau général très au-dessus de ce qui est communément réalisé, en particulier grâce au fait que, par le jeu du déroulement de la

⁷⁶ Ville nouvelle de Marne la vallée. Concours du ru du Maubué. Résumé du programme.

⁷⁷ *Idem.*

⁷⁸ Ville nouvelle de Marne la vallée. Concours du ru du Maubué. Résumé du programme.

⁷⁹ Etaient autorisés à concourir les groupements français ou étrangers compétents pour réaliser la totalité des éléments du programme.

consultation, chaque projet présentait plusieurs architectures différentes très mélangées et créant une grande variété visuelle compensée par une organisation urbaine étudiée en commun par les architectes formant les équipes »⁸⁰.

Les 2 lauréats choisis pour la réalisation de 1500 logements chacun, et des équipements correspondants, sont deux groupes de promoteurs ayant pour chef de file d'une part la SCIC, d'autre part l'OCIL et le Groupement Foncier Français »⁸¹.

1^{ère} phase : 1973 : Consultation des Coteaux de Maubuée
Micro-urbanisme et logement

26 équipes retenues

2^{ème} phase : Concours d'urbanisme
7 projets présentés issus de collaborations entre les
26 équipes retenues et un ensemble de promoteurs

2 équipes de promotion-conception retenues :
Eupalinos Corner : P. Chemetov, F. Fanuele, E. Girard, K. Kotsakis, Y. Lion, J. Lucan, F. Montes, D. Naoumidis, V. Pisu, B. Paurd, J.-P. Rayon
Partition : Ph. Boudon, B. Hamburger, A. Sarfati, J.-L. Venard, S. Fiszer, B. Bonnier, B. Dufornet, J.-P. Ganne.

Les objectifs du concours⁸²

L'objectif principal annoncé était de « promouvoir un cadre urbain différent de celui de la plupart des opérations récentes, d'une part par la création d'un environnement de qualité, d'autre part par la diversité obtenue par le mélange d'architectures fondamentalement différentes quoique liées par des principes communs à l'exemple [des] villes anciennes ». Le programme du concours précise ainsi que la variété architecturale ne découlera pas d'un simple échantillonnage, mais au contraire qu'elle résultera de l'intégration de différentes architectures « par un découpage plus serré des responsabilités dans le cadre d'un principe général élaboré en équipe »⁸³. Aussi, l'intégration au site en tenant compte des éléments naturels et historiques a été un souci constant, la trame patrimoniale végétale (parcs, jardins, bois...) et bâtie (usine Meunier, anciens châteaux, fermes, cité ouvrière...) devant servir de base au projet. La volonté était d'arriver à reconstruire une certaine complexité urbaine, à la fois au niveau social et au niveau visuel, complexité contrebalancée par « une organisation urbaine qui structure l'espace comme un tout marquée par des continuités, des transitions, des oppositions et des contrastes »⁸⁴. Dans cette vision du paysage, les espaces extérieurs sont conçus comme un équipement.

En outre, il est également spécifié que la consultation devait permettre d'atteindre une qualité dans les dispositions d'urbanisme et « dans le logement lui-même, c'est-à-dire

⁸⁰ EPA Marne, Rapport d'activités de l'EPA Marne en 1973.

⁸¹ *Idem.*

⁸² Valables pour les 3 phases de la consultation. La troisième phase devait permettre aux 2 équipes sélectionnés lors de la 2^{ème} phase de mener une étude complémentaire afin de mettre au point définitivement les projets.

⁸³ Ville nouvelle de Marne la vallée. Concours du ru du Maubué. Résumé du programme.

⁸⁴ *Idem.*

dans la conception des cellules et des systèmes constructifs qui les déterminent» en favorisant les procédés innovants.

Le site

Le concours a porté sur « les coteaux de Maubuée », soit les unités A-B-C du quartier 3-4. Ce site est limité au nord par la voie primaire nord qui traverse d'est en ouest le secteur 2 de la ville nouvelle et au sud par la liaison organique qui est une voie paysagée reliant diverses unités d'habitation aux stations du RER.

Le ru Maubuée est aménagé en une succession de plans d'eau de retenue d'eaux pluviales qui forment une coulée verte reliant à la fois le quartier 3-4 au quartier 5 et partageant le terrain du concours en deux parties d'égale importance : d'une part l'unité A à l'ouest, d'autre part les unités B et C à l'est. Chacune de ces parties est reliée à un centre urbain où sont regroupés les équipements et les services à proximité immédiate d'une station RER, le centre 3⁸⁵ pour l'unité A et le centre 4⁸⁶ pour les unités B et C.

Voyons à présent les caractéristiques essentielles de chacune des unités A, B, C.

Dans le programme du concours, il est demandé que **l'unité A** réponde à 3 exigences :

- « -assurer une continuité d'espaces libres entre le plan d'eau du ru Maubuée sur lequel s'ouvre cette unité et la liaison organique juste avant son passage au-dessus de VPO
- assurer un front construit de bâtiments, liés aux équipements scolaires, le long de la liaison organique, de façon à renforcer la perception de la liaison organique comme un élément linéaire entre le ru et le centre.
- créer des épannelages dégressifs, du sud au nord jusque vers le ru Maubuée, avec en contrepoint une possibilité d'épannelage plus élevée au carrefour de la liaison organique et du ru Maubuée ».

L'unité A, d'une superficie de 22,2 hectares, devra comporter 1500 logements, soit une densité de 67 logements à l'hectare, dont au moins 10% de logements de type individuel.

En outre elle comprend des équipements de voisinage à organiser le long de la liaison organique, en relation étroite avec les logements, le centre de voisinage constituant une « rotule entre les plans d'eau du ru Maubuée et la liaison organique »

L'unité B occupe quant à elle les parties les plus pentues des coteaux du ru Maubuée. Orientée vers le sud, elle bénéficie d'une vue exceptionnelle sur le grand plan d'eau du ru Maubuée.

A ce titre, il est requis des participants au concours que l'organisation interne de l'unité soit conçue « afin d'utiliser les pentes pour placer un habitat dense et intégré au relief, et dans la partie nord plus plate, permettre un « front construit » de bâtiments destinés à accentuer le relief, profiter de la vue... »

L'accès de desserte de cette unité se fait à partir de l'échangeur de la VPN, alors que la liaison organique permet également un accès par le bas du terrains.

Cette unité a une superficie de 15 hectares et comporter 600 logements, c'est-à-dire une densité de 40 logements à l'hectare, parmi lesquels doivent figurer au moins 20% de logements individuels.

⁸⁵ En sus d'une centaine de logements, il comprend un centre social, un centre commercial, un bureau de poste, ainsi que des équipements socioculturels.

⁸⁶ Il joue le rôle de centre de secteur. Il compte plus de 1350 logements et des équipements divers (scolaires, culturel, administratifs, commerciaux de culte, sanitaires...).

De la même façon que pour l'unité A, l'unité B comporte un centre de voisinage et des équipements de sports et loisirs qui pourront être implantés entre la liaison organique et les plans d'eau.

L'unité C est la plus petite des 3 mais la plus dense. D'une superficie de 9,5 hectares, elle doit comporter 900 logements, soit 120 logements à l'hectare sans que les épandages ne dépassent pour autant 13 niveaux. Les hauteurs assez élevées et en gradin avaient pour objectifs de relier visuellement cette unité avec l'unité B et l'espace en creux du ru Maubuée, et de faire bénéficier les logements de la vue et de la bonne orientation (sud ouest). En effet, l'unité C est située à la rupture de pente des coteaux du ru et se développe sur un terrain quasiment plat.

Le programme

Le programme du concours consiste en 3000 logements répartis en deux opérations de 1500 logements chacune comportant approximativement 30% d'HLM locatives, 60% de logements aidés (locatifs ou accession) et 10% de logements non aidés.

Jean-Louis Cohen explique que le projet Eupalinos, qui ne sera finalement pas adopté, se caractérise par une prise en compte globale du site de la ville nouvelle : « *les tracés régulant le projet – axes, directions des bâtiments et de la voirie, orientations des fronts d'urbanisation – sont fonction du terrain et des repères existant déjà ou non...* »⁸⁷. En somme, par l'intermédiaire de 4 éléments : l'habitat, les bâtiments publics, les espaces publics et les rues, le projet prétendait parvenir à une lisibilité d'ensemble de la ville. Le second projet lauréat présenté par le Groupe Partition « *tente de retrouver la complexité de la ville par la superposition de différentes mailles, de différents réseaux de constructions* » afin, selon Jean-Louis Cohen, de pallier l'absence de découpage parcellaire inhérent au statut foncier de la ville nouvelle et de parvenir à une échelle parcellaire artificielle.

⁸⁷ Jean-Louis Cohen, *op.cit.*

Le concours du cœur de ville de Saint-Quentin-en-Yvelines

Jusqu'en 1981, la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, créée en 1969, ne possède pas de réel centre-ville. L'établissement Public d'Aménagement a certes procédé à la réserve et au gel des terrains nécessaires à une future urbanisation, à la réalisation des grandes infrastructures (assainissement, voirie, gare SNCF et RER), ainsi qu'à l'implantation d'un ensemble commercial sur le site du futur centre-ville, mais celui-ci, jusqu'au milieu de l'année 1979, n'avait pas fait l'objet d'études d'urbanisme approfondies et restait dans l'attente d'un véritable projet d'aménagement⁸⁸ à ajuster avec la révision des perspectives de développement de la ville nouvelle de 1975.

Pour concevoir le centre-ville, l'EPA a opté pour un **appel d'idées** auprès de plusieurs architectes et urbanistes qui devaient donner leur vision du « cœur de la ville nouvelle ». Préalablement à cette consultation, Pierre Linden, qui venait de succéder à Serge Golberg à la tête de l'EPA, a mandaté une petite équipe dénommée « mission cœur de ville », « *un état dans l'état* »⁸⁹, en vue de définir les lignes de force d'un projet d'aménagement urbanistique et architectural pour le centre de Saint-Quentin-en-Yvelines.

La mission cœur de ville composée d'un urbaniste, Yves Draussin, assisté de 2 programmeurs : Marie-Hélène Norvez chargée des équipements publics et Jacques Gally pour les commerces privés, fut chargée d'engager les études relatives au centre et de constituer un « *dossier de contraintes définissant le périmètre d'étude, les servitudes techniques et juridiques affectant ce périmètre, ainsi qu'un dossier d'hypothèses de programme tant au point de vue commercial que des grands équipements* »⁹⁰.

Les objectifs et l'image de la ville à obtenir ont été traduits en termes de directives, lesquelles découlaient d'études particulières qui avaient été menées par la mission. Il s'agissait ainsi de réfléchir :

à l'articulation du cœur de ville avec les quartiers périphériques et la base de loisirs, au fonctionnement du cœur de ville en termes de stationnements et de circulation en dressant les besoins et une proposition d'organisation, au rôle donné aux commerces et à leur organisation⁹¹.

Pourquoi un appel d'idées ?

L'EPA justifie le choix d'un appel d'idées⁹² plutôt que d'un concours d'architecture par la volonté d'« ouvrir largement la réflexion, sans esprit de compétition, en vue de susciter le maximum d'idées créatrices et de confronter différentes visions urbanistiques (qu'il s'agisse des principes généraux de création du tissu urbain ou du traitement de points particuliers tels que la liaison entre la base de loisirs et le Cœur de ville, ou le traitement de l'entrée de la ville depuis l'autoroute...) »⁹³, et également de « détecter les

⁸⁸ « Les urbanistes [de l'EPA] avaient préféré, avec sagesse, attendre l'urbanisation des bourgades périphériques pour évaluer sans se tromper d'échelle, les besoins et la taille du quartier central », in EAPSAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, *Saint-Quentin-en-Yvelines, histoire d'une ville nouvelle, ? ? ?*, p. 94.

⁸⁹ Yves Draussin, entretien du 2 mai 2003.

⁹⁰ L'IAURIF a apporté son concours pour la définition des équipements régionaux. *Les Cahiers de l'IAURIF*, n° 64, 3^e trimestre 1981.

⁹¹ L'EPA avait procédé à une pré-consultation en décembre 1979 auprès de 5 sociétés spécialisées pour envisager le devenir commercial du centre. Devant la complexité de l'enjeu et les avis divergents, il a été décidé que la question ne serait pas tranchée, et que les 2 solutions seraient envisagées dans l'appel d'idées : variante 1: « avec supermarché », variante 2, « sans supermarché ».

⁹² Ce type de consultation permet d'« obtenir des suggestions et des propositions pour résoudre un problème défini dans ses grandes lignes seulement, sans qu'il existe en perspective un mandat d'exécution », Raymonde Moulin (dir.), *op.cit.*, p. 107.

⁹³ « A la recherche d'un cœur de ville », in *Les Cahiers de l'IAURIF*, n° 64, 3^e trimestre 1981, p. 3.

intervenants extérieurs qui pourraient éventuellement être amenés à poursuivre les études détaillées du Cœur de ville avec l'équipe de l'EPA »⁹⁴.

Les objectifs

Une dizaine d'idées force ont été dégagées. Le cœur de ville devait ainsi prendre l'allure d'un véritable centre urbain ayant la capacité de rayonner sur une population d'un demi million d'habitants. Ce centre-ville devait allier à la fois l'image de quartier d'affaires, de centre de loisirs et de centre résidentiel. A cette fin, il était demandé aux équipes de valoriser l'atout que constitue la proximité de l'étang de la base de loisirs du Cœur de ville et de favoriser les liaisons entre les deux pôles ; de privilégier les transports en communs, d'animer l'avenue centrale en y accueillant les commerces, d'organiser les différentes fonctions de la ville et les espaces publics en maintenant des liaisons entre et avec les différents quartiers.

En somme, il s'agissait de recréer un centre à l'échelle humaine doté des qualités d'un tissu urbain continu, animé et vivant. Pour y parvenir, il était demandé aux équipes de mettre l'accent sur les espaces publics, « contenant formel » en soignant le dessin des voies, des places, en mettant en place des règles simples d'alignement et de gabarit, autrement dit en concevant une trame urbaine et des principes d'organisation permettant d'anticiper les changements. Certains écueils à éviter ont été listés comme l'urbanisme sur dalle, le principe de la « boîte à chaussure commerciale » ou encore la succession de chefs d'œuvre d'architecture individuels séparés par d'immenses infrastructures.

La procédure :

L'appel d'idées a démarré en février 1980 et a été rendu fin mai 1980.

9 cabinets d'architectes ont été consultés et classés selon deux contraintes : le maintien ou le transfert de l'hypermarché. Les équipes ayant travaillé dans l'optique du maintien sont l'IAURIF, ARC Architecture, GAMMA Architecture, Fernand Pouillon, Vasconi et Pencreac'h.

Le Cabinet DLM, ACT architecture, Alain Cornet Vernet/ Manolo Nunez Yanowski, et Philippe Deslandes constituent les 4 équipes ayant répondu sur la base du transfert de l'hypermarché.

Il était ensuite prévu que l'EPA procédât à l'analyse et à la synthèse des projets afin d'établir le plan directeur du Cœur de ville à partir des idées force des différentes propositions. Mais en fait, l'EPA a rapidement opté pour la sélection d'un projet unique et ce, afin d'éviter l'empilement d'idées très différentes les unes des autres au sein d'un même projet. Finalement, ce fut le plan d'Alain Cornet Vernet/ Manolo Nunez Yanowski qui recueillit tous les suffrages.

Le site

Le centre de Saint-Quentin-en-Yvelines est bordé à l'est et au nord par l'urbanisation de Saint-Cyr, Versailles et de Bois d'Arcy, à l'ouest par le plan d'eau de la base de loisirs, et au sud par la vallée de la Bièvre et l'urbanisation de Montigny-le-Bretonneux, Voisins-le-Bretonneux et Guyancourt.

L'objet principal de l'étude du Cœur de ville consiste dans un terrain de 27 hectares dénommé secteur A1, lui-même englobé dans une zone A décomposée en 4 secteurs. Dans l'appel d'idées, c'est ce secteur qui fait l'objet d'études détaillées alors que le reste de la zone A (A2, A3, A4) et la zone B, périphérique, font l'objet d'études plus générales de la part des concurrents⁹⁵.

⁹⁴ *Idem.*

⁹⁵ En résumé, le périmètre d'étude global s'étend sur 174 hectares et comprend 2 zones :

- une zone A principale se décomposant en 4 secteurs :

A1 : évoquée dans le corps du texte,

A2 de 48 ha qui fait la liaison avec la base de loisirs

A3 de 8 ha où avait été implanté le premier hypermarché

Le secteur A1, qui nous intéresse plus particulièrement, se caractérise par une dénivellation sensible nord-sud, due au talweg de la vallée de la Bièvre, alors que les courbes de niveau sont orientées est-ouest. En quelque sorte, le site occupe une position de belvédère et une situation charnière entre 2 vastes espaces naturels : l'Étang de Saint-Quentin en amont et l'Étang du Parc des Roussières en aval.

Il est bordé à l'ouest par l'autoroute A12 et traversé par la RN10, doublée par l'ancienne voie ferrée, aujourd'hui la ligne C du RER dont le terminus, assuré par une gare multimodale, est fixé au sein du secteur A1.

Par ailleurs, comme le notait justement l'EPA, «le site [est] marqué par l'eau (les étangs), et organisé le long d'un aqueduc et d'un ruisseau ; une déclivité naturelle permettant des jeux de cascades et de chutes d'eau ; un sol et un sous-sol se prêtant à la mise en place d'étangs permanents »⁹⁶.

Les réponses

Celles de Fernand Pouillon et de Gamma Architecture font de l'eau l'élément de composition essentiel de leur projet. Pour le premier, l'eau était amenée au cœur de la ville par l'intermédiaire d'une promenade vénitienne bordée de quais verdoyants. Fernand Pouillon « avait eu l'idée de récupérer une véritable rivière de la Bièvre. Il l'a magnifiée à un point qui était géométrique. Partant de l'étang de Saint-Quentin, c'était d'avoir un tracé très souple. Son idée était de faire une île – l'île de la Cité – au cœur de Saint-Quentin, et de faire de toutes les traversées de passage, qui ressemblaient à des grottes comme on en a aux Buttes Chaumont »⁹⁷. Cette hypothèse a même été testée par des bureaux d'études, mais comme elle aurait conduit à l'épuisement de l'étang de Saint-Quentin, l'idée a été abandonnée.

Le projet de Gamma Architecture, en prolongeant l'étang dans le cœur de ville, transformait ce dernier en ville d'eau. Il était prévu de créer dès l'origine des grands tunnels (sur l'autoroute A12, sur la RN10, sur les voies ferrées), et ensuite de recréer tout ce qui était autour, de manière à reconstruire de toutes pièces une nouvelle forme de paysage permettant d'assurer des continuités dans le cheminement de l'eau et envisager « jusqu'à un système de canal qui entrerait dans le centre urbain. Ils essayaient de traiter le franchissement entre le quartier du centre par le dessus »⁹⁸. Là également, en raison du coût exorbitant (300 millions de francs sur 20 ans contre 30 millions pour le projet de P. Colboc), le projet n'a pas été retenu.

Le projet lauréat (Alain Cornet Vernet/ Manolo Nunez Yanowski) comportait un centre monumental organisé autour d'une grande place octogonale bordée d'arcades et d'une rue piétonne sous verrière ; le tout était enveloppé dans une armature végétale qui devait transformer le cœur de la ville en un immense parc. Il a servi de base à l'élaboration du premier plan directeur pour le centre de la ville nouvelle, puis à un avant-projet opérationnel.

Finalement, la conception écologique du système de retenue des eaux pluviales dans les villes nouvelles, qui constitue une réelle rupture par rapport aux pratiques antérieures, ne se retrouve pas clairement explicitée dans les cahiers des charges des concours. On y insiste surtout sur l'atout que représentent les étangs et les bassins en termes d'aménagements paysagers de qualité. Que l'on soit à Marne-la-Vallée ou à Saint-Quentin-en-Yvelines, on a certes l'impression que la conception des bassins de rétention des eaux pluviales est régie par des impératifs techniques, mais qu'ensuite les projets

A4 de 3 ha, dit « le Plan de Trous », ayant pour vocation d'être l'extension du cœur de ville.

- une zone B comprenant un secteur B1 de 30 ha (Les Saules) et un secteur B2 de 31 ha, constitué par le Parc des Roussières.

⁹⁶ « A la recherche d'un cœur de ville », in *Les Cahiers de l'IAURIF*, n° 64, 3^e trimestre 1981, p. 4.

⁹⁷ Yves Draussin, entretien du 3 mai 2003.

⁹⁸ *idem*.

d'architecture appréhendent les bassins ou les étangs simplement comme des éléments leur permettant de recomposer une « relation paysagée » entre formes urbaines et nature.

A Saint-Quentin, celle-ci est davantage « artificielle », l'eau contribue à l'animation des zones de déambulation et est utilisée dans l'art urbain (fontaines, canal...), alors qu'à Marne-la-Vallée, les plans d'eau servent de support à l'implantation de nombreux équipements de sports et de loisirs.

Notes de travail 3 La réception des projets dans la presse spécialisée

Les formes architecturales, les paysages urbains, les espaces publics

L'essentiel des articles consacrés aux Villes Nouvelles dans la presse spécialisée des revues d'architectures des années 70 et 80, sont des présentations de projets, la plupart du temps par les auteurs eux-mêmes. Les argumentations critiques sont peu fréquentes, le plus souvent le fait des éditoriaux, ou d'articles portant sur des aspects précis comme les questions du foncier ou techniques comme les réseaux. Ces articles ne font pas toujours état des questions qui nous ont préoccupé au cours de ce travail, à savoir : le paysage urbain, les relations entre les formes urbaines et architecturales et les aménagements hydrologiques et paysagers.

Les analyses ont été limitées à un corpus très restreint de revues et d'articles⁹⁹, dans une période limitée de 1970 à 1985. Les articles sélectionnés font cependant ressortir certains des thèmes qui sous tendent nos préoccupations : celui de l'écologie et du développement durable des villes, le rôle des formes urbaines et architecturales, dans le renouveau des approches de l'aménagement, les partages de compétences entre architectes - urbanistes, paysagistes et architectes - maîtres d'œuvre, les espaces publics pour donner une forme d'urbanité spécifique aux villes nouvelles, le souci de l'environnement visuel.

Le centre régional de Saint Quentin en Yvelines :

Le premier article a pour auteur un directeur de Ville Nouvelle, Serge Golberg, qui s'exprime en 1974 à un moment décisif de la croissance de sa ville, et à un moment de transitions importantes imposées aux villes nouvelles par le cadre législatif et le contexte économique¹⁰⁰.

Le centre ville y est présenté comme un organisme urbain très fonctionnel, dans un site bénéficiant de grands atouts, car à la fois doté de grandes facilités de dessertes routières et ferroviaires et caractérisé par la proximité de sites naturels, *indispensables compléments du milieu urbain*. Il est d'autre part conçu pour rayonner sur une région urbaine plus vaste que la ville nouvelle, à venir et existante, de Fontenay-le-Fleury à Coignères. Ce qui devrait lui assurer une attractivité et une animation urbaine intéressantes pour le commerce. La localisation de ce centre a beaucoup fluctué avant de se fixer à mi-chemin entre les gares de Trappes au Sud et Saint-Cyr au Nord, au voisinage de la voie ferrée Paris-Montparnase – Rambouillet.

Les dessertes routières et ferroviaires sont précisément décrites et sont accompagnées de repères évoquant les loisirs : au Nord se situera l'échangeur entre B12 (Mantes-Melun) et A12 (Autoroute de l'Ouest). L'étang de Saint-Quentin est tout proche à l'Ouest. À l'Est, la haute vallée de la Bièvre et les bois qui la bordent remontent jusqu'aux abords du centre¹⁰¹.

Le centre ville tire parti de cette situation privilégiée, on y distingue plusieurs secteurs qui sont décrits selon des entrées telles que le zonage, les densités, la proximité de parcs, les armatures vertes, et les rythmes et caractères du paysage urbain :

- Une zone centrale rayonnant à partir du cœur de ville (380 ha) est limitée par de grandes artères routières. Elle est destinée à recevoir des quartiers

⁹⁹ Qu'il conviendrait de poursuivre plus systématiquement.

¹⁰⁰ T. A. 74 Nov/Déc n° 301 : dossier SQY Article introductif de S. Golberg.

¹⁰¹ H. Coulomb et G. Lagneau ont été architectes de la mission d'aménagement de la ville nouvelle. Ils se consacrent en 73/74 à la conception et à la coordination urbanistique et architecturale de centre ville.

d'habitations : Le Pas du Lac et Les Prés au nord, Les Saules et les Garennes à l'Est. Des quartiers périphériques sont en relation avec le Parc où dominent les bois de la haute Bièvre. Des mails plantés les rythment et leur donnent une armature verte qui les caractérise.

- Les Trois Villages à la périphérie de la zone centrale s'organisent de façon claire par quartiers autour des villages existants, l'urbanisation y est moins dense. Ils sont rythmés par des plans d'eau de quelques dizaines d'hectares et par des zones de repos qui ponctuent l'agglomération.

Ces commentaires assez laconiques et descriptifs font néanmoins bien ressortir des éléments essentiels dans les conceptions urbanistiques. Le centre ville est présenté par une maquette générale et un zoom sur l'hyper-centre, qui permet de comprendre les enjeux d'image et les formes symboliques de son expression de « petite » Défense. De grands volumes géométriques, sphères, parallélépipèdes, bâtiments à gradins à l'altimétrie mesurée, sont disposés en bordure de voies ou plus librement. Les coupes montrent la mégastructure de la Gare avec parkings, recevant un bassin en couverture sur dalle. Des ponts ou passerelles franchissant l'avenue principale.

La gare et le complexe d'échange de T.C. sont le centre organisateur du cœur de ville (en cours de construction en 74). Au Nord, se développent un hypermarché et un parc d'activité où sont déjà implantées plusieurs grandes sociétés ; au Sud, bâtiments de bureaux et équipements universitaires. L'ouverture au Sud, se fait sur une grande voie traitée comme un grand mail urbain. Un axe relie l'étang de Saint-Quentin à la vallée de la Bièvre et une trouée visuelle perpendiculaire à la gare offre des perspectives sur la nature environnante.

Cette trouée est organisée en séquences et forme un lien jalonné d'une succession de places qui reçoivent des équipements : bibliothèque, hôtels, galerie commerciale.

Pour prolonger « artificiellement » les étendues d'eau, entre lesquelles s'édifie le centre ville, les concepteurs ont voulu marquer les continuités vertes et bleues qui sont la caractéristique de Saint-Quentin-en-Yvelines. Toute une série de plans d'eau et de bassins relieront les deux sites en déclinant une hiérarchie de caractères différents selon leur inclusion dans la ville, dans un parc public, ou plus loin :

- Au plus près de la gare, des bassins traités de façon « très urbaine ».
- Ensuite, en direction de la Bièvre des bassins d'agrément dans un parc public.
- Enfin, à l'orée de la haute vallée de la Bièvre, bordé par un bois qui sera soigneusement protégé, ce seront des lacs destinés à recueillir et à régulariser les eaux de ruissellement de la ville autant qu'aux loisirs.

À l'horizon 1980, la première étape sera complétée par l'extension du centre. En seconde étape, sont prévus l'installation du centre administratif et d'un centre commercial régional.

Plaidoyer pour les villes nouvelles ¹⁰²

Au moment où de nouvelles dispositions sont prises pour réduire les objectifs démographiques des villes nouvelles et leur rôle dans l'aménagement de la région parisienne, M. Andrault publie dans la revue TA une contribution sous ce titre. Il y fait part de sa conviction sur l'urgente nécessité de réfléchir à la création de villes nouvelles dans le monde. Pour cela, il faut leur accorder les moyens nécessaires à la recherche, et à la réalisation de programmes ambitieux. Il expose un constat alarmiste sur la croissance urbaine mondiale, planétaire, son accélération et les risques que ces phénomènes font peser sur la terre, « *notre patrimoine à tous* » et sur les villes elles-

¹⁰² T.A. n° Décembre 75, Janvier 76 :

mêmes. Un long développement sur les causes de cette croissance inexorable et l'explosion démographique débouche sur ce constat : « *en subissant les assauts des transformations, des ajouts [les villes] ne cessent de croître en nombre et en importance, elles deviennent monstrueuses et perdent de leur valeur d'urbanité* »¹⁰³. Aussi, la proposition majeure des villes nouvelles mérite d'être considérée car pour l'auteur, elles constituent : « *des villes durables où les hommes des générations à venir pourront s'épanouir dans un environnement harmonieux* »¹⁰⁴. L'urbanité naît d'un environnement adapté, apaisé par une organisation rationnelle.

ARCHITECTURE URBAINE ET PROGRAMMATION QUALITATIVE

Il prolonge son propos sur le rôle essentiel que l'architecture doit jouer dans l'aménagement du cadre de vie de ceux, de plus en plus nombreux qui vivent en ville.

La solution des juxtapositions de grands ensembles a montré ses inconvénients, « *il faut donc, avoir le courage d'affronter ce grand problème des villes nouvelles* », et pour cela qu'une conscience générale se construise sur la question de la qualité du cadre urbain, comme objectif prioritaire. L'architecture participant de la perception et du cadre de vie des usagers devient un enjeu majeur.

Il propose que l'architecture urbaine avec ses caractéristiques, soit une catégorie admise comme l'est l'architecture rurale, ce qui n'est pas toujours une évidence : « *il me paraît illusoire de vouloir faire des villes nouvelles avec des modèles plus ou moins bien adaptés aux besoins. Un facteur de réussite des villes nouvelles de demain passera par une architecture urbaine de qualité, adaptée aux impératifs du milieu urbain* ».¹⁰⁵

Affirmation fondée, selon l'auteur, sur une longue expérience de réflexions et d'études. Les propositions architecturales devront s'appuyer sur une programmation « qualitative », c'est-à-dire prenant en compte les éléments d'une vie urbaine nouvelle adaptée aux aspirations des habitants.

Suivent des propositions :

- Résoudre le paradoxe, vie collective / vie intime, protéger l'intimité et réanimer la vie en société.
- La ville comme lieu d'échanges sociaux, commerciaux, culturels, humains que l'architecture doit ménager par des espaces propices.
- Un habitat où la cellule familiale puisse s'épanouir dans son intimité, sans perdre la possibilité d'échanges avec son voisinage.
- Unité-diversité et renouveler la découverte visuelle : affirmer le caractère propre à la ville, la dimension urbaine des quartiers, leur unité et leur lisibilité. De façon contradictoire, la diversité doit animer le paysage urbain par des éléments qui renouvellent la découverte visuelle (sens ?).
- Le primat de la circulation des piétons sur les autos. Cette priorité aux espaces piétons est de nature à modifier le traitement des abords des bâtiments de façon considérable, ainsi que l'ambiance de vie dans la cité.
- La non ségrégation des types d'habitat et l'intégration des équipements dans un tissu urbain continu et homogène. Le tissu doit primer sur l'immeuble, permettre le mélange des catégories de logements pour éviter la ségrégation des couches sociales.

Tous ces thèmes raisonnent toujours parmi les questions que l'actualité des villes et des quartiers difficiles, continuent à poser à leurs responsables politiques et techniques.

UNE COMPLEXITE VISUELLE : UNE DIVERSITE DES ESPACES PUBLICS

Ces différentes notions débouchent aussi sur un cadre de vie dont la complexité « visuelle » s'accroît du fait de ce que nous appelons aujourd'hui une mixité d'usages.

103

104

105 On reconnaît dans ces propos les accents du maître P.Lavedan professeur d'histoire des villes et de l'architecture à l'école des Beaux-arts dans les années fin 50 début 60.

Elle engendre des ambiances différentes et des découvertes « architecturales » constamment renouvelées : des espaces différenciés, verts ou minéraux, des volumes en creux entre les volumes construits deviennent prépondérants.

L'auteur propose de travailler à la qualité de deux grandes catégories d'espaces non bâtis qui ne sont pas appelés « espaces publics » mais qui doivent contribuer à cette diversité des ambiances urbaines :

- L'espace planté, pour les jeux, la détente, le calme indispensable à l'équilibre de la vie urbaine.
- L'espace minéral, de rencontres d'animations où se développent les fonctions urbaines, avec les qualités, les interventions d'artistes, les mobiliers urbains et la priorité exclusive au piéton redonne goût à la promenade.

Ce programme pour une architecture urbaine et des typologies de paysage urbain spécifiques n'est pas sans faire écho également aux leçons de Cordon Cullen et aux descriptions claires et rassurantes de Serge Golberg sur l'organisation du centre ville de SQY. Il témoigne aussi d'une culture humaniste des architectes, d'une foi dans le progrès mais aussi de leur sensibilisation nouvelle à l'environnement et à l'écologie. Ils sont convaincus, dès les années 70, de la nécessité de traiter avec le plus grand sérieux les questions du sens de la ville, de sa durabilité et de son urbanité.

Plaidoyer pour une urbanité faite d'attention aux éléments proches¹⁰⁶

Dans cet entretien, H. Gaudin rappelle son approche et se réfère à Alvaro Siza, architecte portugais réputé pour son approche articulée et fine du grand paysage et du site d'un projet.

Il propose pour le schéma d'organisation de deux parcelles au Nord de la Sourderie, un travail « *progressif d'avancée des rues, maille par maille, de proche en proche, par agglomération* » plutôt qu'une composition géométrique plaquée sur les parcelles à aménager.. « *S'il y a composition, elle ne peut pas tout contrôler* ».

N'est-ce pas multiplier les problèmes de raccordement ? Ce sont eux justement qui suscitent les contingences, les aléas, les difficultés qui peuvent permettre aux événements de survenir.

Il développe ses points de vue sur le labyrinthe, l'ordre :

« *l'architecture est « mise en ordre », mais s'il n'y a nul ordre qui se superpose, si, il ne devait y avoir qu'un ordre, qu'une raison, alors, je réponds que l'on doit être en plein enfantillage, en pleine folie, en plein totalitarisme* ». et sur l'écriture architecturale : toujours pensée dans sa simplicité.

A travers son discours pointe évidemment la critique de la composition voisine du quartier de La Sourderie de Bofill. Le fait d'être appelé à travailler à SQY, montre bien que les idées changent (« *Voilà des idées bien opposées à celles qui ont jusqu'ici soutenu les projets des villes nouvelles* »). Pourtant à Maurepas sur un ensemble de logements aux Sept Mares, H. Gaudin rappelle qu'il a pu déjà travailler à partir de notions intimistes, face à l'idée fracassante de construire la centralité « *qui ne produit que du vide* ». Un élément intéressant du discours de Gaudin, réside dans la référence qu'il fait à l'enseignement et au fait que ses idées se sont développées dans ce cadre là.

¹⁰⁶ A.A. n° 220, Avril 82 : H. Gaudin. Propos recueillis par Patrice Goulet.

Une démarche de greffe pour un quartier à caractère résidentiel

Dans un secteur d'extension du village de Montigny les architectes du groupe ABC¹⁰⁷ expérimentent une démarche de greffe pour un quartier à caractère résidentiel, sur un site dont les données du contexte physique sont difficiles, mais stimulantes. Ils développent également une philosophie de l'attention précise aux accidents du site proche, comme aux conditions du territoire dans lequel le projet doit s'installer. Une dialectique des contraintes à commuter en occasions de dispositifs formels, s'installe de façon réaliste et inventive, tout en maintenant des règles d'implantations pragmatiques. Situé plutôt dans la « banlieue » du centre de la ville nouvelle, le site à aménager est de grande dimension (73,4 hectares) et complexe. Le périmètre étudié est plat, avec une petite déclivité au Sud vers les bois. Il est traversé par une rigole peu profonde bordée de talus plantés, qui coupent le paysage (au Sud, caractère plus rural, au Nord plus proche des quartiers denses du centre ville et de La Sourderie). Il est grevé d'une servitude EDF de passage de lignes à haute Tension (N-O – S-E). L'ensemble est « prétendu » par ces différentes contraintes de servitudes et de zones conflictuelles qui ont été mises à jour et exprimées selon trois types de contradictions :

- La coupure d'une voie organique de la ville nouvelle, la voie S12 inévitable, est en contradiction avec la volonté de se raccrocher par la densité au Centre Ville, ce qui fait de ce secteur une zone plutôt en marge.
- Entre deux types d'habitat opposés : collectif dense et pavillonnaire, déjà existants sur le site et présents dans la programmation. Entre composition formelle d'origine et structure en grille indifférenciée du pavillonnaire tour à tour prépondérante ou plus atténuée.
- Conflits également entre des éléments présents dans le contexte physique :
- Les rigoles, structures linéaires simples, compréhensibles et fortes dans leur unité, traversent le site comme des cicatrices longues, effacent tout sur leur passage. Elles sont domestiquées dans le projet en adoptant la géométrie de l'environnement construit dans le centre de quartier projeté.
- La ligne à H.T. conservée, sur laquelle vient buter le bâti, sans interrompre le système des traces au sol.
- Le système végétal : la coupure franche du bâti au Sud, par des murs existants, des fossés ou des mails plantés, crée dans le projet, des zones de tensions avec les limites onduyantes de la forêt voisine.

La composition générale est abordée selon trois registres, afin de tisser des liens avec le village et le centre futur de la ville nouvelle et de travailler avec les différents accidents du site :

- Une structure régulière de 70x70 pour l'habitat individuel
- Une distribution de l'habitat collectif en rupture avec cette trame orthogonale et la voirie de desserte
- Des volumes ponctuels en contraste avec l'ensemble du bâti pour les équipements.
- La rigole ,conservée sur son parcours Nord-Sud, alors que la partie Ouest sera comblée, en laissant la prédominance végétale aux bois et aux plantations d'alignement des voiries.
- La coupure de la ligne à haute tension, non ædificandi a permis de fédérer des équipements par des espaces publics et une circulation piétonne qui les relie.¹⁰⁸

¹⁰⁷ T.A n° 306, octobre 75, « Etude d'un quartier pour une ville nouvelle ».Groupe ABC : Arc Architecture, G.Bouchez, Michaélis et Morex, Cerne et Coupel, Architectes, P. Ayguavives et Rodriguez, Architectes-urbanistes pour l'EPA de SQY.

¹⁰⁸ Le quartier qui n'est pas nommé dans l'article se situe sur le territoire de Voisins et de Montigny le Bretonneux à l'Ouest. Il est limité par la D36 au Nord et au Sud par les bois. Il constitue l'extrême Sud de la VN et participe des 3 Villages. Les voies primaires sont S12 et E2.

Le commentaire de présentation, sobre et précis, de ce projet, ne met pas en avant des considérations fonctionnelles, de circulation ou de programme, mais souligne et attire l'attention sur l'attention plus grande aux accidents du site, aux proximités d'éléments contradictoire qui enrichissent un projet, sur un site plutôt ingrat au départ. Il renvoie à la position de H. Gaudin contre la page blanche et sa rationalité artificielle.

Une autre équipe, d'architectes-urbanistes, accompagnée de P. Ayguavives, est à l'œuvre sur un périmètre inscrit dans ce même quartier.¹⁰⁹ Sur des programmes plus réduits et plus cernables dans le temps et dans l'espace, toute une hiérarchie d'espaces a pu être précisée. Elle se traduit plus concrètement dans des rapports entre les espaces publics et les espaces privés, le bâti et le non bâti et repose sur la recherche d'un rapport entre formes urbaines et espace visuel, soit le dépassement de l'espace public comme seul élément qualifiant le paysage urbain¹¹⁰.

Les positions urbanistiques de la ville nouvelle de SQY, semblent ainsi avoir évolué durant cette période, dans le même mouvement de renouvellement des idées et des praticiens. Les orientations urbanistiques revendiquées s'accompagnent de remaniement d'équipes. P. Ayguavives témoigne à l'occasion d'une journée d'étude sur les concours en Villes nouvelles, de l'élaboration de directives et d'exigences de simplicité des formes urbaines et architecturales, d'inspiration catalane certes, mais pragmatiques. Elles signifient que des schémas d'aménagements et des études sont réalisés à toutes les échelles requises par les procédures de ZAC préalablement au lancement des concours. On retrouve une exigence de de même nature à Marne la Vallée.

Les rigoles de Grande Île – ou un paysage utile.

La présentation de l'opération de Grande Île est annoncée comme une conception qui s'appuie sur l'histoire des lieux et la réalisation d'un écosystème en forme de paysage. Elle est mise en relation avec les rigoles qui furent creusées pour alimenter en eau le parc du Château de Versailles et contribuèrent au réseau qui a construit une des structures majeures du plateau où s'est développé la Ville Nouvelle.

Cet exemple est aussi l'occasion de montrer l'apport du Conservateur de l'écomusée de SQY à l'équipe (F. Bourguineau pour l'EPA urbaniste du secteur des 3 villages, avec G. Vexlard, Caroline Pilat paysagistes et Martine Leybold, conservateur). La démarche retenue a été le respect rigoureux des contraintes topographiques du site et la mise en valeur du paysage par la création de rigoles.

Ce dispositif correspond à une conception utile du paysage, outre le rôle symbolique du rappel d'ouvrages anciens existant sur le site depuis le 18^{ème} siècle, il résout le problème délicat de l'assainissement pluvial tertiaire qui est rarement pris en compte par l'aménageur, puisqu'il concerne les opérations privées, dévolues aux promoteurs.

C'est donc une incursion et une extension du rôle de l'aménageur ville nouvelle qui intervient dans ce domaine, par le biais de cahier des charges et de plans de composition détaillés, dans les domaines du découpage foncier et du paysage urbain. Les rigoles, implantées entre les parcelles se faisant vis-à-vis, suivent une pente de terrain naturel, donc économe de terrassement, sont plantées d'arbres irrigués naturellement qui forment un écran végétal. Le plus souvent, l'assainissement tertiaire se limite à celui des voies de dessertes résidentielles, les parcelles n'étant pas dotées de réseau d'eau pluviale. Ici, la solution proposée l'est à l'échelle du quartier, comme des parcelles elles mêmes. L'emprise de la rigole (150m de large) reste publique et est gérée par la ville. La contrainte de son entretien lui revient afin de maintenir un bon écoulement de l'eau.

¹⁰⁹ T.A. n°306, Octobre 75 : Forme urbaine et espace visuel à SQY, P. Ayguavives, architecte-urbaniste + Zubléna et Macary architectes coordonnateurs.

¹¹⁰ Michel Corajoud, urbaniste-paysagiste, a développé ce thème du paysage urbain créé par les espaces publics et les espaces privés plantés dans ses projets et par les dispositifs construits du passage des uns aux autres.

Les concepteurs commentent la composition du quartier de « Grande Île »¹¹¹ de façon assez différente. À l'Est de la Sourderie, c'est une pièce de terrain isolée. Deux axes Est-Ouest en assurent la liaison aux quartiers voisins. Un axe Nord-Sud le relie au bassin de Grande Île et ses abords dédiés aux loisirs.

La première préoccupation est celle du désenclavement de ce site, par le franchissement des voies importantes (E2 et S12). Un système de plans inclinés, conduisant à des passerelles, traverse des parcelles grevées par une servitude de passage public (système compliqué qui contraste avec le plan régulier et simple).

Les densités sont plutôt faibles¹¹² : la zone centrale plus dense sur l'axe Nord-Sud (0,40) a permis de mettre en réserve foncière des surfaces bordant les voies rapides et de les protéger des nuisances.

Outre le travail sur les rigoles, le quartier de Grande Île a fait l'objet de directives concernant l'usage des matériaux, dans un souci de durabilité des bâtiments et des espaces extérieurs. Une volumétrie plus simple permet de compenser l'utilisation de matériaux nobles par l'économie réalisée. Aussi, il est demandé aux maîtres d'œuvre une simplicité de la typologie des bâtiments et des espaces de voirie, pour un quartier économique. Seules les passerelles franchissant E2 et S12 sont une dépense importante et nécessaire au désenclavement.

Un article consacré à l'histoire des rigoles accompagne cette présentation, rappelant le rôle des rigoles sur le territoire de la Ville Nouvelle dans le passé et aujourd'hui.

Plusieurs phases de travaux de 1640 à 1685, établis sans plan d'ensemble, répondent à des besoins croissants en eau : étang de Chagny, machine de Marly, captation des eaux de la Bièvre, drainage de la plaine de Saclay et du plateau de Trappes, projet du canal de l'Eure.

Chaque étape correspond à un système d'adduction.

Le réseau du plateau correspond à une chaîne d'étang recevant les eaux drainées par les rigoles : le grand lit de rivière conduit les eaux jusqu'à l'étang de St-Quentin puis à Versailles par un aqueduc. Ce réseau, destiné à l'embellissement du parc, jouait un rôle important de drainage des sols imperméables et impropres aux cultures¹¹³.

Ces derniers articles ont l'intérêt de mettre en évidence la façon dont les architectes ont pu travailler avec les rigoles comme élément perturbateur ou régisseur d'un ordre. Leur trace physique forte est seule capable de perturber le jeu de l'implantation trop rationnelle des constructions dans les lotissements, comme à Montigny. À l'inverse, et de façon utile, le système de limites arborées entre parcelles privées qualifie le paysage urbain souvent monotone des lotissements.

Les rigoles favorisent aussi l'agrégation de construction dans les centres de quartiers où elles ont été transformées en promenades, en espaces publics.

Enfin avec les étangs et les bassins, « les rigoles constituent aussi un maillon essentiel de l'écosystème par la faune et la flore, particulièrement riche, qu'il abrite. Désormais, ils sont des lieux de détente possible pour les populations. »

¹¹¹ Urbanisme n° 200, Mars 1984, « Les rigoles de Grande-Île - ou un paysage utile » Le patrimoine des rigoles – Martine Leybold, conservateur de l'éco-Musée.

¹¹² COS, 0,30. 115 000m² de surface constructible, 3500 habitants.

¹¹³ La totalité des étangs et rigoles constituait un domaine royal appartenant à la couronne jusqu'en 1848. Domaine de l'État par la suite, il est géré depuis par le Service des Eaux et Fontaines, rattaché au Ministère des Affaires Culturelles. Il a été très modifié au cours du 19^{ème} siècle et a souffert de manque d'entretien. En 1977, il a perdu sa fonction initiale d'alimentation des eaux de Versailles. Il conserve néanmoins une fonction de régulation des eaux de ruissellement. Son rôle de drainage est restauré par des travaux d'entretien (Syndicat d'assainissement agricole de la région du Paray).

Les Villes Nouvelles, une vitrine de l'architecture en France

Les revues d'architecture des années 70 et 80 consacrent de nombreux articles aux réalisations en Villes Nouvelles, qui deviennent une vitrine de l'architecture en France. H. Ciriani fait remarquer ce fait dans un entretien qu'il donne à la revue « La Nouvelle Critique » en 1979.

Interviewé par Jean Louis Cohen sur son travail à Marne-la-Vallée il fait remarquer que les villes nouvelles ont été l'objet de critiques alors qu'elles ont constitué un champ d'expérience important pour le renouveau de l'architecture : *« j'ai travaillé en Villes Nouvelles depuis 71 et je dois dire que les gens les ont beaucoup critiquées, mais pas pour de bonnes raisons. Il faut reconnaître que le phénomène des Villes Nouvelles en France est positif. La preuve en est que les seules réalisations récentes, ayant un intérêt quelconque, sont en Villes Nouvelles ».*

Il y a eu une première période, où les villes nouvelles, pour attirer les opérateurs, constructeurs et les promoteurs n'ont pas été assez vigilantes, selon lui, sur la qualité de ce qui se construisait, et n'ont pas su contraindre la production à dépasser les seuls critères commerciaux.

La production architecturale connaît un renouveau dans ces années 70, alors que l'autre fait paradoxal est que le marché, selon Bertrand Ousset, n'est pas au rendez-vous ; les réalisations concernent majoritairement le logement social en locatif ou en accession.

J-L Cohen pointe dans son article de la même revue cet autre paradoxe des villes nouvelles à la fin des années 70. Alors qu'elles sont « nées d'un refus de la métropole, de la densité, de sa confusion [...] Elles nous renvoient dans cette période à la ville et à ses préoccupations architecturales. »

Sont notamment évoqués à ce propos, les derniers concours, maisons de ville et immeubles de ville à Cergy-Pontoise, mais aussi le concours de 1973/74 pour l'aménagement du Secteur des coteaux du Maubuée à Marne-la-Vallée.

Ce concours a marqué les architectes de la génération 70 par l'aspect novateur de son organisation en deux temps, son ouverture, et son appel à l'innovation. Au delà de la construction de 3500 logements, ce concours visait d'autres ambitions, comme Michel Macary l'exprime dans son interview et que relatent les observateurs de ce qui changeait sur la scène des villes Nouvelles : celles de la transformation des principes d'aménagement et l'ouverture à une nouvelle génération de concepteurs, en particulier à Marne-la-Vallée.

La remise en cause est profonde, refus du découpage fonctionnel par les grandes voiries, des lotissements et des remplissages par des produits de types maisons individuelles, « chalandonnettes » ... , ainsi que des tours et des barres des grands ensembles de la première génération. Il s'agissait de réfléchir pour intervenir sur la forme urbaine et le paysage urbain, ce que confirme M. Macary dans son article de *Technique et Architecture*¹¹⁴, faisant ainsi écho à ce propos de 79.

Jean Louis Cohen cite pour exemple deux projets, dont le lauréat du concours, qui témoignent de deux types de recherches formelles différentes, mais qui montrent le souci de composer des formes urbaines rationnelles et lisibles, à partir de trames et de tracés régulateurs, tout en s'inscrivant dans un site.

Il commente ces deux projets : celui de l'équipe « Eupalinos corner », non retenu qui montre une volonté de prendre en compte de manière globale le site de la ville nouvelle : *« tracé régulateur, axes, orientation des bâtiments, de la voirie, des points d'urbanisation. Formes et lisibilité sont recherchées à partir de 4 composants : l'habitat et les équipements publics, les espaces publics et les rues. »* Et le projet « partition », qui tente de retrouver la complexité de la ville par la superposition de plusieurs mailles, de différents réseaux de constructions, proposant une échelle parcellaire reconstituée artificiellement, alors que le secteur concerne trois opérateurs immobiliers différents. Ces projets « charnières » marquent et annoncent *une virtualité*

¹¹⁴ T.A. n° 306, oct 75, M. Macary : « Formes urbaines et/ou paysage urbain »

tout autre, une nouvelle ville plus qu'une ville nouvelle, et en montrent un visage possible.

À partir de là, des projets et des opérations d'un caractère différent peuvent voir le jour comme le bâtiment de la Noiseraie de H-E. Ciriani à Marne-la-Vallée, qui croise aussi l'expérience des autres VN et des grands projets des années 60 et le groupe scolaire des deux parcs d'A. Sarfati. (voir AMC n° 47 du 01/02/79).

Comment Ciriani situe son bâtiment à Marne-la-Vallée dans l'évolution des idées en architecture depuis 1968 et notamment dans la succession des propositions faites dans les villes nouvelles ?

Un jalon important est le projet de la Villeneuve de Grenoble : projet des années 68-72 : le propos était de retrouver les valeurs de la ville à l'intérieur d'un bâtiment, traduction d'un programme et d'une volonté politique. Attitude, selon lui, super-fonctionnaliste où l'urbain fut nié quant à ses capacités à engendrer des relations sociales : *une rue comme une grande ligne rassemblant la totalité de la vie urbaine.* Cette forme urbaine n'a suscité ni émotion esthétique, ni satisfaction professionnelle pour H. Ciriani

Un second jalon : le concours d'Évry, avec R. Bofill qui œuvrait en France. Moment où l'architecture s'enterrait dans un rationalisme fonctionnaliste et technique. Bofill a su tenir un discours qui a stoppé ce mouvement et a révélé tous les manques de Grenoble. « *Qualifier par la forme une lecture de la ville* », en introduisant une armature urbaine, une requalification du monumental, pour faire exister une structure. Ce n'était plus un jeu de Lego, ni une combinatoire technologique. Cet apport de Bofill est aujourd'hui oublié.

Pourtant les attaques contre le mouvement, ou le fonctionnalisme, moderne, se sont précisées avec les VN, pour retrouver un espace urbain lisible et cohérent « *il faut faire des places et des rues comme dans la ville du 18^{ème} siècle* ». Pour H. Ciriani, l'hygiénisme est une conquête sociale et ce sont donc des attaques politiques qui sont faites à l'encontre du mouvement moderne. Ainsi, les municipalités de gauche qui ont construit tours et barres et en étaient fières, ont désormais honte de ce qui était « un apport essentiel ». Il met en cause dans ce discours sur l'urbain ce qui fait fi des réalités historiques – la place dans la ville, vient après le « remplissage » par exemple. *C'est une respiration du tissu, après coup. L'agora n'est pas une place, mais une accumulation de bâtiments.*

Aussi, les rues, les places sont d'abord des réalités qui s'installent dans le temps, « *quand la ville a pris un départ historique, géographique, marchand, militaire* ». Les rues et les places ne peuvent être confirmées que par la pratique, car les espaces publics que l'on crée aujourd'hui ne le sont pas encore.

Dans cet article un autre thème que celui de l'architecture « nouvelle », rendue possible par des projets de formes urbaines différents est abordé. Le propos se focalise autour du constat que la conception des infrastructures et des grandes voiries a imprimé un caractère décisif à l'urbanisation des villes nouvelles¹¹⁵.

« Elles se sont construites par ensembles disjoints, morceaux de grands ensembles ou de Cité-Jardin, regroupés autour de leurs équipements et soigneusement séparés des unités voisines ou du centre par des coulées vertes et des voiries largement dimensionnées. Le principe de l'unité de voisinage, ou « *neighbourhood* » anglo-saxon est l'unité fonctionnelle, qui engendre une dilution et fait perdre toute lisibilité ou hiérarchie aux espaces publics. »

Les caractéristiques des infrastructures et de la voirie, échelle et dimension des ouvrages, aspects des abords, géométrie des échangeurs etc, interviennent de façon

¹¹⁵ JLC rappelle en particulier qu'elles représentent les « cristallisations ultimes » de l'idéologie anti-urbaine des socialistes utopiques et qu'elles restent marquées par une conception de base à leur origine qui coïncide avec la fin de l'ère des grands ensembles.

essentielle dans les paysages urbains produits. Dans ce domaine aussi des tentatives sont faites pour tenter d'infléchir ces logiques.

En opposition aux grands ensembles dont la critique a souligné la monotonie des tours et des barres, les maîtres d'ouvrage et les architectes rechercheront des thèmes architecturaux plus variés. Au début des années 1970, les proliférants, encouragés par les PAN, tenteront de concilier les qualités de l'habitat individuel et de l'ensemble collectif : « *ces entassements acrobatiques de logements ne proposeront pas toujours, hélas, de logements différents des cellules traditionnelles* ». Qui plus est, ces typologies nouvelles ne parviendront pas plus que les précédentes (grands ensembles verticaux ou horizontaux du pavillonnaire) à donner structure et urbanité à la Ville Nouvelle, pour une raison simple : « *les opérations immobilières, isolées les unes des autres, n'entretiennent aucun rapport spatial avec la voirie. Seuls, les parkings, espaces souvent informels, assurent cette relation d'espaces intermédiaires avec les espaces verts souvent plantés et parsemés de mobilier urbain. Alignements ou reculs sont absents et rien ne vient créer ce rapport entre structure de la voie et de l'implantation des bâtiments, aboutissant à une addition de lotissements dilatés. À partir des années 72/73, un mouvement anime les architectes et urbanistes pour retrouver un espace urbain cohérent et lisible, et ce mouvement d'expérimentation va croiser celui de l'aménagement des V.N. et à plusieurs reprises celui de Marne-la-Vallée* ».

J-L. Cohen donne comme premier exemple et salue la tentative d'agir sur les signes visibles depuis les voies de la V.N. d'A. Grumbach et de C. de Portzamparc pour redonner poésie et couleurs à la liaison organique de Marne-la-Vallée. En reliant entre eux les secteurs de la V.N, elle constitue, pour lui, bien plus que l'autoroute ou la voie primaire Nord, une véritable épine dorsale de la ville nouvelle. Les interventions des deux « jeunes » architectes, ont dépassé la tâche assignée, pour jalonner ce parcours de ponctuations et de repères comme la petite passerelle de l'Arche-Guédon à Torcy, les murets de briques et de céramiques, les arrêts de bus (aujourd'hui disparus), les rampes et accès aux bassins. Parmi ces apports, le château d'eau végétal est devenu un repère essentiel dans la ville nouvelle.

À Marne-la-Vallée, comment les rapports avec la voirie se sont-ils passés dans la conception de l'ensemble de la Noiseraie ? À cette question H. Ciriani considère que l'élément essentiel fut pour lui « la liaison organique », qui à un moment de fonctionnalisme assez radical a été cette tentative d'intégrer des circulations de promenades, et des articulations avec ce qui précédait, la banlieue-est, assez belle, et avec le patrimoine de l'usine Meunier. L'idée était de donner une identité et une image de marque à la ville nouvelle, elle était très étendue, et l'architecture et sa faible volumétrie s'y noyait : « *D'emblée j'ai pris la liaison organique comme la ligne qu'il me fallait pour pouvoir constituer mon ensemble* ». Le plan masse a été étudié de part et d'autre de cette ligne, et l'objectif principal a été de la border. H. Ciriani définit, à cette occasion, son concept de pièce urbaine. Cette pièce n'a d'autonomie qu'architecturale, et non urbaine : « *et cela soulage le travail d'un architecte de savoir qu'il a la responsabilité de faire une pièce et non pas toute la ville* ». Il reconnaît ainsi que la forme urbaine est un préalable en termes de structures, pour accueillir le bâtiment, ce qui paraît évident aujourd'hui.

Cet article et l'interview qui le suit résume bien la dynamique engagée dans le domaine de l'aménagement de Marne-la-Vallée et l'espoir que les jeunes architectes ont fondé sur l'ouverture faites à leurs idées en Villes Nouvelles.

La critique de la Monumentalité¹¹⁶

La revue Urbanisme, dans un dossier consacré en 1982, à Marne la Vallée et à son premier centre à Noisy-le-Grand est assez critique sur les réalisations architecturales en Ville Nouvelle. Notamment à Mont d'Est sur le secteur I de Marne-la-Vallée, l'urbanité s'exprime en termes d'extrême densité pour les logements et plus récemment en termes de monumentalité de l'architecture. Celle du logement ne se refuse pas le spectaculaire sous différentes formes :

- L'orthogonalité à la Noiseraie (H. Ciriani).
- La mise en scène exaltée, place Pablo Picasso (M. Nunez).
- La théâtralité baroque et égocentrisme du Palacio et du Théâtre d'Abracxas (R. Bofill).

Cette monumentalité seule offre une image perceptible vue du RER, « *Parthénon de béton architectonique qui couronne la pente du coteau au sortir de la banlieue brouillonne* » qui agit comme un cliché de Marne-la-Vallée. Dans les pages suivantes de la revue, des exemples de directives d'urbanisme dessinés pour les quartiers « urbains » ne sont pas commentées, on reconnaît l'allée des bois au Lizard .

De la même manière, à SQY, le quartier de La Sourderie est jugé sévèrement et opposé à d'autres quartiers qui semblent vivre une urbanité de bon aloi : les « 7 Mares » autour de sa Maison Pour Tous et des opérations de H. Gaudin à Maurepas par exemple. Les volumétries et la facture des bâtiments des « Arcades du lac », premières réalisations du quartier de La Sourderie, ressemblent trop à une maquette, ou pire une axonométrie réalisée.

Le retour à la rue y apparaît plutôt de l'ordre du plan masse. La ville, référence du discours, n'est pas au rendez-vous, ni par la densité, ni par ses façades, *décors illusoires dressés en pleine campagne*. Le lac, tracé comme un bassin géométrique, est un grand décor horizontal qui ne fait référence qu'à cette architecture. Seules, la régularité et la stabilité des tracés contaminent un peu les orientations des ensembles de maisons individuelles voisines. La force de l'expression architecturale se situe en rupture totale avec le reste de ce quartier pavillonnaire plutôt sage . Cette expérience, un peu sommaire, de composition architecturale a poussé l'ÉPA à poursuivre des études sur le quartier de La Sourderie avec H. Gaudin. La recherche s'oriente davantage vers la diversité d'espaces multiples et de qualités différentes, la mixité d'habitat et d'équipements, un paysage mêlant ville et champs ouverts¹¹⁷.

¹¹⁶ Revue « Urbanisme » n° 190/191 – Juillet 82 Marne-la-Vallée – Mont d'Est

¹¹⁷ voir l'analyse supra de AA

Notes de travail 4

Notes sur les questions méthodologiques soulevées par l'approche des pratiques professionnels au sein des EPA

Une des difficultés du sujet est la prise en compte de **deux structures** – les Etablissements Publics de Saint-Quentin en Yvelines et de Marne la Vallée – identiques au niveau juridique mais différentes dans leurs pratiques ; de prendre en compte leurs évolutions dans le temps ; et d'évaluer les conséquences d'éléments conjoncturels forts – notamment la décentralisation (rôle et l'influence accru de l' élu) - sur la redéfinition des politiques urbaines et de la commande architecturale.

Une autre difficulté est de travailler à plusieurs échelles : à l'échelle des individus - les biographies et les entretiens contribuant sous la forme de récits ou d'analyses à une connaissance des trajectoires personnelles ; à l'échelle des groupes professionnels, - urbanistes, architectes, paysagistes d'une même EPA - , les recherches éclairant la dualité entre forces de cohésion et concurrence interne entre les différents corps ; à l'échelle des EPA, en tant que structure et en tant qu'outil ayant favorisé des compétences et des savoir-faire.

Nous devons faire face à un autre type de difficultés cette fois d'ordre méthodologique. Deux types de sources essentielles dans notre recherche – les entretiens et les documents émanant des EPA respectives – sont à manier avec quelques précautions.

Pour mémoire, nous avons choisi d'aborder ce volet de la recherche selon trois modes différents que nous jugeons complémentaires.

1- par l'intermédiaire des nombreux documents des deux EPA ainsi que de leurs archives quand elles sont disponibles, les archives des bureaux d'études, des agences d'architectes ; l'analyse des études, des consultations et projets d'urbanisme, particulièrement ceux réalisés en amont pour l'aménagement général ; l'analyse des archives portant sur les études ou les concours, les projets d'aménagements (directives, cahiers des charges).

Un problème de méthode se pose notamment dans le cas de Saint-Quentin-en-Yvelines, dont l'EPA notamment par l'intermédiaire de son service de communication et de son écomusée a publié et communiqué abondamment sur de nombreux sujets. La question porte sur le statut à donner à ses sources dont on ne peut se passer vue leur richesse. Comme le souligne Loïc Vadelorge, « *l'absence d'appareil critique, le souci évident d'éviter les dossiers polémiques, ont pour effet de lisser la mémoire de la ville nouvelle, contribuant à la faire entrer dans l'ère de la commémoration politiquement correcte, avant de l'inscrire dans l'histoire proprement dite* »¹¹⁸. Pourtant, ses sources sont capitales dans notre recherche car elles sont une mine d'information irremplaçable ainsi que le reflet des intentions des acteurs et la manière dont ils veulent représenter cette histoire.

2- par des entretiens ciblés auprès des différents acteurs des projets : architectes, urbanistes, paysagistes, décideurs... sur les objectifs et modalités de travail de l'époque considérée, récits de projets. L'entretien nous permettait de donner une véritable importance aux « témoignages » et autorise une réévaluation du rôle, des représentations et des compétences des différents acteurs dans un contexte reconstitué. Notre but était d'effectuer des mini-biographies à base d'entretiens semi-directifs autour des questions environnementales dans la conception urbanistique générale et surtout des récits de projet. L'objectif était de tenter de dégager des influences, des réseaux et des logiques d'acteurs autour de ces questions. On se centrait sur les profils de compétence, études, formations professionnelles, influences, réseaux... ; les modalités de travail interdisciplinaires, récit de projets ; les références ou les visions personnelles sur la question de l'environnement et plus précisément de l'eau et du développement durable.

¹¹⁸ - Vadelorge (Loïc), « des villes sans histoire », *Ethnologie française*, n°1, janvier-mars 2003, p. 21-29, p. 25.

Il est certain que les entretiens, en tant que témoignage de l'expérience vécue, souffrent d'un déficit d'objectivité. Comme le souligne Danielle Bertaux, « entre les expériences vécues par un sujet et leur mise en récit s'interposent nécessairement un grand nombre de médiations »¹¹⁹. Ses médiations sont de l'ordre de la perception, la mémoire, la réflexivité de l'enquêté et ses interprétations des questions posées, ses capacités narratives... On peut s'interroger sans fin sur le degré de véracité et de reconstruction. Certains interviewés reconnaissent bien volontiers ce biais au cours de l'entretien comme ce fut le cas pour Serge Golberg : « *le souvenir transforme les choses et je ne dois pas faire exception. [...] La mémoire est subjective mais l'histoire aussi. On part de théories à peu près conçues mais ensuite, on ne reconnaît plus ses enfants.* »¹²⁰ Les témoignages sont par définition source d'erreurs factuelles et une reconstruction des évènements. Cette même remarque peut d'ailleurs s'appliquer à la fois aux entretiens que nous réalisons et aux sources écrites par les acteurs eux-mêmes¹²¹. Mais la mise en rapport des témoignages les uns avec les autres permet, nous l'espérons, d'isoler un noyau commun d'expériences et de situations et ainsi d'écarter ces biais inhérents à la méthode d'entretien. Notre objectif est de remonter du particulier (la trajectoire d'un individu) au plus général grâce à la mise en rapport de cas particulier.

L'enquête par entretien est une méthode qui s'est imposée à nous. L'entretien, comme méthode d'enquête, présente trois avantages évident dans le cadre de notre étude¹²².

Premièrement, il est particulièrement pertinent lorsque l'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux évènements dont ils ont pu être les témoins actifs ; lorsque l'on veut mettre en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs des acteurs orientant leurs actions et les déterminants. L'entretien aide à mettre en lumière les systèmes de représentation, c'est-à-dire les pensées construites, et les pratiques sociales, c'est-à-dire les faits expérimentés. L'entretien est la méthode la plus indiquée pour percevoir les systèmes de représentations que chaque profession peut avoir sur les autres : nous obtenons un regard croisé de la perception de l'architecte sur le paysagiste et sur l'ingénieur et inversement.

Deuxièmement, il permet de laisser une large place au point de vue de l'acteur et donne à son expérience vécue, à sa logique, à sa rationalité, une place de premier plan. L'enquêté est appelé comme « témoin de l'histoire », celle-ci se faisant par lui et avec sa contribution. Il met en lumière les pensées des acteurs concernant leurs comportements sociaux et leurs états mentaux.

Troisièmement, l'entretien permet tout simplement de dérouler le cours des choses, de resituer chaque évènement dans son contexte, de redonner les rationalités propres aux acteurs.

En résumé, il permet à la fois de « faire décrire » et donc d'obtenir un certain nombre d'information mais aussi de « faire parler sur » et donc d'obtenir le récit des épreuves personnelles, concrètes, pratiques et singulières et de les articuler avec les enjeux collectifs. Dans ce cadre, il s'est agi non seulement d'écouter les enquêtés sur les sujets proposés, mais de les faire parler librement sur le thème donné. C'est pourquoi nous nous sommes orientés vers des récits de pratiques en situation – notamment des récits de projet – , l'idée centrale étant « qu'à travers les pratiques, on peut commencer à comprendre les contextes sociaux au sein desquels elles se sont inscrites et qu'elles contribuent à reproduire et à transformer. »¹²³

En ce qui concerne la préparation de l'enquête, nous avons établi une liste a priori de personnes à interroger.

Cette liste a subi des modifications en parallèle avec l'évolution de nos hypothèses de travail et du choix des terrains choisis. Nous avons choisi de partir de « personnes-relais » avec qui nous avons mené des entretiens exploratoires. Ces personnes sont Bertrand Ousset, directeur adjoint de l'EPA de Marne-La-Vallée et Yves Draussin, architecte-urbaniste à l'EPA de Saint-Quentin

¹¹⁹ - Bertaux (Danielle), *Les récits de vie*, Paris, Nathan, 1997, p. 36.

¹²⁰ - Entretien réalisé avec Serge Golberg en février 2003 à son domicile.

¹²¹ - Cf. Vadelorge (Loïc), « Des villes sans histoire », *Ethnologie française*, n°1, janvier-mars 2003, p. 21-29, p. 24.

¹²² - Nous reprendrons ici la définition et le statut de l'entretien donné par Henri Raymond à savoir la production d'une parole sociale qui n'est pas simplement description et reproduction de ce qui est, mais communication sur le devoir-être des choses et moyen d'échanges entre individus, in Raymond, 1984.

¹²³ - Bertaux (Danielle), *Les récits de vie*, Paris, Nathan, 1997, p. 8.

en Yvelines¹²⁴. Ils ont été choisis principalement car ils ont détenu – ou détiennent encore pour B. Ousset – des postes clé de direction et/ou de conception au sein des EPA ? Ils ont eu une grande « longévité » au sein de ces EPA ayant été engagés tous les deux au début des années soixante-dix. Ils ont donc pu nous redonner toute l'évolution de l'organisation de leur EPA respective et de ces adaptations obligatoires dans le temps. Ces entretiens exploratoires avaient un triple objectif : nous apporter un certain nombre d'informations sur les pratiques et l'organisation du travail dans les EPA ; nous donner une liste de personnes à contacter rapidement et avec qui nous pourrions mener des entretiens approfondis ; nous proposer de nouvelles pistes auxquelles nous n'avons pas pensé de prime abord et le cas échéant de « réviser », « orienter » ou confirmer nos hypothèses de recherche.

Mais ces entretiens n'ont pas servi seulement à la pré-élaboration de l'enquête. Ils ont aussi trouvé leur propre finalité et ont été étudiés de manière approfondie afin de favoriser l'introduction d'une dimension compréhensive.

Nous sommes partis d'une grille d'entretien assez ouverte de manière à faire émerger au maximum les univers mentaux et symboliques des acteurs et ne pas orienter leurs réponses.

Les entretiens se sont déroulés librement. La consigne fut simplement de nous raconter à quel moment l'enquêté était entré à l'EPA, de quelle manière et pour quelles raisons.

Nous avons finalement effectué un certain nombre d'entretiens auprès de plusieurs acteurs ayant appartenu (et pour certains appartenant encore) aux EPA de Marne-la-Vallée et de Saint-Quentin en Yvelines¹²⁵. Ces acteurs sont pour l'EPA de Marne-La-Vallée : Bertrand Ousset, Directeur adjoint de l'EPA de Marne-la-Vallée¹²⁶ ; Hélène Huber, paysagiste à l'EPA de Marne-la-Vallée¹²⁷ ; Michel Macary, Architecte-urbaniste du secteur 2 du Val Maubuée¹²⁸. Et pour Saint-Quentin en Yvelines : Serge Golberg, Directeur de l'EPA de Saint-Quentin-en-Yvelines¹²⁹ ; Yves Draussin, architecte-urbaniste, architecte-coordonateur de la « mission cœur de ville »¹³⁰ ; François Bourgineau, architecte, concepteur du quartier de la Grande Ile¹³¹.

¹²⁴ - Un projet d'histoire de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines a été confié à Serge Golberg et à Yves Draussin. Ce dernier nous l'a confirmé plusieurs fois au cours de son entretien.

¹²⁵ - Cf. les entretiens retranscrits joints en Annexe.

¹²⁶ - Bertrand Ousset fut chargé d'études à l'IAURIF de mars 1971 à janvier 1973. De mars 1971 à 1976, il fut chargé de la Direction des équipements collectifs au sein de l'EPA de Marne-la-Vallée ; de 1976 à 1979, il est Directeur des Services collectifs ; de 1980 à 1987, il est Directeur de l'Aménagement du secteur II ; de 1987 à 1990, il est Directeur d'Aménagement du secteur IV. Il est aujourd'hui Directeur Général Adjoint. Il est à signaler que Bertrand Ousset a quasiment fait toute sa carrière au sein de l'EPA.

¹²⁷ - Hélène Huber fut paysagiste à l'IAURP de 1970 à 1972. Elle est paysagiste, chargée d'étude au sein de l'EPA de Marne-la-Vallée depuis juillet 1973. De même Hélène Huber a quasiment fait toute sa carrière au sein de l'EPA.

¹²⁸ Michel Macary est responsable de 1970 à 1980 de l'Atelier d'urbanisme à l'EPA de Marne-la-Vallée pour le secteur du Val Maubuée. Il a continué à travailler en temps qu'architecte libéral pour l'EPA au moment de la création de son agence (SCAU) de 1980 à 1994.

¹²⁹ Serge Golberg fut Directeur Général de l'EPA de Saint-Quentin de 1970 à 1979.

¹³⁰ Yves Draussin fut de 1974 à 1976 Architecte urbaniste du secteur Elancourt-Maurepas ; puis de 1976 à 1989, Architecte urbaniste principal de la ZAC du centre-ville, Guyancourt, Montigny. Il a quitté l'EPA de Saint-Quentin en 1989 et exerce depuis la fonction de Directeur des études d'urbanisme en tant qu'architecte libéral.

¹³¹ François Bourgineau est entré à l'EPA de Saint-Quentin en 1977 en tant que dessinateur projeteur puis urbaniste sur les secteurs de la Sourderie, Mandinaie, Grande Ile.

Notes de travail 5 . Les Personnels des EPA : tableaux des principaux acteurs

Principaux acteurs de l'EPA de Marne la Vallée ¹³²

Classement par date d'entrée à l'EPA

Nom	Formation	Emploi à l'EPA	Dates	Durée	IAURIF ou SAN	Profession libérale	
Fonction de direction							
Pinaud Jean	Diplôme d'études de la France d'Outre-mer	Dir. des affaires financières. Dir. administratif et financier	Mai 1970 à octobre 1975.	5 ans			
Ousset Bertrand	IEP Paris	Dir. général adjoint	Mars 1971-		Mars 1971-janvier 1973 : chargé d'études IAURIF		
Courrégé Jacques	Diplôme de l'école nationale de la France d'Outre-mer	Dir. général adjoint	Janvier 1973 à octobre 1977	5 ans	Octobre 1969 à décembre 1972		
Rousselot Michel	Polytechnique X-pont	Directeur général	1974 à 1982	8 ans			
Chevallier Patrice	IEP ENA	Directeur	1975-1977	2 ans			
Jore Patrick	HEC	Secrétaire général puis Dir. adjoint	Avril 1975-septembre 1979 Septembre 1979 à mars 1983				
Poulit Jean	Polytechnique X-pont	Directeur général	1982-1991	9 ans			
Ricono Gilles	X-Pont	Dir. Général	Juillet 1991-				
Formation d'ingénieur							
Brugiroux Jacques	Ingénieur Topographe ESGT Géomètre expert DPLG	Ingénieur d'étude Chargé de mission en Programmation Etudes en grands	1967-		Suivi du schéma réseaux du SDAURIF		

¹³² - Source : *Annuaire des Villes Nouvelles. Les principaux acteurs d'hier et d'aujourd'hui*, A.F.V.N., 1995. 23 ans.

		équipements					
Baiétto Jean-Paul	Ingénieur ICAM	Ingénieur puis Dir. technique	1969-1974	5 ans			
Porta Michel	ingénieur	Ingénieur coordinateur	Août 1973- avril 1989.	16 ans			
Fourès Michel	Ingénieur ESGT	Ingénieur principal au service immobilier et topographie	Avril 1974- février 1982	8 ans			
Couïc Daniel	Ingénieur INSA	Programmation, études générale en infra ; et équipements techniques	1975-1981	6 ans			
Bouteille Arnaud	Ingénieur ETP	Dir. commercial de la promotion	Mai 1975 à décembre 1979	4 ans			
Bordes Yves	Ing. Génie civil		1976 à 1991	25 ans			
Bellier Maurice		Ingénieur	Août 1977-				
Delestrade Jean	Ingénieur EIM-ESIM	Ing. Coordonnateur Etudes générales d'infrastructure, transport et environnement	Mai 1975- nov. 1987 (EPA Etang- de-Berre) Décembre 1987-				
Gilotte Henri	Géomètre Expert DPLG DESS ingénierie	Ingénieur principal, resp. du service immobilier et topographie	Mai 1982- décembre 1990	8 ans		Exercice libéral	
Bouloché Pascal		Ingénieur Dir. de l'équipement	1988-				
Tan Hélène	Polytechniq ue et école d'ingénieur	Ing. coord. a la dir. de la construction	Octobre 1989-				
Galtier Véronique	Ingénieur INSA Urbaniste IUC	Ing. Responsable de zone	Mai 1990				
Méhault Bernard	Ingénieur ESTP	Dir., Direction de la construction	Février 1992-				
Formation d'architecte et architectes-urbanistes							
Zublana Aymeric	Architecte DPLG urbaniste STG	Chef du service urbanisme. Coordinateur du centre	Mars 1967 à juillet 1987	20 ans		Exercice libéral en parallèle	
Autran Guy	Architecte DPLG	Urbaniste, resp. du secteur 3	De 1968 à 1973	5 ans		Exercice libéral	

	Urbaniste IUVP						
Gruber Thierry	Architecte DPLG, urbaniste	urbaniste	Mars 1967 à janvier 1969 (EPA Evry) Janvier 1969 à juin 1973 En contrat avec VN depuis juillet 1973		Mission VN de Marne-la- Vallée	Exercice libéral en libéral depuis juillet 1973	
Macary Michel	Architecte DPLG	Responsable de l'a-telier d'urbanisme	1970-1980	10 ans		Exercice libéral en parallèle	
Villey Jean- Jacques	Architecte DPLG	Directeur de l'urbanisme et du paysage	1972-	23 ans	De 1967 à 1972 : IAURP		
Huertas Claude	Architecte DPLG	Architecte- coord. du Val Maubuée. Dir. d'Aména- gement du Val Maubuée	1973-	A vérifie r			Exerci ce libéral e en parallè le
Boudal Guy	Architecte DPLG Urbaniste UNPC	Architecte- urbaniste	Novembre 1973-	A vérifie r			
Lecoanet Yann	Architecte DPLG	Architecte secteur 3, puis 2, puis 4.	Décembre 1974 à juin 1991	21 ans			
Boitard Frédéric	Architecte DPLG et urbaniste DIAUP	Architecte coordinateur	Mars 1981 à décembre 1990	9 ans		Exercice libéral	
Fleury Marie Laure	Architecte DPLG	Architecte urbaniste	Novembre 1985 à août 1992	7 ans		Exercice libéral	
Lapierre Bernard	Architecte DPLG	Architecte urbaniste	1972-1984 1985 à 1993 (arch. En mission d'assis-tance libérale)	8 ans		Exercice libéral en parallèle	
Bernateau Didier	X-pont Architecte DPLG	Dir. de la construction	Janvier 1988 à octobre 1991.	3 ans			
Cheniara Fadi	Architecte	Chargé d'études en Architecture et urbanisme Resp. du secteur géo. Dir ; de l'urbanisme et du paysage	mai 1991-				

Gutel Emmanuel	Architecte DPLG		janvier 1992				libéral en parallèle
Gaillard Michel	Architecte ENSAIS	Architecte - coordonateur	Sept 1972- janvier 1987 (EPA Cergy) septembre 1992-				
Baju Jacques-Henri	Architecte	Architecte-urbaniste	octobre 1992				
Formation de paysagistes							
Hélène Huber	Paysagiste ENSP	Paysagiste, chargée d'études	Juillet 1973-	31 ans (encore en activité à l'EPA)	De 1970 à 1972 : IAURP		
Olivier Jumeau	Architecte DPLG et Paysagiste DPLG	Paysagiste	Octobre 1991	13 ans			

Principaux acteurs de l'EPA de Saint-Quentin en Yvelines ¹³³

Classement par formation et date d'entrée à l'EPA.

Nom	Formation	Dernier emploi à l'EPA	Dates	Durée	IAURIF/SGVN	Exercice libéral
Fonction de Direction						
Claverie Edgard	Breveté de l'école nationale de la France d'Outre-mer	Directeur administratif Secrétaire généra	Juin 1968 à septembre 1974	6 ans		
Golberg Serge	Polytechnique X-pont	Directeur général	1970 à 1979			
Linden Pierre	Polytechnique Ecole nationale des eaux et forêts	Chef de service opérationnel Directeur général adjoint Directeur général (de 1979 à 1983)	mars 1971 à mars 1983	12 ans		
Flambeau Alain	HEC	Directeur général	1983 à 1988	5 ans		
Alduy Jean-Paul	Polytechnicien X-pont	Directeur général	Mars 1988-juillet 1993			
Roubach Gilbert	Polytechnicien X-pont	Directeur général	Juillet 1993-			

¹³³ - Source : *Annuaire des villes Nouvelles. Les principaux acteurs d'hier et d'aujourd'hui*, A.F.V.N., 1995.

Formation d'ingénieur							
Collet Marc	Ingénieur géomètre ENSAIS	Ingénieur au service topographique Responsable des Opérations de logements	Septembre 1969 à septembre 1990	21 ans			
Subileau Jean	Ingénieur ETP et TPE	Assainissement	Mars 1970 à décembre 1976				
Moulin Bernard	Ingénieur ENSAIS	Ingénieur travaux Directeur technique adjoint	De 1972 à 1983	11 ans			
Clementi Michel	Ingénieur ENTPE	Ingénieur d'études Adjoint au directeur technique	Juin 1981 à avril 1991	10 ans			
Jullienne Roland	Ingénieur TPE	Directeur technique	1984-		De 1976 à 1984 chargé de mission SGVN		
Bonament-Laurent Anne	Ingénieur topographe	Direction du dvt secteur logement	1986-				
Perez Michel	Ingénieur divisionnaire des travaux Publics	Chargé du service de la construction publique	Mai 1990-				
Thiout Pascal	Ingénieur des travaux publics	Chef de service des infrastructures et des Etudes générales	Juin 1991				
Duval Maurice	Ingénieur INSA	Direction technique études générales	Octobre 1991-				
Naneix Alain	Ingénieur TPE	Ingénieur bâtiment à la dir. technique superstructures	Septembre 1993-				

Formation d'architecte et architectes-urbanistes							
Lecorps Claude	Urbaniste IUUP	Responsable de secteur	Mai 1968 à 1972	2 ans ½			
Deportes Tamara	Architecte DPLG urbaniste DIUUP	Architecte urbaniste (Maurepas, Elancourt, Trappes, Plaisir)	De 1968 à 1972	3 ans		Exercice libéral	
Bonnefoy Edmond	Architecte DPLG Urbaniste IUUP et SATG	Chargé d'études	Août 1968 à février 1972	3 ans ½		Exercice libéral	
Draussin Yves	Architecte DESA	Architecte urbaniste principal (ZAC centre-ville,	Mars 1974 à avril 1989	15 ans		Exercice libéral	

		Guyancourt, montigny)					
Debever François	Architecte	Chef de la divi- sion urbanisme	1975-	A vérifi er			
Gosselin Michel	Architecte DPLG	Architecte aménagement du plateau de Villaroy	1982 à 1993	11 ans			Exercic e libéral
Courbelay Vincent	Architecte DPLG	Architecte urba- niste de la ZAC de la Clef St Pierre puis centre-ville	Septembre 1984 à juillet 1993	9 ans			Exercic e libéral
Fabre Anne	Architecte DPLG		Décembre 1987	A vérifi er			
d'Almeida Marcellin	Architecte DPLG	Architecte urbaniste, chef de projet	1993-	A vérifi er			

Formation de paysagistes							
Simon Daniel	Paysagiste	Paysagiste	Septembre 1974 à novembre 1989				Exercic e libéral
Cosse Nathalie	paysagiste	paysagiste	Octobre 89 à août 1993				
Finot-Nahdi Bernadette	Paysagiste DPLG	Paysagiste	1992-	A vérifi er			
Formation Sciences humaines et sociales							
Norvez Marie- Hélène	Maîtrise de géographie	Chargé d'études Chargé de mission	1971 à 1983				

Principaux acteurs du SCA puis du SAN du Val Maubuée ¹³⁴

Classement par date d'entrée

Nom	Formation	Emploi à l'EPA	Dates	Duré e	IAURI F ou SAN	Professio n libérale	Responsabi lité
Architectes et urbanistes							
Citerne Eric	Etudes sup. d'aménagement de Tours	Chargé d'études Urbanisme puis Directeur département Urbanisme	Mars 1984-				
Président du SCA							
Philippe Molle	Maire de Champs sur Marne	De 1971 à 1977	1973 à 1977				

¹³⁴ - Source : *Annuaire des Villes Nouvelles. Les principaux acteurs d'hier et d'aujourd'hui*, A.F.V.N., 1995. 23 ans.

Daniel Vachez	Maire de Noisiel	Depuis 1980	1977 à 1983				
Lucien Mayadoux	Maire de Torcy	De 1977 à 1989	1983 à 1984				
Président du SAN							
Lucien Mayadoux	Maire de Torcy	De 1977 à 1989	1984 à 1989				
Daniel Vachez	Maire de Noisiel	Depuis 1980	1989 à				

Principaux acteurs du SCA puis du SAN de Saint-Quentin en Yvelines ¹³⁵

Classement par date d'entrée

Nom	Formation	Emploi à l'EPA	Dates	Durée	EPA	Profession libérale	Responsabilité
ingénieurs							
Bruniau Serge	Ingénieur INSA	Directeur général des services techniques	1977-	A vérifier			
Couronne Bernard	urbanisme	Ingénieur Responsable du service transport/circulation	Septembre 1990	A vérifier	De janvier 1980 à août 1990 à l'EPA de Saint-Quentin		
Président du SCAAN puis du SAN							
Nom	Fonction	Date de présidence					
Roland Obel	Maire de magny les hameaux	1973 à 1977					
Mario Urbanet	?	De 1977 à 1980					
Alain le Vot	Maire de Magny les Hameaux	De 1980 à 1983					
Dominique Raimbault	?						
Roland Nadaus	Maire de Guyancourt	De 1989 à					

¹³⁵ - Source : *Annuaire des Villes Nouvelles. Les principaux acteurs d'hier et d'aujourd'hui*, A.F.V.N., 1995. 23 ans.

Constitution des professions. L'architecte, le paysagiste et l'urbaniste

Date	Architecte	paysagiste	urbaniste
1671	Création de l'Académie royale d'architecture		
1867	Création d'un diplôme d'architecture		
1872	Création de la Société des architectes		
1912	Création de la société des architectes-urbanistes		Création de la société des architectes-urbanistes
1919			Etablissement de l'Institut des Hautes études urbaines
1924			Institut d'urbanisme de l'Université de Paris
1940-1941	Création de l'ordre des Architectes (protection du titre) Conseil supérieur de l'Ordre des Architectes (décret du 9 mars)		
1943			Création d'un corps des urbanistes de l'Etat
1946		Création de la section du Paysage à l'Ecole Nationale d'Horticulture de Versailles Création du titre de « paysagiste DPLG »	
1954		Allongement de la durée des études (scolarité de quatre ans avec un recrutement au niveau du DEUG).	
1961		Création de la Société Française des Paysagistes	
1969	Eclatement de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-arts et création des 21 UP.	Création de la Chambre syndicale des Paysagistes-conseil	
1976		Création de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles	
1977	Monopole d'exercice (loi du 3 janvier 1977)		
1981		Création de la Fédération française du Paysage	
1996			Création du Conseil français des urbanistes (CFDU)

1998			Reconnaissance par le ministère du logement d'un Office public de qualification des urbanistes
------	--	--	--

Bibliographies

Bibliographie sélective sur les villes nouvelles

Ouvrages :

- Brissy (Yves), *Les villes nouvelles. Le rôle de l'Etat et des collectivités locales*, Paris, ed. Berger-Levrault, 1974.
- CODEJ (Alain Montagu et Serge Sokolsky), *Villes nouvelles : villes innovantes*, SGVN, juillet 1995.
- coll. , *Les densités urbaines et le développement durable. Le cas de l'Ile-de-France et des Villes Nouvelles*, SGVN, la Documentation française, 1997.
- Merlin (Pierre), et Guertin (P.), vol.8 des *Cahiers de l'IAURP*, juin 1967.
- Merlin (Pierre), *Les villes nouvelles*, PUF, 1969.
- Merlin (P.), *Les Villes nouvelles françaises*, PUF, coll. Que sais-je ?, 1997.
- Roullier (Jean-Eudes) dir. , *25 ans de Villes nouvelles en France*, Paris, Economica, 1989.

Articles :

- Alduy (Jean-Paul), « Les villes nouvelles de la région parisienne », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°2, Janvier 1978, p. 3-78.
- Bruston (André), « Peut-on évaluer l'innovation urbaine ? », *Ville-Architecture*, n°2, juin 1996, pp. 16-17.
- Contat (Serge), « La qualité Villes Nouvelles », *Les cahiers de l'IAURIF*, n°94, septembre 1990, pp. 29-42.
- Dagnaud (Monique), « Les villes nouvelles. Greffe d'une décision administrative sur une société locale », *Les annales de la recherche urbaine*, n°5, octobre 1979, pp. 123-163.
- Diamant-Berger (R.), Lacombe (P.), *Les cinq villes nouvelles de la Région parisienne*, *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°146, octobre-novembre 1969, p. 30-51.
- Parent (Jean-François), « Formes urbaines et innovation sociale : que reste-t-il de nos utopies ? », *Ville-Architecture*, n°1, mars 1996, p. 12-13.
- Pinon (Pierre), « La ville ne s'invente pas », *Le Moniteur architecture-AMC*, n°69, mars 1996, pp. 55-56.
- Roullier (Jean-Eudes), « l'expérience des villes nouvelles. Essai de réponse à Jean-Paul Alduy », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°2, 1978, p. 79-104.
- Voldman (Danièle), dir., *Les origines des villes nouvelles de la région parisienne (1919-1969)*, Les cahiers de l'IHTP, décembre 1990.
- *Urbanisme*, n°190-191, juillet 1982.
- *Ethnologie française*, « la mémoire des villes nouvelles », n°1, janvier-mars 2003.

Groupe central des villes nouvelles :

- Groupe central des Villes Nouvelles, *Programme finalisé des villes nouvelles, VIème plan*, Paris, décembre 1971, 69 pages + annexes.
- Groupe central des Villes Nouvelles, *Programme d'action prioritaire. Villes Nouvelles. VIIème plan, T.4, cartes et plans*, septembre 1976.

Les débuts des villes nouvelles :

- *Architecture d'aujourd'hui*, n°146, « Villes Nouvelles », octobre-novembre 1969.
 - *Cahiers de l'IAURP*, vol. 21, « Ville Nouvelle de Marne-la-Vallée », 1970.
 - *Moniteur des travaux publics* :
- vol. 17 : « les villes nouvelles en France », 26 avril 1969, pp. 165-167.
Vol. 29 : « la création des Villes nouvelles », 19 juillet 1969, pp. 31-32.

- *Technique et architecture* : n°5, « Villes nouvelles de la région parisienne », novembre 1970, pp. 36-115.
- *Urbanisme* : n°114 : « Villes nouvelles françaises », 1969

- Bibliographie sélective pour la ville nouvelle de Marne-la-Vallée

ouvrages :

- Acadie, *Les Villes nouvelles dans le bassin parisien : le cas de marne la Vallée*, Paris, Dreif, 1997.
- Aten, *le vécu de l'architecture. La Noiseraie (Ciriani) et les Arcades du lac (Bofill)*, Paris, Plan-construction, 1985.

articles :

- Gravelaine (Frédérique de), « Les coteaux de Maubuée : le premier projet urbain », *Ville-Architecture*, n°2, juin 1996, pp. 7-9.
- Montagu (Alain), *La nature dans la ville. L'exemple de Marne-la-Vallée*, mémoire de maîtrise sous la dir. de M. Segaud et M. Roncayolo, Paris-X, 1990.
- *Techniques et architectures*, n°301, novembre-décembre 1974.

Epamarne :

- Architrave, *Lisibilité et compréhension de Marne-la-Vallée*, Epamarne, 1992.
- Boyer (Jean-Marc), ed. *La gestion territoriale des grands équipements de loisir. Les rencontres de Marne-la-Vallée, 17-18 juin 1991*, Epamarne/Epafrance, 1992.
- Epamarne/IAURIF, *Ville nouvelle de Marne-la-Vallée, secteur est. Eléments pour une programmation d'urbanisation à faible densité*, septembre 1978.
- Kowalski (Piotr), « L'Axe de la terre » in Boyer (J.M.) ed., *Vers une nouvelle culture urbaine (les rencontres de Marne-la-Vallée, 9 dec. 1992)*, Paris, ed. Altamira/Epamarne/Epafrance, pp. 197-205.

Acteurs :

- Carle (Pierre), « la ville nouvelle de Marne la Vallée », *MTP bât.*, 42, 17, octobre 1970, pp. 50-54.

Travaux non publiés :

- Blanchet (Maryse), *Le rapport des habitants de Marne-La-Vallée à l'espace physique et à l'espace social. Perception et image de la ville*, Tome 1 et 2, thèse de doctorat en psychologie sous la dir. de Cl. Levy-Leboyer, université de Paris-V, 1993.
- Stutter (Nadine), *Marne-la-Vallée : identité territoriale et concertation des acteurs*, mémoire de DESS communication, politique et animations locales, Paris-I, 1992.

les débuts de la Ville nouvelle :

- *Cahiers de l'IAURP*, vol. 21, « Ville Nouvelle de Marne-la-Vallée », 1970.

Bibliographie sélective pour la ville nouvelle de Saint-Quentin en Yvelines

- Alduy (Jean-Paul), « Les villes nouvelles de la région parisienne. Du projet politique à la réalisation. 1963-1977 », *Les annales de la recherche urbaine*, n°2, 1978, pp. 3-78.
- Alduy (Jean-Paul), *La Ve République et l'aménagement de la région de Paris*, IAURIF, vol. 1 septembre 1977 ; vol. 2 novembre 1977 ; vol. 3 et 4, février 1978.

- Alduy (Jean-Paul), « La vraie nature de Saint-Quentin-en-Yvelines », *Cahiers de l'IAURIF*, n°87-88, janvier 1989, pp. 79-90.
- Carrez (Gilles, entretien avec) in Lories (M.C.), *Saint-Quentin-en-Yvelines. Histoire en marche et verts parages*, Paris, Autrement, 1992.
- Coulon (Alain), « Les Villes nouvelles et le projet urbain. Saint-Quentin en Yvelines, *Les cahiers de la recherche architecturale*, n°32-33, 3^{ème} trimestre 1993, pp. 89-102.
- Guiyot-Harrold (Julie), « Les arcades du lac : esprit des lieux, *Miroir*, n°6-7, pp. 3-44.
- Hervin (Odile), *Saint-Quentin-en-Yvelines. / Ville au naturel? Réflexion sur les différents concepts urbanistiques de la ville*, mémoire de maîtrise sous la direction de B. Dézert, Paris-IV, 1992.
- Sabrie (Marie-Lise), *Saint-Quentin-en-Yvelines. Histoire d'une ville Nouvelle*, Paris, Cliomédia, 1996

Ouvrages :

- Barbe (Bernard), Duclent (Alain), *Le vécu de l'architecture [la Noiseraie, Marne La Vallée (Ciriani) et les Arcades du lac (Bofill)]*, MELATT, PC et habitat, juin 1986.
- Mervillon (Pol-Jean), *Saint-Quentin en Yvelines*, Buc, Francis Tack ed., 1993.
- Moissinac (C.) Ragu (D.), *Cœur de ville de Saint-Quentin en Yvelines*, Paris, Institut d'aménagement de la région Ile-de-France, 1980.
- Lories (Marie-Christine), *Saint-Quentin en Yvelines. Histoire en marche et verts parages*, Paris, Autrement, 1992.
- Lucan (J.), *France Architecture 1965-1988*, Milan-Paris, Electa Moniteur, 1989.
- Sabrie (Marie-Lise), *Saint-Quentin en Yvelines. Histoire d'une Ville Nouvelle*, Paris, Cliomedia, 1993.

Articles :

- Alduy (Jean-Paul), « La vraie nature de Saint-Quentin en Yvelines », *Cahiers de l'IAURIF*, n°87-88, janvier 1989.
- Auffray (Alain), « Saint-Quentin, 25 ans et quel avenir ? », *Libération*, 19 décembre 1994.
- Bofill (Ricardo), « Les Arcades du Lac et le viaduc, Montigny-le-Bretonneux », *AMC*, n°52-53, 1974.
- Bofill (Ricardo), « Les Arcades du Lac », *AMC*, n°5, octobre 1984.
- Contat (Serge), « La qualité Villes Nouvelles », *Cahiers de l'IAURIF*, n°94, septembre 1990.
- Coulon (Alain), « Les Villes Nouvelles et le projet urbain. Saint-Quentin en Yvelines », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n°32-33, 3^{ème} trimestre 1993.
- Gladiou (Jean-Dominique), « la ville n'est pas un long fleuve tranquille : le conflit politique autour de la mission cœur de ville », in *catalogue d'exposition de l'écomusée de Saint-Quentin-en-Yvelines*, pp. 46-58, 2000.
- Gladiou (Jean-Dominique), « Saint-Quentin en Yvelines : le dur apprentissage de l'intercommunalité », *Ethnologie française*, XXXIII, n°1, 2003, pp. 59-67.
- Guiyot-Harrold (Julie), « Les arcades du lac : l'esprit des lieux », *Miroir*, n°6-7, 1993.
- *Urbanisme*, n°301, juillet/août 1998, numéro consacré aux villes nouvelles.
- *Urbanisme*, n°202, juillet 1984, numéro consacré à Saint-Quentin en Yvelines.
- *Techniques et architecture*, n°301, novembre-décembre 1974.

Sources émanant de la Ville Nouvelle de Saint-Quentin :

- EPA Saint-Quentin-en-Yvelines, *Un centre pour la ville nouvelle ?*, Catalogue de l'exposition « le centre, vous y êtes ! », écomusée de Saint-Quentin en Yvelines, avril 1999.
- Stephan (Edouard), « le territoire du XVII au XX^e siècle. Hydrographie, circulations, paysages et concentrations foncières », in *Ecomusée de Saint-Quentin-en-Yvelines, Un centre-ville pour la ville nouvelle*, 1999.

- EPA Saint-Quentin-en-Yvelines, Si Saint-Quentin en Yvelines m'était conté. L'architecture, 1994.
- EPA Saint-Quentin-en-Yvelines, Saint-Quentin en Yvelines. Histoire d'une ville nouvelle, Cliomédia, 1993.
- EPA Saint-Quentin-en-Yvelines, Si Saint-Quentin en Yvelines m'était conté. Les Saint-Quentinois, Janvier 1993.
- EPA Saint-Quentin-en-Yvelines, Si Saint-Quentin en Yvelines m'était conté. L'urbanisme, 1993.
- EPA Saint-Quentin-en-Yvelines, Si Saint-Quentin m'était conté. La trame verte, octobre 1990.
- EPA Saint-Quentin-en-Yvelines, Si Saint-Quentin m'était conté. L'essor économique, 1990

Témoins :

- Golberg (Serge), «La ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines», *MTP bât.*, 13, mars 1971, pp. 16-20.

Travaux non publiés :

- Autheman (Gérard), Damoiseau (Yves) et Filhol (Jean), *Elaboration d'un parti pour le centre urbain de Saint-Quentin en Yvelines*, Ville Nouvelle, Paris, IUP, 1971.
- Hervin (Odile), Saint-Quentin en Yvelines : *Ville au naturel ? Réflexion sur les différents concepts urbanistiques de la ville*, Maîtrise sous la direction de B. Dézert, Université Paris-IV, 1992.
- Léger (Jean-Michel), Les villes nouvelles d'Ile-de-France. Images sociales et identités, IPRAUS, 1997.
- Moldo (Anne), Rapport su les Arcades du lac, Archives de l'écomusée de Saint-Quentin en Yvelines, juillet 1999.

Bibliographie sélective sur les acteurs de la ville

- Biarez (S.), *Le pouvoir local*, Paris, Economica, 1990.
- Biau (Véronique), *L'architecture comme emblème municipal*, centre de recherche sur l'habitat/Plan construction et architecture, 1992.
- Boudon (Raymond), *Effets pervers et ordre social*, Paris, 1977.
- Brissy (Yves), Les villes nouvelles : le rôle de l'état et des collectivités locales, Paris, éd. Berger-Levrault, 1974.
- Callebat (Louis), dir., *Histoire de l'architecte*, Paris, Flammarion, 1998.
- Champy (Florent), *Les architectes et la commande publique*, Paris, PUF, 1998.
- Champy (Florent), *Sociologie de l'architecture*, Paris, La découverte, coll. « Repères », 2001.
- Garraud (P.), Profession : homme politique. La carrière politique des maires urbains, Logiques sociales, Paris, L'Harmattan, 1989.
- Gaudin (Jean-Pierre), «Savoirs, savoir-faire et mouvement de professionnalisation dans l'urbanisme et de l'aménagement », *Sociologie du travail*, vol. 29, n°2, avril-juin 1987, p. 177-197.
- Gaudin (Jean-Pierre), Merlin (Pierre), Noisette (Patrice), « L'urbaniste », *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 1996 (1^{ère} éd. 1987).
- Gaudin (Jean Pierre), « Politiques urbaines et négociations territoriales », *Revue française de Science politique*, vol. 45, n°1, février 1995.
- Gladieu (Jean-Dominique), «La ville n'est pas un long fleuve tranquille : le conflit politique autour de la mission cœur de ville », in *catalogue d'exposition de l'écomusée de Saint-Quentin-en-Yvelines*, pp. 46-58, 2000.

- Gladiou (Jean-Dominique), «Saint-Quentin en Yvelines : le dur apprentissage de l'intercommunalité », *Ethnologie française*, XXXIII, n°1, 2003, pp. 59-67.
- Mabileau (A.), « Les héritiers des notables », *Pouvoirs*, n°49, 1989.
- Mabileau (A.), «l' élu local: nouveau professionnel de la République », *Pouvoirs*, n°60, 1992.
- Lamirand (Georges), *Le rôle social de l'ingénieur*, Paris, ed. de la revue des jeunes, 1935.
- Moulin (Raymonde), Dubost (Françoise), Gras (Alain), Lautman (Jacques), Martinon (Jean-Pierre), Schnapper (Dominique), *Les Architectes. Métamorphose d'une profession libérale*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.
- Stutter (Nadine), *Marne-la-Vallée : identité territoriale et concertation des acteurs*, mémoire de DESS communication, politique et animations locales, Paris-I, 1992

- *Annales de la recherche urbaine* : « pratiques et profession », n°44-45, décembre 1989.
- Blanchon (Bernadette), «Les paysagistes en France depuis 1945. L'amorce d'une indiscipline ou la naissance d'une profession », Picon-Lefebvre (Virginie), dir., *Les espaces publics modernes*, Paris, Le moniteur, 1997.
- *Cahiers de la recherche architecturale*, « Les professions de l'architecture », été 1994.
- Champy (Florent), «Les architectes, les urbanistes et les paysagistes », in Paquot (Thierry), Lussault (Michel) et Body-Gendrot Sophie, dir., *La ville, l'urbain. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2000, p. 215-224.
- Dagnaud (Monique), « Les villes nouvelles. Greffe d'une décision administrative sur une société locale, *Les annales de la recherche urbaine*, n°5, octobre 1979, p. 123-163.
- Dubost (Françoise), «Les paysagistes et l'invention du patrimoine », *Sociologie du travail*, vol. 25, n°4, octobre-décembre 1983, p. 432-445.
- Dubost (Françoise), « Les nouveaux professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme », *Sociologie du travail*, vol. 27, n°2, avril-juin 1985, p. 154-164.
- Dubost (Françoise), « Le traitement du site. Logiques savantes et enjeux professionnels », Moulin (Raymonde), dir., *Sociologie de l'art*, Paris, La Documentation française, 1986.
- Fredenucci (Jean-Charles), « L'urbanisme d'état: nouvelles pratiques, nouveaux acteurs », *Ethnologie française*, XXXIII, n°1, 2003, pp. 13-19.
- Lorrain (D.), «La montée en puissance des villes », *Economie et humanisme*, n°305, pp. 6-20, janvier-février 1989.
- Vadelorge (Loïc), «Des villes sans histoire », *Ethnologie française*, XXXIII, n°1, 2003, pp. 21-30.
- Urbanisme*, dossier « L'urbaniste et l'architecte », n°293, mars-avril 1997, p. 40-97.
- Urbanisme*, dossier « L'Urbaniste », n°304, janvier-février 1999, p. 42-92.

Sur la décentralisation :

- Bœuf (Jean-Luc), *Quinze ans de décentralisation*, Paris, la documentation française, 1997.
- Boucly (Yves), *L'organisation administrative des villes nouvelles*, Paris, Secrétariat Général du groupe central des villes nouvelles, 1975.
- Deyon (Pierre), *Paris et ses provinces. Le défi de la décentralisation (1770-1992)*, Paris, Armand Colin, 1992.

Témoignages :

- Alduy (Jean-Paul), « Les villes nouvelles de la région parisienne. Du projet politique à la réalisation. 1963-1977 », *Les annales de la recherche urbaine*, n°2, 1978, pp. 3-78.
- Alduy (Jean-Paul), *La Ve République et l'aménagement de la région de Paris*, IAURIF, vol. 1 septembre 1977 ; vol. 2 novembre 1977 ; vol. 3 et 4, février 1978.
- Alduy (Jean-Paul), « La vraie nature de Saint-Quentin-en-Yvelines », *Cahiers de l'IAURIF*, n°87-88, janvier 1989, pp. 79-90.

- Roullier (Jean-Eudes), « L'expérience des villes nouvelles. Essai de réponse à Jean-Paul Alduy », *Les annales de la recherche urbaines*, n°2, 1978, pp. 78-104.

Biographies :

- Chenu (Roselyne), *Paul Delouvrier ou la passion d'agir*, Paris, Seuil, 1994.

6- Bibliographie sur les concours

- Duthilleul (Jean-Marie), « Dix ans de concours en villes nouvelles : réponses ou questions ? », *Urbanisme*, n°175, décembre 1979, p. 80-82.
- *Cahiers de l'IAURIF*, n°64, 3^e trimestre 1981.

Bibliographie sélective sur les questions de méthodes

La biographie :

- Levy (Giovanni), « Les usages de la biographie », *Annales ESC*, n°44, 1989.
- Peneff (Jean), *La méthode biographique*, Paris, Colin, 1990.

La méthode par entretien :

- Bertaux (Daniel), *Les récits de vie : perspective ethnosociologique*, Paris, Nathan, 1997.
- Blanchet (Alain), *L'entretien dans les sciences sociales*, Paris, Dunod, 1985.
- Blanchet (Alain), *Dire et faire : l'entretien*, Paris, A. Colin, 1991.
- Blanchet (Alain), Gotman (Anne), *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*, Paris, Nathan, coll. 128, 1992.
- Jones (R.A.), *Méthodes de recherche en sciences humaines*, Bruxelles, De Boeck Université, 2000.
- Kaufmann (Jean-Claude), *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996.
- Quivy (R.) et Campenhoudt (L. van), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995.

Bibliographie sur l'assainissement et l'écologie

OUVRAGES

AGENCES DE L'EAU/S.T.U. : *Guide technique des bassins de retenue d'eaux pluviales*, éd. Lavoisier, 1994, 304 pages.

AZZOUT Yolande [et al.] : *Techniques alternatives en assainissement pluvial : choix, conception, réalisation et entretien* Lavoisier, Tec et Doc. 1994 Paris 371 p

AZZOUT Yolande, CRES François Noël, BARRAUD Sylvie : *Aide à la décision appliquée au choix des techniques alternatives en assainissement pluvial*, INSA Lyon, 1996.

CHOCAT Bernard, EURIDYCE 92 (Sous la dir. de) : *Encyclopédie de l'hydrologie urbaine et de l'assainissement*. Lavoisier, Tec et Doc. 1997, 1124p.

CONSEIL GENERAL 93 : *L'eau et l'Urbanisme? Comment ça marche?*, 1997. 142p.

CONSEIL GENERAL DE SEINE-SAINT-DENIS, DEA 93:: *Pour concilier l'eau et la ville. Rapport technique*. Direction de l'eau et de l'assainissement de Seine Saint Denis. Conseil général de Seine-Saint-denis. 1993.

- CORBRAT Robert. : *Aménagement de trois plans d'eau en milieu urbain : étude préalable sur le milieu, propositions d'aménagement et de gestion*. Diplôme de fin d'étude, Ecole nationale d'Ingénieurs des techniques Agricoles et Horticoles, 1987, 122p.
- DONADIEU Pierre : « *Campagnes urbaines*. Actes Sud-est. 1998. 219 p.
- DONADIEU Pierre : *Du désir de patrimoine aux territoires de projets. Paysage et gestion conservatoire des milieux humides protégés. Le cas des réserves naturelles du plateau de Versailles-Rambouillet et quelques marais de l'Ouest*. Thèse de Doctorat géographie, Paris VII. Juin 1993. Sous dir. Rémy Knaff. pp85-176.
- DRAE idf , CAUE 78 : Aurel catherine (sous dir. de Philippe Hilaire) : *la vallée de la Bièvre de Guyancourt à verrières le Buisson. Elément d'analyse en vue de la définition de principes de gestion du futur site classé*. CAUE 78. Versailles 1990. 203p
- EURYDICE 92/Ministère de l'Environnement : *Réconcilier la ville et l'eau par la maîtrise des eaux pluviales*, Editions du STU, 1991.
- LATOUR Bruno : *Politiques de la nature, comment faire entrer les sciences en démocraties*. La découverte, Paris 1999. 382p.
- LE COZ Christian, TASSIN Bruno, THEVENOT Daniel : *Pluie et environnement*, Presses des ponts et chaussées. 1997,
- LEDUC JP : (1976) : *Analyse écologique de la base de loisir de Saint Quentin en Yvelines en vue de la création d'une réserve*. MNHN, Service de la conservation de la Nature, 152p.
- LEYBOLD Martine : « Le patrimoine des rigoles » in *Urbanisme* N° 200. 1984 PP200-204.
- LORIFERNE H. : 40 ans de politique de l'eau en France. De 1939 à 1987.. Economica, Paris, 1987, 521 p.
- MERLIN Pierre : *les villes nouvelles*. PUF Coll. Ville à venir, IAURIF, Paris 1^{ère} ed. 1969, 2^{ème} ed. 1972. 382p.
- PIZZORNI-ITIE F. : *La haute vallée de la Bièvre, une histoire au futur*, édition et publicatin des AVB, 1982, p
- RACINE Michel (sous la dir.de) : *Créateurs de jardins et de paysages, en France de la Renaissance au début dunXIX^e siècle* . Tome I. Actes Sud-ENSP 2001. 284p.
- RACINE Michel (sous la dir.de) : *Créateurs de jardins et de paysages, en France du XIX^e siècle au XXI^e siècle* . Tome II. Actes Sud-ENSP 2002. 419p.
- ROULIER Jean Eudes : *25 ans de Villes Nouvelles en France*. Economica, Paris 237p.
- SAUVETERRE (bet): *Approche écologique des retenues d'eau pluviale*, Ministère de l'Equipement, mai 1975. 88p
- SERVICE TECHNIQUE DE L'URBANISME, *Guide technique des bassins de retenue d'eaux pluviales*, Editions Tec et Doc .
- VALIRON François, AFFHOLDER Michel (sous la dir. de) : *Guide de conception et de gestion des réseaux d'assainissement unitaires : état de l'art*. Lavoisier Tec. Et Doc. , Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) , Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux (AGHTM), Paris 1996 374p.
- VALIRON.François : *La politique de l'eau en France de 1945 à nos jours*. Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées. Paris. 1990.140.
- VIGNY Annette :« Le parc du Mandinet à Marne la vallée » in *Latitude Nord, nouveaux paysages urbains*. Arles, Actes Sud-ENSP. 1998. p17-38

VIGNY Annette : « Le quartier de la Grande-île à Saint-Quentin-en-Yvelines » in *Latitude Nord, nouveaux paysages urbains*. Arles, Actes Sud-ENSP. 1998. p75-88.

Reuves, rapports, Colloques, mémoires :

BLANCHON Bernadette : *Pratiques paysagères en France de 1945 à 1975 dans les grands ensembles d'habitations*. vol 1 : 95p., Vol. 2 en Annexe : analyse de 10 opérations. Ministère de l'équipement, du logement du transport et du tourisme. 1998.

CAUE 78 : La vallée de la Bièvre de Guyancourt à Verrières le Buisson. Eléments d'analyse en vue de la définition de principes de gestion du futur site classé. Etude pour la DRAE idf. doc renéo. fev 90. 184p.

COLLECTIF : "L'eau urbaine" in *Métropolis*, n° 92, décembre 1990.

COLLECTIF : "L'eau urbaine" in *Métropolis*, n° 92, décembre 1990.

COLLECTIF : *Archivert*, n°5 1^{er} trim.1980.

COLLECTIF, "Dossier L'eau dans la ville", revue *TSM*, n° 6, juin 1998, pp. 20- 65.

DUBOIS M., JACOBSEN E. : « Bassins de retenue pièces d'eau ou cloaques ? », *TSM* n° 10,1988, p. 513-516.

EPA MARNE-LA-VALLEE - Secteur Est - APS simplifié des plans d'eau D1 - D2 - D4 - D5. Recalibrage du ru de Gondoire - SAUVETERRE - NOVEMBRE 1977

EPA MARNE-LA-VALLEE: Etude préliminaire assainissement eaux pluviales. Secteur III - SAUVETERRE - FfvRIER 1972

TASSIN Bruno, AIRES Nadine, MOUCHEL Jean Marc : « *A posteriori* analysis of the design and the maintenance of retention ponds in the Ile de France Region » in NOVATECH 2004 : *Actes de la 5ème conférence internationale sur les nouvelles technologies en assainissement pluvial*, Lyon, 1998, GRAIE, Grand-Lyon, p.1115-1122

EPA MARNE-LA-VALLEE: Révision du schéma général d'assainissement eaux pluviales du secteur Est. SAUVETERRE - OCTOBRE 1977

LORIFERNE Hubert : « Les étangs de la forêt de Rambouillet ». In *pays d'Yvelines de Hurepoix et de beauce*. N° 24. 1981. Société des amis de Rambouillet et de sa forêt. Pp21-25

LORIFERNE : « Ressources et besoins en eau de l' agglomération parisienne », in *Juri'eaudoc*, circulaire. Juillet 1994, pp113 –

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU LOGEMENT ET DES TRANSPORTS: *Des Plans d'eau en ville* - SAUVETERRE - DECEMBRE 1992

MONTAIGUT Jacques : *Les plantes aquatiques. Milieu aquatique, entretien, désherbage*. 4 fascicules 2^{ème} édition. Acta ed. Paris 1987 200p.

MORTAMAIS Elisabeth et MAGERAND Jean : « Marne la vallée, Parc du Luzard ». in *Archivert* N° 13-15. p 39-46

SAN VAL MAUBUEE : Compte-rendu annuel 1995 -: Surveillance écologique des retenues d'eaux pluviales

Atlas Cartographiques Historiques de Marne la Vallée

L'héritage territorial à travers les cartes (XVIII°- XX°)

Atlas Cartographiques contemporains de Marne la Vallée

Les transformations du territoire a travers les cartes (1960/70- 1990/2000)

Atlas Cartographiques Historiques de Saint Quentin en Yvelines

L'héritage territorial à travers les cartes (XVIII°- XX°)

**Atlas Cartographiques contemporains de Saint Quentin en
Yvelines**

Les transformations du territoire a travers les cartes (1960/70- 1990/2000)